



Des femmes à parité

■ Les députés adoptent définitivement la loi sur la parité

■ Aux municipales de mars 2001, les listes compteront autant de femmes que d'hommes

■ Les femmes se forment aux techniques de campagne et à l'exercice du mandat municipal

Lire page 6

Philippines : les otages en péril

- Dans l'île de Jolo, les extrémistes musulmans annoncent la mort de deux de leurs dix otages étrangers
- Mercredi, après un affrontement avec l'armée, les séparatistes se sont enfuis avec leurs prisonniers
- M. Chirac demande d'éviter toute « action mettant en danger la vie des otages »

LE SORT des vingt et un otages - dont dix touristes étrangers - que détiennent des extrémistes musulmans dans l'île de Jolo, au sud des Philippines, restait incertain, mercredi 3 mai, après l'annonce par les guérilleros de la mort de deux de leurs prisonniers. Selon le groupe Abu Sayyaf, l'armée philippine aurait attaqué à l'aube le village où ils se sont retranchés et deux étrangers auraient été victimes, l'un d'une balle perdue, l'autre d'une crise cardiaque. Côté philippin, le gouverneur de la province a affirmé que « tous les otages sont vivants », mais le médiateur local a reconnu que deux otages sont blessés, dont l'un « plus gravement ». La veille, les séparatistes musulmans avaient menacé de décapiter deux otages si les militaires n'obtempéraient pas. En fin de journée, mercredi, ils auraient quitté leur camp en emmenant leurs prisonniers.

La France, la Finlande, l'Afrique du Sud et l'Allemagne vont tenir des réunions de concertation alors



que Paris annonce l'envoi à Manille d'un « haut représentant » pour assister l'ambassadeur de France. Jacques Chirac a fait parvenir un message à son homologue philippin, le président Joseph Estrada, lui demandant notamment qu'« aucune action mettant en danger la vie des otages ne soit entreprise ». La crise des otages aux Philippines a lieu alors que la violence s'étend dans l'île de Mindanao, principal foyer des séparatistes musulmans dans un pays à majorité catholique. Mercredi, trois bombes ont explosé dans le sud de l'archipel, faisant au moins quinze morts. Depuis l'échec des négociations entre Manille et le Front moro islamique de libération (FMIL), la plus grande organisation séparatiste du pays, les combats ont repris avec l'armée, qui vient de déclencher une offensive d'importance contre la principale base de la guérilla.

Lire page 2 et la chronique de Pierre Georges page 40



CINÉMA

Très beau travail

C'est le monde à l'envers : une semaine avant le Festival de Cannes, période traditionnellement creuse, sort *Beau travail*, de Claire Denis, qui restera peut-être comme un des plus beaux objets de cinéma de l'année, alors que ce film a été tourné pour la télévision. Ce véritable ballet filmé, où les petits rats sont des légionnaires à l'entraînement, doit beaucoup au chorégraphe Bernardo Montet et au roman *Billy Budd*, de Herman Melville.

Nos pages Cinéma, p. 34 à 37

McDo : la piste de l'ARB

SEPT MEMBRES de la mouvance nationaliste bretonne étaient en garde à vue, mercredi 3 mai, après leur interpellation, la veille, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat du 19 avril contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor). Les policiers ont découvert un réveil et un détonateur dans la voiture de l'un d'eux. Le porte-parole d'Emgann, vitrine légale de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB), compte parmi les personnes interpellées. Un autre attentat contre un McDo avait été commis à Pornic (Loire-Atlantique), dans la nuit du 13 au 14 avril. Un journaliste du « Vrai Journal » de Canal+, destinataire d'un communiqué de l'ARB, a été entendu comme témoin.

Lire page 12

Dans les montagnes tchéchènes, la tranquille assurance du président Maskhadov

ASLAN MASKHADOV, bavardant avec ses hommes dans la forêt qui abrite une de ses bases de montagne ; des groupes de combattants astiquant leurs armes dans une autre base, écroulés de rire alors que des hélicoptères russes les survolent ; des commandants racontant leur sortie de Grozny dont, deux mois plus tard, bien des aspects restent encore mystérieux ; le responsable de la « résistance civile » qui évoque celle qui s'organise en bas, dans les villages, contre les rafles et autres exactions des troupes russes : ces images, tirées de neuf heures d'enregistrements, ont été filmées en Tchétchénie, du 20 au 28 avril, par la réalisatrice française Mylène Sauloy, premier témoin étranger à rencontrer le président tchéchène depuis le début de l'année. Après l'avancée des troupes russes fin 1999, un blocus quasi infranchissable a été imposé autour de la petite République indépendantiste.

« Il est arrivé à pied avec sa garde personnelle d'une douzaine d'hommes, après des signaux radios qui ont précipité les hommes de la base sur les chemins avoisinants, en protection, explique la réalisatrice. Mais, très vite,

chacun est venu lui parler, sans aucun formalisme, en racontant des anecdotes où les noms de Poutine [le président russe], de Berezovski [financier influent au Kremlin] ou de Bassaev [commandant tchéchène héros de la guerre de 1994-1996, soupçonné d'avoir joué un rôle trouble dans le déclenchement du conflit en cours] étaient souvent accompagnés de fous rires. Maskhadov avait l'air en forme, détendu, comme généralement tous les combattants rencontrés dans les montagnes. »

Avec trois autres journalistes, Mylène Sauloy a marché deux nuits pour atteindre la base où le président tchéchène, qui affirme « ne pas rester plus de deux ou trois heures dans un même endroit », est venu leur donner une interview. « La base est pourtant située face à une colline occupée par les Russes, qu'on voit très bien, affirme Mylène. Et les tirs sont incessants. La nuit, on marche sous les fusées éclairantes, l'artillerie gronde tout le temps, les Russes tirent sur la forêt et tous les chemins sont parsemés de cratères, d'arbres cassés, de ferraille. » Les bases dans la forêt, composées de « blindages » (abris enterrés avec matelas et provisions), sont elles-mêmes labourées de

cratères de bombes. Mais le problème, selon Abousaïd, qui dirige la « résistance civile », est moins ces bombardements que le nombre de jeunes qui arrivent tous les jours : « C'est la bête des Russes, dit-il. Ils ne savent pas être un minimum décents pour éviter cet afflux dans les montagnes d'adolescents qui fuient les rafles. L'armée s'est mise aussi à détruire des pâtés de maisons dans les villages pour installer ses bases. Cela a provoqué des manifestations et elles vont continuer. La population, écrasée les premiers mois, commence à relever la tête. »

« Quand je parlais, le 27 avril, précise Mylène Sauloy, on racontait que des manifestants avaient attaqué le quartier général russe de Kourtchaloï, où des jeunes venaient d'être enfermés. » Quatre jours plus tard, Aslan Maskhadov appelait *Le Monde* sur un de ses téléphones satellitaires. « Vladimir Poutine sait que la guerre est sans perspective, nous déclarait-il notamment. Le problème, c'est que ses généraux en ont besoin. »

Sophie Shihab

Lire l'entretien avec Aslan Maskhadov page 3



VOYAGES

Ville flottante

Entre la Floride, les Antilles et le Mexique, le *Voyager-of-the-Seas* transporte chaque semaine trois mille passagers qui trouvent à bord, outre les classiques salles de jeux et restaurants, une patinoire, un mur d'escalade, une bibliothèque et des accès à Internet.

Nos pages Voyages, p. 30 à 32

L'axe boursier Francfort-Londres



WERNER SEIFERT

LONDRES ET FRANCFORT ont marqué un point décisif dans la bataille entre les Bourses européennes. Les deux places ont annoncé leur fusion, mercredi 3 mai, et une alliance avec le Nasdaq. Une victoire pour Werner Seifert, patron de la Deutsche Börse.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 503 - 7,50 F



Le grand roman d'un politique

Henri Emmanuelli
Citadelles interdites

« La vraie liberté, c'est la capacité de rupture. »

288 pages
109 F

Ramsay

Ramsay

Rhétorique d'un discours antisémite

LES ACCUSATIONS d'antisémitisme portées contre Renaud Camus après la publication du neuvième volume de son *Journal* (*Le Monde* des 21 et 27 avril) sont vivement rejetées par l'écrivain. De cette polémique dont il est le centre, il ne perçoit visiblement pas l'enjeu. Les arguments qu'il avance pour sa défense le prouvent : isolé au milieu de la vindicte, seul contre tous, ou presque, il ne trouve rien à retrancher, regretter ou corriger (sauf peut-être le mot « race ») dans ce qu'il a écrit.

Il peut ainsi continuer à se convaincre que la vérité, le libre et honnête examen des choses, sont de son côté et à se bercer de l'idée d'une chasse aux sorcières, d'un « lynchage », dont il serait la victime. Enfin, en toute bonne foi, mais au cœur de ce même aveuglement, il lui est loisible de se plaindre d'être renvoyé dans le camp de ceux dont il se sent le plus éloigné : les antisémites.

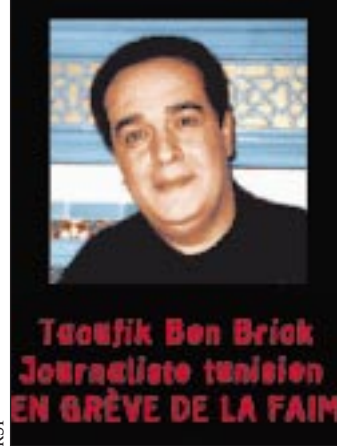
Tant de candeur étonne, laisse perplexe, suscite le malaise. L'objet de la querelle serait-il uniquement sémantique, et les détracteurs de l'écrivain, vigiles de la pensée unique en ce domaine, n'auraient-ils rien voulu comprendre à l'au-

dace de ses propos ? Revenons un instant à l'objet du scandale. Dans son *Journal* de l'année 1994, que les éditions Fayard viennent de retirer de la vente - et que son éditeur habituel, POL, avait refusé de publier -, Renaud Camus, parallèlement aux passages qu'il consacre à comptabiliser le nombre de juifs collaborateurs du « Panorama » de France-Culture et à analyser les conséquences de cette « surreprésentation », se livre à quatre sortes de remarques.

D'abord, il fait assaut d'une « judéophilie » presque militante, jugeant que « les crimes antisémites nazis constituent probablement le point le plus extrême qu'ait atteint l'humanité dans l'abomination ». Inutile de relever l'adverbe : à cette place, le scrupule qu'il exprime est révélateur de son état d'esprit. Pas un instant, Camus ne prend conscience du fait que, dans un tel contexte, cette protestation de sympathie est un procédé aussi vieux que l'antisémitisme lui-même.

Patrick Kéchichian

Lire la suite page 20 et le point de vue de Nicholas Fox Weber page 19



PRESSE

Liberté bafouée

Le journaliste tunisien Taoufik Ben Brick (photo) entrait dans son deuxième mois de grève de la faim, le 3 mai, date de la 10^e Journée internationale de la liberté de la presse, qui, selon Reporters sans frontières, est « inexistant » dans plus de vingt pays.

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	28
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	33
Carnet.....	16	Culture.....	34
Régions.....	17	Guide culturel.....	37
Horizons.....	18	Kiosque.....	38
Entreprises.....	21	Abonnements.....	38
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	39

OTAGES Confusion et incertitude règnent dans l'île de Jolo, au sud des Philippines, où des extrémistes musulmans, qui détiennent 21 otages dont 10 touristes étran-

gers, ont annoncé, mercredi 3 mai, la mort de deux d'entre eux après une attaque de l'armée. ● LES AUTORITÉS locales ont démenti ces informations, affirmant que « tous

les otages sont vivants », mais que deux des prisonniers étrangers ont été blessés lors d'échanges de coups de feu. ● LES COMBATS ont repris entre l'armée philippine et

l'autre grand mouvement séparatiste musulman, le Front Moro islamique de libération (FMIL). Les soldats de Manille tentent de s'emparer, dans l'île de Mindanao,

de la base principale du mouvement. ● EN ASIE DU SUD-EST, l'incurie politique et l'autoritarisme ont provoqué la naissance ou la résurgence de différentes rébellions.

Le sud des Philippines en proie à la violence des rebelles musulmans

Le groupe Abu Sayyaf annonce la mort de deux des touristes étrangers qu'il retient prisonniers. Le gouvernement de Manille affirme qu'ils ne sont que blessés. Trois bombes ont explosé dans un port de l'île de Mindanao, au sud de l'archipel, tuant au moins quinze personnes

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La crise des otages détenus dans le sud des Philippines par des extrémistes musulmans a pris une tournure encore plus dramatique, mercredi 3 mai, à l'occasion de combats, avant l'aube, entre ravisseurs et militaires philippins. L'un des chefs du groupe Abu Sayyaf, qui détient 21 otages, dont 10 touristes étrangers, sur l'île de Jolo, a affirmé que deux captifs, une femme et un homme, étaient morts, l'un tué par une balle perdue et l'autre d'une crise cardiaque. Il n'a pas donné d'autres précisions, lors d'un entretien radiodiffusé. Nur Misuari, principal négociateur philippin, a aussitôt démenti cette information, affirmant qu'il y avait seulement deux blessés par balles parmi les otages, « l'un légèrement et l'autre un peu plus gravement ». Le gouverneur provincial de la province de Sulu, Abdusakur Tan, a affirmé ensuite que les otages « sont tous vivants ».

Des combats avaient déjà eu lieu mardi entre les quelque 2 000 soldats qui encerclent l'endroit où un demi-millier de rebelles sont retranchés avec leurs prisonniers. Les séparatistes islamistes avaient alors menacé de décapiter deux otages si l'armée ne s'éloignait pas et poursuivait ses attaques. Lundi, un otage allemand, Werner Wallert, avait déclaré à des journalistes philippins sur place : « Nous risquons nos vies et, si le gouvernement philippin tente d'avancer et de trouver une issue militaire, le sang coulera. » Il avait ajouté : « Dès que l'armée est arrivée, le ravitaillement a été bloqué et il n'y a presque plus rien eu à manger. »

En dépit de fortes pressions internationales pour sauver les otages, les militaires philippins ne donnaient pas l'impression, mercredi en milieu de journée, de vouloir desserrer leur étau autour du repaire du groupe Abu Sayyaf, dans le centre de l'île de Jolo. Les rangs des rebelles se sont pourtant renforcés ces derniers jours puisqu'ils ne comptaient qu'une centaine d'hommes au départ. Un porte-parole du groupe a affirmé mardi que des soldats étaient visibles de leur camp, situé dans le village de Ban-

lanueva, commandant de la zone Sud, a même estimé que les combats avaient été provoqués par une volonté des rebelles de « rompre leur encerclement ». Les troupes demeureront sur place, a toutefois répété le colonel Ernesto de Guzman, chef d'état-major du commandement du sud des Philippines, ajoutant que les combats avaient eu lieu à bonne distance de la paillote où les otages sont censés être détenus.

De leur côté, les ravisseurs ont réclamé, comme préalable à toute

dans deux écoles de l'île voisine de Basilan. Le week-end dernier, l'armée a occupé le camp où étaient détenus ces otages, mais il était vide. Le siège de ce camp rebelle, à Basilan, a fait 10 morts et 52 blessés parmi les soldats. L'armée ignore, en revanche, le nombre des victimes dans les rangs des rebelles et reconnaît qu'elle n'a pas pu boucler le terrain pour éviter la fuite des séparatistes. Parmi les otages étrangers capturés le 23 avril sur une île au large de la côte de l'Etat malaisien de Sabah figurent deux Français, trois Allemands, deux Finlandais, deux Sud-Africains, une Libanaise ainsi que dix Malaisiens.

que 15 000 hommes bien armés, alors que les effectifs du groupe Abu Sayyaf sont évalués à 1 000 hommes. Au cours d'une opération préparée de longue main et appuyée par des hélicoptères dotés de lance-roquettes, l'armée tente, cette semaine, de prendre le camp Abubakar, principale base du FMIL. Ce dernier a déjà contre-attaqué en s'emparant de deux villages. Mercredi, il se serait emparé des 70 passagers d'un autobus qu'il utiliserait, selon les militaires, « comme boucliers humains ». Le FMIL a cepen-

dant fait savoir qu'il était prêt à reprendre des négociations à ses yeux seulement « suspendues ».

Enfin, mercredi, trois explosions ont eu lieu au sud de Mindanao dans la ville de General-Santos, sur le port, près de la mairie et sur le marché, faisant au moins 15 tués et une trentaine de blessés. Ces explosions, mercredi à 10 heures (heure de Paris) n'avaient pas été revendiquées.

D'un côté, les Philippines souhaitent apparemment faire preuve de fermeté. Nur Misuari, fondateur du Front Moro de libération nationale (FMLN), collabore avec Manille depuis son élection, en 1989, à la tête d'une région autonome pour les musulmans de Mindanao, qui regroupe quatre des treize provinces méridionales des Philippines. Mais il n'a aucune autorité sur le FMIL, créé en 1978 par des dissidents du FMLN, et encore moins sur le groupe Abu Sayyaf, des extrémistes qui ont officiellement rejeté ses efforts de médiation dans la crise des otages. Entre ces trois mouvements, censés représenter les quelque 6 millions de musulmans philippins, des liens demeurent, par le biais de relations familiales ou de luttes passées menées en commun. Il n'y a pas de ligne nette de fracture au niveau des militants, dont les objectifs vont de la réelle autonomie à l'indépendance. Les divergences sont, en revanche, nettes au niveau des directions : le groupe Abu Sayyaf est considéré comme faisant partie d'un réseau international terroriste qui serait financé, entre autres, par le milliardaire d'origine saoudienne Oussama Ben Laden.

Jean-Claude Pomonti

Paris envoie un « haut représentant » à Manille

Le ministère français des affaires étrangères a annoncé, mardi 2 mai, l'envoi à Manille d'un « haut représentant », dont la mission sera d'assister l'ambassadeur de France aux Philippines afin d'« évaluer plus précisément la situation » dans la crise des otages. Il s'agit de Dominique Girard, ancien ambassadeur en Australie et qui vient d'être nommé directeur du département Asie-Océanie au Quai d'Orsay. Le vice-consul de France à Manille, Franck Simaer, est par ailleurs arrivé sur l'île de Jolo en fin de semaine, où il a rejoint ses collègues des autres pays étrangers concernés.

Des réunions de « concertation » par téléphone auront lieu entre responsables français, finlandais, sud-africains et allemands afin de se tenir au courant du sort réservé à leurs ressortissants. Une Libanaise prise en otage est en cours de naturalisation française et ce sont les Français qui s'occuperont d'elle. A Berlin, l'ambassadeur des Philippines a été « convié » au ministère allemand des affaires étrangères, où on lui a fait part de « l'éminent intérêt du gouvernement pour une solution pacifique et rapide de la prise d'otages ».

dang. Mardi, une première fusillade avait éclaté au village de Tiis, à 1 kilomètre de distance. Un soldat avait été tué et quatre blessés, selon la police. Celle-ci a affirmé sur le moment que ces échanges de coups de feu avaient été le fruit d'un « hasard » et que l'armée n'avait pas l'intention de lancer une offensive. Le général Diomedo Vil-

negociation, que l'armée cesse toute opération dans le secteur. Ils ont ajouté que, pour « pouvoir se concentrer sur les négociations concernant [un autre groupe d'] otages » détenus à Jolo, ils étaient prêts à remettre à la vice-présidente des Philippines, Gloria Macapagal Arroyo, les 27 otages, dont 22 enfants, capturés le 20 mars

FORTES PRESSIONS

Les gouvernements concernés exercent de fortes pressions sur Manille pour éviter tout recours à la force. Jacques Chirac a jugé « essentiel » qu'« aucune action mettant en danger la vie des otages ne soit entreprise » dans une lettre adressée mardi au président philippin Joseph Estrada, lequel est attendu à Paris en juin. Lionel Jospin a affirmé que son gouvernement était « totalement mobilisé » pour obtenir la libération des otages. Un émissaire français est attendu à Manille. L'Allemagne et la Finlande affichent une fermeté identique.

Mais la marge de manœuvre dont dispose Joseph Estrada semble bien étroite. La rupture des négociations et la reprise des combats, sur la grande île méridionale de Mindanao, avec le Front Moro islamique de libération (FMIL), la principale rébellion musulmane, marque l'échec d'un processus de paix amorcé en 1996 avec le concours d'une médiation indonésienne. Le FMIL compterait quel-

« Avec des gens

comme ça,

tout est possible... »

Ingénieur en mécanique et grande sportive préparant son brevet de monitrice de plongée, Sonia Wendling, trente-quatre ans, la jeune Française détenue aux Philippines avec son fiancé Stéphane Loisy, est « a priori » en bonne condition physique mais « jusqu'à aujourd'hui, il n'y avait pas de médicaments », a déclaré son père à Drusenheim, dans le Bas-Rhin.

M. Wendling redoute que sa fille ne tombe malade. « En buvant de l'eau de pluie et de l'eau sale, tous les risques sont permis », a-t-il ajouté. Concernant les ravisseurs, il a estimé que « tout est possible avec des gens comme ça. Ils peuvent se comporter formidablement comme le contraire ». Dans cette commune de 4 700 habitants, « où tout le monde connaît tout le monde, les gens sont bouleversés », dit le maire, Pierre Schott. - (AFP)

Autoritarisme et incurie politique provoquent un regain des rébellions en Asie du Sud-Est

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les enlèvements d'otages et la reprise quasi simultanée de combats dans le sud de l'archipel philippin ne sont pas un embarras uniquement pour le président Jo-

ANALYSE

Dans cette région, les frontières ne comptent guère, et les contentieux sont nombreux

seph Estrada, dont la popularité est déclinante et la gestion de plus en plus contestée. Ils soulignent également le poids des contentieux dans une région qui se situe à la périphérie méridionale de l'Extrême-Orient, et notamment la difficulté d'établir des équilibres durables.

Les millions de musulmans d'Atjeh, dans le nord de Sumatra, en Indonésie, et ceux de Mindanao, dans le sud des Philippines, ont davantage que la religion en commun. Les uns comme les autres se sentent menacés dans leur identité même, les premiers par « l'impérialisme javanais » et les seconds par la pression démographique des Philippines catholiques. L'incurie et les méthodes de pouvoir autoritaires y ont provoqué la naissance ou la renaissance de rébellions. Formé quelques années auparavant par Nur Misuari, le Front Moro de libération nationale (FMLN) aux Philippines a choisi la lutte armée dès que Ferdinand Marcos a, en 1972, décrété la loi martiale. Dans la province indonésienne d'Atjeh, la brutale répression militaire, décidée en 1989 par le général Suharto, a fait le jeu d'Atjeh Merdeka (Atjeh libre), un mouvement indépendantiste armé fondé une quinzaine d'années plus tôt.

Ce parallèle explique également que ce qui se passe à Atjeh influence la situation dans le sud philippin et vice versa. Si les At-

jehnaï obtiennent de Djakarta une large autonomie - ce qui n'est pas impossible -, d'autres provinces indonésiennes, à commencer par la partie indonésienne de la Papouasie (ex-Irian Jaya), en demanderont autant. Mais les musulmans philippins seront également insoufferts : les deux mouvements insurgés réclament déjà un référendum du type de celui qui a permis aux Timorais-Orientaux, au prix d'une terrible addition, de se débarrasser l'an dernier de la tutelle indonésienne.

La crise asiatique, ouverte en 1997, n'a fait que replacer sur le devant de la scène des problèmes qui couvaient depuis longtemps. Parmi les quelque 200 millions de musulmans que compte l'Asie du Sud-Est, soit les deux cinquièmes de sa population, le processus d'islamisation, sensible depuis le milieu des années 1980, a pris une tournure politique. Non seulement plusieurs partis musulmans se sont formés en Indonésie, mais le gouvernement et son armée sont aujourd'hui contraints de contenir une minorité d'islamistes qui veulent intervenir dans le conflit entre catholiques et musulmans dans l'archipel des Moluques. En Malaisie, la principale formation de l'opposition est le Parti islamique panmalaisien (PAS), un parti islamiste qui contrôle, depuis les élections de novembre 1999, deux Etats de cette fédération.

ÎLES DISPUTÉES

De son côté, la décentralisation en cours des archipels qui forment l'Indonésie laisse prévoir, si la loi d'autonomie promise est appliquée, un bon nombre de réalignements. Djakarta a déjà abandonné, dans les faits, le transfert de populations de Java et de Madura, deux îles congestionnées, vers les îles à leur périphérie. Atjeh devrait se rapprocher de la Malaisie, située de l'autre côté du détroit de Malacca. Les Célèbes (Sulawesi) commercent déjà da-



vantage, pour des raisons de proximité, avec le sud des Philippines. La Papouasie indonésienne ne peut que tisser des liens avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée, indépendante et qui occupe l'autre moitié de la même et grande île. Dans la partie indonésienne de Bornéo, les Dayaks ne rêvent que de vivre entre eux.

Faute de moyens, les pouvoirs centraux doivent également s'ac-

commoder de la perméabilité des frontières, terrestres comme maritimes, ce qui explique un coup de main comme la prise d'otages, le 23 avril, par le groupe Abu Sayyaf, sur l'île de Sipadan que se disputent, devant la Cour internationale de justice de La Haye, la Malaisie et l'Indonésie. Ces deux pays ont également demandé, en 1998, à La Haye de statuer sur le sort de l'île de Ligitan, située à

proximité de Sipadan dans la mer des Célèbes, à la hauteur de la frontière entre Kalimantan (partie indonésienne de Bornéo) et l'Etat malaisien de Sabah. « Sipadan et Ligitan ont fait partie du territoire de l'Indonésie bien avant que la Malaisie les place sur ses cartes en 1969 », a affirmé, le 28 avril, un communiqué du ministère indonésien de la défense. Au passage, on peut également rappeler que

les Philippines n'ont mis que ces dernières années une sourdine à leurs revendications sur le Sabah.

Autre élément d'insécurité régionale, boucaniers et pirates courent encore, souvent impunément, ces mers qui abritent des dizaines de milliers d'îlots que les jeunes Etats de la région ne peuvent surveiller. Faute de radars, de vedettes rapides, de patrouilles, ni la Malaisie, ni les Philippines, ni l'Indonésie n'ont les moyens de protéger des îlots paradisiaques qui peuvent attirer les touristes.

AIDE ÉTRANGÈRE

Des officiels philippins ont admis qu'il était impossible de contrôler le trafic en mer des Célèbes, entre le Sabah et l'archipel philippin des Sulu. Le vice-premier ministre malaisien, Abdullah Badawi, a même reconnu que le nombre des policiers présents à Sipadan avait été récemment réduit afin de ne pas effrayer les touristes. De son côté, Djakarta envisage de louer des îles inhabitées à des entreprises étrangères, afin non seulement de les rentabiliser, mais également de renforcer la sécurité à leurs alentours à l'aide d'une présence étrangère.

Dans ce contexte, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui regroupe les dix Etats de la région, à l'exception du Timor-Oriental sous administration de l'ONU, fait surtout penser à un cartel de gouvernements qui, en dépit de profonds désaccords, se serrent les coudes face aux courants séparatistes, quelle qu'en soit la nature. Mais des prises d'otages, comme celle réalisée à Sipadan par les terroristes d'Abu Sayyaf, prouvent que des coups de main peuvent avoir lieu là où on les attend le moins. Et que les frontières ne comptent guère, surtout quand une aide étrangère, financière ou par le biais de l'entraînement à la guérilla, est à leur disposition.

J.-C. P.

Aslan Maskhadov, président de la république de Tchétchénie

« Vladimir Poutine sait que la guerre est sans perspective. Le problème, c'est que ses généraux en ont besoin »

Le président tchétchène, élu en janvier 1997 sous les auspices de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a déclaré au *Monde*, lundi 1^{er} mai, que ses combattants sont

passés à une guerre de partisans « offensive » qui, depuis dix jours, provoque de lourdes pertes dans les rangs de l'armée russe. Même si, pour lui, « Poutine est comme otage de ses généraux »,

il estime que « le Kremlin, tôt ou tard, viendra à nous ». Il appelle en outre les Occidentaux à jouer un rôle de médiateur pour faire aboutir le processus de négociations avec Moscou.

« Comment pouvez-vous caractériser la situation actuelle en Tchétchénie ?

– Une étape a été franchie après le bon accueil fait à Londres au président Vladimir Poutine : les Russes, se sentant soutenus par l'Occident, ont relancé des opérations de grande envergure dans le sud montagneux du pays, usant à nouveau de missiles tactiques, de l'aviation et des quelque 800 à 1 000 chars concentrés dans les zones de Vedeno, Nojaï-Iourt et Chatoï. Mais les combattants tchétchènes, avec les volontaires qui les rejoignent en grand nombre, répondent désormais par une guerre de partisans active, qui leur a permis de reprendre l'offensive, pour user les forces physiques, morales et matérielles de l'ennemi. Durant ces seuls derniers dix jours, ils ont mené 28 attaques contre des colonnes, des postes de contrôle, des garnisons ou des dépôts, sur tout le territoire tchétchène, alors que 54 chars ou véhicules blindés russes ont sauté sur des mines.

– Pouvez-vous chiffrer les pertes humaines des deux côtés ?

– L'élément de surprise, inhérent à la guerre de partisans, fait qu'il y a très peu de pertes de notre côté. Nos victimes sont surtout les civils atteints par les bombardements et les missiles russes. Les forces du Kremlin enregistrent maintenant des pertes deux à trois fois supérieures à celles subies lors de leurs attaques frontales, à Grozny par exemple, quand ces pertes étaient maximales pour eux.

– Comment expliquez-vous alors les informations, diffusées à Moscou, qui vous attribuent une décision de cesser le feu, voire de vous rendre aux Russes « comme l'imam Chamil au XIX^e siècle », parce que vous n'arriveriez plus à

contrôler votre rival Chamil Bassaev ?

– C'est le délire habituel du Kremlin et de son porte-parole Iastrjembki. Comment puis-je me rendre à des barbares qui éliminent mon peuple ? Je n'ai aucun problème avec Chamil Bassaev, Rouslan Gulaev ou qui que ce soit de mes commandants. Au contraire, nous avons réussi à renforcer nos structures et nos communications. Il y a deux semaines, tous les commandants étaient présents à une réunion de notre Conseil de défense. Tous ont confirmé la décision de renforcer l'unité autour de mon commandement et tous ont approuvé la décision de respecter les résolutions du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et la déclaration du sommet d'Istanbul de l'OSCE.

– Donc vous êtes prêts à négocier un cessez-le-feu ?

– Les Tchétchènes n'ont aucun besoin de cette guerre. Nous appelons depuis toujours à des négociations, et nous allons continuer à le faire. Mais nous allons aussi nous défendre, avec force et détermination. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre cette guerre, car sinon nous serons broyés. Quant aux négociations, elles ne peuvent plus se dérouler sans garanties d'une tierce partie, indépendante. Avec tout le respect que je dois aux présidents des républiques d'Ingouchie et d'Ossétie, Rouslan Aouchev et Alexandre Dzassokhov, leurs médiations, celles d'entités qui sont des sujets de la Fédération de Russie, ont pu servir à établir des contacts, mais elles ne sont pas suffisantes pour des négociations constructives. La Russie, qui a désavoué tous les accords déjà signés avec moi, reste imprévisible et il nous faut des ga-



ASLAN MASKHADOV

ranties. Celles d'organisations internationales ou d'Etats indépendants. J'ai déjà lancé des appels en ce sens et je les relance, à l'adresse de la Géorgie, de la Pologne, de la France...

– Mais ces organisations et ces Etats semblent se satisfaire des promesses faites par Moscou de lancer un simple « processus politique » et non de négocier avec vous ?

– C'est-à-dire de négocier avec leurs propres marionnettes, comme le moufti [chef religieux] Kadyrov ? C'est absurde, ils ont déjà essayé durant l'autre guerre et ils ont échoué. Ce sera pareil cette fois-ci. Comment Kadyrov peut-il obliger mes commandants à déposer les armes, alors qu'ils le considèrent comme le pire des traîtres ? Le Kremlin, tôt ou tard, viendra à nous.

– Vladimir Poutine a-t-il toujours intérêt à la guerre ?

– Il en avait besoin tant qu'il n'était pas élu, mais maintenant, il doit savoir qu'elle est sans perspectives. Le problème, c'est que ses généraux en ont besoin. Ils estiment l'avoir amené au pouvoir, ils attendent des honneurs et de l'argent. Et si la guerre cesse, la vérité risque d'éclater sur les attentats de Moscou et les autres grandioses manipula-

tions qui l'ont provoquée. Poutine est comme otage de ses généraux.

– Et qu'en est-il de l'otage français détenu en Tchétchénie, le photographe Brice Fleutiaux ?

– Je ne sais pas exactement qui, quel criminel, le détient. Mais les recherches menées par nos services, avant l'occupation de notre territoire qui complique nos déplacements, menaient vers des endroits comme le 15^e molsovkhoe ou Dolinskoe [à l'ouest de Grozny, aujourd'hui théoriquement sous contrôle russe]. Nous poursuivons nos efforts pour le faire libérer. Avant-hier j'ai encore parlé à mes représentants en Azerbaïdjan à ce sujet. Mais il est de plus en plus clair que ceux qui étaient mêlés à des prises d'otages étrangers en Tchétchénie étaient, pratiquement tous, liés aux services secrets russes. Depuis des années, ils agissaient sur commande. Il est très possible qu'il en soit de même pour le photographe français. Ce qui ne veut pas dire que nous n'avons pas, nous aussi, nos propres bandits. Comme je l'ai déjà dit avant la guerre, nous sommes prêts à accepter l'aide d'autres pays pour lutter de façon conjointe contre ces phénomènes hideux.

– Avez-vous d'autres messages à l'adresse des pays occidentaux ?

– L'Occident devrait se demander pourquoi Moscou agit ainsi, pratique un terrorisme d'Etat, ignore tous les appels des organismes internationaux, adopte une nouvelle doctrine militaire agressive. Les Tchétchènes résistent aux Russes depuis quatre cents ans. Nous tiendrons bon cette fois encore. Mais qui répondra aux menaces directes lancées de Russie contre l'Occident ? »

Propos recueillis par Sophie Shihab

Le président arménien a limogé l'ensemble de son gouvernement

Robert Kotcharian renforce son pouvoir

LE PRÉSIDENT arménien, Robert Kotcharian, devait entamer mercredi 3 mai des consultations en vue de former un nouveau gouvernement, après avoir limogé la veille deux de ses principaux détracteurs : le premier ministre, Aram Sarkissian, et le ministre de la défense, Vagachak Haroutiounian, les accusant d'avoir cherché à « saper les fondements de l'Etat ». Les « jeux politiques de l'exécutif » ont donné une « mauvaise image du pays à l'étranger », conduisant à la « baisse des investissements », a expliqué le président lors d'une allocution télévisée. Les deux hommes étaient des proches de l'ancien premier ministre Vazguen Sarkissian, assassiné en plein Parlement par un commando armé le 27 octobre 1999 avec sept autres personnes. A la mort de Vazguen Sarkissian, le président Kotcharian, très critiqué, et que certains soupçonnaient d'avoir trempé dans l'attaque au Parlement, avait dû, pour calmer le jeu, offrir le poste de premier ministre au frère de Vazguen, Aram, un inconnu en politique. Le ministre de la défense, ancien bras droit de Vazguen, prenait quant à lui de l'importance et obtenait que l'enquête soit confiée au parquet militaire.

Six mois d'investigation, la participation de deux enquêteurs russes et l'arrestation de dix-huit personnes n'auront apporté aucun éclaircissement sur l'origine de la tuerie du 27 octobre. Le chef de cabinet du président, Aleksan Haroutiounian, un instant soupçonné d'avoir été lié à la préparation du massacre, a été relâché, faute de preuves. Ce qui suscita la fureur des détracteurs de M. Kotcharian. Enfin, les récentes déclarations du procureur militaire Gagik Djanguirian déplorant des « pressions » autour de l'enquête n'ont fait qu'accroître la tension. Le 26 avril, les députés ont menacé de lancer une procédure de destitution contre le pré-

sident arménien. Ce dernier a riposté en menaçant de dissoudre la Chambre. Aucune de ces options extrêmes ne l'ayant emporté, un consensus semble s'être dégagé sur le limogage du gouvernement.

Ainsi Robert Kotcharian, que l'on disait en mauvaise posture, aurait-il repris la main. Le 14 mars déjà, il avait rétabli son contrôle sur l'armée en distribuant des promotions à quelques militaires parmi ses ennemis politiques. C'est ainsi que Manvel Grigorian, l'un des chefs militaires de Yerkrpah, l'union des vétérans de la guerre du Karabakh – une organisation créée par l'ancien premier ministre assassiné, devenue l'axe principal de l'opposition à Kotcharian –, avait été propulsé le 14 mars au poste de vice-ministre de la défense. Seyran Saroian, autre figure du mouvement, avait de son côté été promu général.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Quinze jours plus tard, c'était au tour du remuant « va-t-en-guerre », Samuel Babaian, héros de la guerre du Karabakh reconverti dans les affaires, d'être neutralisé. Il fut arrêté pour sa participation présumée à une tentative d'assassinat sur la personne du président autoproclamé de l'enclave, Arkadi Goukassian. Dès lors, la voie devait être libre pour le président arménien.

Robert Kotcharian, que l'on dit partisan d'une ouverture de son pays vers l'Ouest tout en ménageant l'allié de toujours qu'est la Russie, a gagné une manche. Pour autant, l'Arménie s'enfoncé dans la criminalisation de sa classe politique et est entièrement aux mains des militaires. Mais le plus inquiétant, commentait récemment l'ancien dissident soviétique Parouir Hairikian, est que « le terrorisme est devenu partie intégrante de notre quotidien ».

Marie Jégo

Nouvelle offensive contre Strasbourg au Parlement européen

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale

Les députés européens vont-ils relancer la querelle du siège de leur Assemblée ? Nicole Fontaine, présidente du Parlement, le redoute. Elle vient de faire part de son inquiétude aux plus hautes autorités de l'Etat français, qui ne semblent pas mesurer l'ampleur de la grogne anti-Strasbourg : elles considèrent que la question du siège a été réglée avec le traité d'Amsterdam de 1997, qui impose la tenue de douze sessions plénières par an dans la préfecture du Bas-Rhin, les travaux en Commission ainsi que les autres sessions plénières ayant lieu à Bruxelles.

Pourtant, nombre de députés ne supportent plus de traîner leur valise à roulettes d'une ville à l'autre. Ils tentent de relancer l'offensive en grignotant la durée des sessions plénières, qui n'est pas fixée par les traités. Ils demandent que la dernière matinée, le vendredi, soit supprimée, en arguant du fait que l'hémicycle y est quasiment désert. Lors de la dernière session, le 14 avril, trois élus néerlandais de couleur politique différente ont jeté un pavé dans la mare : faisant constater que

moins du tiers des députés étaient présents, ils ont empêché l'Assemblée, faute de quorum, de procéder aux votes. Comme ces fauteurs de troubles ont annoncé qu'ils récidiveraient, au risque de perturber gravement le travail parlementaire, le vice-président néerlandais du Parlement, le libéral Jan-Kees Wiebenga, a pris l'initiative de demander dans une lettre à la présidente que le bureau de l'Assemblée se saisisse de cette affaire.

DESSERTES AÉRIENNES

M^{me} Fontaine craint qu'après le vendredi l'offensive porte sur les autres jours d'une semaine tellement écourtée qu'il deviendra ridicule de se déplacer en Alsace. Cette crainte est justifiée par la « lettre ouverte » que quelque 250 députés, emmenés par la liste Bonino, viennent d'adresser aux chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze pour leur demander de réexaminer la question du siège lors de leur prochain sommet, en juin, à Feira, au Portugal. Ces élus se plaignent du temps qu'ils passent dans les transports : 14 h 10 pour un aller-retour Rome-Strasbourg, 11 h 10 pour un aller-retour Venise-Strasbourg, et

dans tous les cas plus d'un tiers du temps nécessaire pour se rendre à Bruxelles. Ils reprochent au gouvernement français d'avoir cessé depuis 1998 de subventionner certaines dessertes aériennes permettant de relier directement Strasbourg à Munich, Rotterdam, Hambourg, Londres, Rome ou Madrid. Cette décision les contraint à jongler avec les correspondances et à subir de nombreux retards. C'est sans succès, pour l'heure, que Nicole Fontaine a demandé aux autorités françaises de restaurer des obligations de service public sur ces lignes.

Les députés pourraient manifester leur ras-le-bol de voir les Etats décider de leur lieu de travail lors de la session plénière du mois de mai, au cours de laquelle ils doivent voter sur leur calendrier de travail pour 2001. Ils l'ont déjà exprimé en votant massivement (401 voix sur 626) l'amendement d'un conservateur britannique, Roy Perry, qui revendiquait la souveraineté du Parlement en la matière dans un avis sur le contenu de la prochaine Conférence intergouvernementale.

Rafaële Rivais

L'archipel danois des Féroé négocie son indépendance

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

« Nous sommes enfin entrés dans le vif du sujet », se réjouit Hoegni Hoydal, membre de la délégation des îles Féroé venue, mardi 2 mai à Copenhague, négocier leur indépendance avec le gouvernement danois. Contrairement à la première session de pourparlers, le ton fut courtis lors de ces huit heures d'entretiens. « Ce que nous avions connu le 17 mars n'avait rien à voir avec les manières démocratiques et civilisées propres à l'Europe du Nord... », estime le jeune « ministre », joint par téléphone. C'est lui qui, avec le chef du gouvernement autonome féringien, est chargé de concrétiser la volonté indépendantiste manifestée par une partie de la population de cet archipel perdu entre l'Ecosse et l'Irlande. La tâche est loin d'être aisée. Car si le Danemark affirme être prêt à lâcher ce chapelet de dix-huit îles, il ne donne aucunement l'impression de vouloir l'aider à franchir le pas. Depuis un siècle, les Féringiens

– 45 000 personnes aujourd'hui – rêvent de prendre le large, après six cents ans passés sous l'aile danoise. Certes, un régime d'autonomie, mis en place en 1948 par Copenhague, accorde des bribes de souveraineté aux îliens, dont un drapeau, un siège au Conseil nordique, l'organisme de coopération régionale, et une équipe « nationale » de football. Mais ce n'est pas assez pour bon nombre de Féringiens, qui perdent confiance en la « mère patrie » lors d'un sombre scandale bancaire survenu dans les années 1990. D'où l'élection, en 1998, d'une coalition pro-indépendantiste.

PHASE DE TRANSITION

Toute la question est de savoir comment ce territoire, dont près de 95 % des exportations proviennent de la pêche et de ses dérivés, parviendra à subvenir à ses propres besoins, en cas d'indépendance. Car Copenhague lui verse en bloc, chaque année, une enveloppe financière – actuellement d'environ 950 millions de couronnes (128 millions d'euros) –, à charge pour le

gouvernement autonome de la gérer. Le Danemark finance aussi, pour quelque 35 millions d'euros supplémentaires, la police et la justice locales, ainsi que les études des jeunes.

Or, pour le premier ministre social-démocrate danois, il n'est pas question de continuer de servir de vache à lait à un territoire sur le départ. « La phase de transition n'excédera pas les trois à quatre ans », période au-delà de laquelle Copenhague ne versera plus un sou, avertit Poul Nyrup Rasmussen en mars. L'annonce fit l'effet d'une douche froide pour un gouvernement autonome qui souhaite bénéficier de la manne danoise pendant quinze ans. Le temps nécessaire, selon lui, pour que le produit national brut de l'archipel triple de volume. En fait, les Féroé placent beaucoup d'espoir dans le pétrole qui se trouve au fond de l'océan. Des licences devraient être accordées à l'automne à des compagnies étrangères. Mais l'or noir ne sera exploité au mieux qu'à partir de 2005, reconnaît-on dans les îles.

Malgré ce délai, le gouvernement autonome voudrait organiser un référendum local sur l'indépendance dès l'automne. Son issue s'annonce incertaine. Environ la moitié des Féringiens, selon les sondages, ne veulent pas couper les ponts avec la puissance tutélaire. Pour les amadouer, on a imaginé une formule d'indépendance ressemblant à celle liant les membres du Commonwealth à la Grande-Bretagne. Copenhague n'y semblait pas opposée, lors des négociations de mardi. Ainsi la reine danoise resterait la souveraine de l'archipel et la couronne la monnaie en vigueur sur place. A moins que cela ne soit l'euro, si le Danemark l'adopte à son tour. Pourtant, les Féringiens affirment ne pas vouloir de l'Union européenne (UE). Lors de l'adhésion du Danemark, en 1973, l'archipel fut autorisé à rester en dehors, pour éviter l'invasion de ses eaux par les chalutiers espagnols ou français. Un souci qui demeure.

Antoine Jacob

La Recherche

N° SPÉCIAL

30 ANS de science

30 ANS de Recherche

Montagnier Changeux Monod
Dobzhansky Chomsky Reeves
Penzias Morgenstern Prigogine
Leroi-Gourhan Lorius Renfrew
de Duve Alfvén de Gennes Dausset
Ruelle Bourdieu Feynman Lehn
Charpak Margulis Mandelbrot
Müller Le Pichon Green Gehring

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Washington critique le procès des treize juifs iraniens

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont exprimé de sérieuses réserves, mardi 2 mai, sur les « aveux » télévisés d'un des inculpés du procès à huis clos des treize juifs iraniens accusés d'espionnage au profit d'Israël devant le tribunal révolutionnaire de Chiraz, dans le sud de l'Iran (*Le Monde* du 3 mai). « Ce procès étant fermé à la presse et aux observateurs internationaux, il est difficile d'en évaluer l'impartialité », a souligné un responsable du département d'Etat. Les avocats des accusés ont confirmé mercredi que leurs clients avaient admis avoir fourni des renseignements à Israël, mais ils ont exigé de l'accusation des preuves du caractère « secret » de ces informations. « Le juge n'a montré aucun document ni aucune preuve que du matériel secret ait été remis », a déclaré mercredi l'un des avocats à l'ouverture de la troisième journée d'audience. — (AFP)

Exécution d'une femme en Arkansas, la première depuis cent cinquante ans

LITTLE ROCK. Première Américaine à être exécutée dans l'Etat de l'Arkansas depuis cent cinquante ans, Christina Riggs a reçu, mardi 2 mai, deux ans après avoir été condamnée à mort pour le meurtre de ses deux enfants, l'injection mortelle qui a mis fin à ses jours, a annoncé une source pénitentiaire. Christina Riggs, une ancienne infirmière âgée de vingt-huit ans, avait demandé lors de son procès, en 1998, à être condamnée à mort, expliquant qu'elle voulait rejoindre ses enfants Justin, cinq ans, et Shelby, deux ans, nés de pères différents, qu'elle avait tués avant d'essayer de se suicider le 4 novembre 1997. Amnesty International et d'autres organisations humanitaires étaient intervenues en sa faveur, mais Christina Riggs n'a jamais sollicité une décision de clémence. Elle est la cinquième femme à être exécutée aux Etats-Unis depuis la restauration de la peine de mort en 1976 par la Cour suprême, et 52 femmes attendent toujours leur exécution dans les prisons américaines. — (AFP)

Des personnels de l'ONU pris en otage par des rebelles en Sierra Leone

NEW YORK. Une vingtaine de casques bleus et membres civils de la mission des Nations unies en Sierra Leone ont été pris en otage par des rebelles, a annoncé mardi 2 mai Myriam Dessables, un porte-parole de l'ONU. Un haut responsable de l'organisation, Hedi Annabi, a informé le Conseil de sécurité de la situation. Il a précisé que quatre observateurs et quatre soldats de la force de paix (Minusil) ont été enlevés, lundi, à Makeni (140 kilomètres au nord-est de Freetown) et qu'une douzaine de membres de l'ONU ont été capturés près de Kailahun (300 kilomètres à l'est de la capitale). Le Conseil de sécurité « condamne dans les termes les plus vigoureux » ces enlèvements, a déclaré l'ambassadeur de Chine, Wang Yingfan, qui préside le Conseil en mai. Le Conseil demande aux rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) « de libérer immédiatement » les personnels de l'ONU et affirme que, dans le cas contraire, cela équivaudrait à « une violation » des accords de paix de Lomé. Ces accords, signés le 7 juillet 1999 entre le gouvernement et le chef rebelle Foday Sankoh, ont mis fin à une sanglante guerre civile de neuf ans, instaurant un partage du pouvoir. D'autres sources indiquent que l'ordre a été donné aux casques bleus indiens et nigériens d'encercler le domicile de M. Sankoh et de le priver de tous moyens de communication. — (Corresp.)

Vers une forte diminution

de la population en Europe de l'Est

GENÈVE. Le taux de natalité en Europe de l'Est est tombé si bas durant la phase de déclin économique qui a suivi la chute du système communiste que la population de cet ensemble de pays risque de chuter d'un tiers dans les cinquante ans qui viennent, affirme une étude des Nations unies rendue publique mercredi 3 mai. « Partout en Europe orientale, nous allons assister à un déclin jusqu'en 2050, parce que les taux de natalité sont faibles », affirme ce rapport de la commission économique de l'ONU pour l'Europe. En 1998, une femme des pays de l'ex-bloc socialiste avait en moyenne moins de 1,3 enfant dans sa vie, contre 1,58 en Europe occidentale. — (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : une délégation d'Amnesty International est arrivée, mardi 2 mai, à Alger pour une visite d'une douzaine de jours à l'invitation des autorités algériennes, la première depuis son expulsion en 1996. La délégation d'Amnesty devrait rencontrer des représentants des autorités judiciaires et policières et du ministère des affaires étrangères, ainsi que des représentants de la société civile, notamment des avocats, des défenseurs des droits de l'homme et des familles de victimes des violences qui ensanglantent le pays depuis 1992. — (AFP)

■ **FRANCE/HONGRIE** : Lionel Jospin devait entamer, mercredi 3 mai, une visite de deux jours en Hongrie. Le premier ministre rencontrera ses homologues des pays du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie) pour évoquer les questions liées à l'élargissement de l'Union européenne. La France doit prendre, à partir du 1^{er} juillet, pour six mois, la présidence de l'Union. — (Reuters.)

■ **NORVÈGE** : une grève de 82 000 employés du secteur privé a débuté mercredi 3 mai. Ce conflit social, le plus important dans le pays depuis 1986, touche les transports routiers et maritimes, certaines industries, l'hôtellerie et la restauration, le bâtiment public et la presse. Les grévistes ont désavoué la direction de la centrale syndicale LO en rejetant, à 64 %, un accord qu'elle avait conclu avec le patronat. — (Corresp.)

■ **SOMALIE** : une conférence qui s'est donné pour objectif de ramener la paix, après une décennie de troubles, à laquelle participent quelque 300 chefs traditionnels et responsables de la société civile, s'est ouverte mardi 2 mai à Djibouti. Elle devrait durer plusieurs semaines. La Somalie est privée de gouvernement depuis le renversement du dictateur Mohamed Siad Barré, en 1991, qui a entraîné une lutte pour le pouvoir entre les principaux clans. — (AFP, Reuters.)

Le procès-fleuve des deux Libyens accusés de l'attentat de Lockerbie s'ouvre aux Pays-Bas

En décembre 1988, l'explosion d'un Boeing de la PanAm au-dessus de l'Ecosse avait fait 270 morts

Plus de onze ans après les faits, le procès des exécutants présumés de l'attentat de Lockerbie s'est ouvert aux Pays-Bas mercredi 3 mai. Ce

procès-fleuve devrait durer plus d'un an. Il ne devrait pas permettre de désigner les véritables commanditaires de cet attentat, qui s'était sol-

dé par la mort de 270 personnes. Pour la Libye, l'enjeu est la levée définitive des sanctions décidées par les Nations unies en 1992 et 1993.

L'IMPACT fut terrible. A Edimbourg, les aiguilles des sismographes de la station de l'Institut britannique de géologie enregistraient une amplitude de 1,6 sur l'échelle ouverte de Richter. Cassé en plein vol par une explosion, le Boeing 747 du vol 103 de la compagnie américaine PanAm, assurant la liaison entre Francfort et New York, après une escale à Londres, venait de s'écraser sur la petite ville écossaise de Lockerbie. Ce 21 décembre 1988, outre les 259 passagers tués sur le coup, onze Ecossais s'ajoutent aux victimes, tués par les lambeaux de l'appareil.

Parmi les débris, passés au peigne fin, les enquêteurs s'attardent sur un minuscule fragment de circuit électrique. Il permet de conclure à un attentat à la bombe, provoqué par une charge de Semtex activée par un détonateur dissimulé dans une radiocassette. A partir de ce débris de quelques millimètres s'échafaude la thèse qui justifie le procès d'aujourd'hui : la valise contenant l'explosif aurait été « routée » par deux agents libyens officiellement employés par la compagnie aérienne nationale libyenne à partir de Malte jusqu'à Francfort, où elle aurait alors poursuivi, sans eux, sa course funeste. L'explosion, prématurée, aurait dû survenir au-dessus de l'océan, rendant les recherches impossibles.

BATAILLE DIPLOMATIQUE

Tripoli, soupçonné à l'époque d'être l'un des parrains du terrorisme international, constitue un accusé plausible. Visant une compagnie américaine, l'attentat aurait d'ailleurs pu être perpétré en représailles au bombardement américain de la capitale libyenne, survenu deux ans plus tôt. Cette piste va dès lors être privilégiée, aux dépens d'hypothèses mettant en cause une faction palestinienne basée à Damas, le FPLP-Commandement général d'Ahmed Jibril, ou des groupuscules inspirés par le régime iranien. S'engage alors une longue et épuisante bataille diplomatique et judiciaire. En novembre 1991, au terme de près de trois ans d'enquête, les deux suspects libyens, Abdel Basset Ali al-Megrahi et Amine Khalifa Fhima, sont formellement inculpés aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne,



qui demandent presque aussitôt leur extradition. Devant le refus d'obtempérer du leader libyen Mouammar Kadhafi, les Nations unies sont saisies. A l'affaire de Lockerbie s'est ajoutée, entre-temps, l'explosion similaire, en 1989, du DC-10 de la compagnie française UTA, pour laquelle une piste libyenne est également avancée.

En mars 1992, le Conseil de sécurité invite la Libye à collaborer aux enquêtes en cours et à livrer les deux hommes. Tripoli persistant dans son opposition, le Conseil adopte une première série de sanctions : embargo aérien et sur les ventes d'armes, réduction des représentations diplomatiques. En 1993, une seconde série de sanctions est votée : gel des avoirs libyens à l'étranger et embargo sur certaines pièces de l'industrie pétrolière concernant l'exportation. Les années passent.

Gênée mais non paralysée par les sanctions, la Libye se défend bec et ongles. Sa réponse juridique aux accusations : selon les lois internationales en vigueur pour le transport aérien, le seul pays habilité à juger des suspects est celui dont ils sont les ressortissants. La Cour internationale de justice de La Haye se déclare d'ailleurs compétente pour donner suite à une requête libyenne en ce sens en février 1998.

Parallèlement, pourtant, un compromis s'esquisse en faveur de Tripoli, qui reçoit le soutien officiel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en juin 1998. En juillet, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne acceptent l'idée d'un procès organisé en un pays tiers, aux Pays-Bas, mais par la justice écossaise. Un lieu est trouvé : une ancienne base militaire américaine, le camp Zeist. Mouammar Kadhafi ne donne pas suite à cette proposition, qui constitue pour-

15 000 personnes interrogées, plus de 1 000 témoins

Le procès de Lockerbie s'ouvre à l'issue d'une enquête minutieuse, réalisée de 1988 à 1991. Les enquêteurs écossais ont interrogé quelque 15 000 personnes et cherché des indices dans plus de 30 pays. Le procès débutera avec l'accusation, qui produira ses témoins, sans doute plus de 1 000. Après leur audition, la défense aura la possibilité d'appeler à la barre ses 119 témoins. Elle peut faire témoigner les accusés, mais ce n'est pas une obligation. Ces derniers, qui plaident non coupables, ont, aux termes de la loi écossaise, le droit au silence lors du procès. Pour le verdict des trois juges, trois cas de figures sont possibles : « coupable » (les accusés purgeraient une peine de prison en Ecosse), « non coupable », ou « non prouvé », une spécificité du droit écossais qui équivaut à un acquittement.

La Libye et Mouammar Kadhafi en voie de réhabilitation

ONZE ANS après les faits et au terme de sept ans de sanctions internationales, l'image de la Libye s'est modifiée, tout comme celle de son dirigeant, Mouammar Kadhafi, qui aspire désormais à un rôle de mentor et de sage pour le continent africain. Quelle que soit l'issue du procès, il y a fort à parier qu'elle soldera le passé supposé de bouffeu du terrorisme d'un régime libyen définitivement réhabilité, et dont on redécouvre opportunément le potentiel économique.

Très présente lors de la dernière foire internationale de Tripoli, en avril, la France a montré la voie, en aplissant l'an passé son différend avec Tripoli. Le règlement du dossier du DC-10 d'UTA a satisfait tout le monde, sinon l'association SOS-Attentat, très active dans cette affaire et qui a déploré « l'impunité accordée au terrorisme d'Etat » après le jugement par contumace des suspects présumés. L'initiative du juge Jean-Louis Bruguière, qui a lancé le 6 octobre des poursuites pour complici-

té d'homicide volontaire contre le dirigeant libyen lui-même, a d'ailleurs singulièrement agacé les autorités françaises. Elles n'ont cessé, depuis, de mettre en valeur l'appel interjeté par le parquet pour se démarquer du juge, qui en est d'ailleurs resté curieusement là, alors qu'il aurait pu logiquement lancer un mandat d'arrêt international contre sa cible.

La Grande-Bretagne a également soldé les comptes. Après la livraison des deux suspects de Lockerbie, Tri-

poli a enfin présenté des excuses pour le meurtre d'une femme policière britannique, Yvonne Fletcher, en 1984. La fonctionnaire avait été tuée par des balles tirées depuis l'ambassade de Libye à Londres, alors qu'une manifestation se déroulait devant le bâtiment. Cette mort avait entraîné la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. Elles ont été rétablies en juillet. Le 26 avril, le secrétaire général du Foreign Office, Sir John Kerr, s'est rendu en Libye, où un ambassadeur britannique est en poste depuis décembre. Un pavillon vantant les mérites de l'économie britannique devrait s'ouvrir prochainement à Tripoli.

SANCTIONS SUSPENDUES

Quelques jours après le procès de Paris, le 19 mars, devant le Congrès général du peuple libyen, deux médiateurs internationaux, l'ambassadeur d'Arabie saoudite à Washington, le prince Bandar ibn Sultan et le président sud-africain Nelson Mandela, annoncent que les deux suspects de Lockerbie seront livrés au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, « au plus tard le 6 avril 1999 », pour qu'ils comparaissent devant la justice écossaise aux Pays-Bas. Le 5 avril, les deux Libyens sont remis à Tripoli au secrétaire général adjoint de l'ONU et transférés à La Haye. Formellement extradés vers la Grande-Bretagne dès leur arrivée sur le sol néerlandais, ils sont immédiatement placés en détention préventive au camp Zeist. Le même jour, les sanctions internationales contre la Libye sont suspendues, en attendant le jugement, qui seul permettra une levée définitive.

L'instruction menée depuis cette date n'a pas permis de conforter la piste libyenne. Au contraire, des témoins ayant mis en cause les deux accusés, inculpés de complot, meurtre et violation de la législation aérienne, sont revenus sur leurs aveux. La démission du chef du parquet écossais, en février, a également fait mauvais effet. Le procès, qui devrait durer près d'un an, ne lèvera certainement pas tous les mystères de Lockerbie. Chargés exceptionnellement de se prononcer sur la culpabilité de deux exécutants présumés, les trois juges écossais requis pour la circonstance pourront-ils d'ailleurs jamais désigner le véritable commanditaire de l'attentat ?

Gilles Paris

Itzhak Shamir rêve de réunir 10 millions de juifs en Israël

PENDANT que les négociateurs israéliens et palestiniens discutent négligement du sort de Jérusalem, des colonies et du statut d'un éventuel Etat palestinien, Itzhak Shamir a autre chose en tête. Plutôt que de s'intéresser aux conséquences — désastreuses à ses yeux — des accords d'Oslo, vécus comme un lâche abandon, l'ancien premier ministre de la droite nationaliste israélienne n'a qu'une priorité : l'immigration juive.

« Nous sommes parvenus à notre but, la création d'un Etat juif, mais ce n'est pas fini », a-t-il expliqué, mardi 2 mai, de passage à Paris pour présenter ses « Mémoires de combat », son autobiographie, intitulée *Ma vie pour Israël*, qui relate un bon demi-siècle de tourbillons (et publiée aux éditions Ramsay).

A près de quatre-vingt-cinq ans, le petit homme n'a rien perdu de sa courtisane obstination. « Pour que nous puissions être un peuple normal, il faudrait que la majorité des juifs habite leur terre. Ce n'est toujours pas le cas. Lorsque j'étais premier ministre, nous avons pu accueillir l'immigration russe, dont je suis très fier parce qu'elle nous a apporté beaucoup de bonnes choses. Il faudrait maintenant faire venir d'autres juifs, d'Europe ou des Etats-Unis. En Amérique, les jeunes juifs sont en quête d'un idéal spirituel. Nous sommes déjà cinq millions. Cinq de plus, c'est ce

qu'il faudrait », explique-t-il. A mille lieues du nouveau Proche-Orient rêvé par son vieux rival travailliste Shimon Pérès, Itzhak Shamir se garde de s'avancer en terre inconnue. Pas question, bien sûr, de rendre le moindre terrain aux Palestiniens. « Israël est petit ; même avec 10 millions d'habitants, il serait l'un des plus petits Etats du Proche-Orient. En deçà [des limites actuelles de l'Etat], je ne peux pas », assure-t-il.

En matière de successeur, dans ses Mémoires, l'ancien premier ministre fait volontiers la fine bouche. Benyamin Nétanyahou ? Une « erreur ». Son « manque de véritable conviction politique et [sa] malhonnêteté intellectuelle globale » ont provoqué la défaite électorale de 1999. Ehoud Barak ? L'ancien chef d'état-major, nommé par ses soins, reste « excessivement confiant en ses capacités et ses instincts politiques pas encore mis à l'épreuve ». L'épreuve que va constituer le retrait israélien du Liban ne lui dit d'ailleurs rien qui vaille. « Lorsque j'étais premier ministre, j'ai dit qu'il me fallait des hommes que nous n'avions aucune prétention sur le territoire libanais. Encore faut-il assurer la sécurité de notre frontière nord. Et je ne trouve pas que les hommes de ce gouvernement en font assez. »

G. P.

G. P.

ESEC

- cinéma
- vidéo
- numérique
- effets spéciaux

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques en technologie 2D.

Diplôme homologué par l'État
2 années d'études

www.esec.edu
01 43 42 43 22

21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

Le premier ministre japonais Yoshiro Mori visite les capitales du G 8 avant le sommet d'Okinawa

Il entend poursuivre des réformes dans un pays où les mœurs politiques manquent encore de transparence

Le nouveau chef du gouvernement japonais, Yoshiro Mori, était à Paris, mardi 2 mai, dans le cadre d'une tournée des pays membres du G 8 en pré-

paration du sommet d'Okinawa (au sud-ouest du Japon), en juillet. Il promet de poursuivre les réformes entamées par son prédécesseur, Keizo

Obuchi. Mais la scène politique nipponne reste soumise à un opaque jeu de clans qui ne prendra pas fin avec des élections anticipées en juin.

TOKYO

de notre correspondant

Au cours de sa tournée des capitales des pays membres du G 8 en vue de la préparation du sommet d'Okinawa (au sud-ouest du Japon), en juillet, le nouveau premier ministre japonais, Yoshiro Mori, entend assurer ses interlocuteurs de sa volonté de poursuivre la politique de réformes entamée par son prédécesseur, Keizo Obuchi, victime d'une embolie cérébrale. A la continuité dans les réformes claironnée par Tokyo fait toutefois pendant une autre continuité, pour le moins déconcertante : le Japon restructure son économie, et sa société est en mutation, mais il fait preuve d'une étonnante constance en matière d'opacité politique.

Les dernières semaines ont été une illustration exemplaire d'absence de transparence : secret sur la gravité de l'état de santé de M. Obuchi, désignation de son successeur à huis clos, choix d'une date pour les élections en fonction de considérations peu claires. Le retrait de la vie politique, annoncée le 1^{er} mai, de l'une des éminences grises du pouvoir, l'ancien premier ministre Noboru Takeshita, âgé de soixante-seize ans et malade, marquera-t-il la fin de l'époque des « shogun de l'ombre » ? Rien n'est moins sûr.

M. Mori est un premier ministre sorti de la traditionnelle « pochette surprise » concoctée par une poignée

de chefs du Parti libéral démocrate (PLD). Est-ce pour qu'ils puissent procéder en toute quiétude à leurs arbitrages, comme le soupçonne la presse, que pendant vingt-deux heures l'opinion publique ne fut pas informée que M. Obuchi n'était plus à même d'exercer ses fonctions ? Le

quelles l'équipe Mori cherche à asséoir sa légitimité par des élections anticipées. Celles-ci devraient avoir lieu le 25 juin. Le souci de profiter de l'effet d'annonce des résultats de croissance positifs du dernier trimestre de l'exercice fiscal 1999 (qui s'est achevé le 31 mars) est entré en

chinoise qui reste populaire pour les mariages et les funérailles. En juin, le dimanche 25 tombe le jour de la « mort de Bouddha » (*butsumetsu*) : un jour où tout échoue. Aussi M. Mori avait-il suggéré que les élections n'aient pas lieu comme d'habitude un dimanche mais la veille. Les libéraux démocrates prendront-ils le risque de passer outre aux superstitions respectées jusque dans l'exercice de la démocratie ?

Rompront-ils aussi avec d'autres « traditions », celles du gouvernement de l'ombre, à la suite du retrait de la politique de M. Takeshita ? A la tête du plus puissant clan du PLD « soustrait » en 1987 à Kakuei Tanaka, le « battant » premier ministre du début des années 70, qui a élevé la prébende au niveau de système de pouvoir, Noboru Takeshita a été le grand manipulateur des coulisses de la politique depuis sa démission en 1989 pour son implication dans le scandale Recruit. Il a placé au gouvernement Ryutaro Hashimoto puis Keizo Obuchi (son successeur à la tête du clan) et il pesa dans le choix de Yoshiro Mori. Est-ce la fin du clan ? Un successeur se profile déjà en la personne de Hashimoto, et le clan « levait » encore la semaine dernière 350 millions de yens (3,5 millions d'euros) en donations politiques au cours d'une réception. Bel exemple de continuité.

Philippe Pons

FMI, mondialisation et... sumo

Recevant, mardi 2 mai, M. Mori à l'Élysée, le président Jacques Chirac lui a fait part d'« un certain nombre de points auxquels la France attache une grande importance » dans l'optique du sommet d'Okinawa : renforcement du Fonds monétaire international, concrétisation rapide de l'allègement de la dette des pays les plus pauvres, impulsion aux nouvelles technologies, santé, environnement, sécurité nucléaire et alimentaire. En présence du ministre de l'économie, Laurent Fabius, le président Chirac a encore souhaité « des progrès dans le respect des codes de conduite », ainsi que « le durcissement de la lutte contre la criminalité financière ».

Avec son homologue Lionel Jospin, Yoshiro Mori s'est accordé sur la nécessité de maîtriser la mondialisation en instaurant des règles « acceptées par tous ». M. Chirac, grand amateur de lutte japonaise sumo, a suggéré que les membres du G 8 assistent à un tournoi en marge du sommet d'Okinawa. M. Mori a estimé qu'un tel programme serait difficile à mettre sur pied.

chef de l'Agence de défense n'a pas bénéficié d'un meilleur traitement que les citoyens ordinaires : il a été averti pratiquement en même temps qu'eux que le commandant en chef des armées était dans le coma.

« Aucune administration n'a été plus contestable que celle-ci », écrit le quotidien *Asahi Shimbun*. Et c'est sans doute une des raisons pour les-

ligne de compte. Le choix de cette date n'est pas pour autant très transparent. C'est l'anniversaire de M. Obuchi et certains libéraux démocrates espèrent cyniquement qu'appeler aux urnes ce jour-là pourrait leur valoir des votes de sympathie. Mais cette date est aussi « néfaste » selon le cycle des jours fastes et néfastes, une croyance d'origine

En Guinée, la Cour de sûreté renvoie « sine die » le procès d'Alpha Condé

DAKAR

de notre correspondante

L'ouverture, le 12 avril, du procès d'Alpha Condé, plus de seize mois après son arrestation, avait fait naître l'espoir que le droit serait enfin dit. La Cour de sûreté de l'Etat avait même accepté que des avocats étrangers plaident aux côtés des défenseurs guinéens. Or l'espoir de voir consacré le respect du droit s'est maintenant envolé. Mardi, lors de la reprise de l'audience, la Cour de sûreté de l'Etat a décidé de renvoyer sine die le procès. « Quand vous accepterez d'être jugés, nous reprendrons », a déclaré Mamadou Sylla, le président de la Cour.

Alpha Condé s'est en effet présenté seul, mardi 2 mai, sans l'assistance d'avocats. Et pour montrer que ce procès n'était plus qu'une parodie de justice, le député du Rassemblement de peuple de Guinée (RPG), qui est accusé d'atteinte à la sécurité de l'Etat et d'emploi illégal de la force armée, a déclaré à la Cour qu'il n'avait « rien à dire ». Ses quarante-sept coaccusés, sauf un, en ont d'ailleurs fait autant après avoir confirmé à la barre leur volonté de récuser les avocats commis d'office.

Au départ, les accusés étaient bien assistés par un collectif d'avocats. Et ceux-ci avaient soulevé de nombreuses exceptions en nullité et argu-

ment avec force leur requête en annulation de la procédure pour demander la libération de leurs clients. S'agissant d'Alpha Condé, les avocats de la défense avaient notamment souligné que son immunité parlementaire n'avait pas été levée et qu'une période de non-droit s'était écoulée entre son arrestation, opérée le lendemain de l'élection présidentielle à laquelle il était candidat, et sa présentation devant un juge d'instruction. Mais après que la Cour eut rejeté toutes ces requêtes en nullité, les avocats de la défense ont décidé, fin avril, de ne plus cautionner le procès. S'estimant dans l'incapacité de poursuivre la défense de leurs clients, ils se sont retirés.

« LYNCHAGE MÉDIATIQUE »

« Pour rejeter les exceptions en nullité, la Cour a donné des motivations extrêmement succinctes », explique M^{re} Christian Sow, un avocat guinéen de la défense. De plus, la Cour n'a pas hésité à créer une nouvelle jurisprudence. Selon la Constitution, la détention d'un député est suspendue si l'Assemblée le requiert. Ce qui avait été fait. Or la Cour a estimé que, pour être recevable, la demande de libération ne devait pas être adressée au chef de l'Etat, le premier magistrat du pays, mais aux autorités judiciaires...

Les questions de forme ayant été ainsi réglées, la Cour entendait passer à l'examen au fond, à savoir la tentative de renversement du régime qu'aurait orchestrée Alpha Condé en achetant des armes et levant des troupes. Et c'est précisément ce que souhaitait le parti au pouvoir, Parti de l'unité et du progrès (PUP). « Il ne faut pas qu'on nous perde dans les détails de la procédure, il faut qu'on touche au fond », a déclaré la semaine dernière le secrétaire général du PUP. Et retrouvant des accents dignes d'une époque révolue, Aouabakar Somparé s'en est pris aux avocats étrangers et à Radio-France internationale (RFI). La Guinée est « victime d'un lynchage médiatique et d'une manipulation [menée par] une coalition de l'Internationale socialiste et de la franc-maçonnerie », a-t-il dit.

La presse privée guinéenne résiste à la paranoïa ambiante et accorde une large place à l'affaire Alpha Condé. Des hebdomadaires ont publié une lettre des quarante-sept coaccusés de l'opposant, dans laquelle ils dénoncent les actes de torture auxquels ils ont été soumis sur l'île de Kassa et la mort d'une femme sous les coups d'un aide de camp du chef de l'Etat.

Brigitte Breuillac

La guérilla colombienne a annoncé la création d'un mouvement politique

BOGOTA

de notre correspondante

La loi 001 n'avait pas posé problème, personne n'en avait jamais entendu parler. La loi 002 est une autre affaire. Elle assujettit à un impôt sur la fortune toute personne dont le patrimoine atteint un million de dollars et prive de liberté qui envisagerait de se défilé. Jusque-là, rien de choquant dans un pays où le produit national brut par habitant est de 2 600 dollars (2 850 euros), et l'évasion fiscale monnaie courante. Mais la loi 002 émane de l'état-major des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), la première guérilla du pays, la dernière marxiste-léniniste d'Amérique latine.

Depuis le territoire de 42 000 kilomètres carrés (un territoire équivalent à celui de la Suisse) que le gouvernement leur a cédé pour la tenue des négociations de paix, les FARC invoquent les contraintes budgétaires de la guerre pour formaliser la pratique des enlèvements avec demande de rançon sur l'ensemble du territoire. L'entretien de 16 000 hommes en armes coûte cher.

Loi 002 ou pas, il n'est point besoin d'être l'heureux propriétaire d'un million de dollars pour se savoir menacé ou être pris en otage au cours « d'une pêche miraculeuse », ces barrages surprises installés sur les routes. La guérilla qui

parle de « rétentions de personne à des fins économiques » serait responsable de plus de 60 % des quelque deux mille enlèvements par an. « En réalité, les millionnaires ne sont pas les plus touchés : ils ont de quoi se payer des gardes privés et passent leurs vacances à Miami », souligne, amer, un commerçant.

CANDIDATS AUX ÉLECTIONS

Les prétentions fiscales des FARC ont d'autant plus indigné que le processus de paix semblait bénéficier d'un nouveau souffle. Quelques voix s'élevaient alors pour proposer que l'Etat, en échange d'une éventuelle promesse des FARC de mettre fin aux enlèvements, accepte de financer leur manque à gagner, le temps que durent les négocia-

tions. En annonçant « le lancement public de son bras politique clandestin », la guérilla contribuait également à l'optimisme.

Samedi, le Mouvement bolivarien était officiellement inauguré à San Vicente del Caguan, « capitale » de la zone sous contrôle des FARC. Il y avait du monde aux festivités présidées par six membres du secrétariat général : vingt mille personnes et quatre mille guérilleros, selon les organisateurs. Une fois n'est pas coutume, Manuel Marulanda, le chef historique des FARC âgé de soixante-dix ans, y a pris la parole en public. Pour Alfonso Cano, l'idéologue de la guérilla à la tête du mouvement, celui-ci est ouvert à « tous ceux qui veulent construire un nouveau pays », même

s'ils récuser la lutte armée. Créé dans le maquis en 1993, le Mouvement bolivarien envisage de présenter des candidats aux prochaines élections... tout en restant dans la clandestinité. Les FARC ont des raisons de craindre le passage à la vie publique. En 1984, dans la mouvance du premier processus de paix engagé avec la guérilla, la gauche communiste créait un nouveau parti politique, l'Union patriotique (UP). Deux mille de ses militants, des dizaines d'élus locaux, deux de ses candidats à la présidence de la République furent assassinés entre 1985 et 1990. Une réforme en cours du code pénal colombien punit « le génocide politique ».

Impôt de guerre et parti politique : les FARC en seraient-elles restées à la « combinaison de toutes les formes de lutte » préconisée depuis trente ans ? Préparent-elles la guerre pour faire la paix ? Ou s'essaient-elles avant l'heure à l'exercice du pouvoir ? Elles laissent en tout cas perplexes les analystes politiques, alors que la violence armée continue à ravager la Colombie. Au moins trente-neuf personnes ont été tuées depuis trois jours dans des affrontements entre guérilleros des FARC et paramilitaires d'extrême droite dans deux régions du centre et du nord-ouest du pays.

Marie Delcas

SUSAN GEORGE



Dans ce livre à la fois drôle et dramatique, Susan George fait comprendre la force de la prophétie néo-libérale et l'absurdité du système économique qu'elle nous promet.

Pierre Bourdieu

FAYARD
www.editions-fayard.fr

DÉMOCRATIE Les députés devaient voter en troisième lecture et adopter ainsi définitivement, mercredi 3 mai, le projet de loi organisant la parité hommes-femmes aux

différentes élections. Applicable pour les municipales de mars 2001, la nouvelle règle, combinée avec la restriction du cumul des mandats, suscite de nombreux engagements

politiques chez les femmes. ● À LA DIFFÉRENCE de leurs homologues masculins, les candidates aux élections recherchent les occasions de recevoir une formation à la pra-

tique des campagnes électorales et aux responsabilités qu'elles briguent. ● LE TEXTE qui devait être adopté mercredi rend l'égalité des candidatures obligatoire pour

les scrutins de liste. Il pénalise financièrement, aux élections législatives, les partis qui ne respecteraient pas cette égalité. (Lire aussi notre éditorial page 20.)

Les femmes se préparent à exercer des responsabilités municipales

La loi sur la parité rend obligatoire l'égalité des candidatures entre hommes et femmes aux élections de liste. Les candidates affluent dans les stages de formation proposés par les partis ou, de préférence, par les associations

PLACE aux actes ! Les députés allaient en décider ainsi, définitivement, mercredi 3 mai : aux élections municipales de mars 2001, les listes devront compter autant de femmes que d'hommes (lire ci-dessous). Sachant que seuls 21,7 % des 497 208 conseillers municipaux sortants sont des femmes, on mesure l'ampleur du recrutement à effectuer. Or, quoi qu'en disent certains caciques bousculés dans leurs habitudes par cette nouvelle règle, ce ne sont pas les volontaires qui manquent. Quand on veut en trouver, on peut, témoignent les responsables de tous bords chargés de détecter les nouveaux talents ; mais ces nouvelles recrues, encore faut-il savoir les convaincre de franchir le pas et leur donner les moyens de ne pas le regretter ensuite.

● **Se former, vite !** Stages de formation, journées d'information, week-ends de perfectionnement, séminaires pour apprendre à confectionner un tract, tenir un compte de campagne, composer une affiche, « gérer son stress » et « prendre la parole en public »... On n'a jamais autant parlé de formation, en politique, que l'année de l'entrée en vigueur de la parité. De fait, cette réforme, combinée avec une limitation plus étroite du cumul des mandats, crée un véritable appel d'air pour le renouvellement des élus dès 2001. Un formidable « créneau », aussi, pour les cabinets et les « gourous » en tout genre. La floraison d'initiatives à laquelle on assiste répond, en effet, à une vraie demande. Là encore, les témoignages convergent : les femmes, bien plus que les hommes, souhaitent bénéficier d'une formation. Elles ont le choix : de 150 francs la journée à 2 600 francs le week-end, la gamme est large et le contenu élastique.

Ce n'est pas tant qu'elles en sachent moins, mais les femmes n'ont pas de complexes à avouer leur ignorance ou leur inexpérience. Comptes de campagne, finances locales, intercommunalité, elles veulent être préparées à affronter ce qui fait l'ordinaire de la

vie électorale, puis municipale. Bernard Carayon, chargé de la « détection des nouveaux talents » au RPR, met en avant un élément plus psychologique : « Ceux et celles qui ont été tenus à l'écart de la politique n'osent souvent pas se jeter à l'eau. Par la formation, on cherche à dédramatiser. On a tellement dit que les femmes étaient incapables de faire de la politique ! » A droite, certains veulent d'ailleurs mettre à profit la nouveauté des femmes pour leur faire dire ce que les hommes n'osent plus dire. « Quand une femme s'inquiète des problèmes de sécurité, que ce soit dans le métro ou ailleurs, on ne la traite pas automatiquement de pétaïnistes. On se dit plutôt qu'elle sait de quoi elle parle. Elle est écoutée, elle est crédible », fait valoir la déléguée femme de Démocratie libérale, l'ancienne « juppette » Françoise Hostalier.

● **Les bouts de ficelle des partis.** Les partis ont, souvent depuis longtemps, leurs propres centres de formation pour leurs élus. Ceux-ci peuvent faire financer leurs séances d'étude par les collectivités locales. Pourtant, ils sont loin de profiter de toutes les ressources de la loi. Pour celles – et ceux – qui ne sont pas encore élus,



il faut recourir au « système D ». Lorsqu'ils ont pris conscience que la parité allait s'imposer à eux dès 2001, les partis ont nommé en catastrophe des responsables qui, depuis, sillonnent la France à l'affût des candidates potentielles. Au-delà, c'est le règne de l'improvisation. Chacun a ses trucs et ses mo-

ments d'inspiration. Un jour que Renaud Donnedieu de Vabres, candidat UDF à Tours, lui demandait conseil pour trouver une candidate au profil bien déterminé, Jacqueline Gourault, déléguée générale à l'implantation de l'UDF, s'est souvenue d'« une femme de [son] village natal » avec qui elle

était restée « en contact ». A DL, on a misé sur le « réseau femmes », avec intranet et échanges réguliers d'expériences. Le 8 avril, à Paris, les responsables départementales femmes, dont beaucoup sont candidates pour la première fois, ont entendu Emmanuelle Bouquillon, maire démissionnaire de Soissons, dans l'Aisne, leur conter par le menu les heures et les malheurs des nouvelles venues en politique. « Pour s'imposer aux caciques locaux, il faut forcer le passage et ne pas faire de concessions. Car les concessions, on les paie très cher après. Pendant six à huit mois, j'étais à la sortie de toutes les usines, de toutes les écoles, sans connaître personne au début », a-t-elle dit à une assistance parcourue par un frisson d'inquiétude. L'un dans l'autre, pourtant, les partis feront cette année un effort de formation « sans commune mesure » avec les précédentes, assure M. Carayon.

● **Les associations sur la brèche.** L'Union féminine civique et sociale (UFCS) connaît une deuxième jeunesse. Créée en 1925, cette association a milité... pour le droit de vote des femmes. Aujourd'hui, elle met au point des stages de « préparation des candidates » qui démarreront au mois

d'octobre : cinq jours étalés sur plusieurs semaines à raison de 150 francs par jour. Là encore, on fait avec les moyens du bord : « On a formé un millier de candidates pour les municipales de 1995. On ne sait pas combien ont été élues. On a du mal à garder le contact », reconnaît Sylvie Ulrich, présidente de l'UFCS et ancienne conseillère municipale. L'UFCS dispose de quatre formatrices salariées qui formeront à leur tour des bénévoles. Toucher ce nouveau public, même aujourd'hui, reste difficile. Le 1^{er} avril, il n'y avait pas foule au forum d'information sur les municipales organisé à Tourcoing (Nord) par Elles aussi, réseau d'associations qui pousse les femmes à s'engager.

Pourtant, de nouvelles structures voient le jour. Née il y a quelques mois, la Compagnie des femmes démarrait, à Paris, le 15 mars, un séminaire de « sensibilisation à la vie politique ». S'y retrouvent des femmes de tous bords politiques : sa fondatrice, Marie-José Grandjacques, préside l'association, ancrée à droite, Femmes 3000. Une des animatrices des stages, Marie-Christine Bordeaux, est, elle, l'épouse de François-Xavier Bordeaux, élu socialiste de Bordeaux. Une des stagiaires du 15 mars, Chantal Laroche, fait aujourd'hui campagne pour Françoise de Panafieu dans le 6^e arrondissement de Paris.

● **Et les cantonales ?** La parité, c'est déjà un parcours d'obstacles lorsque la loi l'impose. On n'ose imaginer les difficultés qu'il y aura à la faire entrer dans les mœurs lors des scrutins ignorés par la loi. Ce sera le cas, en mars 2001, des cantonales. Déjà, les femmes socialistes s'inquiètent : Michèle Sabban, secrétaire nationale aux droits des femmes, a demandé que 30 % des cantons leur soient réservés. S'apercevant que, dans certaines régions, on en est loin, elle a convoqué une réunion spéciale, le 12 mai, à la veille de la convention qui doit ratifier les investitures dans les grandes villes.

Cécile Chambraud et Clarisse Fabre

Précis de communication pour l'avenir de l'« homme politique »

CERTAINS travaux pratiques sont plus éloquentes que tous les discours. Réunies, le 8 avril, pour une journée de formation, les « déléguées femmes » chargées de recruter et de promouvoir des militantes et des candidates dans les fédérations de Démocratie libérale ont trouvé, dans le dossier qui leur avait été remis à l'entrée, un petit document fort instructif et... formateur sur les automatismes de pensée du personnel politique. Rédigé par les « jeunes libéraux », ce texte de treize pages se veut une introduction à la communication politique pour néophytes car, énonce la première phrase du document, « la politique est un univers de discours et de communication ». Dans cet « univers », l'art de la communication a un objet : « Valoriser le candidat, promouvoir l'homme et ses idées. »

L'« homme politique », donc, est au centre de l'opuscule. On y explique comment

l'« homme politique » doit, lors d'une campagne, choisir avec soin « un bon slogan », ce qui est « plus difficile que de rédiger un programme ou un tract ». « Le slogan, est-il recommandé, doit compter entre six et huit syllabes. Un alexandrin est le grand maximum. Il doit également être sonore. » L'« homme politique » doit ensuite penser à sa photo de campagne. S'il choisit le « frontal », « l'homme en gros plan peut être devant un décor afin de diminuer l'impression du « moi je, rien que moi » ». Dans tous les cas, « il pourrait apparaître en famille, en bon père de famille, ou bien encore en homme de dialogue, en conversation dans la rue, en homme de contacts ».

S'il a la bonne fortune de passer à la télévision, l'« homme politique » doit prendre garde à tout ce qui pourrait gâcher l'aubaine et, d'abord, à la « barbe trop rude ». « Aucun

homme politique ne se présente plus sur un plateau de télévision sans être passé par l'étape du maquillage et du coiffeur », est-il rappelé. Pour le reste, « le mieux est d'adopter la neutralisation de l'habillement ». « Cela conduit inévitablement à une importante homogénéisation : costume bleu sombre ou gris, cravate de la même couleur, et éternelle chemise bleu clair. Les hommes politiques mettent des vêtements qui tendent à les avantager, à les grandir... » est-il précisé.

« La communication politique n'est pas une caricature de la politique », affirment encore les « jeunes libéraux », qui mettent cependant en garde : « On peut supposer qu'il est utile de communiquer et dangereux de ne pas communiquer ou de mal communiquer. » Avis à mesdames les « hommes politiques » !

Cé. C.

Irrecevabilité des listes et sanctions financières : des arguments pour rendre le principe effectif

PETIT À PETIT, les réformes visant à moderniser la vie politique quittent l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Après la limitation du cumul des mandats, c'est le tour de la parité. Mercredi 3 mai, l'Assemblée nationale devait adopter, définitivement, le projet de loi ordinaire visant à « favoriser » l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux, après l'échec de la commission mixte paritaire (sept députés et sept sénateurs) réunie le 9 mars. Le projet de loi organique relatif à la parité outre-mer, qui nécessite un vote conforme du Sénat, doit encore être débattu en commission mixte paritaire avant une adoption définitive, prévue pour le début du mois de juin.

Les deux textes visent à faire entrer dans les faits la révision constitutionnelle du 28 juin 1999 (Le Monde du 30 juin 1999). Au terme d'un compromis avec la majorité sénatoriale, de droite, l'article 3 de la Constitution « favorise » – et non « détermine » – l'égal accès des hommes et des femmes. Pour le gouvernement, l'essentiel est fait.

Le texte ordinaire impose aux partis politiques d'inscrire autant de femmes que d'hommes, à une unité près, sur les scrutins de liste (élections municipales, régionales, européennes et sénatoriales dans les départements où les sénateurs sont désignés à la proportionnelle). A défaut, les listes seront déclarées irrecevables par les préfetures. La réforme s'appliquera

dès les élections municipales de mars 2001.

Le texte instaure, par ailleurs, une sanction financière à l'encontre des partis qui ne respectent pas la parité aux élections législatives. La diminution de la subvention publique affectée au financement des partis politiques sera fonction de l'écart entre le pourcentage de candidates et de candidats présentés ; si l'écart est de 10 %, par exemple, le parti perdra 5 % de la subvention, soit la moitié de l'écart constaté. La pénalité financière ne s'applique qu'au-delà d'un écart de 2 %, c'est-à-dire qu'un parti qui présenterait 49 % de femmes serait quitte. Le projet de loi ne prévoit rien pour favoriser la parité aux élections cantonales, où les femmes sont très peu représentées (7,9 % d'élues).

TEXTE DURCI

Contre l'avis de la droite sénatoriale, la majorité « plurielle » a durci le projet de loi du gouvernement. A l'origine, le texte de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, ne précisait pas l'ordre de placement des femmes sur les listes. Pour favoriser leur éligibilité, la gauche a précisé que la parité devra s'apprécier par groupe de six élus pour les élections à deux tours – municipales et régionales. Ce système devrait garantir, selon le gouvernement, l'éligibilité d'environ 44 % de femmes dans les assemblées municipales. En revanche, la majorité a imposé l'alternance homme-femme pour

les élections européennes et sénatoriales, à un tour. La réforme, applicable selon le texte initial dans les communes de plus de 3 500 habitants, a été étendue aux communes de 2 500 à 3 500 habitants, ce qui suppose d'étendre le scrutin proportionnel dans cette nouvelle tranche. La droite a aussitôt accusé Lionel Jospin de violer l'engagement, pris le 28 juin 1999, de ne pas modifier le mode de scrutin à la faveur de la révision constitutionnelle relative à la parité.

Cl. F.

Les inégalités en chiffres

● **Conseils municipaux.** Lors des élections municipales de 1995, 107 979 des 497 208 conseillers municipaux élus étaient des femmes, soit 21,7 %. Le taux de féminisation est le plus fort dans les communes de plus de 100 000 habitants, le moins élevé dans celles de moins de 3 500 habitants.

● **Maires.** 8,1 % des maires sont des femmes, soit 2 970. Les maires femmes se trouvent principalement dans les communes de moins de 3 500 habitants. Deux villes de 50 000 à 100 000 habitants sont dirigées par des femmes. Aucune femme n'est à la tête d'une commune de plus de 100 000 habitants.

MARSEILLE
de notre correspondant régional
La commission Mauroy sur la décentralisation propose de supprimer le canton (lire page 17)

PORTRAIT

Cette fille d'ouvrier marocain sera candidate dans le 8^e canton de Marseille

mais, en attendant que cette idée finisse peut-être par s'imposer un jour, les électeurs de la moitié des cantons sont appelés à élire, en mars 2001, en même temps que les conseillers municipaux, les

conseillers généraux. Au Parti socialiste, il a été décidé que 30 % des candidatures doivent être réservés à des femmes. Dans la fédération des Bouches-du-Rhône, les candidat(e)s seront officiellement investis par la même convention que leurs homologues municipaux, le 11 mai. Nadia Brya, âgée de trente et un ans, sera candidate dans le 8^e canton (quartiers nord de Marseille), représenté depuis vingt-quatre ans par la communiste Jeanine Porte. Elle sera la seule candidate issue de l'immigration maghrébine investie par le PS au plan national. Cette fille d'ouvrier maçon marocain, née à Casablanca, qui dirige d'une main ferme une association d'aide aux devoirs scolaires, en est assez fière, ajoutant immédiatement : « C'est une preuve que l'intégration est faite, pas seulement en train de se faire, mais cela ne peut pas être mon seul cheval de bataille. »

Son parcours fait d'elle une candidate d'une espèce encore rare au PS, et pourtant représentative d'une importante partie de la population marseillaise. D'abord installée dans la cité Bellevue, aujourd'hui objet d'un plan de sauvegarde tant elle s'est dégradée, M^{me} Brya a grandi dans celle de Plan-d'Aou, qui surplombe les quartiers nord, où elle a gardé nombre d'amis. A l'énergie, cette enfant d'une famille qui en comptait sept a suivi des études jusqu'à l'obtention d'un DUT de génie électrique. Lors de ses années universitaires, elle s'était déjà lancée dans le soutien scolaire aux enfants. Pourquoi ? « Parce que

personne ne pouvait m'aider à faire mes devoirs quand j'étais petite », dit-elle. Irritée d'entendre dire que les jeunes Maghrébins ont des difficultés à l'école, elle souligne que « ce sont les jeunes Maghrébins pauvres qui ont des difficultés ».

M^{me} Brya s'est investie dans des activités de quartier, où elle a affirmé sa capacité d'organisatrice et d'oratrice, puisqu'on l'a même entendue prendre la parole devant le maire, Jean-Claude Gaudin (DL), venu prendre la température dans ce secteur municipal dirigé par le communiste Guy Hermier. Ayant adhéré au PS en 1995, elle a fait ses premières armes en 1998 comme directrice de campagne d'un candidat aux cantonales, Denis Rossi, qui conquiert un siège détenu depuis 1947 par le PCF. Elle devient alors secrétaire de la quatrième section du PS et postule, début 2000, à l'investiture socialiste dans un canton voisin.

Ce canton est un des trois que la direction fédérale réserve à des femmes. S'il est gagnable, il est loin d'être gagné. M^{me} Brya a su, déjà, dissuader une concurrente socialiste en lui proposant d'aller au vote interne et en lui rappelant qu'elle est secrétaire de section... On peut lui faire confiance pour mener, dès septembre, une campagne sans répit. Elle ne dira pas chaque jour – ni ne pensera – qu'elle est une enfant de l'immigration récente, mais elle n'oubliera pas de rappeler, autant de fois qu'il le faudra, à sa concurrente communiste qu'elle est femme... et jeune.

Michel Samson

Philippe Séguin, député RPR des Vosges

« Un Parisien bénéficie de moins de prestations qu'un habitant d'une ville moyenne de province »

Philippe Séguin, député RPR des Vosges et candidat à la candidature du parti gaulliste pour les municipales de 2001 à Paris, précise, pour *Le*

Monde, le sens de sa candidature. Notant qu'il n'est pas à la recherche d'une « *sinécure* », il entend aborder les enjeux parisiens avec « *déter-*

mination », « *pragmatisme* » et « *humilité* ». Il souligne le retard de la capitale en matière d'équipements et de prestations municipales.

« Etes-vous satisfait de la procédure de désignation du chef de file RPR pour les municipales à Paris ?

« J'avais formulé quelques suggestions à ce sujet qui n'ont pas été retenues. Ce que je peux comprendre et admettre. Maintenant que la compétition est lancée, chacun doit en accepter les règles. La situation actuelle est transitoire. Elle marque incontestablement un progrès par rapport aux pratiques antérieures, même si les règles méritent, à l'avenir, d'être affinées. Mais, enfin, on ne fait qu'appliquer à Paris, aujourd'hui, ce qui est le droit commun pour les autres villes.

« Si vous sortez vainqueur de la compétition interne au RPR, quelle sera votre attitude vis-à-vis des trois autres candidats ?

« L'un conteste les règles, l'autre promet de s'y plier, le troisième dit qu'il ira jusqu'au bout. Répondre à la question, s'agissant au moins de ce dernier, donnerait à penser que je n'accorde pas de crédit à ses affirmations.

« Et que ferez-vous si vous n'êtes pas investi ?

« Le problème ne se posera pas. Je ne cherche pas une sinécure. Si je ne suis pas chef de file, je ne serai évidemment pas candidat à Paris.

« Ce n'est pas le cas de vos concurrents... »

« J'y vois un argument supplémentaire pour ma candidature. Si c'est moi qui suis retenu, nous pourrions tous nous retrouver. Si je ne suis pas retenu, il en manquera.

« Quel regard portez-vous sur la gestion passée de la ville ?

« Paris a des contraintes particulières. Il n'en demeure pas moins qu'un Parisien, aujourd'hui, bénéficie de moins de prestations municipales qu'un habitant d'une ville moyenne de province. Parce qu'il y a, ici, des intervenants multiples, le maire de Paris doit être un catalyseur et un négociateur. Je n'ai pas l'intention de conduire avec l'Etat une compétition permanente. Dans certains domaines, comme la culture, d'autres encore, on doit

chercher des synergies plutôt que des concurrences absurdes.

« Vos alliés de l'UDF et de Démocratie libérale font de la création d'une police municipale la condition sine qua non de leur ralliement. Que leur répondez-vous ?

« Je n'ai strictement aucune objection de principe à la création d'un corps urbain de sécurité ou de protection. D'ailleurs, de tous les candidats à l'investiture, je suis le seul à avoir une expérience en la matière. J'en connais donc les risques et les avantages. Il ne s'agit pas de faire concurrence à la préfecture de police ni d'apporter une réponse à je ne sais quelle carence. Cela posé, il y

logique. La sécurité sera un point parmi d'autres dans ma campagne. Il y a d'autres thèmes qui passionnent les Parisiens : la pollution, les sans-abri, le logement, la circulation.

« Etes-vous partisan d'une réforme de statut de Paris ?

« Je pense que c'est une nécessité. Je n'en fais pas un préalable. On ne peut pas renvoyer le traitement des problèmes de Paris à la levée de l'hypothèque sur son statut. Beaucoup de choses sont possibles sans attendre. En matière de pouvoir de police, d'abord. Je sais le traumatisme que représenterait un transfert brutal vers la ville de la direction

vantage de pouvoirs aux maires d'arrondissement, on peut déjà leur reconnaître plus d'autorité.

« Le thème du logement et de la mixité sociale, qui font l'objet d'un projet de loi en discussion, est assez peu présent dans la campagne... »

« Les chiffres varient, mais il y aurait entre 40 000 et 60 000 demandeurs de logement. On ne sait pas exactement et c'est déjà en soi un problème. S'agissant de la mixité sociale, il faut se donner des objectifs, mettre en œuvre une politique adaptée pour y parvenir, surtout, avoir, au préalable, débattu des objectifs et convaincu les gens. Si vous créez les conditions d'un rejet de la population en difficulté, vous ne servez pas ses intérêts. Pour autant, créer, du jour au lendemain, que cette population va se retrouver dans le 16^e ou le 17^e arrondissement ne paraît pas sérieux. Il faut faire de l'accompagnement, par l'alphabétisation, l'insertion, l'apprentissage à l'habitat. C'est une œuvre de longue haleine. Je ne crois pas que la loi actuellement en discussion prenne en compte cette nécessité propédeutique.

« Comment envisagez-vous les relations de Paris et des communes qui l'entourent ?

« Pour l'instant, il ne sert à rien de rêver de structures intercommunales. Il va falloir que le maire de Paris aille, sur ce terrain, avec détermination mais aussi avec beaucoup d'humilité. Tous les maires de villes-centres provoquent la répulsion des maires de la périphérie. Ça ne fait pas exception ici. D'autant que certaines villes ont bâti leur prospérité sur les insuffisances ou les problèmes de la capitale. Il reste qu'un des principaux problèmes à résoudre concerne les flux de circulation vers Paris. Sujet qui ne peut être traité qu'avec les maires de petite et grande couronne. »

Propos recueillis par
Christine Garin
et Jean-Louis Saux



PHILIPPE SÉGUIN

« Je n'ai pas une approche idéologique. La sécurité sera un point parmi d'autres dans ma campagne »

a un certain nombre de tâches dont la préfecture peut être déchargé pour se recentrer sur sa mission essentielle. La ville peut, de même, apporter sa collaboration pour les entrées et sorties d'école, la surveillance des locaux municipaux, l'ilotage. Mais tout cela doit être négocié pour éviter concurrence ou marché de dupes.

« Cette approche prudente tranche avec celle de vos partenaires, centrée essentiellement sur la répression de la délinquance. »

« Je pense qu'une présence plus importante de la police sur la voie publique peut contribuer à diminuer l'anxiété des Parisiens dans certains lieux, à certaines heures de la journée. Je n'ai pas une approche idéo-

de la circulation et du stationnement. Mais on peut imaginer que le maire et le préfet de police aient une autorité conjointe sur cette direction, à charge, pour le préfet, de reprendre les commandes si l'intérêt national lui paraît en jeu. Il est absurde que le maire de Paris soit écarté de toute autorité en matière de circulation ; à l'inverse, je comprends aussi les contraintes de l'Etat.

« Ensuite, je crois qu'on peut faire évoluer les rapports entre mairie centrale et mairies d'arrondissement. Mais là aussi de manière pragmatique. Je veux bien qu'on dise que la gestion des équipements sportifs est donnée aux arrondissements. Mais quid de ceux où il n'y en a aucun ? Avant de donner da-

La droite mène la bataille contre le droit de vote des étrangers

Le débat devait se conclure, mercredi 3 mai

EN FINIR, aussi vite que possible. Le débat sur le droit de vote des étrangers aux élections locales devait se poursuivre et s'achever, mercredi 3 mai, à l'Assemblée nationale. Elisabeth Guigou, garde des sceaux, l'a annoncé dans l'hémicycle, mardi 2 mai, en fin de matinée. alors que quatre heures n'avaient pas suffi pour « boucler » la discussion de la proposition de loi constitutionnelle des Verts, prévoyant d'accorder aux étrangers non-ressortissants de l'Union européenne le droit de vote aux élections municipales et l'éligibilité aux mandats de conseillers municipaux. « A la demande des groupes de la majorité, l'ordre du jour sera modifié sans tarder. La suite de la discussion aura lieu [mercredi soir] », a déclaré M^{me} Guigou.

Ce n'est pas vraiment une surprise. Les députés de gauche savaient pertinemment que le gouvernement ferait en sorte que la majorité « plurielle » puisse adopter le texte rapidement (*Le Monde* daté 30 avril-2 mai). Un vote sans conséquence pratique puisque la réforme n'a guère de chance d'être mise en œuvre d'ici aux élections municipales de mars 2001, une proposition de loi constitutionnelle nécessitant, outre l'accord du Sénat, un référendum.

Peu importe, chacun a joué son rôle. Rapporteur de la commission des lois, Noël Mamère (Verts, Gironde) a dénoncé « la discrimination » subie par les étrangers non européens, qui « travaillent et paient leurs impôts », mais dont la grande majorité « n'aura jamais eu le droit de vote ou d'être élu ». M^{me} Guigou a rappelé que le premier ministre était « favorable » à cette « reconnaissance », même si « les conditions d'aboutissement d'un tel projet ne [lui] semblaient pas réunies ». « Je doute que l'on trouve un consensus pour une réforme pourtant raisonnable », a conclu la ministre de la justice. « Heureusement que vous nous

avez ! », a raillé un député de l'opposition. A droite, les orateurs ont refusé de dissocier nationalité et citoyenneté. « Votre citoyenneté fondée sur la résidence et le paiement des impôts mélange tout ! », a estimé Claude Goasguen (DL, Paris), qui plaidait l'exception d'irrecevabilité. « Le groupe RPR n'acceptera jamais que le droit de vote aux élections municipales ou autres soit accordé aux étrangers », a insisté Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes), au moment des explications de vote. Porte-parole du groupe UDF, Pierre Albertini a ironisé sur la « citoyenneté d'un jour » accordé aux étrangers, le temps d'un débat à l'Assemblée.

LES REGRETS DE GILLES DE ROBIEU

Assis quelques bancs plus loin, Gilles de Robieu (UDF, Somme) ne disait rien. Favorable à cette réforme, le maire d'Amiens a voté avec la gauche, comme son collègue Jean-Louis Borloo (Nord), contre les deux motions de procédure de DL et du RPR, finalement rejetées. Pierre Méhaignerie (UDF, Ile-et-Vilaine), lui, s'est abstenu. En fin d'après-midi, M. de Robieu a regretté, sur Europe 1, que « l'opposition soit encore conservatrice » au sujet du vote des étrangers, tandis que l'ancien premier ministre Raymond Barre (app. UDF) jugeait, sur LCI, qu'une telle réforme serait une « étape vers l'intégration ».

« Pas une voix de gauche ne doit manquer », concluait M. Mamère, avant le vote prévu pour mercredi. Il ne peut rien attendre de plus. La majorité sénatoriale, de droite, ne sera guère plus clémentine à l'égard de la proposition de loi des Verts. Encore faut-il que le Sénat décide de l'inscrire à son ordre du jour. A défaut, Matignon ne lui forcera pas la main. A deux ans de l'élection présidentielle, le gouvernement ne cache pas que le « temps utile » parlementaire est compté.

Clarisse Fabre

M. Tiberi a présenté son programme pour un second mandat

Le maire de Paris dénonce « les faux hommes de terrain qui inventent ce qui existe déjà »

LE MAIRE de Paris, Jean Tiberi, qui répète à l'envi qu'il a un « bon bilan », a également un programme pour la prochaine mandature. On annonçait ce document depuis plusieurs semaines, à l'Hôtel de Ville. M. Tiberi qui a réité, mardi, sa « détermination totale » à être candidat à sa propre succession, l'a distribué sans crier gare, mardi 2 mai, à l'issue d'une rencontre avec des journalistes du Press Club. Le maire de Paris est de plus en plus isolé après la défection de plusieurs de ses adjoints passés dans le camp de Philippe Séguin - dont Michel Bulté et Paul Aurelli sont les derniers en date. M. Tiberi semble en prendre acte et faire de son programme une affaire très personnelle.

Le document, intitulé *Un Paris d'avance* et signé « Jean Tiberi, Dimanche de Pâques de l'an 2000 », est présenté sous la forme d'une « Lettre aux Parisiens ». « Indifférentes à la gesticulation politique, mes équipes sont au travail, écrit le maire de Paris en préambule. Face aux autres candidats à la mairie, notre travail de cinq ans nous donne une avance objective. » Et il vili-pende, sans plus de précision, « les faux hommes de terrain qui inventent ce qui existe déjà, mettent dans leurs

programmes ce qui, à ma demande, est en chantier depuis plusieurs années ».

Dans tous les domaines, le programme de celui qui se présente comme « le candidat naturel du RPR » alterne petits et grands projets et multiplie les promesses alléchantes. Certaines, comme la distri-

bution d'un téléphone portable aux personnes âgées, la construction d'une patinoire sous la Tour Eiffel ou la création d'une « carte Orange Paris-taxi » seraient autant de cadeaux inattendus. D'autres sont censés répondre aux problèmes de fond de la capitale : l'encombrement automobile, la pollu-

tion, le logement.

« Ma priorité actuelle, c'est le piéton », écrit M. Tiberi qui promet des parcs de stationnement « gratuits et repensés » aux portes de la capitale et le doublement de la longueur des pistes cyclables actuelles. Sur le logement, le maire de Paris propose deux réponses : la démolition pure et simple des « barres » bordant le périphérique et l'augmentation des opérations immobilières d'accès à la propriété réservées aux familles disposant de moins de 20 000 francs de revenus.

UNE DIRECTION DE LA SÉCURITÉ

En matière de sécurité, le maire de Paris accuse « l'Etat, gravement défaillant » de l'augmentation de la délinquance. Il manque, selon lui, 1 200 policiers dans Paris alors que seulement 100 nouvelles affectations sont prévues. Pour faire face, le maire propose la création, au sein de la ville, d'une direction de la sécurité et de la protection. Quant à la création éventuelle d'une police municipale, il la subordonne au travail d'une « commission des sages » déjà nommée, qui lui rendra un rapport en septembre 2000 avant l'organisation, au début de la prochaine mandature, d'un « référendum municipal » sur ce thème.

M. Tiberi se montre enfin prudent sur la réforme du statut de Paris. « Jamais les maires d'arrondissement n'ont été aussi écoutés » affirme-t-il, en accusant « certains » qui, « proposent superbement aux parisiens ce qui est déjà dans la loi ». Pas question, pour lui, d'abandonner ses fonctions « d'arbitre des équilibres de la ville ». Tout au plus concéderait-il aux maires d'arrondissement la gestion des équipements de proximité fréquentés au moins aux deux tiers par leurs habitants.

C. Ga.

Jérôme Peyrat quitte la Mairie de Paris pour le RPR

Jérôme Peyrat, sanctionné par Jean Tiberi qui a mis fin, le 20 avril, à ses fonctions de directeur de la communication de l'Hôtel de Ville, a été nommé, mardi 2 mai, directeur de la communication du RPR. Il prendra ses fonctions le 9 mai, soit la veille de la première réunion du comité d'investiture qui doit auditionner les quatre candidats à l'investiture RPR - dont Jean Tiberi. M. Peyrat, trente-sept ans, administrateur de la Ville de Paris, avait été nommé à l'Hôtel de Ville en novembre 1998 après avoir été un proche collaborateur de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville puis à l'Élysée où il avait occupé, à partir de 1995, la fonction de porte-parole adjoint. Ces dernières semaines, ses relations avec les partisans « jusqu'au boutistes » de M. Tiberi, particulièrement son conseiller Jean-François Probst, s'étaient beaucoup détériorées. Il a décliné l'offre que lui a faite le maire de Paris de prendre la direction des affaires internationales de l'Hôtel de Ville.

Choisir
le service de
l'État

ENA
École Nationale d'Administration

L'ENA diversifie le profil des candidats.

> En 2000, les concours d'entrée sont réformés.
> 96 bourses de mérite et 24 aides financières peuvent être attribuées à des étudiants titulaires d'un diplôme de deuxième cycle pour la préparation aux nouveaux concours d'entrée dans les IEP de Bordeaux, Grenoble, Lille, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

> Inscriptions aux concours 2000 jusqu'au 15 mai

SERVICE DES CONCOURS ET EXAMENS - 13 RUE DE L'UNIVERSITÉ
F-75343 Paris Cedex 07 • Tél. : 01 49 26 45 45 - 01 49 26 43 20
concours@ena.fr • www.ena.fr

HEC-ESSEC-ESCP

► Stages intensifs

Pré-rentrée, Noël, février, Pâques

► Classes préparatoires

annuelles «pilotes» 1^e et 2^e années, voies S et E

HEC-ESSEC-ESCP-EML :

de 90% à 100% d'intégrés en voie S,

de 70% 80% d'intégrés en voie E

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame

75004 Paris 01 43 25 63 30

Enseignement supérieur privé

AFIG BAC + 1
RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
L'AFIG (ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 26

La précarité dans la fonction publique revient en discussion

Les syndicats veulent élargir le débat aux emplois-jeunes

Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a engagé des premiers contacts avec les syndicats sur la résorption des emplois précaires dans la fonction pu-

blique. Les syndicats souhaitent que la négociation débouche aussi sur une pérennisation des emplois-jeunes répondant à des besoins nouveaux.

L'ANCIEN MINISTRE de la fonction publique Emile Zuccarelli l'avait annoncé ; son successeur, Michel Sapin, en a fait une de ses priorités : la résorption de la précarité dans les trois fonctions publiques (Etat, hôpitaux et collectivités locales) est désormais à l'ordre du jour du gouvernement, qui a amorcé une série de « rencontres exploratoires » sur le sujet avec les sept fédérations de fonctionnaires. Après avoir reçu la CGT, le 26 avril, et la FSU, le 27 avril, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) devait écouter les propositions de l'UNSA, mercredi 3 mai, puis celles de la CFDT, de FO, de la CFTC et de la CFE-CGC en vue de préparer les négociations qui doivent s'ouvrir en juin.

Comme le déplore M. Sapin, « il y a aujourd'hui toujours autant de précaires dans la fonction publique qu'au moment de la signature de l'accord Perben, en 1996 », qui devait permettre la titularisation de 150 000 vacataires et contractuels. Au vu des résultats « décevants » de cet accord, qui n'aura permis que 20 000 titularisations, le ministre se veut désormais « ambitieux sur le champ de la précarité à résorber, et surtout très volontaire sur les mécanismes qui permettront de limiter la reconstitution de l'emploi précaire ». Une fois réaffirmés ces deux engagements, encore reste-t-il à s'entendre sur la notion même de précarité. Jusqu'où le gouvernement compte-t-il étendre le champ des ayants droit à la titularisation ?

M. Sapin semble vouloir pallier les faiblesses du protocole Perben, qui excluait certaines catégories de précaires en ne ciblant le dispositif que sur les maîtres auxiliaires et les

Le mystère du nombre de fonctionnaires

Interrogé, le 27 avril, sur Europe 1, le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a refusé de dire si le nombre de fonctionnaires allait augmenter ou diminuer en 2001, en expliquant qu'il ne savait « même pas combien de personnes travaillaient pour l'Etat ». Le ministre connaît le nombre de ses fonctionnaires, « parce qu'un fonctionnaire est quelqu'un qui a un statut particulier, mais il y a des gens qui travaillent pour l'Etat et qui ne sont pas forcément des fonctionnaires, et, ça, ce n'est pas normal », a-t-il ajouté, en souhaitant « s'attacher » à cette « forme de précarité dans l'Etat ».

Qualifiant de « complètement dépassé » le débat sur les créations d'emplois, mis en avant par les organisations syndicales, M. Sapin estime que « la seule question qui se pose » est de savoir « où sont les besoins » et de pourvoir au remplacement des 40 % de fonctionnaires qui doivent partir à la retraite d'ici dix ans.

Vingt ans de titularisations

● La loi Le Pors du 11 juin 1983, cinquième plan de titularisation depuis la Libération, se proposait de titulariser les contractuels qui avaient déjà travaillé pendant deux ans dans l'administration. Sous la pression des syndicats, l'administration a alors accepté d'intégrer, sans leur faire passer de concours, quelque 43 000 agents de catégories C et D (niveau brevet ou sans diplôme), puis 10 000 agents de catégorie B (niveau baccalauréat) et 50 000 maîtres auxiliaires, entre 1983 et 1996. Mais elle a traîné des pieds lorsqu'elle a dû préparer les textes censés permettre la titularisation du personnel d'encadrement.

● L'accord Perben, signé en mai 1996 par toutes les fédérations de fonctionnaires sauf la CGT et entériné par la loi du 16 décembre 1996, ne prévoyait pas de titularisations automatiques mais

non-titulaires de catégorie C (niveau brevet). Etaient ainsi laissés de côté tous les personnels payés sur les ressources propres des établissements (contractuels recrutés dans les instituts de formation ou dans les laboratoires de recherche à l'université et payés en fonction des missions...), ainsi que les non-titulaires de catégorie A et B, mieux rémunérés : autant de personnels que la DGAFP « n'exclut pas » de titulariser, comme le rapporte Gérard Aschieri, de la FSU, dans la mesure où ces emplois répondraient à des besoins permanents.

L'absence de gestion prévisionnelle des effectifs favorise le recrutement de non-titulaires

Pour l'heure, le ministère n'entend pas se prononcer sur la définition très politique de la précarité tant que le recensement de ces personnels auprès des différents ministères n'aura pas été mené à son terme.

Une fois le champ précisé, les modalités employées pour intégrer les agents en contrats à durée déterminée dans la fonction publique posent, elles aussi, problème. « Il existe un élitisme mal placé dans certains secteurs techniques ou à l'éducation nationale, où l'on voit d'un mauvais œil l'intégration de personnels sans passer par les concours », déplore Michel Perrier, de la CFDT. Celui-ci revendique, comme l'UNSA, la possibilité, pour les ministères, de recruter sans concours les personnels de catégorie C, comme cela se pratique déjà dans les hôpitaux et les collectivités territoriales. Faute de quoi, explique-t-il, « les administrations vont continuer à recruter des contractuels ou à sous-traiter pour répondre à leur besoin de main-d'œuvre non qualifiée ». L'autre objet de ces premières discussions porte sur les mesures à prendre pour éviter que ne se reconstitue à nouveau un volant de salariés précaires. Comme promis, le ministère envisage pour cela de transformer en emplois les crédits et autres supports budgétaires jusqu'à présent affectés à la rémunération des vacataires ou des contractuels. Or, parmi les syndicats, on redoute déjà que cette opération ne se traduise par l'absence de recrutement supplémentaire : « Cela va être un enjeu extrêmement important dans les négociations », prévient M. Aschieri, pour qui la résorption de la précarité ne doit pas uniquement servir à remplacer les postes laissés vacants par les départs en retraite de 40 % des fonctionnaires dans les dix ans qui viennent. A ce titre, une meilleure gestion prévisionnelle des effectifs, « un des domaines où

la création de concours réservés à ceux qui remplissaient un certain nombre de conditions d'ancienneté. Il était censé permettre la titularisation de 150 000 personnes en quatre ans, dans les trois fonctions publiques. Le protocole prévoyait l'extension des avantages sociaux des titulaires aux contractuels et une clarification des situations des contractuels. Or les premiers concours n'ont été organisés qu'à l'automne 1997, après neuf décrets successifs.

● Lionel Jospin a voulu accélérer le processus de titularisation, mais sans prendre en compte l'ancienneté. Il a seulement accepté d'assouplir les conditions de diplôme qui avaient été imposées par les précédents décrets et qui fermaient la voie de la titularisation aux contractuels ayant bénéficié d'une promotion interne.

la modernisation est la plus nécessaire », selon M. Sapin, est jugée aussi indispensable par les syndicats, pour qui l'absence de gestion prévisionnelle débouche immanquablement sur le recrutement de non-titulaires pour répondre aux besoins immédiats des administrations.

Les syndicats veulent aussi aborder la délicate question du sort des 80 000 emplois-jeunes de la fonction publique, et celui des 231 000 emplois aidés, comme les contrats emploi-solidarité, à propos desquels le ministère semble vouloir mener un débat à part. Deux pistes de réflexion sont déjà évoquées par les responsables syndicaux : d'une part, la pérennisation des emplois répondant à des besoins nouveaux et reconnus, comme les aides-éducateurs dans les écoles primaires ; d'autre part, la titularisation, au terme d'une formation leur permettant d'intégrer la fonction publique, des jeunes employés en substitution d'emplois publics déjà existants.

Alexandre Garcia

La CFDT propose une refonte des règles de la représentativité syndicale

Déplorant le recours de plus en plus fréquent au juge dans un rôle d'« arbitre du dialogue social », la centrale propose que l'audience électorale devienne « un critère à part entière »

LA CFDT change son fusil d'épaule. La centrale de Nicole Notat, qui présente, mercredi 3 mai, ses propositions en matière de représentativité syndicale, plaide désormais officiellement pour une refonte du système actuel. Faisant de l'audience électorale « un élément fondamental de légitimité » des syndicats, la nouvelle doctrine cédériste - qui a été approuvée lors de son conseil national des 25, 26 et 27 avril - mêle subtilement ouverture du jeu et principe majoritaire.

Pour la CFDT, le système de représentativité est « à bout de souffle ». Insistant sur la faiblesse du taux de syndicalisation, déplorant un « émiettement » du syndicalisme, la centrale souligne que « les règles de représentativité sont régulièrement contestées, ce qui affaiblit un dialogue social déjà insuffisant ». La représentativité prouvée devant les tribunaux « mine » la représentativité présumée dont bénéficient les cinq confédérations - CFDT, CGT, FO, CFTC et CGC - depuis 1966, souligne-t-elle. Par ailleurs, « la contestation des accords devant les tribunaux par des syndi-

cats non signataires fait du juge l'arbitre du dialogue social » tout en favorisant le « recours systématique » au référendum d'entreprise. Pour la CFDT, tout cela nuit à l'efficacité du syndicalisme. Elle propose donc d'asseoir la légitimité des syndicats sur des critères incontestables, à savoir outre le « nombre d'adhérents », l'audience électorale auprès des salariés. Cette audience, explique-t-elle, doit s'imposer comme « un critère à part entière de représentativité syndicale dans les entreprises, dans les branches et au niveau national ».

La centrale propose d'ouvrir le jeu électoral à toutes les organisations syndicales légalement constituées dans le cadre d'un scrutin à un seul tour, ce qui revient, du même coup, à remettre en question la présomption irréfragable de représentativité dont bénéficient les cinq centrales traditionnelles tout en fermant la porte aux candidatures sans étiquette. Jusqu'à présent, seuls les syndicats reconnus représentatifs peuvent se présenter au premier tour d'élections professionnelles. Les syndi-

cats non reconnus représentatifs peuvent se présenter au second tour, si ce dernier est organisé faute de quorum au premier tour. La CFDT plaide par ailleurs pour que soit organisée une élection de représentativité « le même jour, dans toutes les entreprises d'une même branche ». Ce vote se ferait sur le délégué syndical ou, à défaut, sur un délégué du personnel ou un élu présenté sur liste syndicale. « Désigné par le syndicat, il sera en outre adoubé par les salariés d'entreprise, ce qui lui confèrera une double légitimité », explique ainsi la centrale.

La CFDT entend « conditionner la validité des accords à une signature par une ou des organisations représentant une majorité de salariés », ce qui revient à reprendre le principe de l'« accord majoritaire », défendu initialement par la CGT et sur lequel la centrale de M^{me} Notat a longtemps été réservée. Il s'agit, entre autres, pour la CFDT de favoriser des rapprochements à la base avec la CGT.

Caroline Monnot

Les députés adoptent de justesse le projet sur les nouvelles régulations économiques

Les communistes, les Verts et le Mouvement des citoyens manifestent leur déception

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mardi 2 mai, le projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, qui renforce légèrement

la transparence sur les OPA, accentue la lutte contre le blanchiment des capitaux et modifie la fiscalité des stock-options. Laurent Fabius a jugé

qu'il comporte des « avancées ». La droite a dénoncé le manque d'ambition d'une réforme très éloignée de ce que Lionel Jospin avait annoncé.

IL S'EN est fallu de six voix que l'épisode désastreux du pacs ne se reproduise... Les députés ont adopté en première lecture, mardi 2 mai, au cours d'un vote solennel, le projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, qui améliore la transparence de certaines opérations financières (OPA, OPE), met un peu plus d'équité dans les relations tendues entre les producteurs (PME, agriculteurs) et la grande distribution, renforce la lutte contre le blanchiment de l'argent sale et modifie le régime fiscal des stock-op-

tions. La majorité « plurielle », globalement déçue par des mesures très éloignées des espoirs suscités par Lionel Jospin dans son discours de Strasbourg, en septembre 1999, s'est divisée sur ce texte, tandis que l'ensemble de l'opposition votait contre (lire ci-dessous).

Comme au cours des débats, où il avait été peu présent, Laurent Fabius semblait en service commandé, ne prenant pas la peine de monter à la tribune, comme l'y invitait le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni. « Le texte n'avait

pas pour objet de régler tous les problèmes », a indiqué le ministre des finances. Il n'en marque pas moins, selon lui, un « progrès réel en matière de régulation financière » et il « renforcera la place de Paris dans la compétition financière internationale ». M. Fabius estime aussi que des « progrès » sont réalisés dans le domaine du blanchiment des capitaux, confirmant que la France « amplifiera » la lutte lors de la présidence française de l'Union européenne, au second semestre 2000.

RÔLE DES POUVOIRS PUBLICS

Il ne s'est guère trouvé que Dominique Baert (PS, Nord) pour voir dans ce texte une « première étape », sachant qu'elle en appelle d'autres telles que le projet de loi sur l'épargne salariale, que le gouvernement s'est engagé à faire voter avant la fin de l'année. « La loi n'est pas à nos yeux une bonne loi », a indiqué Christian Cuvilliez (PCF, Seine-Maritime), car « la balance n'est pas égale entre travail et capital dans les arbitrages ». Plus critique encore, Jacques Desallangre (MDC, Aisne) a donné une leçon de régula-

tion au gouvernement : elle ne doit pas se réduire à « la gestion quotidienne d'un monde dominé par le marché », mais « rendre aux pouvoirs publics un contrôle certain » sur l'économie.

François Goulard (DL, Morbihan) a reproché au gouvernement d'être « passé à côté de trois réformes » : la création d'un organe de contrôle unique en matière boursière et financière ; la mise en place d'une autorité de la concurrence « vraiment indépendante » ; une nouvelle étape dans la libéralisation des télécommunications. Jean-Jacques Jégou (UDF, Val-de-Marne) n'a trouvé positif que l'amendement gouvernemental rendant possible la création de CDC Finance. Quant à Philippe Auberger (RPR, Yonne), il a regretté qu'en fait de « nouvelles régulations », le texte ne fasse qu'« imposer la main trop visible de l'Etat » là où il suffirait de règles plus claires, notamment pour éviter de longues batailles comme celle qui avait opposé la Société générale à la BNP.

Jean-Michel Bezat

Un scrutin très serré

Les députés ont adopté en première lecture, par 257 voix contre 251 – il y a eu 45 abstentions –, mardi 2 mai, le projet de loi sur les nouvelles régulations économiques.

● **Pour** : 239 socialistes (sur 254) ; 15 PRG ; 2 apparentés PCF, Jean-Pierre Brard et Ernest Moutoussamy ; 1 non-inscrit (Marcel Cabiddu) ;

● **Contre** : 129 RPR (sur 137) ; 67 UDF (sur 70) ; les 44 DL ; les 6 MDC ; 5 non-inscrits, dont Charles Millon et Philippe de Villiers (RPF).

● **Se sont abstenus** : les 33 PCF ; les 5 Verts ; 2 PRG ; 2 divers gauche ; 1 UDF (Léonce Deprez), 1 apparenté UDF (Raymond Barre) ; 1 non-inscrit (André Thien Ah Koon).

● **N'ont pas pris part au vote** : 15 PS (dont Julien Dray) ; 8 RPR ; 1 UDF.

Confusion au sein du RPF à propos d'un communiqué sur Jean-Marie Le Pen

Charles Pasqua a rencontré un élu FN

LES REPRÉSENTANTS du « droite et gauche » au Rassemblement pour la France (RPF) l'avaient promis, l'avaient juré, on allait voir ce qu'on allait voir. Charles Pasqua, en rentrant de voyage des Etats-Unis, allait « remonter les bretelles » des trois élus RPF au Parlement européen qui avaient réclamé dans un communiqué, le 25 avril, que soit discuté en séance plénière « les suites à donner » au décret privant le président du Front national (FN), Jean-Marie Le Pen, de son mandat de député européen (Le Monde du 28 avril).

Ses auteurs, Thierry de La Perrière, Jean-Charles Marchiani, Paul-Marie Coûteaux, y désapprouvaient « le fait [que] Jean-Marie Le Pen puisse être déchu de son mandat au terme d'une procédure où, à aucun moment, n'est intervenue la levée de l'immunité parlementaire ». Selon Le Parisien-Dimanche du 30 avril, M. Pasqua lui-même aurait déclaré, à sa descente d'avion, qu'il en avait assez des « désordres qui règnent dans la boutique souverainiste depuis les récentes élections internes » et qu'il allait y mettre de l'ordre mardi 2 mai. La presse était d'ailleurs invitée à poser des questions à ce sujet lors d'une conférence de presse.

En fait, la conférence de presse, organisée par M. Pasqua en tant que candidat à la présidence de la République, a été consacrée, pour

l'essentiel, à l'annonce d'une « campagne pour l'abrogation du traité de Maastricht ». Sans préciser à quoi il faisait allusion, M. Pasqua a déclaré : « Le RPF est plutôt à droite, c'est une évidence, mais je souhaite qu'il ne devienne pas plus droitier, et encore moins droitiste. »

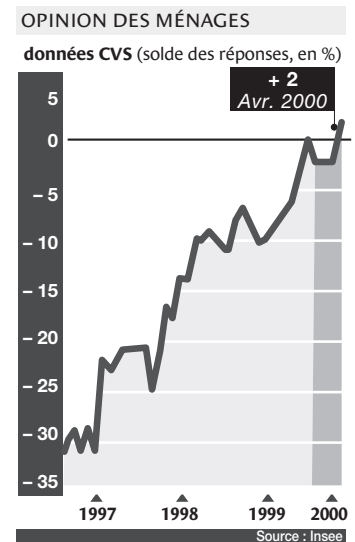
Selon les trois signataires du communiqué, M. Pasqua avait demandé que ce texte soit rédigé « et signé par les trois composantes du RPF ». Mieux : selon M. de La Perrière, cette décision a été prise « à la suite d'une rencontre entre M. Pasqua et Jean-Claude Martinez », député Front national, proche de M. Le Pen, au Parlement européen. M. Martinez confirme cet entretien.

Mardi, M. Marchiani a parlé à M. Pasqua et, assure-t-il, « il n'a pas été question de ce communiqué ». Ni M. de La Perrière, bras droit de Philippe de Villiers, ni M. Coûteaux n'ont entendu M. Pasqua depuis son voyage. « Je n'aurais jamais signé ce communiqué si cela n'avait pas été demandé par M. Pasqua », souligne M. Coûteaux, qui en profite pour déclarer qu'il n'est pas « ravi du déjeuner » de son « patron », le 12 avril, avec Jacques Chirac. « Je ne veux pas jouer les utilités pour la présidentielle », prévient-il.

Christiane Chombeau et Jean-Baptiste de Montvalon

Le moral des ménages a atteint un niveau exceptionnel en avril

LE MORAL des ménages a atteint un niveau record en avril, selon la dernière enquête de conjoncture publiée, mercredi 3 mai, par l'Insee. « L'indicateur résumé » de l'institut – qui présente le solde des réponses optimistes et pessimistes des ménages sur leur situation financière personnelle passée, actuelle et à venir, ainsi que les perspectives d'évolution du niveau de vie en France –, est devenu positif de 2 points en avril, soit une hausse de 4 points en un mois et de 12 points en un an. C'est l'appréciation des perspectives d'évolution de la situation financière personnelle qui est la plus significative de cette confiance : elle est positive de 7 points, soit une hausse de 13 points en un mois et de 29 points en un an.



Jacques Chirac demande le maintien de la Conférence de la santé

REÇUS à déjeuner, mardi 2 mai, à l'Élysée, les représentants du Centre national des professions de santé (CNPS) ont fait part à Jacques Chirac de leur inquiétude sur l'avenir de la Conférence nationale de la santé. Cette instance, qui remet chaque année un rapport sur les priorités sanitaires ferait l'objet, croit savoir le nouveau président du CNPS, Jacques Reignault, d'une « tentative de la part du gouvernement de modifier cette conférence ». Le chef de l'Etat a souhaité que son rôle soit « maintenu » et « conforté ». Poursuivant son entreprise de réconciliation avec les médecins libéraux, il a aussi fait valoir que « les mécanismes de responsabilité collective avaient correspondu à une période de crise financière et de transition » et qu'il convient « aujourd'hui, de passer à un système de responsabilité librement consenti, individuel et contractuel ». Le ministère de la santé a assuré qu'aucune menace ne planait sur la conférence.

DÉPÊCHES

■ **HÔPITAUX** : les infirmières-anesthésistes ont reconduit leur grève, commencée mardi 2 mai à l'appel de plusieurs syndicats, jusqu'au 5 mai, pour réclamer une nouvelle grille salariale qui tienne compte de leur spécialité. La grève a été très suivie mardi, notamment à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris où, selon la direction, le taux de mobilisation des infirmières-anesthésistes a varié entre 75 % et 100 %.

■ **AGRICULTURE** : le ministère de l'agriculture et de la pêche bénéficie de 1 633 millions de francs dans le collectif budgétaire présenté mercredi 26 avril au conseil des ministres. Sur cette enveloppe, 1 327 millions sont consacrés aux secteurs sinistrés par les tempêtes de décembre 1999. 271 millions seront consacrés au programme de tests rapides de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) qui sera lancé dans quelques semaines sur l'ensemble du territoire national.

■ **CORSE** : 55 % des Corses soutiendraient la motion Zuccarelli-Baggioni, qui propose de maintenir le statut actuel de l'île, contre 37 % la motion Rossi-Giacobbi, demandant un nouveau statut et des pouvoirs législatifs aux élus, indique un sondage réalisé par Louis Harris pour France 3 Corse, RCFM et Corsica, auprès de 600 insulaires, et rendu public mercredi 3 avril. 64 % estiment qu'il est nécessaire de dissoudre l'Assemblée territoriale pour organiser de nouvelles élections (31 % qui y sont défavorables).

Votre approche du commerce électronique est-elle conçue pour durer ?

Aujourd'hui l'environnement concurrentiel bouillonne d'innovations et de changements. Seuls les projets stratégiques solides ont alors une chance de réussir. Dans cet environnement complexe, votre stratégie doit être suffisamment résistante et souple en même temps, pour s'adapter quelles

que soient les conditions. Andersen Consulting peut vous aider à garder votre entreprise en phase avec cette réalité en perpétuelle évolution. Et quel que soit le niveau de la concurrence, votre stratégie sera toujours à la hauteur. Découvrez combien notre expérience

de commerce électronique peut aider votre entreprise en visitant notre site www.ac.com

AC Andersen Consulting

TERRORISME Sept membres de la mouvance nationaliste bretonne se trouvaient toujours en garde à vue, mercredi matin 3 mai, après leur interpellation, la veille, dans l'en-

quête sur l'attentat perpétré le 19 avril contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor). ● LE PORTE-PAROLE du mouvement nationaliste Emgann, considéré comme

la vitrine légale de l'ARB, compte parmi les personnes interpellées. ● CERTAINS DES SUSPECTS interrogés auraient été identifiés comme les auteurs d'un communiqué de re-

vendication diffusé le 30 avril, portant sur un précédent attentat contre un autre McDonald's, à Pornic, dont les enquêteurs n'avaient pas connaissance. ● UN JOURNA-

LISTE du « Vrai Journal » de Canal +, destinataire du communiqué, a été placé en garde à vue. « J'ai confirmé des informations que la police connaissait déjà », a-t-il déclaré.

L'enquête sur l'attentat de Quévert conforte les soupçons contre l'ARB

Sept membres de la mouvance nationaliste bretonne ont été interpellés, mardi 2 mai. Ils seraient impliqués dans un précédent attentat contre un McDonald's, commis dans la nuit du 13 au 14 avril à Pornic. Les deux actes auraient été perpétrés avec le même stock d'explosifs

NEUF PERSONNES, sept nationalistes bretons et deux Basques, ont été interpellés dans plusieurs villes de Bretagne, mardi 2 mai, et placés en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor), qui avait tué, mercredi 19 avril, une employée de l'établissement. Les policiers de la division nationale anti-terroriste (DNAT) ont découvert dans la voiture de Pascal Laize, l'un des militants bretons, un fer à souder, du fil électrique, un réveil et un détonateur. Parmi les personnes interpellées, figurent Gaël Roblin, le porte-parole d'Emgann, mouvement de la gauche nationaliste bretonne ; Solène Georgeault, l'ancienne compagne d'Arnaud Vanier, soupçonné d'être l'un des artificiers de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB), actuellement incarcéré dans le cadre de l'enquête sur le vol d'explosifs, commis à Plévin (Côtes-d'Armor), le 28 septembre 1999, par un commando composé de Basques et de Bretons ; et Anne Mellier-Riou, l'épouse de Denis Riou, également mis en examen dans l'affaire de Plévin. Les deux Basques, un couple qui résidait chez Anne Mellier-Riou, ont été remis en liberté. Des documents et des ordinateurs ont par ailleurs été saisis au cours des perquisitions qui ont suivi les interpellations.

Dès le lendemain de l'attentat de Quévert, les policiers ont enquêté au sein du noyau dur de l'ARB, soupçonné d'avoir prêté main forte aux Basques d'ETA dans l'opération menée à Plévin dans les locaux de l'entreprise Titanite SA, où 8 tonnes d'explosifs avaient été dérobées. Les expertises ont établi que cet explosif a été utilisé dans l'attentat contre les McDonald's de Quévert et de Pornic. Une surveillance étroite avait alors été exercée autour des

personnes qui étaient suspectées d'avoir fourni l'aide logistique aux voleurs de Plévin. Selon les policiers, une réunion se serait tenue, samedi 22 avril, au domicile de Solène Georgeault, au cours de laquelle auraient été discutées les conditions d'une éventuelle revendication de l'attentat commis à Quévert. Arnaud Vanier, incarcéré dans l'affaire de Plévin, aurait fait savoir à ses compagnons qu'il souhaitait que l'ARB revendique l'attentat de Quévert, en dépit de la mort de Laurence Turbec. Sans être à ce jour en mesure de mettre en cause les personnes interpellées dans l'attentat mortel, les enquêteurs considèrent avoir identifié les auteurs du communiqué de l'ARB, dont *Le Journal du Dimanche* du 30 avril a publié des extraits et auquel *Le vrai journal* de Canal+ avait consacré le même jour un reportage.

Selon les enquêteurs, ce texte a été remis en mains propres à Victor Robert, un journaliste de l'agence Capa, travaillant pour *Le vrai journal*, par Gaël Roblin, le dirigeant d'Emgann. M. Robert a été placé en garde à vue, mardi 3 mai, pour être entendu sur les conditions dans lesquelles le document lui avait été remis. Une perquisition a également été menée au siège de Capa, sur une



commission rogatoire des juges d'instruction antiterroristes Gilbert Thiel et Laurence Le Vert en charge de l'enquête sur l'attentat de Quévert. Les rushes du reportage et la disquette informatique contenant le communiqué ont été saisis. Interrogé par *Le Monde*, Hervé Chabalière, le fondateur de l'agence Capa, nous avait déclaré

Une enquête de commandement de la gendarmerie

Après les dysfonctionnements des services de gendarmerie dans l'enquête sur l'attentat contre le McDonald's de Pornic le 14 avril, la circonscription de gendarmerie de Rennes a annoncé dans un communiqué, mardi 2 mai, qu'« une enquête de commandement est actuellement en cours par les échelons locaux de la gendarmerie pour déterminer, notamment, les raisons qui n'ont pas permis d'établir le rapprochement avec une éventuelle action de l'ARB ».

« La plainte [du gérant du restaurant] a été enregistrée par les gendarmes de la brigade de Pornic et transmise à l'autorité judiciaire le 25 avril, indique le communiqué, qui reconnaît que « les gendarmes n'ont pas d'emblée fait le rapprochement avec une éventuelle action de l'ARB et ne se sont pas déplacés sur les lieux. »

« trouver totalement inacceptable » la garde à vue du journaliste.

Le texte de l'ARB écartait toute responsabilité de l'ARB dans l'affaire de Quévert mais il revendiquait un attentat commis contre le McDonald's de Pornic (Loire-Atlantique) dans la nuit du 13 au 14 avril, soit cinq jours avant celui de Quévert. Il mettait directement en cause la direction de la surveillance du territoire (DST), service de contre-espionnage, indiquant notamment : « Nous avons déposé un colis entre le 13 et le 14 avril au McDonald's de Pornic et le matériel a disparu. » Le document laissait explicitement entendre que les explosifs, pris à Pornic, avaient pu être transportés à Quévert par des policiers de la DST. Cette mise en cause faisait référence au rôle trouble joué par le contre-espionnage au début des années soixante-dix, notamment dans

l'attentat qui avait visé en 1972, la villa bretonne de l'industriel du bâtiment Francis Bouygues.

Les enquêteurs de la police judiciaire, qui n'avaient pas entendu parler de l'attentat de Pornic avant sa mention dans le communiqué de l'ARB, ont découvert avec stupéfaction que le McDonald's avait bien été visé par un colis contenant de la Titanite 30, provenant du stock volé à Plévin. Il avait détérioré la vitrine de la terrasse couverte du restaurant, creusant un cratère dans le sol. Le gérant de l'établissement, qui devait partir en vacances lundi 14 avril, n'avait porté plainte que pour un acte de vandalisme. « Ce McDo avait été victime au cours des quatre précédentes années de plusieurs dégradations, et nous n'avons pas pensé à un attentat », nous a déclaré Etienne Aussedat, directeur de la communication de McDonald's France. Depuis son ouverture en septembre 1996, l'établissement avait fait l'objet de cinq ou six dégradations. Comment le gérant a-t-il pu ne pas reconnaître un cratère de bombes ? « Quand on a vu ça, on n'a pas pensé à un attentat, a-t-il affirmé mercredi 3 mai à l'Agence France-Presse. Et puis, moi, je ne suis ni artificier, ni poseur de bombes, je ne sais pas reconnaître ça. » Depuis le 14 avril, le gérant ne s'était plus manifesté et n'avait, selon ses déclarations, pas contacté le parquet de Saint Nazaire (Loire-Atlantique).

La gendarmerie de Pornic auprès de laquelle le gérant du McDonald's avait déposé une plainte, le 14 avril, ne s'est pas rendue sur place avant le lundi 1^{er} mai, selon les déclarations au *Monde* d'un officier basé à Rennes (Ille-et-Vilaine). Cette négligence reconnue par la gendarmerie a d'ailleurs provoqué une enquête de commandement interne sur le

déroulement des faits (*lire ci-contre*). Ainsi, comment expliquer que les gendarmes n'aient pas eu la curiosité de se rendre au McDonald's, au lendemain de l'attentat mortel de Quévert, mercredi 19 avril ? Cette question risque d'être l'un des points épineux de l'enquête. Car, si les gendarmes ne se sont pas rendus avant le 1^{er} mai au McDo de Pornic, comme l'affirme un officier et le confirme le gérant de l'établissement de restauration rapide, comment justifier l'existence d'un procès-verbal de gendarmerie en date du 20 avril, dans lequel il est notamment écrit, sous la plume d'un militaire de la brigade : « Nous nous transportons immédiatement sur les lieux. » Suit une description précise du bâtiment et des lieux.

Comment expliquer que les gendarmes n'aient pas eu la curiosité de se rendre au McDonald's de Pornic, au lendemain de l'attentat mortel de Quévert, mercredi 19 avril ?

Un réquisitoire supplétif a été délivré par le parquet de Paris aux juges d'instruction antiterroristes Gilbert Thiel et Laurence Le Vert. Déjà en charge de l'enquête sur l'attentat mortel de Quévert, ils sont désormais également saisis de celui de Pornic.

Pascal Ceaux

Trente et une heures de garde à vue pour le journaliste de l'agence Capa Victor Robert

« J'AI EU parfois l'impression de passer du journalisme d'investigation à celui de complicité pour attentat » : c'est ainsi que Victor Robert, journaliste à l'agence Capa, résume sa garde à vue, qui a duré du lundi 1^{er} mai, à 15 heures au mardi 2 mai, à 22 heures. Il était interrogé dans le cadre de l'enquête sur l'attentat du McDonald's de Quévert.

C'est en effet lui qui avait été destinataire, sous la forme d'une disquette informatique, d'un communiqué de l'Armée révolutionnaire bretonne niant toute participation à l'attentat.

L'émission de Karl Zéro, *Le vrai journal*, sur Canal+, pour la-

quelle M. Robert travaille, avait diffusé dimanche 30 avril, un long reportage consacré à ce sujet.

« LE SECRET DES SOURCES »

Agé de trente ans, le journaliste a été convoqué par lettre, lundi 1^{er} mai à 15 heures, à la direction nationale anti-terroriste, rue des Saussaies, à Paris. Trois policiers ont commencé un premier interrogatoire qui va durer jusqu'à une heure du matin. « Ils m'ont alors annoncé que j'étais placé en garde à vue. On m'a pris mon téléphone portable et mes affaires et on m'a placé dans une cellule. »

L'interrogatoire a ensuite repris jusqu'à 4 heures. Victor Robert a ensuite été réplacé en cellule jusqu'à 15 heures. « Puis j'ai été prévenu qu'une deuxième garde à vue commençait pour moi et j'ai été à nouveau interrogé, puis envoyé dans une petite cellule », se souvient Victor Robert.

« Je ne veux pas dramatiser la situation. Tout s'est bien passé. Les policiers ont successivement soufflé le chaud et le froid. Ils semblaient persuadés que si mon enquête était si précise, c'est que j'avais bénéficié de sources d'information que eux n'ont pas. Mais je suis journaliste et pas auxiliaire de police. Au cours de ces interrogatoires, la police n'a fait que confirmer des informations qu'elle connaissait déjà », affirme Victor Robert. Le journaliste est, en effet, convaincu que sur la quinzaine de personnes qu'il a rencontrées en Bretagne pour réaliser son reportage, une dizaine d'entre elles étaient surveillées par la police et que leurs rencontres avaient donc été suivies.

« PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES »

« Je n'ai pas trahi le secret des sources, cher à la profession et je n'ai pas livré d'informations nouvelles aux enquêteurs. Mais, tout en étant persuadé que mes interlocuteurs ne sont pas mêlés à l'attentat de Quévert, j'avais dans un coin de ma tête qu'une jeune femme innocente a été tuée. Peut-être y a-t-il une limite à ce principe professionnel ? », s'interroge Victor Robert, qui estime que : « C'est peut-être aussi à nos informateurs d'être prudents et de savoir prendre les précautions nécessaires pour ne pas être repérés. »

Françoise Chirot

Emgann, un mouvement indépendantiste radical qui n'a jamais ouvertement prôné la violence

CERTAINS militants d'Emgann (Combat) avaient, ces derniers temps, du mal à trouver le sommeil. Bien qu'ils se soient toujours défendus de constituer la « vitrine légale » de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB), les membres du mouvement indépendantiste sont habitués aux vagues d'arrestations liées aux attentats attribués ou revendiqués par l'ARB. Cette fois, c'est Gaël Roblin, le porte-parole du mouvement, qui est soupçonné.

En tant que porte-parole, ce dernier a toujours nié avec vigueur l'implication de militants de son organisation dans les attentats, tout en se refusant à condamner les actions terroristes. « L'ARB, ce sont des patriotes comme nous, même s'ils ont choisi une autre voie », déclarait-il dans *Le Monde* du 7 octobre 1999. C'était avant le drame de Quévert. Les autres personnes interpellées sont aussi, sinon officiellement membres d'Emgann, du moins proche de ce mouvement. L'ancienne compagne d'Arnaud Vannier, qui avait été arrêtée en décembre 1999 après le vol de 8 tonnes d'explosifs à Plévin (Côtes-d'Armor), compte parmi les suspects placés en garde à vue, de même qu'Anne Mollier-Riou, l'épouse de Denis Riou, qui avait lui-même été interpellé au mois d'octobre 1999 dans le cadre de l'enquête sur le vol d'un stock d'explosifs à Plévin. A quarante-cinq ans, M. Riou est l'une des figures historiques du mouvement nationaliste breton. Il est directeur de la publication de *Combat breton*, le mensuel d'Emgann, dans lequel est notamment publiée l'intégralité des communiqués de l'ARB.

Emgann est un mouvement assez jeune dans l'histoire de l'indépendantisme breton. Fondé en 1982, il est issu des Comités pour

l'annistie (KAD), association de soutien aux prisonniers politiques. Dès l'origine, la radicalité a été sa marque. Ses militants (qui ne sont pas estimés à plus de deux cents personnes) sont anticapitalistes et internationalistes. Leurs marches pour l'indépendance ont réuni, en 1998 et 1999, quelque quatre cents personnes, aux cris de « Ici, c'est pas la France ». Les militants d'Emgann sont très présents sur le terrain. Ils apparaissent ainsi dans toutes les manifestations, même les plus modérées, en faveur de la reconnaissance de la langue bretonne.

Leur moyenne d'âge est beaucoup moins élevée que celle des membres de l'Union démocratique bretonne (UDB), parti autonomiste mais légaliste, partisan d'accords électoraux avec le Parti socialiste, avec lequel les militants d'Emgann sont, eux, à couteaux tirés. Ils revendiquent au contraire un refus obstiné des concessions. La tradition veut d'ailleurs que les plus jeunes décrochent les drapeaux français des frontons des mairies et les brûlent sur la place des villages « occupés »...

UN SEUL SLOGAN

Au-delà du folklore, et malgré la présence dans ses rangs de figures historiques de l'indépendantisme, la pensée politique d'Emgann reste au stade des balbutiements. « Indépendance » est leur seul slogan. Le mouvement espérait beaucoup du renouveau récent de la culture et de la langue bretonne. Affluence dans les festou-noz et dans les cours de langue bretonne, reconnaissance du travail de l'école Diwan (Germe, école associative en langue bretonne)... Autant de raisons pour eux d'espérer un ralliement de la jeune génération à

leurs idées. Mais l'indépendantisme politique effraie toujours en Bretagne. Même parmi les jeunes très impliqués dans la culture bretonne, Emgann amuse... ou fait peur. Après l'attentat de Quévert, le mouvement breton dans son ensemble aura du mal à remonter la pente. De nombreuses personnalités ont appelé les Bretons à se rassembler lundi 8 mai à Rennes, place du Parlement de Bretagne, « afin d'exprimer le refus de la violence et l'attachement au respect des droits de l'homme ».

Gaëlle Dupont

GRANDIR SUR UNE TERRE SANS MINES N'EST TOUJOURS PAS UN DROIT

Pour agir

CCP : 508 11C LYON
www.handicap-international.org

HANDICAP INTERNATIONAL

Vivre debout

- Avec moins de 1 F par habitant et par an, la France se situe au 13^e rang du financement international pour le déminage civil et l'assistance aux victimes.
- Le gouvernement doit faire beaucoup plus pour soutenir tous les acteurs engagés dans ce combat pour le droit.
- Chaque famille meurtrie a droit à notre solidarité, à une vraie réparation du préjudice subi.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Les partisans des soins palliatifs réservés sur l'« exception d'euthanasie »

Une proposition controversée du Comité d'éthique

DEUX MOIS après sa publication, l'avis du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) continue à susciter des réactions. Tout en recommandant de ne pas dépenaliser l'euthanasie, le comité s'était prononcé en faveur d'une « exception d'euthanasie » qui permettrait, a posteriori, en cas de procédure judiciaire, d'évaluer les circonstances ayant pu conduire une équipe soignante à décider un « arrêt de vie » pour tel ou tel de ses patients (*Le Monde* des 4 et 7 mars). Dans ce cadre, le comité posait deux exigences éthiques : l'existence d'une « situation limite ou de cas extrêmes reconnus comme tels » et le respect formel de l'autonomie du patient, « manifestée par une demande authentique (libre, répétée, exprimée oralement en situation ou, antérieurement, dans un document) ». « Il n'est jamais sain pour une société, soulignait-il, de vivre un décalage trop important entre les règles affirmées et la réalité vécue. »

Dans l'éditorial du dernier bulletin mensuel - daté de mai - du Conseil de l'ordre des médecins, le professeur Bernard Glorion, président du conseil national de l'institution ordinaire, se demande s'il y avait « lieu de reprendre une réflexion sur les modalités de fin de vie ». « L'avis du Comité d'éthique vient relancer ce débat au nom d'une liberté et d'une dignité qui seraient sauvegardées par cet acte définitif qu'il nous paraît impossible de légitimer, même exceptionnellement, note-t-il. Cet avis aura peut-être eu le mérite, écrit-il cependant, de nous obliger à réagir et de permettre à l'ensemble des acteurs en soins palliatifs, médecins, infirmiers, ainsi que les accompagnants bénévoles, de dire leur réprobation, leur tristesse aussi et d'affirmer la nécessité absolue de poursuivre leurs efforts. »

C'est un avis plus critique que formule, dans le numéro daté de mai du mensuel jésuite *Etudes*, le Père Patrick Versipieren, directeur du département d'éthique biomédicale du centre Sèvres (Paris) et ancien membre du Comité d'éthique. Le Père Versipieren estime notamment que les soins palliatifs n'ont pas été vraiment compris par les sages qui sont chargés de conseiller le gouvernement sur les grandes questions morales nées de l'avancée des sciences biologiques et des pratiques médicales. « Une acceptation sociale, même apparemment limitée, de l'euthanasie signifierait que les efforts des soins palliatifs sont considérés comme vains et que les soignants pourraient tout aussi bien s'en dispenser, écrit le Père Versipieren. Elle distendrait ou briserait le ressort même des soins palliatifs. En outre, ceux qui se consacrent plus spécifiquement aux soins palliatifs ont besoin eux-mêmes de repères moraux que les gouvernements dans les situations où ils sont eux-mêmes assaillis par le doute ou submergés par des cas difficiles. (...) Si les recommandations du Comité étaient adoptées, ces soignants obtiendraient facilement le bénéfice de l'exception. La société peut fermer les yeux. Mais on ne tue pas impunément un homme. (...) Voilà ce qui aurait pu être pris en compte par le Comité et ne l'a pas été. »

« Si cette brèche devait s'ouvrir, elle rendrait intenable l'engagement des professionnels et des bénévoles »

Enfin, le docteur Gilbert Desfosses (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris), président de la société française d'accompagnement et de soins palliatifs, qui réunit les nombreuses associations de bénévoles et les professionnels de santé œuvrant dans ce domaine, « déplore cet avis qui, dans des circonstances exceptionnelles, tolère, au nom d'un engagement solidaire, l'acte d'euthanasie, s'il est consenti par le malade ou son représentant et s'il est le résultat d'un consensus de l'équipe soignante ». « Il y a là une brèche qui, si elle devait s'ouvrir, ne cesserait de s'élargir et rendrait intenable l'engagement des professionnels et des bénévoles, un engagement qui est fondé autour du pacte soignant qui veut qu'il est interdit de tuer, déclare le docteur Desfosses. Je suis pour ma part profondément inquiet de voir les membres du CCNE accorder autant d'importance à une question que ne se posent que les bien-portants et qui, en pratique, ne concerne nullement les grands malades à l'approche de la mort. »

Jean-Yves Nau

Un malade atteint d'un cancer de la thyroïde porte plainte contre trois anciens ministres

Il leur reproche l'absence de mesures préventives lors du passage du nuage de Tchernobyl

La commission des requêtes de la Cour de justice de la République devrait se prononcer le 25 mai sur la recevabilité d'une plainte visant M. Pas-

qua, M^{me} Barzach et M. Carignon, anciens ministres de l'intérieur, de la santé et de l'environnement. Un malade atteint d'un cancer de la

thyroïde leur reproche de ne pas avoir pris de mesures préventives lors du passage du nuage radioactif de Tchernobyl, au printemps 1986.

LA COMMISSION des requêtes de la Cour de justice de la République devrait se prononcer le 25 mai sur la recevabilité de la plainte déposée le 16 mars contre trois ministres du gouvernement de Jacques Chirac de 1986 - Charles Pasqua (intérieur), Michèle Barzach (santé) et Alain Carignon (environnement) - pour coups et blessures involontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail de plus trois mois. Yohann Van Waeyenberghe, qui est atteint depuis 1993 d'un cancer de la thyroïde qu'une expertise médicale a considéré comme lié à une irradiation consécutive à la catastrophe de Tchernobyl, estime que les anciens ministres ont négligé d'informer le public et de prendre les mesures préventives d'urgence mises en œuvre dans les pays voisins.

M. Van Waeyenberghe, âgé de trente et un ans, a été victime d'un cancer de la thyroïde avec de multiples métastases, qui a justifié l'ablation chirurgicale de cette glande en 1994 et a entraîné une infirmité permanente. Le compte-rendu d'une expertise du 7 février

2000, pratiquée par le docteur Daniel Bonnet, expert médical près la cour d'appel de Reims, conclut qu'« il existe de nombreux arguments permettant de relier la pathologie de M. Van Waeyenberghe à l'irradiation consécutive à la catastrophe de Tchernobyl » : l'âge au moment de la catastrophe (seize ans), le type histologique (bien que non spécifique aux cancers dus aux rayonnements), les habitudes alimentaires (beaucoup de légumes, dont des champignons, aliments dans lesquels « on sait la concentration préférentielle des éléments radioactifs ») et le délai entre la catastrophe de Tchernobyl et l'apparition de son cancer. De plus, M. Van Waeyenberghe réside à Reims, en Champagne-Ardenne, la région la plus touchée par le nuage de Tchernobyl.

Selon son avocat, « les pays voisins ont mis en place des mesures préventives d'urgence : distribution d'iode aux femmes enceintes et aux enfants de moins de seize ans, interruption de la distribution et de la consommation de produits frais sur lequel l'iode radioactif aurait pu se

fixer ». L'iode est fixé préférentiellement par la thyroïde. La distribution d'iode non radioactif permet donc de la « saturer » et d'éviter ainsi que l'iode radioactif ne puisse s'y fixer.

PROGRÈS DU DÉPISTAGE

La France, et notamment la région Est, a été touchée, entre le 30 avril et le 5 mai 1986, par des rejets radioactifs. Selon les études épidémiologiques, la catastrophe de Tchernobyl n'a pas entraîné un excès de cancers de la thyroïde en France, ce qui n'exclut pas que des individus aient développé un cancer du fait d'une irradiation plus élevée que la moyenne. « Le risque de développer un cancer de la thyroïde est augmenté pour des doses de rayons X à la thyroïde de l'ordre de 100 milliSieverts », rappelle le docteur Pierre Verger, de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Le rapport « Tchernobyl, quatorze ans après », établi à la date anniversaire de la catastrophe par l'IPSN et consultable sur son site (www.ipsn.fr), évalue l'exposition moyenne de la popula-

tion française au nuage radioactif entre 6,5 et 16 mSv, « des valeurs tout à fait comparables à celles observées chez nos voisins », affirme Pierre Verger.

Depuis vingt ans, en France comme chez nos voisins, le nombre de cancers de la thyroïde augmente régulièrement. « Cette progression s'explique en grande partie par les progrès du dépistage, indique le professeur Martin Schlumberger, chef du service de médecine nucléaire et de cancérologie endocrinienne de l'Institut Gustave Roussy (Villejuif, Val-de-Marne). Quand on cherche les cancers, on en trouve forcément plus que lorsqu'on ne les cherche pas. » Pour Pierre Verger, le nuage de Tchernobyl n'a pas entraîné, en France, d'augmentation brutale de la courbe des cancers de la thyroïde. En revanche, indique le rapport de l'IPSN, « une épidémie de cancers de la thyroïde a été mise en évidence dans les trois Républiques de l'ex-URSS touchées par l'accident de Tchernobyl ».

Paul Benkimoun



AVIS FINANCIER

Nouveaux développements stratégiques

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires consolidé de COGEMA en 1999 s'établit à 33,15 milliards de francs (5 milliards d'euros), en progression de 5,5 % sur l'exercice 1998 (+0,7 % à périmètre de consolidation et parités de change constants). Les ventes hors de France se sont élevées à 13,65 milliards de francs (2 milliards d'euros), soit 41,2 % du chiffre d'affaires consolidé. Elles ont progressé de 7,3 % sur l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé a été arrêté à 1,07 milliard de francs (164 millions d'euros) contre 1,28 milliard de francs en 1998. Le résultat net part du Groupe s'élève à 1 milliard de francs (154 millions d'euros) contre 1,2 milliard de francs en 1998.

COGEMA a dégagé un résultat opérationnel de 700 millions de francs (107 millions d'euros) contre 1 milliard de francs en 1998. Ce résultat prend notamment en compte 600 millions de francs de charges non récurrentes liées à l'exploitation : démarrages d'installations, provisions pour risques ou charges sur affaires et reprise de déchets.

	1999		1998	
	en MF	en ME	en MF	en ME
Chiffre d'affaires	33 154	5 054	31 437	32 657
Ventes à l'étranger	13 650	2 081	12 720	12 403
Résultat opérationnel	704	107	1 019	925
Résultat net consolidé	1 069	164	1 282	1 047
Résultat net part du Groupe	1 004	154	1 178	1 042
Marge brute d'autofinancement	9 116	1 390	9 047	9 949

Publicis Consultants

COGEMA

www.cogema.fr

Direction de la Communication
2, rue Paul-Dautier - BP4 - 78141 Vélizy Cedex
Tél. 01 39 26 36 53 - Fax 01 39 26 27 26

M^e Coutant-Peyre condamnée pour diffamation envers la police

LA 17^e CHAMBRE du tribunal correctionnel de Paris a condamné, mardi 2 mai, à 30 000 francs d'amende M^e Isabelle Coutant-Peyre pour « diffamation » envers la police nationale. L'avocate est également condamnée à verser 1 franc symbolique au ministre de l'intérieur. Lors du procès du réseau islamiste « Chalabi », qui s'était tenu à l'automne 1998 dans un gymnase de l'administration pénitentiaire à Fleury-Mérogis (Essonne), M^e Coutant-Peyre avait dénoncé, dans un communiqué, les méthodes des services de police spécialisés dans la lutte antiterroriste. Elle avait notamment comparé les arrestations massives de militants islamistes à « des rafles, selon des méthodes dignes de la Gestapo et de la Milice, à toute heure du jour et de la nuit, contre des familles entières, y compris les enfants » (*Le Monde* du 30 mars). Elle avait aussi évoqué « les brutalités policières et les tortures pendant les gardes à vue de quatre jours, sous le contrôle des juges de la section spéciale [les magistrats de la 14^e section du parquet chargé des affaires de terrorisme]. »

Dans ses attendus, la 17^e chambre, présidée par Martine Ract-Madoux, estime que « l'allégation de telles illégalités (...) porte à l'évidence atteinte à l'honneur de la police ». A l'audience du 28 mars, l'avocate avait fait valoir qu'il était de son « devoir de mettre en

cause des méthodes inadmissibles », mais les juges constatent qu'aucune des pièces produites en défense - articles de presse, déclarations d'avocats, rapports d'organisations internationales - « ne fait état de la moindre violence policière dont aurait été victime l'un des 138 prévenus de ce procès, même si elles mettent en évidence les nombreuses critiques adressées à l'institution judiciaire, et notamment à la 14^e section du parquet et aux juges d'instruction chargés de la lutte contre le terrorisme ».

Le tribunal souligne que M^e Isabelle Coutant-Peyre « n'a pas été en mesure de citer le nom d'une seule personne victime de brutalités ou de tortures policières, ni d'une seule famille dont les enfants auraient été « raflés ». Elle « a accusé avec outrage », conclut le jugement. « C'est précisément parce qu'il appartient à l'avocat (...) de dénoncer publiquement et avec force des faits ou un système contraires aux droits de l'homme (...) qu'il ne peut impunément se permettre de porter, sans preuves et sans nuances, des accusations précises et d'une extrême gravité à l'encontre d'une administration indispensable au fonctionnement de la démocratie (...), à savoir la police nationale. » L'avocate a annoncé son intention de faire appel.

Acacio Pereira

Quarante-sept Leneuf s'estimant ridiculisés attaquent « le 9 » en justice

Ces familles dénoncent une publicité de l'opérateur téléphonique

Quarante-sept familles Leneuf poursuivaient, mardi 2 mai, en référé, devant le tribunal de Nanterre, l'opérateur 9 télécom. Les plaignants affir-

ment être victimes de harcèlement téléphonique à la suite de spots télévisés qu'elles jugent attentatoires à leur image. Elles en réclament l'arrêt

immédiat. L'entreprise de télécommunication nie toute « confusion dommageable » et estime que le préjudice « n'existe pas ».

POUR AVOIR feuilleté un jour ou l'autre les albums de Tintin, tout le monde sait que le château de Moulinsart n'est pas la bouche-rie Sanzot. Cependant, tout le monde rit de voir à chaque fois le capitaine Haddock manger cru son téléphone en jurant, mille sabords, qu'à décrocher, on ne l'y reprendra plus.

Brodant sur ce comique de répétition, l'opérateur 9 télécom, filiale de Telecom Italia, a conçu, en 1999, avec l'aide de l'agence de publicité Ogilvy Matter, une première vague de vingt-deux spots télévisés mettant en scène un « M. Leneuf » qui, occupé à diverses activités, se voyait incessamment dérangé par une erreur téléphonique – « Allô le 9 ? » –, de sorte qu'il en ressortait peu à son avantage, le visage dépité. Puis, par souci de fidélisation, 9 télécom renouvelait sa campagne en mars dernier, sur la base de cinq nouveaux modules télévisés, actuellement diffusés.

L'affaire aurait pu en rester au stade du simple sourire, voire du débat d'après-dîner sur l'opportunité d'enrober avec plus ou moins bon goût un slogan phonétiquement ambigu – « Tout le monde appelle le 9 » – si elle n'avait revêtu le sérieux d'une plainte en justice, examinée en référé mardi 2 mai par Xavier Raguin, vice-président au tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Ainsi, par la voix de M^e Jean-Jacques Trinquet, quarante-sept plaignants, de tous horizons géo-

graphiques et socioprofessionnels, unis par leur homonymie, ont assigné l'opérateur téléphonique 9 télécom et son publicitaire « pour que cesse un trouble manifestement illicite ». Selon M^e Trinquet, les quarante-sept Leneuf « se plaignent de souffrir d'une campagne de publicité [diffusée à heure de grande écoute], qui a pour effet de ridiculiser leur image ». Or le plaideur l'a dit : « Le ridicule ne se démontre pas, il s'apprécie ». Ce que fit donc le juge Raguin, visage impassible lors du visionnage des spots incriminés.

Selon les plaignants, qui ont réclamé l'interdiction des publicités actuellement diffusées et l'attribution à chacun d'eux de 50 000 francs à titre de provision sur dommages-intérêts, l'existence du personnage fictif, « plutôt sympathique, mais ridicule et bouffon », a conduit à « un avilissement de leur nom ». Leur avocat a insisté, par exemple, sur deux spots, diffusés en 1999, où l'on voyait M. Leneuf, pantalon sur les chevilles, dérangé alors qu'il se trouve aux toilettes, ou, prenant sa température, surpris dans son lit.

VICTIMES DE HARCÈLEMENT

Cette dégradation de leur image se serait traduite, selon M^e Trinquet, par diverses attitudes méprisables : dans un lycée, vis-à-vis d'un intendant et d'une professeur, ou à l'école, envers des enfants. Et, surtout, dans la vie quotidienne, où ils seraient tous devenus victimes d'un harcèlement téléphonique directement suscité par la campagne, accompagné souvent de propos « agressifs et vulgaires », empruntant parfois au registre « de la scatologie et de

la pornographie ». Certains, selon ses dires, auraient reçu jusqu'à trente appels quotidiens.

En réponse, conseillée par M^e Solange Doumic, la société 9 télécom s'est défendue de toute incitation au harcèlement. Elle a réfuté qu'il y ait pu avoir la moindre « confusion dommageable » entre un Leneuf fictif et les plaignants. Estimant que « M. Leneuf n'était pas plus ridicule que M. Propre ou la Mère Denis », M^e Doumic s'est appuyée sur la jurisprudence, rappelant qu'une M^{me} Badoit, désespérée en son temps de s'entendre dire « et badadi et badadoit », avait été déboutée d'une action en justice, ainsi qu'un M. Dop, épuisé par « Dop, Dop, Dop, shampooing Dop ».

De même a-t-elle retenu que, juridiquement, « les ridicules Bidochon fictifs [de la bande dessinée] n'avaient pas atteint les Bidochon réels », qui, il est vrai, avaient tenté assez tardivement – au bout de seize ans – de faire valoir un préjudice. « N'importe qui fait la part des choses », a soutenu M^e Doumic, qui a estimé que « le nom de Leneuf coulait de source, du fait d'une homonymie simple ».

« M. Leneuf n'est ni malpropre ni vulgaire, sinon ce serait de la contre-publicité ! », a enchaîné M^e Annie Gautheron, pour l'agence publicitaire. Au contraire, il a fallu créer un lien avec les clients. » Et la défense d'opposer, sur un autre plan, l'absence de preuves apportées par les plaignants, dont l'argumentation repose essentiellement sur leurs propres déclarations. « C'est possible, vraisemblable, mais rien n'est établi », a dit M^e Gautheron, qui a observé

qu'aucun signalement ni demande de placement sur écoute, par exemple, n'avait été formulé auprès des commissariats.

Aussi les deux avocates se sont-elles interrogées sur « l'ampleur supposée du préjudice » – allant jusqu'à affirmer que celui-ci « n'existait pas » – et sur les motivations des plaignants, dont les rangs, à les écouter, auraient été artificiellement gonflés.

BIZZARRERIE STATISTIQUE

Une demi-douzaine de personnes seulement, ont-elles rappelé, s'étaient plaintes directement à 9 télécom au moment de la première vague de spots publicitaires, en 1999. Il leur avait été proposé, aux frais de la société, d'être inscrits en liste rouge pendant un an, ou de changer de numéro, ou encore d'acquiescer un boîtier d'identification des appels. Il avait été décidé ensuite de modifier la tonalité du personnage dans un sens « plus valorisant », lors de la deuxième campagne publicitaire.

Aussi la défense s'est-elle étonnée de ce que quarante-sept personnes seulement (toutes orthographiées Leneuf en un seul mot) parmi 4 500 concernées phonétiquement se sont finalement manifestées. La justice s'interrogera donc également sur cette bizarrerie statistique qui veut que, contrairement aux Leneuf, aucun Le Neuf ne s'est plaint, alors que, d'après des chiffres consultables sur Minitel, ils sont, en France, environ cinquante fois plus nombreux.

Jugement le 15 mai.

Jean-Michel Dumay

L'armateur et le gestionnaire italiens de l'« Erika » ont été mis en examen

Le capitaine Mathur les avait mis en cause

PRÈS DE cinq mois après le naufrage du pétrolier maltais *Erika*, le 12 décembre, au large du Finistère, deux nouvelles mises en examen ont été ordonnées par la juge d'instruction chargée du dossier à Paris, Dominique de Talancé, a annoncé France 2, mardi 2 mai. Il s'agit d'Antonio Pollara, patron de Panship, la société responsable de la gestion nautique du navire (« ship management »), et de l'armateur Giuseppe Savarese, responsable de Tevere Shipping, propriétaire du bateau, nous a-t-on précisé, mercredi 3 mai, de sources concordantes.

Seul le commandant indien du bateau, Karun Mathur, avait jusqu'alors été mis en examen dans ce dossier, dès le 15 décembre, pour « mise en danger d'autrui et pollution maritime ». Il avait été placé en détention provisoire pendant une semaine, puis laissé en liberté sous contrôle judiciaire, avant d'être autorisé à regagner son pays. Dans un entretien accordé dimanche 30 avril au *Journal du dimanche*, M. Mathur avait mis directement en cause l'armateur italien. « Je crois que les plus coupables sont Giuseppe Savarese et la banque qui le finance [Bank of Scotland] », avait-il affirmé.

Outre ces chefs d'infraction initiaux, MM. Pollara et Savarese sont aussi mis en examen pour « abstention de mise en œuvre de mesures destinées à prévenir l'accident ». Cette dernière prévention est consécutive au réquisitoire supplétif ouvert contre X, le 17 avril, pour « abstention volontaire de provoquer les mesures permettant de combattre un sinistre », afin d'élargir la saisine de M^{me} de Talancé. En février, la magistrate s'était rendue en Italie pour interroger les responsables de la société Panship ainsi que ceux de la RINA (Registro navale italiano), l'organisme de classification qui avait inspecté le navire peu avant le naufrage.

CHERCHER LES RESPONSABILITÉS

Vendredi 28 avril, MM. Savarese et Pollara ont parallèlement été entendus à Londres par les responsables du Fonds d'indemnisation des pollutions par hydrocarbures (Fipol). Le Fipol cherchait à connaître les éventuelles responsabilités des deux hommes dans le naufrage. Mais cet interrogatoire n'avait rien donné, tous deux se réfugiant derrière la réglementation internationale pour décliner toute responsabilité dans le naufrage.

Un éleveur de bovins des Vosges condamné pour du faux bio

UN ÉLEVEUR vosgien a été condamné, mardi 2 mai, à deux ans de prison dont six mois ferme, par le tribunal correctionnel d'Épinal (Vosges), pour avoir vendu sous le label bio des bêtes qui ne l'étaient pas (Le Monde du 11 avril). L'éleveur bovin de Saint-Ouen-lès-Parey, qui comparaisait pour fausses factures, falsifications de documents vétérinaires et tromperie sur le label bio en 1997 et 1998, a été également condamné à verser des dommages et intérêts à l'Union fédérale des consommateurs-Que choisir ? et à la Fédération des producteurs agricoles biologiques, qui s'étaient constituées partie civile. L'agriculteur était accusé d'avoir fait passer l'ensemble de son élevage comme biologique – afin de toucher des subventions et de vendre son produit plus cher – alors qu'une partie était élevée de façon conventionnelle.

Enquête judiciaire sur le vol de formulaires d'écoutes à France Télécom

LE PARQUET de Nanterre (Hauts-de-Seine) a ouvert, mardi 2 mai, une information judiciaire contre X... du chef de « soustraction d'un renseignement présentant un secret de défense nationale », après le vol, au siège de France Télécom Mobiles (FTM) à Montrouge, durant le week-end de Pâques, d'un coffre-fort contenant des documents relatifs à des écoutes téléphoniques administratives (Le Monde du 2 mai). La direction de cette filiale de France Télécom spécialisée dans la téléphonie mobile avait déposé plainte après la découverte des faits, qui s'étaient déroulés sans effraction. Saisie par le parquet, la direction de la surveillance du territoire (DST) a établi que quelque 400 « cartons » de demandes d'écoutes téléphoniques avaient été dérobés, dont 180 se rapportent à des interceptions en cours. En revanche, aucun relevé ni compte-rendu d'écoute n'a été volé. Dans la nuit du 25 au 26 avril, une tentative d'effraction avait été constatée dans le bureau d'un des agents de FTM chargés du traitement des écoutes.

Deux attentats contre des casinos sur la côte méditerranéenne

LE CASINO du groupe Partouche de Juan-les-Pins (Alpes-maritimes) a été fortement endommagé, mercredi 2 mai, le matin, par l'explosion d'une bombe placée à l'intérieur de l'établissement. Au même moment, un autre attentat visait le casino municipal de Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône) du groupe Accor, qui a subi d'importants dégâts. Les deux explosions n'ont fait aucune victime. Selon les premiers éléments d'enquête, les bombes avaient été placées à l'intérieur des bâtiments par des inconnus qui se sont introduits par effraction. Un autre établissement du groupe Partouche, à Aix-en-Provence, avait été la cible d'un attentat du même type fin mars.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION** : le tribunal correctionnel de Cherbourg (Manche) a condamné, mardi 2 mai, deux Britanniques à trente mois et deux ans de prison ferme pour « aide à l'entrée et à la circulation d'étrangers en situation irrégulière ». L'homme et la femme avaient été arrêtés le 3 septembre 1999 par les policiers de la Diccilec de Cherbourg au volant d'un camion à bord duquel se trouvaient vingt-quatre ressortissants chinois sans papiers, dont sept mineurs âgés de quinze à dix-sept ans et voyageant sans leurs parents.

■ **JUSTICE** : à l'appel de l'Union des jeunes avocats (UJA), une centaine d'avocats du barreau de Toulouse, dont la quasi-totalité des membres sont en grève, ont manifesté, mardi 2 mai, devant le tribunal de la ville, pour « dénoncer la dégradation quotidienne des conditions d'exercice de leur profession ».

■ **Le curé de Notre-Dame-du-Petit-Caux, un regroupement paroissial de la région de Giarçon (Seine-Maritime), soupçonné d'agressions sexuelles sur des garçons et des adolescents, a été mis en examen et écroué, mardi 2 mai, à Rouen. Neuf plaintes avaient été déposées au cours des semaines précédentes par des parents d'enfants qui se disent victimes du prêtre.**

Xavier Ternisien

L'armée se veut accueillante pour les homosexuels

LES HOMOSEXUELS sont les bienvenus dans l'armée. Une première fois, immédiatement après l'adoption du pacs, le général Yves Crène, chef d'état-major de l'armée de terre, avait déclaré que l'armée française tenait « depuis toujours », sur l'homosexualité, « une position sage, celle de ne pas se crispier ». Rebelote dans le numéro de mai de *Têtu*, « mensuel des gays et des lesbiennes », fondé en 1995 par Pierre Bergé – et dont la diffusion tourne autour des 50 000 exemplaires.

Cette fois-ci, c'est le général Alain Raevel, chef du Sirpa Terre (service d'information et de relations publiques des armées), qui est dépêché pour clamer dans le mensuel que « oui, bien sûr », les homosexuels ont toute leur place à l'armée : « L'armée de terre, telle que nous sommes en train de la construire, se veut l'émanation de la nation. On a besoin de recruter des garçons et des filles pour 400 corps de métiers différenciés. (...) Le fait qu'ils ou elles soient homosexuels ne nous regarde pas. »

Que cela se sache ! L'armée est moderne : « A l'instar des entreprises, l'armée de terre suit les évolutions de la société, et la reconnaissance du phénomène homosexuel fait partie de ces évolutions. » L'armée ne discrimine pas à l'embauche : « Soyons sérieux. Si l'on embauche quelqu'un, on ne va pas lui demander s'il trompe sa femme ou s'il est homosexuel. » L'armée ne fait pas subir de brimades physiques ou morales aux homosexuels : « On ne peut pas imaginer aujourd'hui qu'un homme ou une femme se

fassent reprocher leur homosexualité sans que les journaux s'en emparent. »

Et le général Raevel d'établir un subtil distinguo entre homosexualité vécue au grand jour et prosélytisme. « Celui ou celle qui arrive chez nous et qui claironne "Oui, je suis homosexuel", et qui le fait d'une manière un peu militante, risque de perturber des équilibres. C'est là, en faisant preuve de militantisme, qu'il ne respecte plus la règle, la séparation entre le privé et le professionnel. »

« La question s'est posée de savoir si on veut faire une armée très dure, en ne recrutant que des Rambo, ou une armée qui soit en osmose avec la nation »

Il poursuit : « Si elle ou il raconte : "Ce week-end, je suis allé à la gay pride", bon, très bien. Mais si elle ou il annonce : "Je suis homosexuel et j'entends être reconnu comme tel", là, c'est évident que ça risque de poser des problèmes. » Un problème de « harcèlement », précise-t-il plus tard. La fin de la conscription n'est pas

pour rien dans cette expression réitérée de bienveillance à l'égard de la communauté homosexuelle. Le chef du Sirpa Terre le reconnaît volontiers. « La question s'est posée de savoir si on veut faire une armée très dure, en ne recrutant que des Rambo, mais avec le risque de voir cette armée se couper de la nation qu'elle est censée protéger, ou une armée moins monolithique, mais qui soit en osmose avec la nation et qui, grâce à cette osmose, voit son action légitimée. Le choix a été clairement fait. C'est le deuxième. » Le général Raevel a été chargé de l'organisation des campagnes de recrutement pour l'armée de terre, qui tente là de se débarrasser de ces vieux oripeaux et de se forger une nouvelle image.

En Grande-Bretagne, c'est sous la contrainte d'un jugement de la Cour européenne des droits de l'homme, datant de septembre 1999, que le gouvernement a été contraint, en janvier, de lever l'interdiction faite aux homosexuels de servir dans les armées. Aux Etats-Unis, où le mot d'ordre : « Ne rien demander, ne rien dire » (Don't ask, don't tell) a conduit au licenciement de nombreux homosexuels ces dernières années, il a fallu qu'un soldat gay soit battu à mort dans une base du Kentucky, en juillet 1999, pour que le Pentagone enquête sur l'homophobie. Résultat, publié le 24 mars : 80 % des quelque 71 500 militaires interrogés ont indiqué avoir entendu des remarques offensantes à l'égard des homosexuels.

Pascale Krémer

Alain Richard accepte le choix du Vatican pour l'évêque aux armées

APRÈS deux semaines de blocage, la nomination de Mgr Le Gal comme successeur de Michel Dubost à la tête du diocèse aux armées françaises devrait être acceptée au cours des prochains jours par le ministre de la défense, Alain Richard. Dans un premier temps, celui-ci avait refusé d'entériner le nom de Patrick Le Gal, évêque de Tulle, qui avait été proposé par le Vatican (Le Monde du 27 avril). Officiellement, le ministre n'avait « pas de préjugé défavorable à l'égard de qui que ce soit ». Il regrettrait simplement de ne pas avoir été consulté, contrairement à la règle, en raison d'un dysfonctionnement interne au ministère de la défense. Pourtant, de sources proches du ministère, on reconnaissait que le profil du candidat proposé par Rome était jugé trop « conservateur » et susceptible d'encourager un « repli » qui ne serait pas sou-

haitable dans la perspective de la professionnalisation de l'armée française.

Agé de quarante-sept ans et plus jeune évêque de France, Mgr Le Gal avait fait parler de lui en octobre 1998 en appelant à un boycott de l'hebdomadaire catholique *La Vie*, à la suite d'un éditorial jugé par lui trop favorable au pacs (pacte civil de solidarité). Nommé en 1997 dans un diocèse rural comptant moins de 90 prêtres en activité, l'évêque de Tulle aurait eu, par ailleurs, des relations parfois difficiles avec son clergé.

Le refus du ministre de la défense d'entériner le choix du Vatican a failli créer une situation de blocage sans précédent dans les rapports entre le Saint-Siège et la République française, depuis le rétablissement de leurs relations diplomatiques en 1921. Situation quasi unique dans les relations entre les

Etats occidentaux et le Vatican, la nomination des évêques est en effet soumise à une procédure dite de « l'aide-mémoire Gasparri », du nom du cardinal-secrétaire d'Etat qui l'avait mise en place. Avant de procéder à une nomination, la nomenclature informe le gouvernement français, à travers le Quai d'Orsay, en lui soumettant un nom et en lui demandant, selon la procédure, « si le gouvernement français a quelque chose à dire sur le candidat d'un point de vue politique ». Dans le cas particulier de l'évêque aux armées, la nomination doit en outre faire l'objet d'un arrêté du ministre.

FORMALITÉ SYMBOLIQUE

La procédure de « l'aide-mémoire » est toujours appliquée, mais n'a que très rarement donné lieu à un refus du gouvernement français. Si bien que l'usage en a fait une sorte de formalité de por-

Anniversaires de naissance

– Marseille.

3 mai 1982 - 3 mai 2000 :

Julie-Manon,

ceux qui t’aiment te souhaitent d’adorables années douces et lumineuses.

« *Etre au monde est une belle œuvre d’art…* »
R. Char.

– 1980 - 2000.
Bon anniversaire,

Jean-Paul.

Toute votre équipe se réjouit de fêter avec vous les vingt ans de Promo J.

Françoise, Astrid et Florence.

Décès

– Annecy. Sévrier.

Claudie et Maurice Brochier, Alain et Françoise Bouverot, Nicole et Alain Ramard, Leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BOUVEROT, ingénieur en chef du génie rural et des eaux et forêts, chevalier de l’ordre national du Mérite, chevalier du Mérite agricole,

survenu le 1^{er} mai 2000, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 mai, à 9 heures, en l’église Saint-Maurice d’Annecy.

– Les familles Brunaud, Lautier, Naudin, Et tous ses amis, ont l’immense douleur de faire part de la mort brutale de

César,

le 29 avril 2000.

Il aurait eu vingt-cinq ans le 9 septembre.

On l’a mis en terre sous les roses, le lilas et le muguet, ce mercredi 3 mai, à 14 h 30, au cimetière de Flassan (Vaucluse).

– Saint-Brieuc. Nice. Rennes. Saint-Mammes. Fleurines. Paimpol.

Nous avons la douleur de faire part du décès du

docteur Henri GARNIER, chevalier de la Légion d’honneur, ancien chef de service de la maternité du centre hospitalier de Saint-Brieuc, ancien conseiller municipal de Saint-Brieuc, ancien maire-adjoint de Lézardrieux,

survenu le 1^{er} mai 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de :
M^{me} Geneviève Garnier, son épouse, Docteur Yves Garnier et Martine, Françoise Garnier (†), Jean-René et Christiane Garnier, Catherine Garnier, Henriette Perou, Elizabeth et Christian Penneç, Antoine et Jeannie Garnier, ses enfants, Ses quinze petits-enfants et ses quatorze arrière-petits-enfants.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale de Saint-Brieuc, le vendredi 5 mai, à 14 h 30, suivies de l’inhumation, dans le caveau familial, au cimetière de Rostrenen.

Visites au centre funéraire municipal de Saint-Brieuc.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Evelynne Gauthier,

son épouse, Delphine et Pierre-Clément, ses enfants, M. et M^{me} Serge Bourse, ses beaux-parents, M. et M^{me} Gilbert Rémy et leurs enfants, M. et M^{me} Jean-Pierre Gauthier et leurs enfants, M. et M^{me} Philippe Gauthier et leur enfants, M. et M^{me} Michel Bourse et leurs enfants, M. et M^{me} André Leutheau et leurs enfants, Ses frères, sa sœur, ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses cousins et cousines, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François GAUTHIER,

survenu le 27 avril 2000, dans sa quarante-septième année.

L’inhumation a lieu au cimetière de Neuilly-Plaisance, le 3 mai.

– Désormais, il repose sur le continent africain qu’il a aimé et servi.

Djamal HARBİ

a été inhumé le 20 avril 2000, dans le cimetière familial à El Arrouch.

Christiane Auzeral-Harbi, son épouse, Djennet et Beya Harbi, ses sœurs.

10, rue Pierre-Fleurot, 21000 Dijon. France. 5, rue Magharbi, El Arrouch (wilaya de Skikda). Algérie.

– M^{me} Daniel Grouas, son épouse, M. Thibault Grouas, son fils, M. et M^{me} Michel Grouas et leur fille, M. et M^{me} Claude Grouas, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Michel Poulin, M. et M^{me} Claude Poulin et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel GROUAS, notaire à Savigny-sur-Orge (Essonne),

survenu à Paris, le 30 avril 2000, dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 mai, à 15 h 45, en l’église Notre-Dame de Chatou (Yvelines), 4, place Sainte-Marie, où l’on se réunira.

35, rue du Général-Colin, 78400 Chatou.

– M^{me} Pierre Huguet, Ses enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre HUGUET,

survenu à San Pedro (Chili).

Les obsèques ont eu lieu à Durfort (Gard), le samedi 29 avril 2000.

« *Au temps du soir la lumière respandra.* »
Zacharie 14, v. 7.

– Mireille et Servanne Lefebure-Martin, son épouse, sa fille, M. et M^{me} Philippe Lefebure, son frère, sa belle-sœur, Et leur famille, ont l’immense tristesse de faire part du retour à Dieu de

Jean-Jacques LEFEBURE,

décédé le 29 avril 2000, à l’âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 mai, à 11 heures, en l’église Saint-Germain d’Hardricourt (Yvelines).

Mireille et Servanne Lefebure expriment leur plus profonde reconnaissance au docteur Alain Guiomard de l’hôpital Max-Forestier, ainsi qu’à tout son service pour le dévouement et la compétence avec lesquels ils ont entouré leur époux et père.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Saint-Claud.

M^{me} Jean-Baptiste Lefebvre, son épouse, Ses enfants, petits-enfants, Toute la famille et les amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Baptiste LEFEBVRE, colonel de gendarmerie, officier de la Légion d’honneur,

survenu le 29 avril 2000, à son domicile.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 2 mai, en l’église de Saint-Claud.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Françoise Maillard, Jean-François et Maryse Maillard, ses enfants, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Denise MAILLARD,

le 22 avril 2000.

Elle a rejoint son époux,

René, ancien élève de l’Ecole normale supérieure, décédé en 1955.

La cérémonie religieuse et l’inhumation ont eu lieu dans l’intimité le 27 avril.

35, avenue de Laumière, 75019 Paris.

– Le docteur Marie-Claire Maynadier, sa fille, M. Serge Van den Bulck, son neveu, Parents et amis, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Lucie MAYNADIER, née **VAN DEN BULCK**, chevalier de la Légion d’honneur, ancien médecin commandant des Forces françaises de l’intérieur, croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze, croix de la Résistance, chef du service de santé des Maquis de l’Aveyron,

survenu à l’âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce mercredi 3 mai 2000, à 10 heures, en la cathédrale de Rodez.

Ni fleurs ni couronnes.

37, avenue Amans-Rodat, 12000 Rodez.

– Sa famille, Et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien OGIER, croix de guerre 1939-1945, ancien élève de l’ENA, promotion France combattante, ancien inspecteur des finances, directeur honoraire à la Banque de l’Union européenne,

survenu le 29 avril 2000, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce mercredi 3 mai, en l’église de Blendecques (Pas-de-Calais).

– Souillac (Lot). Figeac. Cahors. Périgueux.

M^{me} Denise Malvy, M^{me} Suzanne Resseguier, M^{me} Colette Resseguier et M. Georges Seguy, M. et M^{me} Martin Malvy, Benoit Malvy et Dominique Jean, Marie-Charlotte Malvy, Patrick Labrande et leur fils Louis Jean, M. et M^{me} Jacques Besombes, Jeanne et Charles, M. et M^{me} François Malvy, Murielle, Eric et Patrick, M. et M^{me} Claude Malvy, Hélène et Vincent, Les familles Malvy, Besombes, Serres, Couffy, Zago et Laporte, Ses grands-parents, parents, frères et sœurs, oncles et tantes, cousins et neveu, Parents et alliés, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mathieu MALVY,

survenu le 30 avril 2000, à l’âge de trente-cinq ans.

Ses obsèques ont eu lieu ce mercredi 3 mai, à Souillac (Lot).

Famille Malvy, 25, avenue Julien-Bailly, 46100 Figeac.

– Montluçon (Allier). Croix (Nord). Villers-Saint-Frambourg (Oise).

M^{me} Suzanne Pansard, son épouse, Jean-François et Chantal Pansard-Benoit, Martine et André Persiaux-Pansard, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel PANSARD.

Ses obsèques ont eu lieu dans l’intimité, le 25 avril 2000.

– François, Brigitte, Joël, Hervé, Claire, ses enfants, Et leurs conjoints, Ses treize petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

Philippe PLANTET,

le 29 avril 2000.

Une messe sera célébrée le vendredi 5 mai, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

L’inhumation aura lieu au cimetière sud de Reims, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nice.

M. et M^{me} Pierre Reclus, leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Françoise Novel, ses enfants et son petit-fils, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Elsie RECLUS, née **BRÉE**,

survenu à Nice, le 1^{er} mai 2000.

Selon les volontés de la défunte, les obsèques auront lieu le jeudi 4 mai, dans l’intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Maurice REMY

est décédé dimanche 30 avril 2000.

Une messe du souvenir sera célébrée samedi 6 mai, à 17 h 30, en l’église Saint-Jean, à la ZUP 1 de Châteauroux.

– M^{me} Marie Rollat, son épouse, Alain, François, Jean-Jacques, Marie-Josée, ses enfants, Ses petits-enfants, Roger, son frère, Marcelle, sa sœur,

Et toute leur famille, ont la douleur de faire part du décès de

François ROLLAT, sous-officier de carrière, titulaire de la médaille militaire, de la médaille de la Libération et de la médaille d’Extrême-Orient,

survenu le 25 avril 2000, à l’âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l’intimité familiale, le samedi 29 avril, au crématorium de Canet-en-Roussillon.

– Le baron et la baronne Nathaniel de Rothschild, ses parents, Esther de Rothschild, sa sœur, Le baron et la baronne Elie de Rothschild, L’amiral et M^{me} Mordechai Limon, ses grands-parents, M. et M^{me} Adam Munthe, M^{me} Elisabeth Gustava de Rothschild, M. et M^{me} Zvi Limon, ses oncles et tantes, Natasha et Olivia Leland, Turi et Tobias Munthe, Daniel et Eliane Limon, ses cousins et cousines,

ont l’immense douleur de faire part du décès accidentel, dans sa vingt-troisième année, de leur si cher

Raphaël de ROTHSCHILD,

survenu à New York, le 22 avril 2000.

1040 Fifth Avenue, NYC, NY 10028, USA.

– M^{me} Geneviève Sureau, son épouse, Eric et Dominique Sureau, Christian et Laurence Sureau, Catherine et Christophe Leman, Gilles Sureau, ses enfants, Aurélie, Quentin, Thibault, Noémie, Floriane, Robin, Cédric et Amélie, ses petits-enfants, M. Roger Sureau, son père, Danièle, Henri, Yves, Odile, Pierre, Joëlle, René et Irène, ses frères et sœurs, Et leurs familles, Nathalie et Géraldine, ses filleules, La famille Pellet, ses cousins, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain SUREAU, directeur de recherche au CNRS,

survenu le 30 avril 2000, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 4 mai, à 9 h 30, en l’église de Montjay-les-Ulis (Essonne).

Un registre tiendra lieu de condoléances.

Son inhumation se fera au cimetière de Rives-sur-Fure (Isère), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, allée des Erables, 91940 Les Ulis.

– Le président de l’université Paris-Sud-XI, Xavier Chapuisat, Le doyen de la faculté des sciences d’Orsay, Jean-Claude Royquette, Le directeur du département de physique, Christian Boulet, Le directeur du laboratoire de spectroscopie atomique et ionique, Alain Huetz, Et tous ses collègues, ont la douleur de faire part du décès de

Alain SUREAU, directeur de recherche,

âgé de soixante-quatre ans, survenu brutalement le 29 avril 2000.

L’honnêteté et la détermination d’Alain, son implication dans sa vie professionnelle à l’Université, resteront pour nous un exemple à suivre.

La communauté scientifique de l’Université assure sa famille de toute sa sympathie.

– Le professeur Edmond Tamboise, son époux, Dominique Tamboise (†), son fils, M. et M^{me} Pierre-Louis Tamboise et leurs enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Agnès TAMBOISE, née **PETITJEAN**, professeur des universités, praticien hospitalier,

survenu le 28 avril 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 mai, à 10 h 30, en l’église Notre-Dame, avenue Jean-Baptiste-Clément, à Boulogne (Hauts-de-Seine), suivie de l’inhumation au cimetière de la Chapelle, à La Plaine-Saint-Denis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le doyen de la faculté de médecine de Bobigny, université Paris-XIII, Ses collègues enseignants, Les personnels, ont le regret de faire part du décès, le vendredi 28 avril 2000, de

M^{me} Agnès TAMBOISE, professeur des universités, praticien hospitalier au CHU de Bobigny.

Ils prient M. Edmond Tamboise et toute sa famille d’accepter leurs profondes condoléances.

– Le président de l’université Paris-XIII a le regret d’annoncer le décès de

M^{me} Agnès TAMBOISE, professeur d’histologie-embryologie, à la faculté de santé, médecine et biologie humaine, praticien à l’hôpital Jean-Verdier,

survenu le vendredi 28 avril 2000.

– Sa famille, ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard THEUMANN,

survenu à Paris, le 1^{er} mai 2000, dans sa soixante-quatrième année.

L’incinération aura lieu le vendredi 5 mai, à 9 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

M. Jacques Theumann, 14, chemin des Pierrettes, 1025 Saint-Sulpice (Suisse).

Jacqueline VILES-CALVO.

« Jackie » nous a quittés le premier jour du joli mois de mai.

Sa générosité, son attention aux autres, son désintéressement et plus encore son si lumineux sourire, vont nous manquer. Ils manquent déjà à son mari, ses enfants, petits-enfants, famille et amis proches.

Hector, Roland et Diane, Olivier et Patricia.

Avis de messe

– La famille et les amis de

André CHAUDIÈRES,

décédé le 4 décembre 1999, vous informent qu’une messe sera célébrée à son intention, le samedi 13 mai 2000, à 11 h 30, en la chapelle Sainte-Thérèse-de-l’Enfant-Jésus de l’Institution des orphelins apprentis d’Auteuil, 40, rue La Fontaine, à Paris-16^e.

A l’issue de la célébration religieuse, les participants sont conviés à un apéritif suivi d’un buffet amical.

Anniversaires de décès

Suzanne LUC ESTANG, née **BOUCHEREAU-BOISGONTIER**, nous a quittés le 25 avril 2000.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l’intimité, à Ichy (Seine-et-Marne), le 2 mai.

Hommages

– Hommages à

Sim COPANS,

décédé le 22 février 2000.

Le samedi 6 mai, à 16 h 30, au cimetière de Lanzac (Lot), sa famille et ses amis déposeront les cendres de Sim Copans, avec du jazz, sans fleurs ni couronnes.

Le même jour, à 18 heures, à Souillac (Lot), la place Sim-Copans sera inaugurée en présence du maire, du conseil municipal et de l’association Souillac en Jazz.

Le 7 mai et le 14 mai, à 14 h 30, sur France-Musiques, dans le cadre des « Greniers de la mémoire », il y aura un double hommage à toutes ses émissions de radio.

Jacqueline RUSS

nous a quittés le 7 septembre 1999.

Ses qualités d’esprit, son immense culture, son souci de faire de la philosophie l’affaire de tous ont donné naissance à une œuvre philosophique consacrée à l’enseignement, et dans laquelle s’est sublimé son combat contre la mort.

Le 5 mai 2000, à 14 h 30, à l’université Panthéon-Assas - Paris-II, 12, place du Panthéon, Paris-5^e, salle des conseils, ses amis lui rendront hommage.

Sylvie Petin, France Farago, Robert Mirrahi et François Dagognet nous rappelleront ce qu’elle fut, l’œuvre claire et passionnée qu’elle créa, le sens ultime qu’elle donnait à la vie.

Rencontres

Louis Terrenoire et le général de Gaulle. L’association « **Les Amitiés Louis Terrenoire** », que préside l’ancien ministre Michel Habib-Deloncle, organisera une Rencontre sur « **Louis Terrenoire et le général de Gaulle** », le mercredi 10 mai 2000, de 14 h 30 à 18 heures, au palais du Luxembourg (salle Monnerville), 75006 Paris.

Participeront à cette réunion : les anciens ministres Michel Habib-Deloncle, Jean Foyer, président de la Fondation Charles-de-Gaulle, et Pierre Sudreau ; le sénateur maire du 1^{er} arrondissement de Paris, Michel Caldaguès ; Claire Fredj, professeur agrégé, chargée des études et recherches à la Fondation Charles-de-Gaulle ; Geneviève Moll, journaliste et écrivain, et Lucien Bitterlin, président de l’Association de solidarité franco-arabe.

Invitations à retirer au siège des **Amitiés Louis Terrenoire**, 14, rue Augereau, 75007 Paris. Tél. : 01-45-55-27-52. Fax : 01-45-51-27-26.

Conférences

Conférences de Jean-Luc Nancy au Centre national de la photographie

L’image - le distinct
mercredi 3 mai à 19 h 30
Image et violence
mercredi 24 mai à 19 h 30
CNP, 11, rue Berryer, Paris-8^e
Entrée libre

Colloques

Gallieni chez lui… à Fréjus
Samedi 6 mai 2000, 9 h 30 à 18 heures, Villa Aurélienne, Fréjus 83600
www.multimania.com/gallieni2000

Communications diverses

Conservatoire national des Arts et Métiers
Chaire économie de la technologie et de l’innovation

Leçon inaugurale du professeur Marc Giget, sur le thème :

« **Innovations et croissances économiques : bilan du siècle et nouvelles perspectives** »,

sous la présidence de Martin Bouygues, président-directeur général du groupe Bouygues,

le 18 mai 2000 à 18 heures, amphithéâtre Grégoire, CNAM, 292, rue Saint-Martin, Paris-3^e.

Invitations à demander
au 01-40-27-21-09
fax : 01-40-27-22-99
e-mail : innov@cnam.fr

– En réponse à l’appel des Nations unies et de l’Unesco, Manifeste 2000,

le maître Zen **Thich Nhat Hanh** offrira un **entraînement bouddhiste à la paix et à la non-violence dans la vie quotidienne** (en famille, à l’école et au travail).

Pierre Mauroy propose une révolution en douceur de la décentralisation

La commission présidée par l'ancien premier ministre a dressé, mercredi 3 mai, un bilan à mi-parcours. Elle envisage la suppression des cantons, l'élection au suffrage universel des structures intercommunales, une spécialisation des impôts locaux. D'autres réflexions sont en cours

CE NE SONT ni l'envie ni les mobiles du crime qui manquent à certains. Mais ce n'est ni le lieu ni le moment. Les vingt-deux élus et les deux fonctionnaires qui composent la commission sur l'avenir de la décentralisation - dont Pierre Mauroy, son président, devait, mercredi 3 mai, rendre public un bilan d'étape - n'affichent nulle prétention de faire disparaître le département. De droite ou de gauche, présidents de grandes associations d'élus locaux, de régions, de départements, ils sont assez rompus à la vie politique locale pour ne pas prétendre occire un échelon, pourtant souvent perçu aujourd'hui comme le symbole d'une France rurale dépassée. « Pas de schproum ! », avait dit M. Mauroy lors de l'installation de la commission par Lionel Jospin (*Le Monde* du 18 novembre 1999).

Ce cénacle n'a pourtant rien d'un club d'élus ronronnants. Avec l'air de ne pas y toucher, ses membres s'approprient, dans un rapport définitif qui sera remis en octobre, à proposer au moins trois bouleversements. S'il ne s'agit pas de faire disparaître le département, il est question de supprimer le canton. Ce point fait l'unanimité au sein de la commission. « On est au bord de signer la mort du canton ! » résume Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper, rapporteur sur le thème des territoires. « Le canton urbain n'existe plus. Le canton rural est supplanté par l'intercommunalité », constate Daniel Hoëffel, sénateur

(UC, Bas-Rhin), autre participant.

M. Mauroy, que cette perspective réjouit, s'était esclaffé, à la fin d'une séance de travail : « Si je comprends bien, tout le monde, ici, est pour la mort du canton ! » sans susciter de farouches objections. Depuis belle lurette, le canton n'assure plus une égale représentation des électeurs.

LE SENS DE L'HISTOIRE

Sans la montée en puissance de l'intercommunalité, un simple redécoupage cantonal sur la base du dernier recensement suffirait à « moderniser » le département. Mais la commission Mauroy veut tenir compte du sens de l'histoire : les futurs conseils généraux sont appelés à devenir les « régulateurs » des intercommunalités, expliquait M. Mauroy, le 5 avril, devant l'Institut de la décentralisation.

Les structures intercommunales à fiscalité propre pourraient ainsi devenir les nouvelles circonscriptions électorales du département. Les partisans de cette réforme, nombreux au sein de la commission, soulignent le succès de la loi Chevènement sur la coopération intercommunale. Entrée en vigueur en juillet 1999, elle a provoqué un engouement inattendu des élus pour les nouvelles communautés d'agglomération. Mais les sceptiques font valoir que « personne n'est pour une carte forcée de l'intercommunalité », selon un élu socialiste membre de la commission.

« Le département serait réduit à distribuer des subventions aux intercommunalités », s'inquiète aussi Michel Mercier, président (PS) du conseil général du Rhône.

Dans son ensemble, la commission préconise le passage au scrutin de liste proportionnel avec une prime majoritaire, sur le même

sa convention sur les territoires, en juin. En favorisant les candidats des zones urbaines dans la constitution des listes, cette réforme offrirait, a priori, une prime à la gauche.

Jean Puech, président de l'Association des départements de France, président (DL) du conseil

prend très rapidement la décision d'élire les représentants des intercommunalités au suffrage universel, alors la vieille France se mettra à bouger ! » lançait M. Mauroy, le 5 avril, devant l'Institut de la décentralisation. L'élection pourrait avoir lieu en même temps que les municipales, soit lors du scrutin de 2007, prévoit-on à la commission.

Plus encore que cette révolution, qui s'impose aujourd'hui comme une évidence parmi les élus, la refonte de la fiscalité locale est au cœur des travaux de la commission Mauroy. L'annonce, le 16 mars, par M. Jospin, de la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation a incité l'ancien premier ministre à prendre la tête d'une croisade pour la défense de l'autonomie fiscale des collectivités. « Les collectivités ne veulent plus se laisser prendre au jeu de dupes des dotations budgétaires qui remplacent les impôts locaux », proclame Jean-Pierre Fourcade, président du Comité des finances locales, maire UDF de Boulogne-Billancourt, sénateur des Yvelines et rapporteur au nom de la commission sur ce thème. Voyant qu'il pouvait y avoir là prétexte à une opposition au sein de la commission, M. Mauroy a transmis le message à Lionel Jospin et à Laurent Fabius. L'ancien premier ministre a reçu l'engagement de l'un et de l'autre qu'il n'y aurait plus de nouvelle substitution de dotation budgétaire à un impôt local.

La commission préconise encore une « spécialisation de l'impôt local en fonction des niveaux de collectivités ». Ainsi, les communes collecteraient la taxe d'habitation, les intercommunalités percevraient la taxe professionnelle unique. Un nouvel impôt viendrait remplacer la part départementale de la taxe d'habitation. « On pourrait aussi envisager que les régions prélèvent 1 à 10 centimes de fiscalité sur l'essence », imagine M. Fourcade, en remplacement de la taxe d'habitation. Les élus entendent, enfin, dresser l'inventaire et le bilan de la pérennité financière entre collectivités et proposer une réforme du système de dotations.

UN DÉBUT D'INCENDIE

Si M. Mauroy a étouffé un début d'incendie sur la fiscalité locale, il n'a pas désarmé toutes les critiques. Dans une lettre datée du 28 avril, Jean-Pierre Raffarin, président de l'Association des régions de France, président (DL) de la région Poitou-Charentes, met en doute la portée des travaux de la commission dont il est lui-même membre. « D'un côté, la commission envisage l'avenir radieux de la décentralisation. De l'autre, le gouvernement bombarde de missiles les élus locaux, qu'il s'agisse de la fiscalité ou des multiples recentralisations à l'œuvre dans les lois à l'étude », résume-t-il. Le maire de Lille espère pouvoir lui démontrer qu'il a tort.

Béatrice Jérôme

Les regrets de Pierre Joxe

Auditionné à huis clos par le Conseil économique et social, le 26 janvier, le premier président de la Cour des comptes, Pierre Joxe, s'est livré à une critique des limites des lois Defferre de 1982-83, déjà énoncées à l'occasion d'un entretien (Le Monde du 26 mai 1998) dans le livre La France redécoupée (Belin). Le maintien, a expliqué l'ancien ministre de l'intérieur de François Mitterrand, de 36 000 communes a été « une lourde erreur qu'il ne [se] pardonne pas ». « J'affirme (...) que cela nuit à la démocratie locale. (...) Qu'est-ce que la carte de nos communes, aujourd'hui ? Est-ce la carte de nos paroisses ? Oui et non. (...) La carte des communes d'aujourd'hui est déjà une simplification par rapport à la carte des collectivités locales archaïque. » M. Joxe regrette que la France ne redécoupe pas sa carte départementale : « Certains de nos départements n'ont plus de véritable existence socio-économique. » La population « d'un très grand nombre [de départements] est inférieure à un arrondissement important de la région parisienne ». M. Joxe affirme également que « nos régions sont trop petites ».

modèle que le scrutin municipal, faisant valoir « la grande lisibilité » de ce scrutin pour les électeurs. Une frange plus réduite de la commission propose que le département devienne tout simplement la future circonscription électorale, au scrutin proportionnel, du conseil général. Cette thèse pourrait être défendue par le PS lors de

général de l'Aveyron, est l'un des rares à plaider pour le maintien du scrutin uninominal, au moins dans les circonscriptions rurales. « Les départements doivent rester représentatifs des territoires », explique-t-il. La réforme préconisée par la commission Mauroy pourrait entrer en vigueur dès les cantonales qui suivront celles de 2001. « Si on

Un débat omniprésent

LE THÈME serait-il devenu un nouveau « must » ? Le 21 juin, le Conseil économique et social (CES) votera en séance plénière un rapport sur « La décentralisation et le citoyen ». Sous la houlette de Claudette Brunet-Lechenault, conseillère régionale (PRG) de Bourgogne, conseillère générale de Saône-et-Loire et maire de Bouzeron, la section économie régionale et aménagement du territoire du CES, chargée de ce travail, pourrait préconiser la transformation du département en conseil départemental de l'intercommunalité, ainsi que l'élection des représentants des groupements de coopération intercommunale au suffrage universel.

« C'est une idée que nous avons eue avant la commission Mauroy », soupire M^{me} Brunet-Lechenault, qui espère bien être invitée à la tribune de l'Assemblée nationale pour li-

vrer aux députés les conclusions de son rapport.

De son côté, le commissariat général du Plan doit publier en juin un rapport, commandé par le premier ministre, sur « Les perspectives de la France ». Ses auteurs, Jean-Michel Charpin, commissaire au Plan, et Véronique Hespel, inspectrice des finances et commissaire adjointe Rue de Martignac, y consacrent un important chapitre au thème des territoires.

DIX GROUPES DE RÉFLEXION

A son tour, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) a mis en place dix groupes de réflexion prospective qui, tous, aborderont d'une façon ou d'une autre la décentralisation.

Sorte de *think tank*, mis en place par Lionel Jospin après son arrivée à Matignon, le Conseil d'analyse

économique, présidé par l'économiste Pierre-Alain Muet, envisage d'ouvrir un chantier de réflexion sur le même thème. Le Sénat, de son côté, continue les auditions de sa mission d'information sur la décentralisation. Quant au PS, il doit rendre public, le 13 mai, un texte préparatoire à sa convention sur les territoires, fixée au 17 juin.

Dans l'entourage de Jacques Chirac, enfin, on confie qu'une « réelle réflexion est menée sur la façon de préserver l'Etat-nation dans le contexte de la mondialisation. Si cette affirmation passe par la construction européenne, elle passe aussi par le renforcement des initiatives locales ».

La compétition présidentielle devrait, notamment, se nourrir de tous ces travaux.

B. J.

Dans le Bas-Rhin, un couloir d'autobus en rase campagne

STRASBOURG

de notre correspondant

Les travaux pour l'installation du premier couloir réservé pour autobus hors agglomération viennent de commencer dans le Bas-Rhin, à l'ouest de Furdenheim, une petite commune située à quinze kilomètres de Strasbourg. Imaginé par le conseil général, avec le feu vert de la direction départementale de l'Équipement, ce couloir de mille mètres devrait permettre aux autobus des lignes interurbaines d'éviter un des embouteillages quotidiens sur la nationale 4 (Strasbourg-Paris). À l'entrée de Furdenheim, le trafic sur cette section à trois voies est de 17 000 à 20 000 véhicules par jour, provoquant des retards de cinq à dix minutes pour les autobus du « réseau 67 ».

Il s'agit de réserver la voie de droite aux autobus. Mais le rabattement des véhicules et donc le marquage au sol commenceront sept cents mètres en amont. Par ailleurs, les deux voies restantes dans le sens Paris-Strasbourg seront isolées par une ligne continue pour y interdire tout dépassement. Les travaux, estimés à 600 000 francs, sont financés par le conseil général, qui prévoit une campagne de communication pour expliquer cette innovation : une plaquette présentant le projet sera diffusée dans les communes proches de la nationale. Le couloir de bus restera ouvert aux vélos et aux cyclomoteurs pour accroître leur sécurité.

Il existe actuellement trente-sept allers et retours quotidiens du « réseau 67 » sur les vingt-cinq kilomètres qui séparent Wasselonne et Strasbourg. Outre les collégiens et lycéens, ces autobus transportent

mille cinq cents passagers en moyenne, chaque jour. Cette fréquence devrait prochainement atteindre quarante-quatre allers et retours quotidiens, soit, aux heures de pointe, un autobus toutes les dix minutes pendant la période d'expérimentation du couloir.

Si les résultats de ce test sont probants, un second bouchon « classique », à l'entrée d'Ittenheim, à treize kilomètres de Strasbourg, pourrait être combattu de la même façon.

UN ÉLÉMENT SYMBOLIQUE

Ce couloir réservé n'est qu'un élément symbolique du dispositif défendu par le département pour promouvoir son réseau interurbain. La refonte des lignes, la modification des tarifs, par exemple la création de titres combinés avec la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS), qui gère le tramway et les autobus urbains, et la modernisation du parc d'autocars ont permis, en un an, une hausse de 30 % du nombre de passagers sur les onze lignes du bassin de Strasbourg.

Au-delà, le département du Bas-Rhin réfléchit à la création de lignes d'autobus en « site propre », c'est-à-dire réellement isolées du reste de la circulation. Les spécialistes se disent par exemple intéressés par les tramways sur pneus, qui suivent des rails de guidage noyés dans la chaussée. Avec cent cinquante places contre soixante dans un autocar traditionnel, ils peuvent atteindre des vitesses commerciales bien supérieures et donc mieux absorber la forte demande des heures de pointe.

Jacques Fortier

DÉPÊCHES

■ **ÉRIKA** : plusieurs centaines de personnes ont participé dimanche 31 avril, entre Batz-sur-Mer et Le Croisic (Loire-Atlantique), à une marche de soutien aux professionnels de la mer et aux victimes de la marée noire de l'Erika. « Nous voulions donner un signe fort aux professionnels de la mer », a déclaré Pascal Braud, membre du Collectif citoyen anti-marées noires de Saint-Nazaire et du littoral. « Les pouvoirs publics tentent d'évacuer le problème, a expliqué M. Braud. Mais on sait très bien que des nappes piégées dans des algues sont actuellement au large, entre Le Pouldu et Batz-sur-Mer, et qu'elles viennent s'échouer au gré des marées. »

■ **MASSIF CENTRAL** : des élus ont organisé une cyber-manifestation en envoyant, mercredi 3 mai, 1 200 e-mails à plusieurs ministères et services de l'Etat pour réclamer la modernisation de la RN 88 Lyon-Toulouse. Affirmant regrouper 400 collectivités locales du sud du Massif central, ils réclament la mise à deux fois deux voies de cet axe. Ils jugent « inacceptable le rythme actuel des investissements qui ne pourrait garantir l'achèvement définitif de l'itinéraire avant 2030 ».

Au sommaire
du numéro
de mai

Dossier : Il faut réformer l'éducation nationale.

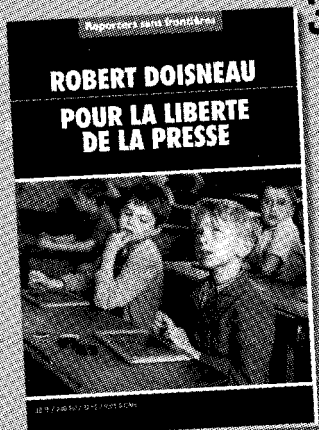
Les dossiers explosifs...

- Entretien avec Jacques Le Goff.
- Bien écrire, c'est bien plus qu'écrire.
- Actualité : haro sur les Pokémon...
- Culture : les polars des Anglo-Saxons.
- Débat : l'illettrisme existe-t-il ?

Chez votre marchand de journaux
30 F - 4,57 €

Le magazine résolument enseignant

38 F






36 JOURNALISTES SE FICHENT PAS MAL QUE VOUS ACHETIEZ CET ALBUM. ILS ONT ÉTÉ ASSASSINÉS L'ANNÉE DERNIÈRE.

Avec 38 F, aidez ceux qui sont encore emprisonnés.

Espace offert par le support

Alicia

2 LES ENFANTS PERDUS DU SIÈCLE

Cocteau et Maurice Sachs, le voyou pardonné

Comment un jeune bourgeois décadent et amoral, escroc notoire au charme fou, s'est pris d'une admiration sans borne pour le poète avant de lui exprimer son dégoût et de le tourmenter, afin de ne pas s'en faire oublier...

MAURICE SACHS a-t-il vraiment existé ? On peut se poser la question, tant ce personnage est entouré de mystères. Né de père pratiquement inconnu, il est mort dans des circonstances obscures, du côté de Hambourg, dans la débâcle allemande de 1945. Longtemps après sa disparition, certains prétendaient l'avoir vu, en Allemagne, au Moyen-Orient ou à Saint-Germain des Prés. Patrick Modiano, dans *La Place de l'étoile*, l'imagine libraire à Genève : « Il a été successivement agent de la Gestapo, G.I., marchand de bestiaux en Bavière, courtier à Anvers, tenancier de bordel à Barcelone, clown dans un cirque de Milan sous le sobriquet de Lola Montès. » Ces métamorphoses ne surprennent pas, car sa personnalité est un tissu de contradictions. Juif d'origine, il part, en pleine guerre, en Allemagne comme travailleur volontaire et s'engage dans la Gestapo. Homosexuel déclaré, il a eu une femme, une maîtresse et un fils adoptif. Mécréant convaincu, il se convertit au catholicisme et veut se faire abbé par amour pour Jean Cocteau. Jeune bourgeois décadent, il est l'auteur d'un éloge de Maurice Thorez. Sans argent, sans métier et sans formation, il mène une vie mondaine, fréquentant les lieux les plus chics, et est accueilli dans la meilleure société. Escroc notoire, il est adoré par tous ceux qu'il fréquente et notamment par les victimes de ses indélicatesses. D'un charme fou, sa séduction n'a d'égale que son absence de scrupules. Avant d'avoir rien écrit, il est appointé chez Gallimard et considéré comme un authentique homme de lettres...

« Je suis né, voici trente-deux ans, dans une famille aussi désordonnée que possible. On s'y mariait, on y divorçait avec une incroyable vivacité. On y avait le goût de l'aventure et quelques défauts capitaux qui m'ont été transmis », lit-on en ouverture de *Sabbat* (réédité en 1999 dans *L'Imaginaire*/Gallimard). On voit par ce début que le narrateur veut mettre sur le compte de l'hérédité les travers de son caractère. Le tableau correspond largement à la réalité. Maurice Sachs devrait s'appeler en réalité Ettinghausen, car tel était le nom de son père, qui a disparu peu de temps après sa naissance. Reste la mère, personnage instable, peu douée pour la maternité, et dont la vie n'est qu'une suite d'extravagances aboutissant généralement à des catastrophes. Voulant assurer malgré tout une éducation convenable à son petit-fils, le grand-père de Maurice, Georges Sachs, le met en pension dans une école chic de la région parisienne. Les moeurs très particulières qui prévalent parmi les élèves lui font découvrir sa vraie nature : l'homosexualité. Les amitiés particulières sont d'abord des complicités littéraires. La cause est entendue : rien n'existe hors de la littérature et il n'est pas d'autre avenir que celui d'écrivain.

Désormais, il ne vivra plus que pour ces deux divinités : écrire et aimer. En attendant, il faut bien vivre, et Maurice Sachs, qui abandonne l'école sans attendre le bachelot, se lance dans la vie le nez au vent, bien décidé à profiter de tout ce qui se présente. Il est seul à Paris. C'est un grand garçon un peu jofflu, beau parleur, intelligent et enjoué, toujours souriant, d'une grande gentillesse, d'un culot sans limite et totalement amoral. Les gens sont prêts à se mettre en quatre pour lui et à lui fournir des petits boulots. Il est secrétaire, employé d'assurance, garçon d'hôtel, veilleur de nuit... Partout où il passe, il laisse de bons souvenirs et des dettes. Ses affaires prospèrent, mais les ennuis aussi. Il spéculé sur l'or ou les bijoux, loue des appartements luxueux. Il lui arrive de vendre des tableaux ou des objets qui ne lui appartiennent pas. Très doué pour contrefaire les écritures, il sait imiter celle des grands écrivains et fabriquer de fausses dédicaces. Mais sa grande affaire est de pénétrer le milieu littéraire. Un de ses amis lui explique que, désormais, « il n'y a que Cocteau ».



COLLECTION PARTICULIÈRE



LIPNITZKI-VIOLETT

Entre Jean Cocteau et Maurice Sachs, une fascination réciproque...

Dès lors, le jeune homme n'a plus qu'une idée en tête : le rencontrer. « Je m'abandonnai à une admiration qui devait avoir la plus grande influence sur ma vie. »

Le rendez-vous est obtenu sans difficulté, l'ami de Sachs connaissant déjà le poète. Dans un grand état d'agitation, les deux jeunes gens se rendent dans l'appartement qu'occupe Cocteau, 10, rue d'Anjou. L'entrevue comble tous les espoirs. Cocteau, dans son pyjama de soie noire, entouré de l'in-

de vénération, de dévouement et de contemplation. » Sachs a adoré Cocteau. Puis il s'est détaché de lui et l'a rejeté. Et, finalement, ces deux sentiments antagonistes d'amour et de dégoût, de vénération et de crainte demeurent intimement liés. « Je serai toujours le débiteur de Jean Cocteau, écrit-il dans *Le Sabbat*, car il m'a le premier fait ressentir les voluptés profondes de l'âme qui mêlent ensemble l'amitié, le sens religieux, la dévotion du beau, la vénération de

estime Sachs, il ne restera à peu près rien. Tout en lui était artifice, faux-semblant. Lui qui parlait sans cesse du cœur en était totalement dépourvu. « Il y avait en lui une sécheresse presque monstrueuse... »

Sachs mettra à tourmenter Cocteau la même énergie qu'il avait déployée à le servir. Il finit par se rendre insupportable. Jean Marais, qui le déteste, presse Cocteau de ne plus le voir. Cocteau, un jour qu'il se trouve à Villefranche à court d'argent, ayant demandé à Sachs de vendre quelques-uns de ses livres ou manuscrits, celui-ci en profite pour vider l'appartement à son profit. C'est ainsi que nombre de livres dédicacés à Cocteau ont rapidement circulé sur le marché. Mais Cocteau est magnanime et il ne lui en veut pas trop de ces mauvaises manières. Il aime les excès de la jeunesse et il comprend que cet acharnement traduit en réalité un profond attachement.

« Maurice Sachs est l'exemple type de l'autodéfense contre un envahisseur, écrit Cocteau dans *Journal d'un inconnu*. Plus il offense, plus il se frappe. » Le mal qu'il fait aux autres se retourne contre lui et entretient la piètre image qu'il a de lui-même. Sachs n'est pas un escroc ordinaire. Il vole par amour, pour pouvoir satisfaire sa générosité. « S'il volait, dit Cocteau, c'était pour m'acheter des cadeaux. » C'est pourquoi Sachs, malgré tout, restera toujours son ami.

Mais, en 1924, Maurice Sachs, qui a dix-sept ans, est tout à sa nouvelle passion. Dès qu'il rencontre Cocteau, il ne le quitte plus. Il vient le visiter tous les jours, lui sert de secrétaire bénévole. Il fume l'opium avec lui et le suit dans la clinique où il se fait désintoxiquer. Il l'accompagne aux répétitions de *Roméo et Juliette*, où il a obtenu un

rôle de figurant. Cette dévotion va pousser Maurice Sachs vers une aventure étrange. Cocteau, qui ne se remet pas du deuil de Radiguet et qui est très marqué par l'opium, traverse, sous l'influence de Jacques Maritain, une crise mystique. Pour échapper au désordre qui l'habite, il se tourne vers la religion. Sachs en est désespéré. D'où cette idée extravagante : pour garder le contact, lui aussi va se consacrer à Dieu. Il décide de se convertir au catholicisme. Il reçoit les sacrements du baptême. Et comme il ne fait pas les choses à moitié, il va s'installer quelques temps à Saint-Benoît-sur-Loire, chez Max Jacob, qu'il a connu chez Cocteau. Vivre en compagnie d'un jeune Américain rencontré sur la plage de Juan-les-Pins, où il passe quelques jours de vacances. On les voit se promener ensemble au bord de la mer, lui tantôt en soutane, tantôt en maillot de bain. Le scandale met fin à la carrière religieuse du jeune Maurice...

CELA fait longtemps que Maurice Sachs vit largement au-dessus de ses moyens. Après l'épisode du séminaire, il va s'installer quelques temps à Saint-Benoît-sur-Loire, chez Max Jacob, qu'il a connu chez Cocteau. Vivre en compagnie d'un grand écrivain, qui plus est juif converti et homosexuel, quelle aubaine ! Fin 1926, Sachs quitte Saint-Benoît-sur-Loire pour faire son service militaire en Allemagne. Il est de retour à Paris au printemps 1928, et se lance dans l'édition. Il crée avec un ami une collection de grand luxe, la collection Maurice Sachs. Le premier ouvrage paru est une série de dessins de Max Jacob ; le deuxième, *Le Mystère laïc*, de Jean Cocteau, illustré par Chirico. Le troisième sera

aussi le dernier : il s'agit d'un texte érotique anonyme à la gloire de l'homosexualité, tiré à vingt et un exemplaires. Mais Paris devient un cadre trop étroit pour développer ses activités et il part aux États-Unis. Il s'y marie, puis abandonne son épouse et se met en ménage avec un jeune Américain, Henry Wibbels, qu'il ramènera à Paris.

Lorsque survient la guerre, Sachs est seul, sans un sou. Il vend les meubles de famille, tape les rares amis restés dans la capitale, fait du marché noir. Au début, cela marche très bien et il se lance dans des opérations particulièrement juteuses. En un clin d'œil, l'argent coule à flots et il en dépense largement plus qu'il n'en amasse. Il s'installe dans un luxueux appartement quai de Conti, reçoit le Tout-Paris, organise une fête permanente. Les garçons lui coûtent très cher. Mais tout cela n'a qu'un temps. Un retournement de conjoncture fait que le cours de l'or s'effondre, et la situation de Sachs aussi. Un ami collabo le met en relation avec des Allemands, avec qui il fait du trafic. C'est l'engrenage. Jusqu'où iront ses compromissions avec l'occupant ? Assez loin sans doute, car Sachs se sent de plus en plus traqué. Il finit par comprendre qu'il doit prendre le large. Pour cela, il choisit la solution la plus extravagante qu'on puisse imaginer : le juif Sachs s'engage comme travailleur volontaire dans l'Allemagne nazie. Pour se donner un air plus aryen, il s'inscrit sous le nom de son père, Ettinghausen – sans se douter que ce dernier était vraisemblablement aussi d'origine juive... Il se retrouve grutier à Hambourg.

PHYSIQUEMENT, il ne tient pas le coup. Grâce à des Français homosexuels travaillant pour les Allemands, il trouve une place dans les services de renseignement de la Gestapo. Chargé d'enquêter sur les activités d'un jésuite français entré en Allemagne sous le couvert du STO, il fait son rapport, mais avertit le jésuite qu'il est surveillé. Résultat : ils sont arrêtés tous les deux. On ne le reverra plus vivant. D'après son biographe, Henri Raczymow, Sachs a fait partie d'un groupe de détenus libérés par les Allemands la veille de l'arrivée des Anglais et emmenés à pied par la route vers Kiel. Épuisé et ne pouvant suivre le convoi, il est abattu par un SS (*Maurice Sachs ou les Travaux forcés de la frivolité*, Gallimard, 1988).

Longtemps après qu'il a disparu, Maurice Sachs l'imposteur connaît une deuxième vie : celle de l'écrivain qu'il a toujours rêvé d'être. Dans *La Place de l'étoile*, Modiano imagine que Sachs, rescapé de la guerre, écrit la suite de ses aventures dans un livre intitulé *Le Revenant*. C'est bien un fantôme littéraire qui se met à hanter les rayons des librairies. En décembre 1946 paraît *Le Sabbat* chez Corrèa. De quelle outre-tombe sort ce personnage effrayant ? Le succès est à la hauteur du scandale. En 1948, c'est *Chronique joyeuse et scandaleuse*, chez Corrèa ; en 1949, chez Gallimard, *La Chasse à courre*, suivie des *Lettres de l'Orne et de Hambourg* ; en 1952, *Derrière cinq barreaux* ; en 1954, *Tableau des moeurs de ce temps* ; en 1955, *Histoire de John Cooper d'Albany*. Un peu surpris par ces parutions ininterrompues, Cocteau se demande dans son journal *Le Passé défini* si le philosophe Yvon Belaval, qui met tout ce Sachs sur le marché, n'y prête pas un peu la main. Mais Cocteau connaissait mieux que personne la passion d'écrire de Maurice Sachs. Et il n'ignorait pas qu'il était le premier destinataire de toute cette production. Eblouir Cocteau. Lui montrer qu'il était digne de lui... Maurice Sachs a-t-il jamais eu d'autre ambition ? Pour séduire son idole, il s'est mis tout entier dans ses livres. Et ce mélange de mensonge et d'impudeur, cette volonté de provoquer, de se montrer pire encore qu'il n'était, cette sincérité maladroite ont ému Jean Cocteau.

Frédéric Gaussen

PROCHAIN ARTICLE
Breton et René Crevel,
le surréaliste absolu

Salgado calomnié

par Alain Mingam

DANS *Le Monde* du 19 avril, Jean-François Chevrier ajoutait un article assassin au torrent de critiques qui ont accablé Sebastiao Salgado à l'occasion de la parution de son livre *Exodes* et de son exposition éponyme, à la Maison européenne de la photographie.

Ces propos haineux et truffés de contre-vérités ne peuvent laisser indifférents tous ceux qui se sentent, profondément, des citoyens du monde. En évoquant sa « *nausée* » à la vue des photos de Salgado, l'auteur porte également atteinte, au-delà de la personne d'un exceptionnel photographe, à tous ceux qui défendent un photojournalisme de qualité.

Parler des « *studios Salgado* », instruments supposés de photojournalisme humanitaire, « *outils de corruption esthétique des bas sentiments* », voir dans son travail « *une esthétisation commerciale de la souffrance et de la misère* », c'est nier tout d'un bloc : les racines d'un homme, la perpétuelle conscience humaniste d'un photoreporter fidèle à ses engagements et solitaire jusqu'au bout dans ses démarches sur le terrain de ses convictions.

Brésilien, il n'a de cesse de soutenir les « *sans-terres* » de son pays d'origine. L'association qu'il a créée à cet effet recueille tous les fonds issus des expositions qu'il a organisées dans le monde. Economiste de formation, il a toujours réalisé ses reportages en conformité avec ses idées, dénonçant avec talent et obstination le fossé qui existe entre les riches et les pauvres, depuis son premier reportage sur la famine au Sahel, en 1973.

Sebastiao Salgado a consacré sa vie à mettre dans le viseur de sa conscience le regard humaniste qu'il porte sur la souffrance du monde. On peut y adhérer ou non, mais il est malhonnête de réduire cette dénonciation de la misère à une entreprise commerciale. Certes, comme tout photographe digne de ce nom, il gagne sa vie et fait vivre son équipe grâce au soutien de tous ces partenaires, qui, fort heureusement, n'ont jamais partagé l'avis de ses contempteurs pour l'aider à mener à terme ses projets, d'une exceptionnelle durée. Six ans de travail ont été nécessaires pour réaliser *Exodes*, avec le partenariat de *New York Times*, du *Sunday Magazine*, de *Rolling Stone*, de *Paris-Match*, de *Stern*, de *Folha* de Sao Paulo, de *Visao*, de *Nieuwer Revue*, de *El Pais Semanal*, de *Vejnederland*, de Kodak et de

Leica, sans oublier la contribution de la Maison européenne de la photographie.

Jean-François Chevrier prétend que Sebastiao Salgado ne fait pas dans la « *nuance* », à coup de « *pathos générique* ». Il affirme qu'avec ce raisonnement on prend systématiquement les gens pour des « *imbéciles* » et des « *analphabètes* ». Faut-il donc qualifier comme tels tous les patrons de presse, rédacteurs en chef, chefs de service photo, y compris celui du *Monde*, qui ont jugé nécessaire de publier ces photos ? Ils s'ajoutent à tous les conservateurs de musée et les galeristes, coupables, selon l'auteur, d'avoir aussi succombé, comme des millions de lecteurs ou de visiteurs à travers le monde, à la bêtise ou à la sensiblerie larmoyante face à « *un monument de compassion élevé à la gloire de son auteur et de ses reportages* ».

Sebastiao Salgado endosse, comme tous les grands photographes de guerre ou de l'humani-

fant malgré le drame qui couve autour d'eux.

Je ne sais si ce professeur des Beaux-Arts a beaucoup voyagé sur les terrains où se déroulent ces drames humains, mais oser écrire que les paysages sont des « *décors* », des « *toiles peintes* », des « *lointains vaporeux* » et souligner, en totale contradiction, que jamais un territoire n'apparaît ou ne perçoit à travers l'écran du pittoresque et du sublime paysage, c'est pratiquer un terrorisme de la critique. C'est ne « *regarder* » que ce qu'on a envie de « *voir* », pour justifier une lecture manipulatrice et réductrice des photos.

Alors, que dire de toutes ces grandes photographies d'Henri Cartier-Bresson, de Robert Doisneau, d'Eugène Smith à Minamata, au Japon, de James Natchwey au Rwanda, d'Abbas en Iran, de Raymond Depardon au Liban ou en Afghanistan, de Jane Evelyn Atwood dans les prisons de femmes, d'Alain Keler sur les minorités en

naturelle à la Vermeer, ou à la *Pieta* d'Hocine en Algérie pour adhérer à l'affirmation de Brassai : « *L'éclairage est pour le photographe ce qu'est le style pour l'écrivain*. » Tous se verraient ainsi reprocher aujourd'hui d'avoir du talent sous prétexte de surprendre et d'émouvoir un public exigeant.

La télévision et le Net, qui consomment de plus en plus d'images brutes de la réalité du monde en mouvement, rejettent trop vite dans les abîmes de l'histoire les acteurs ou les victimes de l'actualité. Les grandes photos participent toutes aujourd'hui du devoir de mémoire par la force de leur composition, qui souligne l'information et provoque l'émotion.

Souvenez-vous de cette photo de Kevin Carter durant la famine au Soudan, en 1993, d'un vautour attendant la mort d'une petite fille cassée en deux d'inanition. Aujourd'hui, certains critiques se comportent comme des charognards et prennent un dangereux plaisir à dépecer le succès, donc l'impact, de reportages humanitaires auprès du public, ainsi maintenant en état de vigilance et de solidarité sur les plaies béantes de la planète.

Le photojournalisme est aujourd'hui plus que jamais dans sa phase de renaissance pour mieux permettre à la presse de demain de cultiver sa différence. Grâce à des professionnels comme Sebastiao Salgado, qui posent un regard d'auteur et non de Photomaton de l'urgence sur la vie tourmentée de notre monde.

Prétendre le contraire, c'est faire peser un soupçon injustifié de manipulation sur toute une catégorie de journalistes et de photographes qui veulent avant tout être reconnus comme tel, sans avoir la vanité d'appartenir au panthéon des « *artistes* ».

Prétendre le contraire, c'est être à la fois complice de non-assistance à un métier en danger et tuer dans l'œuf le renouveau économique d'un secteur vital de la presse écrite.

C'est aussi nier l'existence d'une forte demande d'un public authentique (1 250 personnes par jour en moyenne), qui pratique son propre « *exode* » vers la Maison européenne de la photographie pour partager ce qu'a vécu Sebastiao Salgado à la surface du globe.

Alain Mingam, ancien rédacteur en chef de l'agence Gamma et de l'agence Sygma, est journaliste-photographe ; il a présidé le World Press Photo 1996.

Certains critiques se comportent comme des charognards et prennent un dangereux plaisir à dépecer le succès, donc l'impact, de reportages humanitaires auprès du public ainsi maintenu en état de vigilance et de solidarité sur les plaies béantes de la planète

taire, l'habit de Goya face aux *Désastres de guerre* pour faire de ses photographies un *Guernica* d'aujourd'hui. Plus que jamais, les photoreporters contribuent, par leur sensibilité et leur sens journalistique, à marquer de leur empreinte d'auteur un quotidien de conflits que nous aurions trop souvent tendance à recouvrir du linceul de l'oubli. A part les portraits posés des enfants, objets d'une exposition et d'une édition en parallèle et revendiqués comme tels par le photographe, toutes ses photos sont un témoignage spontané des sujets qu'il cadre dans son objectif.

En prétendant que « *rien ne bouge* » dans les photos de Salgado, Jean-François Chevrier cherche des arguments dans ce qu'il croit et non dans ce qu'il voit. Il suffit de regarder, page 183, la scène qui se déroule dans le camp de réfugiés de Banako, en Tanzanie. Sebastiao isole cet instant privilégié de tendresse entre une mère et son en-

Europe, de Stéphane Compoint sur les pompiers au Koweït... qui jalonnent l'histoire de la presse contemporaine comme autant d'icônes marquantes de notre mémoire collective ? De Robert Capa à Larry Burrow au Vietnam, de Don Mc Cullin et Gilles Caroli au Biafra, de Rom Stoddart au Soudan, de Benoît Gysemberg au Salvador, de Philip Blenkinsop aux Philippines, d'Alexandra Boulout au Kosovo, d'Eric Bouvet ou de Laurent Van der Stock en Tchétchénie, jusqu'à Jean-Michel Turpin sur la dernière marée noire en Bretagne ? Ira-t-on leur reprocher d'avoir suivi tout simplement leur « *esthétisme instinctif* » pour marquer notre époque ?

A l'image de tous ceux qui mériteraient d'être cités ici comme témoins à décharge à l'occasion de ce procès inique, intenté à l'une des plus grandes figures de la profession, il suffit de penser à la *Veillée funèbre au Kosovo*, de Georges Mérielon, éclairée d'une lumière

AU COURRIER DU « MONDE »

JE SUIS SCANDALISÉ

Je suis indigné par le ton de l'article du 19 avril intitulé : « *Salgado ou l'exploitation de la compassion* ». Ce texte langue de vipère n'apporte rien de constructif. Salgado y est pris pour cible, mais on sent parfaitement qu'au-delà de lui c'est toute la profession d'observateur-reporter qui est visée, et j'en suis scandalisé. Il y a une dignité dans le travail de Salgado, et cette descente aux enfers n'est absolument pas justifiée.

Henri Cartier-Bresson, Paris.

BESOIN DE TAXES

Suite à la baisse du prix du pétrole brut et à son éventuelle répercussion sur le prix du carburant à la pompe, voilà que revient en force le mythe, que l'on croyait un peu fatigué, de l'automobiliste « *vache à lait de la nation* ». Presse écrite et presse parlée ont récemment conjugué leurs efforts pour répéter avec insistance que les dites taxes représentent 80 % du prix du carburant. Les médias ne font ainsi que conforter l'automobiliste français dans l'idée qu'il serait normal et équitable de ne payer que le prix de l'énergie nécessaire à faire rouler son véhicule. Les besoins financiers pour la construction des infrastructures, l'entretien du réseau national, départemental, de la voirie urbaine, les salaires des gendarmes et policiers affectés à la circulation routière, j'en oublie probablement, sont totalement passés sous silence.

Christian Noguier Argenteuil (Val-d'Oise)

L'ETHIOPIE ET LES MÉDIAS

Quand la sécheresse de 1984-1985 a tué un million de personnes en Ethiopie, j'avais 16-17 ans. Je me rappelle ces images de morts-vivants et la sensation de ne savoir que faire. Venant d'un héritage issu de l'Holocauste, les images de ces corps d'adultes et d'enfants émâciés me rappelaient l'histoire de ma propre famille, au détail près que, cette fois-ci, c'était moi le spectateur passif devant toute cette horreur humaine. Ce sentiment de ne pas savoir quoi faire m'a été insupportable. La situation semblait bien plus compliquée qu'une simple histoire de sécheresse. Comment allait être distribué l'argent que j'allais envoyer ? Quel autre genre de soutien pouvais-je apporter ? Des questions sans réponses, tandis que la presse nous bombardait d'images sans suite. Aujourd'hui, tel un cauchemar qui me hante, je me retrouve devant des images similaires et récurrentes en lisant votre article en première page signé Jean-Baptiste Naudet (*Le Monde* du 15 avril). La seule différence depuis cette première époque est mon âge, et le fait que je suis maintenant une maman. (...) Nous avons tous les moyens de nous sentir concernés, mais il manque ce lien effectif entre l'énormité de ces horreurs et notre capacité individuelle d'agir. (...) Un mode journalistique qui fait aujourd'hui cruellement défaut. Une presse, non pas engagée, mais lucide et avisée, sortirait le lecteur de sa léthargie et le porterait à participer (...).

Yael Ifrah Saint-Jean-Pierre-Fixte (Eure-et-Loir)

L'injustice faite à Renaud Camus

par Nicholas Fox Weber

J'AI LU dans la presse française, à la fin du mois d'avril, les articles consacrés à l'« *affaire Camus* ». Je connais Renaud Camus depuis plusieurs années, mais quand j'ai lu dans les journaux ses phrases sur les juifs, elles m'ont ulcéré. Comment Camus pouvait-il avoir écrit cela ? Il venait de m'envoyer *La Campagne de France*. N'imaginait-il pas combien je serais secoué par ses remarques antisémites ?

Sur quoi j'ai ouvert le livre aux pages les plus souvent citées. Et je me suis rendu compte que jamais je n'avais rencontré procédé de citation plus pervers. En tant que père d'adolescents, il m'est souvent arrivé de remarquer combien les idées et les faits peuvent être détournés de leur sens véritable par des relations tronquées, mais que des journaux sérieux puissent jongler avec les phrases et user à ce point de l'ellipse pour transformer en fanatisme et salir à ce degré un homme honorable m'a stupéfié.

Je me suis pris de colère contre moi-même pour avoir un moment retiré ma confiance à Renaud Camus et pour avoir laissé les journaux me convaincre qu'un être de la plus parfaite honnêteté intellectuelle et morale était une sorte de monstre. Et si moi qui suis de ses amis et de ses lecteurs j'avais pu être abusé à ce point, que serait l'effet d'articles de ce genre sur des gens qui ne le connaissent pas, et surtout ne l'avaient jamais lu ?

En tant qu'écrivain, Renaud Camus révèle avec une franchise et une liberté sans égales le fonctionnement même de son esprit. Son journal est le répertoire fidèle de toutes ses pensées, transcrites sur un ton étonnamment calme et dans un style d'une exceptionnelle et fascinante limpidité. Qui, parmi nous, aurait le courage de s'exprimer par écrit de cette façon-là ? De révéler si ouvertement nos fantaisies sexuelles, les plus bizarres de nos opinions, nos réactions les plus intimes ? La plupart d'entre nous devraient livrer pendant des années le plus dur combat pour atteindre ce degré de liberté à l'égard de soi-même et des autres, et pour acquérir cette capacité de connaître et de reconnaître des sentiments peut-être inacceptables.

Cette bravoure, tout autant que la somptuosité du style, est la marque même des écrits de Renaud Camus. Ses textes n'ont aucune intention polémique. Il ne donne d'instructions ou de conseils à personne. Il n'appelle personne à l'action. Mais il a l'insolence et le panache de mettre à nu son esprit devant quiconque veut bien le lire.

Comme il est ironique et douloureux qu'il serve de victime expiatoire, qu'il soit le Dreyfus de l'année

Et maintenant, parce qu'il a rendu publique une opinion privée, parce qu'il a montré, dans un contexte d'innombrables réflexions contradictoires, un fil peut-être, mais seulement peut-être, déplaisant de la vaste tapisserie de son cerveau, parce qu'il a émis une idée comme un musicien peut se servir d'une corde particulière au sein d'un orchestration infiniment plus large, il se fait traiter d'antisémite ! Or il est tout sauf antisémite, comme je suis bien placé pour le savoir, à la suite d'une douloureuse expérience.

Pendant l'hiver 1997-1998, l'aînée de mes filles, alors âgée de seize ans, a été victime d'un antisémitisme bien réel celui-là, dans un pensionnat de Nouvelle-Angleterre. Les événements ont duré plusieurs mois, et l'attitude de l'école, qu'elle dut quitter, se révéla un problème plus grave encore que les agressions en cause, bien

que celles-ci aient inclus la peinture d'une croix gammée sur la porte de ma fille et un graffiti dans les douches réclamant « *du gaz pour les juifs* ». Ma femme et moi avons souffert l'enfer pendant toute cette période, comme ma fille elle-même et sa sœur cadette. Et personne parmi nos amis ne nous a offert un soutien moral et pratique comparable à celui de Camus. Je remarquais combien sa sensibilité européenne, mûrie par une relation plus étroite à la mémoire du mal absolu, rendait son écoute plus attentive et son soutien plus profond que ceux de tous nos amis américains. C'est lui qui a proposé de nous mettre en contact avec un avocat parisien spécialisé dans les affaires de ce genre.

Je suis le directeur de la Fondation Josef-et-Anni-Albers, aux Etats-Unis. Les Albers ont été l'un et l'autre des victimes du nazisme. Lorsque la Gestapo a fermé les portes du Bauhaus, en 1933, leur vie a été mise en pièces, et ils ont été contraints à l'exil. Renaud Camus a fait plus pour soutenir leur art que n'importe qui en France. Il a organisé au château de Plieux une exposition majeure des œuvres de Josef Albers et il vient d'écrire une magnifique et très personnelle méditation, *Night-sound*, sur le travail de cet artiste.

Parce qu'il a rendu publique une opinion privée, parce qu'il a montré un fil peut-être, mais seulement peut-être, déplaisant de la vaste tapisserie de son cerveau, il se fait traiter d'antisémite !

Lors de la rétrospective consacrée, en 1999, à Anni Albers au Musée des arts décoratifs, à Paris, c'est un essai de Camus sur le chef-d'œuvre d'Anni, *Six Prayers*, qui accompagnait le catalogue. *Six Prayers* est l'hommage d'Anni Albers aux six millions de victimes de l'Holocauste. Lorsque Camus vit pour la première fois ces tapisseries, lors d'une exposition à la Fondation Peggy-Guggenheim à Venise, il déclara que c'était là une des plus bouleversantes découvertes artistiques de son existence. Son essai sur les *Six Prayers* traite de cette œuvre d'art en toute sa hauteur et sa gravité, comme le témoignage qu'elle est sur les horreurs des camps de concentration.

Mais qu'aurait-on pu attendre d'autre de Renaud Camus ? Au château de Plieux, il a travaillé étroitement avec Christian Boltanski, un autre artiste qui a trouvé un des modes les plus imaginatifs et efficaces d'inscrire l'inconcevable dans la mémoire des hommes. Bien loin d'être un antisémite, comme on veut nous le faire croire, Renaud Camus a été un des voix les plus significatives dans le combat pour la reconnaissance des horreurs de l'antisémitisme. Qu'on lise seulement à ce propos le superbe *Discours de Flaran*, sur l'art contemporain en général et la collection de Plieux en particulier !

D'autant plus choquant, dans ces conditions, est le retrait officiel, par le département de français de Yale, du soutien au colloque qui vient de se tenir en cette université autour de l'œuvre de Renaud Camus. Comme il est ironique et douloureux que Camus serve de victime expiatoire, qu'il soit le Dreyfus de l'année, et que soit perpétrée précisément contre lui, pour le salir, une entreprise comparable aux pires pratiques antisémites !

Nicholas Fox Weber est historien d'art.

Tu as gagné, Sebastiao...

par Roger Théron

TU n'as pas oublié, Sebastiao, je le sais, ce jour-là. Tu imaginais ton œuvre, elle vibrerait en toi, portant ce cri d'alarme : les terres deviennent désert et les cités misère. Et l'être humain, dans ces exodes mondiaux, où en est-il ?

Six ans de ta vie de reporter pour tenter de répondre grâce à des albums, des projections, des films, des conférences, la télévision, la presse, l'informatique.

Par ton énergie primitive, tu as ouvert une grande fenêtre sur le monde

Objectif : l'an 2000. Tu avais besoin d'aide financière. J'avais organisé un rendez-vous avec un haut fonctionnaire du ministère de la culture. Il écoute ton discours enflammé et persuasif. Long silence. Et le verdict tombe : « *Des projets comme le vôtre, cher monsieur, on m'en présente cinq par jour !* » J'interviens. Le mur ! Nous quittons les lieux. Glacés. Meurtris. Humiliés.

Aujourd'hui, comme il doit se sentir petit ce grand commis de l'Etat ! Aujourd'hui où tout ce que tu as annoncé, tu l'as réalisé !

Allons, il fallait bien qu'on es-

saye de te crucifier une seconde fois. Cet article paru le 19 avril dans la page Débats du *Monde* porte tous les coups : insultes, vulgarité, diffamation.

Mais une vague, cette fois, gronde. Celle des photojournalistes, du jeune aventurier débutant à Henri Cartier-Bresson, ceux qui, à travers l'appel de Perpignan, se sont mobilisés pour leur droit à l'image, ceux qui travaillent pour tous et non pour quelques-uns...

La photographie sort de son ghetto, son langage mondial vaut pour tout support nouveau, ses archives se valorisent, ses chefs-d'œuvre aüssi.

Certains, dans cette explosion, analystes fumeux, vrais ou faux intellectuels, experts en discrimination, supportent mal de perdre leur magistère, de rester sur le bord de la route, bloqués dans le chemin de traverse de la photo dite « *plasticienne* » d'où toute émotion est absente. Il ne leur reste plus qu'à jeter le dernier venin du discrédit sur toi, Sebastiao. Par ton énergie primitive, ta connaissance des phénomènes économiques, ta générosité lyrique, tu as ouvert une grande fenêtre sur le monde. Tu n'as pas à répondre à cet article infamant. Une profession se dresse à ta place. Que les rats regagnent leurs trous. Et qu'ils y restent !

Roger Théron, collectionneur de photographies, est ancien directeur de « *Paris-Match* ».

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'égalité en politique

DANS une démocratie, nul ne doit être écarté de l'exercice de la citoyenneté. La loi étant l'expression de la volonté générale, « tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation », selon l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette volonté d'universalité entre peu à peu dans les textes, sinon encore dans les faits : de la fin du suffrage censitaire au droit de vote des femmes, la République s'est efforcée, depuis un siècle et demi, d'élargir le cercle de la participation politique.

D'autres pas doivent être franchis pour que la réalité se rapproche un peu plus de l'idéal défini par les Pères fondateurs. Le premier vient de l'être avec l'instauration de la parité. Désormais les partis politiques seront tenus de présenter autant de femmes que d'hommes aux diverses consultations électorales, cantonales exceptées, sous réserve d'irrecevabilité dans le cas des scrutins de liste (municipales à partir de 2 500 habitants, régionales, européennes, sénatoriales en partie) et de sanctions financières dans le cas des scrutins uninominaux (législatives).

Il faut saluer cette date, qui clôt un débat ouvert il y a une dizaine d'années sur les principes de la République française et sur le risque que cette « discrimination positive » en faveur des femmes entraîne d'autres au profit de minorités ethniques ou culturelles. Les arguments échangés étaient de qualité, mais l'idée a fini par prévaloir que les femmes ne forment pas un groupe

comme les autres et qu'il n'est donc pas contraire à la conception française de la République d'imposer leur présence parmi les candidats aux fonctions électives. Leur faible proportion dans les Assemblées élues a convaincu les plus réticents qu'il n'existait pas d'autre moyen de leur rendre justice.

Un deuxième pas vers une plus grande égalité des citoyens pourrait être franchi si le droit de vote aux élections locales était reconnu aux étrangers extérieurs à l'Union européenne comme il l'a été aux ressortissants des Quinze par le traité de Maastricht. S'il est vrai que la droite n'est pas prête à s'engager dans cette voie et que les manœuvres tactiques de François Mitterrand sur ce sujet ont laissé des mauvais souvenirs, la cause n'en mérite pas moins d'être soutenue. Le débat qui s'est ouvert à l'Assemblée nationale a obligé chacun à exposer ses arguments : quelles que soient les passions auxquelles donne lieu, légitimement, cette question, la dissociation de la citoyenneté et de la nationalité, qui est au cœur de la réflexion, est une affaire assez sérieuse pour justifier une discussion rationnelle.

La lutte contre les discriminations est au centre du projet républicain. Il est important, sur le plan symbolique, de combattre radicalement celles qui touchent à l'exercice des droits politiques. Il ne suffira pas de favoriser l'élection d'un plus grand nombre de femmes ou de donner le droit de vote aux étrangers pour que, dans la pratique, cessent les discriminations, mais au moins une voie aura été tracée.

Vers un contrôle européen des exportations d'armes

L'AN DERNIER, la France aura reçu pour 30 milliards de francs (4,6 milliards d'euros) de commandes d'armements à l'exportation. Pour les partisans de ce genre de commerce, ce n'est pas une année dont ils se glorifient. 1999 a été, disent-ils, « une année de consolidation », selon l'expression – un tantinet langue de bois – des dirigeants de la délégation générale pour l'armement (DGA), l'administration chargée du secteur au ministère français de la défense, ou encore « une année de travail de fond pour tous les acteurs » de cette activité stratégique.

Par rapport à l'année antérieure, plutôt faste, où le montant de ces prises de commandes à l'étranger a atteint les 50 milliards de francs, c'est une chute de 40 %. La DGA vient de le confirmer dans un document officiel. Il est vrai que 1998 avait été l'occasion d'obtenir de gros contrats, comme, par exemple, la commande, par les Emirats arabes unis, de quelque soixante avions de combat Mirage 2000-9 armés de missiles air-air et de missiles de croisière air-sol de dernière technologie.

Certes, le commerce des armements, par nature, est plus aléatoire que tout autre, parce qu'il

dépend surtout de considérations politiques et pas seulement militaires ou budgétaires. Pour autant, l'année écoulée marque un déclin – de l'ordre de 14 % – sur le moyen terme dès lors que les résultats de 1999 sont notablement inférieurs à la moyenne, établie à partir des trois derniers exercices, des commandes à l'exportation, soit 35 milliards de francs par an du propre aveu de la DGA. Il faut remonter à la période 1990-1995 pour renouer avec des estimations comparables à celles de l'an passé. Ce qui implique que 1999 marque bien une pause dans la période qui l'a précédé et qui a été relativement exceptionnelle.

La France se sera donc contentée, en 1999, de multiplier les contrats d'un montant « intermédiaire », selon la DGA – c'est-à-dire inférieur à 2 milliards de francs ou 0,3 milliard d'euros – qu'elle a signés avec des clients aux ambitions de défense plus modestes, tels que la Grèce et la Corée du Sud (pour des missiles) ou la Suisse (pour des hélicoptères). A eux seuls, ces contrats « intermédiaires » font la moitié du montant global des exportations et constituent le socle des échanges en 1999.

De fait, la nouveauté dans les transactions de 1999 est que la part des marchés européens y est particulièrement élevée, à la différence des années antérieures où, traditionnellement, le Proche ou Moyen-Orient et l'Asie l'emportaient. Les experts assurent que cette tendance à une certaine diversification géographique devrait continuer au bénéfice de l'Europe, à travers la conclusion de « partenariats » de sécurité fondés sur des alliances, voire des intégrations industrielles-capitalistiques à long terme autour de programmes majeurs d'armement en commun.

Mais, à l'exportation, la médaille a son revers. Sauf accord contraire dûment spécifié à l'avance, chaque partenaire se réserve en quelque sorte un droit de veto qui ligote aussi son associé. On l'a vu récemment avec la Turquie, quand la France a dû se plier – non sans un lâche soulagement – à la volonté de l'Allemagne et, plus spécialement, des Verts de ne pas vendre à Ankara l'hélicoptère de combat Tigre conçu en coopération. Au nom des droits de l'homme, que la Turquie est accusée de bafouer. Ce qui n'a pas empêché la même Allemagne de placer ensuite auprès d'Ankara son char Leopard qui peut, tout aussi bien, servir d'outil de répression.

Sans véritablement l'exprimer à haute voix, les industriels concernés mettent le creux de l'année 1999 au passif d'une pratique intervenue à partir de juin 1998. A cette date, sur une initiative franco-britannique, les Etats membres de l'Union européenne ont officialisé un « code de conduite » qui fixe des critères à respecter par les exportateurs et qui les contraint à se concerter avant toute autorisation de vente ou, a fortiori, de livraison si un client voulait faire jouer la concurrence.

TECHNOLOGIES « DUALES »

Pour les Européens, c'est en quelque sorte un auto-contrôle collectif des exportations, qui s'ajoute aux règles nationales de chacun et aux embargos circonstanciels décrétés par des instances internationales. Il entre encore péniblement dans les mœurs. Mais, pour s'en tenir au cas de la France, une cinquantaine de notifications de refus avaient été, à fin 1999, signifiées auprès de ses partenaires européens, si l'on en croit le document sur la maîtrise des armements que Matignon, le Quai d'Orsay et le ministère de la défense ont rendu public en marge de la conférence de révision du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), à New York.

Outre le caractère suspect de la clientèle, la difficulté tient au fait que, de plus en plus souvent, les besoins de sécurité se satisfont de technologies dites « duales », c'est-à-dire qu'elles servent des intérêts autant militaires que civils. On ne compte plus, en effet, les matériels de défense, voire de maintien de l'ordre ou de répression conçus à partir de composants trouvés sur les étages de simples commerces ayant pignon sur rue. Ainsi que le note un rapport de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, comment, dans ces circonstances, les distinguer et définir un régime apte au contrôle de ces équipements à double finalité ? Quelle transparence dans l'organisation et le suivi de ces échanges ?

Sauf à considérer que l'exportation d'armes, parce qu'elle exprime des comportements éminemment politiques, relèverait de la souveraineté d'une nation, les procédures commerciales en la matière devront probablement être coordonnées, à l'avenir, dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Auquel cas, l'article 223 du traité de Rome, qui réserve le droit à tout Etat européen de prendre les mesures nécessaires à la protection de ses intérêts de sécurité, à la production et à la commercialisation de ses armements, appartient en toute logique au passé.

Vincent Pachès

Jacques Isnard

Bestiaire par André François



Le caméléon

Il change de ton au gré de l'horizon, mais en toutes saisons tire la langue tel un archet sur un violon

Rhétorique d'un discours antisémite

Suite de la première page

Un simple « mais » figure, dans la rhétorique de son discours, le fléau de la balance : Quelle grande culture ! Quel peuple admirable ! Quelle souffrance... Mais aussi : Quel envahissement ! Quel art d'être partout !...

Regainé éculée, rancie, qui renvoie au fameux fantasme du « lobby » juif, dont on a vu récemment, avec les paroles de François Mitterrand rapportées par Jean d'Ormesson, qu'il n'est pas encore tombé en désuétude, qu'il véhicule toujours, dissimulé derrière la fausse objectivité, le même poids de dédain. L'admiration trop fortement soulignée n'est que le pendant d'un agacement, d'une inavouable détestation.

Ensuite, Renaud Camus imagine et anticipe les réactions que la publication de son Journal ne manquera pas de susciter. Cette anticipation accompagne, entoure, soutient les passages les plus inacceptables. Le diariste dit en substance : je sais que je joue avec le feu, que je touche à un thème plus que sensible, mais je le fais avec honnêteté, conscience, et une froideur qui me garantit contre les vagues incontrôlées de l'émotion ; de plus, je vais au devant de quelques ennuis, ce qui démontre bien mon

désintéressement. Cela étant dit, il peut se mettre, d'une manière préventive, dans la position commode du grand incompris, de celui dont l'audace est trop patente pour être recevable. Pugnace, il s'écrie : « Qu'on nous fiche la paix avec le terrorisme qui ne permet pas d'ouvrir la bouche sur des arguments de ce genre ! » Le tour est joué, ses détracteurs renvoyés, préventivement, à leur pusillanimité.

Troisième argument, le plus révélateur : la défense de la culture française. Renaud Camus prétend parler « au nom de cette vieille culture et de cette civilisation française de souche qui sont les [s]iennes ». Ce passage du Journal suit immédiatement la liste des participants à l'émission incriminée de France-Culture – avec, à l'appui, leurs noms aux consonances si peu « françaises ». Inutile d'épiloguer sur cette vision étroite, discriminatoire et sans générosité : toute l'histoire de nos sociétés la dément. Il n'est même pas utile d'opposer à cet argument les vertus du métissage, ce serait placer le « juif » dont parle Camus dans la position de l'étranger :

« Il m'agace et m'attriste de voir et d'entendre cette expérience, cette culture et cette civilisation [françaises] avoir pour principaux porte-parole et organes d'expression, dans de très nombreux cas, une majorité de juifs. » Cette manière – très « vieille France », jusque dans le style – de bouter les juifs hors des frontières de la culture française est proprement inacceptable.

Dernière tentative de justification : le statut du livre où ces passages s'in-

serent. Renaud Camus, qui fut l'un des proches de Roland Barthes – préfacier de *Tricks* en 1979 – est un écrivain prolifique et raffiné, un lyrique et un amoureux des beautés de la langue. Il a déjà publié une dizaine de volumes de son Journal. Certes, celui-ci n'a jamais eu vocation à exposer une théorie, et Renaud Camus n'exprime dans cette littérature « intime » que le seul point de vue qui l'intéresse : le sien. De plus ce Journal, comme il se doit, est daté et rien n'indique que ce que l'auteur a pensé un jour, il continue de le penser le lendemain. Cependant, dans les pages incriminées, cette pensée est claire, ne souffre d'aucune ambiguïté. Elle est signée, publiée. Dès lors, à quel titre devrait-on relativiser son sens ? Ou s'autoriser d'autres pages pour atténuer la portée de celui-ci ?

RESPECT DES MORTS

Que Renaud Camus ne se sente pas antisémite et qu'il revendique la singularité – très hypothétique – de son propos est une chose. On peut même lui faire ce crédit : il n'est en rien un militant de l'ignoble et n'a jamais, comme Céline, appelé au meurtre et ne nourrit aucune haine explicite à l'égard des juifs. Mais qu'il signe et contresigne, à l'abri des raisonnements que nous venons de voir, des propos qui, eux, sont ouvertement entachés par cette perversion de l'esprit, est une autre chose. Ce qu'éprouve et juge de lui-même un écrivain n'a finalement pas beaucoup d'importance. Seul ce qu'il écrit et signe fait foi. Quant au lecteur, ce n'est pas d'abord à des intentions

qu'il est confronté, mais à une parole écrite, à une idée, à une vision du monde explicitement formulées.

Tout en reconnaissant qu'il y a de « bonnes » raisons à cela, Renaud Camus semble déplorer que l'antisémitisme soulève une émotion particulière et spécifique et que cette émotion dessine une sorte de territoire interdit. Il rêve que sa liberté et son indépendance n'aient pas à plier devant cette interdiction. En remarquant lourdement que les Auvergnats, les Corses ou les homosexuels ne bénéficient pas d'un tel « privilège », il désire s'affranchir de ce « terrorisme » qui l'empêche d'« ouvrir la bouche ».

Pour affronter ses plus grandes souffrances, l'humanité, et pas seulement la composante juive de celle-ci, a besoin du culte de la mémoire et du respect des morts. Nier, même à mots couverts, même sous la forme d'une libre interrogation, la validité et la légitimité permanentes de cette piété ne pouvait provoquer que colère et scandale.

Patrick Kéchichian

RECTIFICATIF

BOURSE

A la suite d'erreurs techniques, les pages de cotations hebdomadaires des valeurs françaises et des sicav sont parues dans les journaux des 23 et 24 avril et des 30 avril et 2 mai avec des données périmées. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un programme timide pour l'aéronautique

LE PLAN quinquennal de constructions aéronautiques vient enfin d'être déposé sur le bureau de l'Assemblée. Les auteurs de ce plan sont partis de prémisses modestes. Ils se sont livrés à l'étude de nos besoins et à celle de nos moyens pour en dégager un programme. Ingénieurs et techniciens, qui jusqu'ici travaillaient selon des directives sans cesse variables, sauront désormais quel est le but à atteindre, quand et comment l'atteindre.

On a fixé à cinq ans la durée du programme à réaliser. Etant donné l'évolution rapide des techniques de l'air, il eût été imprudent de vouloir se fixer une échéance plus lointaine. Il serait évidemment aisé, si l'on ne se gardait de trop faciles illusions, de reprocher à ce projet sa timidité excessive, et de prétendre que, dans sa partie militaire, ce programme 50 est plutôt du type 45. Il

est en effet incontestable que la défense aérienne d'un pays comme le nôtre exigerait en bonne doctrine : 1° des engins supersoniques sol-air pour défendre la bande avancée de notre territoire contre les avions à réaction ; 2° des avions de chasse légers, grimpant très vite, armés légèrement pour atteindre au plus vite le bombardement ennemi et disperser les escortes de protection ; 3° des avions de chasse lourds à opposer aux bombardiers adverses ; 4° des avions porte-engins air-air, du type 2 400 français et du Canberra anglais.

On voit combien le plan quinquennal qui doit tenir compte des réalités reste en deçà de ces exigences. C'est au moins une base de départ. Et, comme tous les plans – surtout ceux d'état-major –, il n'exclut pas les modifications et perfectionnements.

(4 mai 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

FINANCE Les Bourses de Londres et de Francfort ont annoncé leur fusion, mercredi 3 mai. ● UNE SOCIÉTÉ COMMUNE, baptisée « iX » et de droit britannique, va être mise en

place, à parité entre le London Stock Exchange (LSE) et la Deutsche Börse. ● LE NASDAQ, marché américain des valeurs technologiques, et iX ont dévoilé leur intention de créer en-

semble un « marché paneuropéen de croissance ». ● LONDRES ET FRANCFORT créent la deuxième Bourse mondiale avec 4 500 milliards d'euros de capitalisation et en-

tendent construire la plate-forme boursière européenne unique. ● LA DEUTSCHE BÖRSE ET LE LSE ont souligné que « leur partenariat est ouvert à d'autres Bourses ». Des pour-

parlers sont en cours avec Milan et Madrid. ● LE MARIAGE germano-britannique marginalise Paris, qui venait d'annoncer son rapprochement avec Amsterdam et Bruxelles.

Londres et Francfort s'unissent pour créer la deuxième Bourse mondiale

Baptisée « iX », l'entité naissante affichera une capitalisation boursière de 4 500 milliards d'euros, derrière celle de New York. Le Nasdaq américain sera associé au nouvel ensemble à travers un grand marché européen des valeurs technologiques

FRANCFORT

de notre correspondant

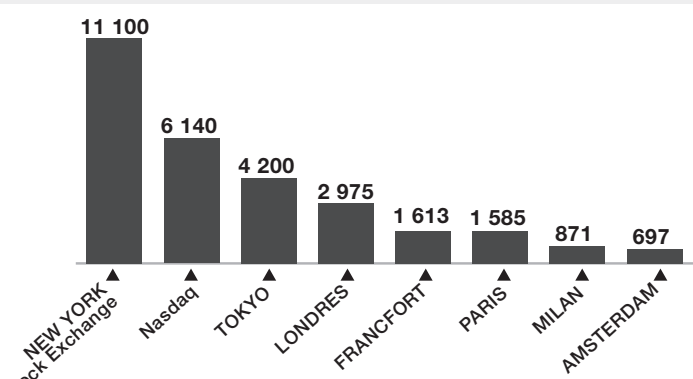
Dans la partie de poker menteur engagée par les places boursières européennes, Londres et Francfort viennent d'abattre leurs cartes. Après un suspense de deux semaines, les deux places ont annoncé leur fusion, mercredi 3 mai. Une société commune, baptisée « iX » et de droit britannique, va être mise en place, à parité entre le London Stock Exchange (LSE) et la Deutsche Börse. Autre nouveauté, le marché des valeurs technologiques américain, Nasdaq, et iX ont dévoilé dans la foulée leur intention de créer un « marché paneuropéen de croissance ». L'entreprise exploitant cette plate-forme sera détenue à 50-50 par le Nasdaq et iX, installée à Londres, mais conduite depuis Francfort, selon la réglementation en cours en Allemagne. Une ultime réunion du LSE a donné son feu vert à ce double rapprochement, mardi 2 mai en fin d'après-midi, tandis que le conseil de surveillance de la Deutsche Börse avait entériné le projet vendredi 28 avril.

ÉQUILIBRE SAVANT

Londres et Francfort entendent construire l'incontestable numéro un européen des Bourses. Ensemble, elles revendiquent actuellement 53 % des échanges sur les marchés d'actions du Vieux Continent : « Parmi les 300 plus grosses entreprises, 45 % sont cotées sur l'une des deux places », soulignait-on mercredi à Londres. iX creuse ainsi l'écart avec Euronext, le pôle né de la fusion entre Paris, Amsterdam et Bruxelles (lire ci-

Le palmarès des capitalisations boursières mondiales

FIN FÉVRIER EN MILLIARDS D'EUROS



Malgré leur développement, les places boursières européennes se situent encore loin derrière leurs homologues américaines.

dessous). Sa capitalisation lui sera d'environ deux fois supérieure.

Cette nouvelle fusion pourrait néanmoins constituer une étape importante dans l'émergence d'une plate-forme boursière européenne, tandis que les efforts d'harmonisation entrepris entre les capitales financières progressaient à petits pas depuis la naissance de l'euro. Lancé à la mi-1999, le projet d'alliance entre les huit principales Bourses européennes avait tendance à patiner : les unes et les autres semblaient de plus en plus en situation de concurrence, prêtes à saisir la première occasion pour tirer leur épingle du jeu. Paris a donné le ton, mi-mars, sans garder l'avantage très longtemps.

La création d'iX, affublée du titre de « super Bourse » par les journaux allemands, aura fait l'objet de

déliçates tractations. Les fuites orchestrées de part et d'autre n'ont jamais été commentées officiellement ; elles attestent l'apreté des discussions engagées. Allemands et britanniques avaient déjà tenté de se rapprocher mi-1998, mais ce projet avait échoué un an plus tard. Les deux parties n'avaient pu se mettre d'accord sur leur poids respectif au sein d'une société commune. Depuis, elles n'ont jamais vraiment rompu le contact, relançant des négociations approfondies « avant même la naissance d'Euronext », dit-on à Francfort.

Cette fois, un savant équilibre a été élaboré. La Bourse commune sera présidée par Don Cruickshank, qui devait prendre la présidence du LSE à la fin du mois. L'actuel président du directoire de la Deutsche Börse, Werner Seifert,

deviendra président exécutif (CEO) d'iX. Les deux associés se sont répartis les rôles. Grosso modo, Londres se concentrera sur les titres vedettes, tandis que Francfort prendra en charge les valeurs de croissance, avec le renfort du Nasdaq, et les produits dérivés actions, gérés par Eurex - une société commune créée avec la Bourse de Zurich, et numéro un mondial sur ce segment. iX sera localisée dans la capitale britannique. En revanche, c'est le système allemand de cotations électroniques (Xetra) qui a été préféré à son concurrent anglais, victime de sérieuses défaillances techniques ces derniers temps.

Les Allemands, de leur côté, ont dû accepter quelques concessions. Les activités de compensation, qui revêtent pourtant une grande importance, ne figurent pas dans l'alliance. Leur prise en compte aurait déséquilibré les rapports de forces au profit de la place de Francfort : cette perspective a causé un certain émoi, voire même des divergences, parmi les dirigeants londoniens. Certains refusaient de voir la première Bourse européenne, symbole de la prédominance financière de la City en Europe, passer sous le contrôle pur et simple de son ambitieuse partenaire...

BIENTÔT MILAN ET MADRID ?

La Deutsche Börse et le LSE ont souligné mercredi que « leur partenariat est ouvert à d'autres Bourses ». Outre le Nasdaq, des pourparlers sont en cours avec Milan et Madrid. Une lettre d'intention serait sur le point d'être signée pour assurer l'entrée des

deux places latines au sein d'iX. Euronext pourra-t-il prendre le train en marche ? iX veut se donner du temps avant d'envisager un rapprochement avec le pôle constitué autour de Paris. « On ne doit rien exclure, mais il nous faut d'abord boucler la fusion avant de s'élargir autant », indiquait ces derniers jours un conseiller de la Deutsche Börse. « Cela ne va pas faciliter la tâche de Jean-François Théodore », le président de Paris-Bourse, ironise un responsable francfortois.

Reste à savoir quel sera l'impact de cette fusion sur l'équilibre entre les marchés de capitaux européens. Londres pourrait avoir consolidé ses positions. Du côté de Francfort, contre toute attente, cette seconde tentative de fusion est diversement interprétée. Certains y voient une forme de consécration pour une place encore insignifiante voilà deux décennies, qui a connu une ascension irrésistible ces dernières années. D'autres estiment qu'elle sortira affaiblie de la fusion car la cotation des principales valeurs va rejoindre Londres. « On peut se demander si la spécialisation sur le nouveau marché sera payante, beaucoup des entreprises qui y sont cotées ne survivront pas », juge un banquier. Selon un haut fonctionnaire allemand, « ce ne sera ni un renforcement ni un affaiblissement. Il faut se placer d'un point de vue européen : nous devons parvenir à créer un marché d'actions intégré, avec un rôle complémentaire pour les places en présence ».

Philippe Ricard

Euronext n'a pas séduit

« NOUS SOMMES SEREINS. » Tel est le message que tient à délivrer la Bourse de Paris après l'annonce du mariage entre les Bourses de Londres et de Francfort. « C'est un nouveau pas en avant dans la consolidation des marchés européens après celui de notre rapprochement avec Bruxelles et Amsterdam », note un de ses porte-parole.

« Les alliances successives entre les différentes places boursières européennes s'apparentent à un jeu d'échecs, où chacun avance ses pions », commente un observateur. Le 18 mars, la Bourse de Paris avait signé la première fusion de l'histoire des places européennes en s'alliant avec les marchés belge et néerlandais. Le nouvel ensemble, baptisé Euronext, était ainsi devenu le premier centre boursier européen en termes de volumes de transactions et le deuxième, derrière Londres, en termes de capitalisation.

Fort de cette puissance nouvelle, les responsables d'Euronext avaient espéré séduire et intégrer dans ce nouvel ensemble la Bourse britannique, le London Stock Exchange (LSE). Le président de la Bourse de Paris, Jean-François Théodore, avait, au nom d'Euronext, aussitôt présenté aux dirigeants du LSE un projet de fusion, avant de leur envoyer, au cours de la semaine du 10 avril, une proposition de mariage en bonne et due forme. Mais Londres n'en a même pas accusé réception. « Ils n'ont même pas regardé notre offre, se lamentait un administrateur de la Bourse de Paris, alors qu'elle était pourtant la plus souple et la plus transparente. »

Interrogé, mercredi matin 3 mai, par Le Monde, M. Théodore renchérit : « Notre proposition était la meilleure pour Londres. Nous regrettons que le marché britannique ne l'ait pas prise en considération. » Le président de ParisBourse tente toutefois de faire contre mauvaise fortune bon cœur. « Euronext, ce n'est pas rien, contrairement à ce que l'on pense. Notre marché n'est pas si loin en taille des deux marchés réunis. Nous sommes partis

plus vite et notre structure est plus tonique. »

A Paris, on s'interroge également sur la capacité qu'aura la nouvelle Bourse germano-britannique à associer avec d'autres partenaires européens, tels que Milan et Madrid. « Le concept choisi par Londres et Francfort d'une filiale détenue à 50 % chacun est nettement moins ouvert aux autres Bourses que le modèle d'Euronext, qui est une véritable fusion », estime un banquier français. Euronext continue à discuter avec d'autres places boursières internationales.

Reste que le mariage de Londres et de Francfort risque de porter un coup fatal au projet d'alliance des huit Bourses européennes. Si la Bourse de Paris avait bien pris soin de préciser que la création d'Euronext ne la menaçait pas, elle se montre aujourd'hui plus prudente sur la constitution rapide d'un grand marché boursier paneuropéen.

Cécile Prudhomme

PROFIL

LE BULLDOZER DE LA PLACE FINANCIÈRE ALLEMANDE

Werner Seifert, l'imprévisible président du directoire de la Deutsche Börse, jouit d'une double réputation. Pour les uns, c'est un bulldozer, opportuniste en diable, doté d'une très forte conscience de soi, et capable de poignarder dans le dos ses adversaires. Les milieux boursiers français gardent un souvenir cuisant de ses méthodes. En 1998, ils s'étaient sentis trahis par les premiers pourparlers engagés entre Francfort et Londres, tandis que M. Seifert faisait dans le même temps les yeux doux à Paris. Pour les autres, le seul critère de jugement de ce fonceur-né est l'efficacité économique. « C'est un grand européen, qui aura sans doute l'envergure nécessaire pour mener le rapprochement entre Londres et Francfort », estime un connaisseur de la scène francfortoise.

Quoi qu'il en soit, la fusion entre les Bourses de Londres et de Francfort constitue le va-tout de cet homme de cinquante ans né en Suisse. Depuis l'échec des premières fiançailles entre les deux places, M. Seifert était dos au mur. Même la presse allemande avait tendance à lui reprocher son comportement à l'emporte-pièce. Ce fumeur de pipe invétéré, joueur de saxophone à ses heures, a-t-il été pris de court par la naissance d'Euronext, entre Paris, Amsterdam et Bruxelles ? Sa « surprise » ne durera pas. Pour éviter l'isolement, les contacts bilatéraux avec les places du

Vieux Continent non associées à Euronext sont relancés. « La consolidation des marchés de capitaux européens n'avance pas assez vite, en raison des divergences de régulation et d'intérêts politiques divergents », s'était-il plaint fin mars, en songeant déjà à sa revanche.

Nommé en août 1993 à la tête de la Deutsche Börse, M. Seifert faisait figure de néophyte dans ce domaine. Après sept ans auprès du cabinet de consultants Mc Kinsey, il avait rejoint le groupe Suisse de Réassurance. En arrivant à Francfort, cet homme au profil rondouillard n'est pourtant pas en terre inconnue : il a réalisé une bonne partie de ses études de gestion dans la ville où siège la Bourse allemande. Il va tout faire pour renforcer celle-ci contre ses concurrentes régionales. Avant de se lancer à la conquête de l'Europe.

Pour M. Seifert, les réflexes nationaux n'ont plus lieu d'être. La pression des Bourses électroniques, l'avènement de l'euro, obligent à bouleverser les habitudes pour répondre aux souhaits des opérateurs sur les marchés de capitaux. Dans ses efforts, il reçoit le soutien constant des grandes banques allemandes, en général actionnaires de la Deutsche Börse. On le dit proche du patron de la Deutsche Bank, Rolf Breuer, l'autre architecte en chef de la place financière allemande. Jusqu'à ce mercredi 3 mai, les deux hommes n'avaient en Europe qu'une référence pour guider l'ascension de Francfort : Londres. Il leur reste à concrétiser la fusion pour se sentir définitivement à la hauteur du modèle.

P. Ri.

En attente de réforme, la COB déplore, dans son rapport annuel, son état d'impuissance

OFFRES publiques d'achat (OPA), introduction de nouvelles sociétés, émissions d'actions... Jamais la Bourse de Paris n'a connu une activité aussi soutenue qu'en 1999. Jamais non plus, la Commission des opérations de Bourse (COB), chargée de veiller au bon fonctionnement du marché, n'est apparue dans un tel état d'impuissance. Depuis un arrêt de la cour d'appel de Paris, condamnant sa procédure, l'autorité indépendante a dû abandonner ses pouvoirs de sanction (Le Monde du 22 mars). Un projet a été remis au ministère des finances pour remédier à cette situation. « Il est de la plus haute importance que ce texte soit adopté dans les meilleurs délais, l'exercice du pouvoir de sanction administrative étant désormais paralysé », insiste son président, Michel Prada, dans le rapport annuel de la COB, publié mercredi 3 mai. Depuis des années, de nom-

breux observateurs ont souligné les défauts de la procédure de l'autorité boursière, qui ne prêtait pas assez attention aux droits de la défense. Emanation de l'Etat, la COB a préféré ignorer l'avertissement et se conformer à la vision très encadrée de la défense issue du droit administratif. En décembre 1998, elle était condamnée par la Cour de cassation pour ne pas avoir respecté la présomption d'innocence puis, deux mois plus tard, pour ne pas avoir assuré un procès équitable dans l'affaire de la Compagnie immobilière Phénix. Ces décisions ont ouvert une brèche.

Toutes les sociétés sanctionnées par la COB ont fait appel, comme le rappelle le rapport annuel : Maxi-Livres, Marie-Brizard Roger International, la banque Pallas Stern, la société fermière du casino municipal de Cannes, le cabinet d'audit KPMG dans l'affaire Dapta Mallinoud... Leurs actions ont été

plus ou moins couronnées de succès.

Le 7 mars, la cour d'appel de Paris a donné le coup de grâce, lors du recours de KPMG. Se référant à l'article 6 de la convention européenne des droits de l'homme, elle estimait que le mode de fonctionnement de la COB conduisait à avoir « objectivement » des doutes sur une procédure impartiale et le respect des droits de la défense. « Le collège de la commission a successivement décidé la mise en accusation de la société KPMG sur les faits qu'il a constatés, formulé les griefs visant la personne à poursuivre, statué sur sa culpabilité et sanctionné cette dernière », relevait-elle dans son arrêt.

DOSSIERS BLOQUÉS

Face à une telle condamnation de sa procédure, la COB a dû suspendre toutes ses poursuites contre des sociétés, à l'image de

son enquête sur Pallas Stern. Au total, treize dossiers impliquant trente et une personnes sont bloqués, en attendant la réforme de la procédure de la COB. Excluant toute remise en cause de son pouvoir de sanction ainsi qu'un transfert de ce pouvoir vers les tribunaux, l'autorité administrative veut changer ses méthodes de façon douce : en préservant les droits officiels de la défense. Des propositions ont été transmises au ministère des finances en ce sens.

Une simple adaptation de la procédure de la COB suffira-t-elle pour répondre aux besoins du marché ? Tandis que l'autorité boursière a poursuivi, en 1999, au nom du délit d'initié, deux journalistes, l'un du Figaro, l'autre de L'Agefi, pour avoir révélé en avant-première des informations sur des entreprises, les changements sur le marché et dans les sociétés se multiplient. L'émergence d'Internet et

COMMENTAIRE

PARIS MARGINALISÉ

L'union des Bourses de Londres et de Francfort, avec la participation du Nasdaq américain, constitue, pour Paris, un revers majeur. Après avoir annoncé, mi-mars, sa fusion avec Amsterdam et Bruxelles, dans l'ensemble Euronext, la place parisienne pensait avoir pris un avantage décisif sur ses deux grandes rivales. Elle escomptait fermement que le paysage boursier européen se recompose désormais autour d'elle. La déception est aujourd'hui immense. La Bourse de Paris se trouve marginalisée et risque de l'être demain davantage, Milan et Madrid se disant prêtes à rejoindre l'alliance germano-britannique.

Le couple franco-allemand - les gouvernements successifs des deux pays avaient longtemps rêvé de marier Paris et Francfort afin de créer, contre la City londonienne, le grand centre financier de la zone euro - en sort meurtri. Les jeunes entreprises françaises de la nouvelle économie seront aussi pénalisées : faute de disposer d'une plate-forme de lancement boursière aussi puissante et médiatisée que l'ensemble proposé par Londres et Francfort, elles auront plus de mal à attirer vers elles les investisseurs internationaux et leurs capitaux.

Certes, à l'heure du tout-électronique et d'Internet, il convient de ne pas surestimer l'importance des alliances nationales. La localisation géographique de ces Bourses de plus en plus dématérialisées, quasi virtuelles, bientôt accessibles à tous, de partout, à toute heure, via des écrans d'ordinateurs, n'a plus grande signification. Aujourd'hui, la vitalité d'une place financière, atout de taille pour l'économie d'un pays grâce à ses emplois de services à haute valeur ajoutée et à fort pouvoir d'achat, ne se mesure plus au rang qu'elle occupe dans le palmarès des capitalisations boursières mondiales. Elle se reconnaît au degré de présence des grandes banques d'investissement internationales, au nombre de traders, de cambistes, d'analystes et d'économistes, qu'elle attire.

Là encore, la City de Londres, capable de verser aux opérateurs des salaires très supérieurs à ceux de Paris tout en offrant une fiscalité plus favorable, conserve un avantage déterminant sur ses rivales continentales.

Pierre-Antoine Delhommais

Martine Orange

Casino veut devenir leader de la vente sur Internet et des enseignes de proximité

Le groupe stéphanois devient l'opérateur de Monoprix

Casino a annoncé mardi 2 mai sa montée à 50 % dans Monoprix. Les deux enseignes entreront conjointement, à hauteur de 15 % chacune, dans

le capital de Télémarket France, une autre filiale du groupe Galeries Lafayette. Casino fait ainsi d'une pierre deux coups, consolidant sa position

de leader incontesté du commerce de proximité et prenant une sérieuse avance sur ses concurrents dans la vente sur Internet.

AVEC UN ART consommé du contre-pied, Jean-Charles Naouri vient encore de surgir là où on ne l'attendait pas. Le petit monde de la distribution bruissait depuis des mois de rumeurs sur un rapprochement entre le groupe de M. Naouri, Casino, et le groupe d'hypermarchés Auchan, pour faire contre-poids à la fusion géante Carrefour-Promodès. Finalement, le distributeur stéphanois va se rapprocher de... Monoprix, la chaîne de magasins de centre-ville du groupe Galeries Lafayette, et de Télémarket, autre filiale de la chaîne de grands magasins, spécialisée dans le commerce électronique.

Casino a lancé, mardi 2 mai, une « offre publique alternative d'échange ou d'achat » (OPA/OPE) sur les actions de Monoprix. Le groupe de Saint-Etienne s'engage à payer 219 euros par action Monoprix ou bien à échanger 5 actions Monoprix contre 11 actions Casino, chacune assortie d'un « certificat de valeur garantie » de 100 euros, le cours actuel de l'action Casino. Ce groupe, qui détenait déjà 21,4 % du capital et des droits de vote de Monoprix – il l'avait aidé à racheter Prisunic au groupe Pinault Printemps Redoute en 1997 –, portera ainsi sa part à près de 50 %. Galeries Lafayette, qui contrôle actuellement sa filiale à près de 72 %, prendra, à la faveur de l'OPA, 3 % du capital de Casino, devenant le troisième actionnaire derrière Ralyle (57 %), la holding de M. Naouri, et les descendants de Geoffroy Guichard, le fondateur de Casino, qui ne détiennent plus que 7 % (de

façon identifiée). Le nouveau groupe Casino ainsi formé pourra consolider un chiffre d'affaires de près de 125 milliards de francs et exploitera un parc total de quelque 5 000 magasins dans le monde.

FACTÉ D'ACTIONNAIRES

L'accord comprend aussi un pacte d'actionnaires entre les deux groupes, assorti de droits de préemption réciproques. Les dirigeants de Galeries Lafayette détiennent une option de vente de la totalité de leurs part de Monoprix à M. Naouri dans les trois ans. Une fois rapprochés, Casino et Monoprix entreront conjointement, à hauteur de 15 % chacun, dans le capital de Télémarket France, premier site de commerce alimentaire sur la Toile. Le développement de Télémarket à l'international reste pour l'instant en dehors de l'accord.

Cette double opération, qui valorise Monoprix à 2,1 milliards d'euros (13,9 milliards de francs) et Télémarket à 800 millions de francs, scelle un « accord stratégique » entre les groupes Casino et Galeries Lafayette. Ce dernier aura désormais les coudées franches pour s'occuper de ses deux enseignes-phares, celle des grands magasins Galeries Lafayette, et celle des magasins de bricolage BHV, deux « formats » de commerce en quête d'un nouveau souffle. Casino, lui, fait d'une pierre deux coups. Il consolide d'une part sa position de leader du commerce de proximité. Ce mercredi 3 mai, il conclut parallèlement l'acquisition des supérettes

du groupe Auchan. Il prend, d'autre part, une sérieuse avance sur ses concurrents dans le commerce sur Internet (*lire ci-dessous*). Ces deux spécialités (proximité et Internet) sont moins concurrentes que complémentaires, leurs clientèle, urbaine, étant souvent la même.

Les 308 magasins Monoprix et Prisunic, en cours d'unification sous la seule enseigne Monoprix, viendront renforcer le parc de près de 3 000 supermarchés, supérettes et magasins de maximidiscount (*hard discount*) du groupe stéphanois, aux enseignes Casino, Spar, Vival, Franprix, Leader Price... Un réseau quasi pléthorique, « qu'il faudra harmoniser », reconnaissent les dirigeants des deux groupes. Un directeur général est en cours de recrutement pour Monoprix, dont la rentabilité, malgré le succès apparent du concept de « *citymarché* » développé ces dernières années, est encore médiocre. Cultivant longtempes sa singularité de « *magasin populaire* » par rapport à la grande distribution, Monoprix a fait un premier pas vers celle-ci voici deux ans, en s'affiliant à la centrale d'achats Opéra, créée par Casino et Cora. Une démarche qui lui a permis de baisser ses prix sur nombre de produits, réduisant l'écart pénalisant avec les magasins de périphérie. En France, Monoprix couvre 85 % des villes de plus de 50 000 habitants, ce qui devrait amener les autorités de la concurrence à se pencher sérieusement sur l'alliance avec Casino. Mais Casino, espère Philippe Houzé, le président de Monoprix et copré-

sident du groupe Galeries Lafayette, « va enfin nous donner les moyens de développer Monoprix à l'international ».

Télémarket était dans une logique analogue, en France. Après avoir défriché le marché du commerce électronique, en utilisant, dès 1985, le Minitel et le téléphone, la filiale de Galeries Lafayette semblait dans une impasse stratégique. Personne ne l'avait imitée, et ses prix prohibitifs l'empêchaient de sortir d'un ghetto de clients urbains et à fort pouvoir d'achat. L'avènement d'Internet a changé la donne. Télémarket s'y est installé en 1998, mais c'est son affiliation à Opéra qui lui a permis de véritablement décoller. La baisse moyenne des prix de 13 % depuis le début de l'année, couplée à une refonte complète de son site Internet, a conforté Télémarket dans sa position de leader. En se rapprochant de Casino, le pionnier du commerce électronique va s'adosser à un groupe ambitieux en la matière.

Casino a notamment racheté récemment C-discount.com, l'un des principaux concurrents de fnac.com pour la vente de disques et de musique sur Internet. « *C-online, notre portail, est le trentième site le plus visité de France* », affirme Christian Couvreur, le patron de Casino. Et si l'on exclut les sites-portails, sites communautaires et autres fournisseurs d'accès, « *Casino est le numéro deux du commerce électronique après le groupe Pinault* ».

Pascal Galinier

Les grands distributeurs s'engagent avec prudence dans le e-commerce

ENTRE scepticisme et prudence, les grands distributeurs alimentaires français arrivent sur la Toile. Cora, le plus petit d'entre eux, a lancé en janvier le projet le plus ambitieux : Houra.fr, un « *cybermarché* » capable d'emblée d'offrir une couverture du territoire national, à partir d'une plate-forme de stockage unique des 50 000 produits proposés en ligne. Trois mois et 350 000 visiteurs plus tard, son PDG-fondateur, Pierre Bourriez, 34 ans, affirme avoir enregistré 20 000 passages en caisse virtuels et fidélisé 13 000 clients. Il vise en fin d'année la taille d'un « *tout petit hypermarché, ou d'un gros supermarché* ».

Casino, allié de Cora dans la centrale d'achats Opéra, a lancé depuis le 17 février à l'assaut de Paris son site C-mescourses.com, après l'avoir longuement peaufiné sur la région lyonnaise. Sa démarche est, à l'opposé de celle de Cora, une stratégie de petits pas, sites locaux et déclinaison du concept par une multiplication de sites thématiques, C-mesvacances, C-macave, C-nouveau, C-discount..., regroupés sous un portail commun, C-online.

Carrefour est très attendu. Après avoir annoncé qu'il allait investir un milliard d'euros en trois ans pour devenir un acteur planétaire sur Internet, le géant français vient à son tour de lancer un site de commerce en ligne sur... Paris. Ooshop.com a été trouvé dans la corbeille de Promodès, qui le testait depuis un an sur l'ouest de la région parisienne.

Ces trois nouveaux venus s'attaquent au grand ancien du « commerce électronique », Télémarket. Cette filiale des Galeries Lafayette, créée en 1985, végétait depuis des années sur sa « niche » initiale : la commande par minitel et par télé-

phone. Internet lui a donné une nouvelle jeunesse. Une habile et opportune baisse des prix, de 13 % en moyenne depuis le début de l'année, a permis au précurseur de garder sa précieuse avance. « *Le 10 mars, les ventes réalisées via Internet ont dépassé celles faites par Minitel* », annonce Christian Marchandise, le PDG de Télémarket. Quant au téléphone, utilisé par les clients pour les deux tiers des commandes, il n'en représente plus que 35 %. Télémarket vise un chiffre d'affaires de 235 millions de francs en 2000, et une perte de 50 millions, essentiellement due aux dépenses publicitaires.

DEUX CONTRADICTIONS

Le décollage du e-commerce alimentaire est donc en cours. Pourtant, cette apparente offensive des grands réseaux d'hypermarchés cache quelques interrogations non résolues. Curieusement, ces distributeurs qui ne jurent que par les « *MDD* » (marques de distributeurs) et rêvent de faire de leurs enseignes de vraies marques, capables de fidéliser les clients aussi bien que Danone ou Coca-Cola, ne cherchent pas à capitaliser sur leur notoriété. Tout juste Carrefour a-t-il signé d'un discret bandeau « *un service de Carrefour* » les affiches et le site d'Ooshop. « *Le commerce en ligne, c'est un autre métier, à côté des supermarchés et des hypermarchés, explique-t-on chez Cora. Un site Internet peut proposer une offre beaucoup plus large qu'un hypermarché. Il serait difficile d'expliquer aux clients de nos magasins pourquoi ils y trouvent finalement beaucoup moins de choses que sur un site Internet Cora.com.* »

Le e-commerce alimentaire est pour l'instant peu rentable, comme en témoignent les rares expériences américaines. Pour résoudre l'équation

économique, les distributeurs traditionnels doivent surmonter deux contradictions. D'abord, ce nouveau métier est plus proche de la vente par correspondance que du métier de distributeur. Celui-ci consiste à créer du trafic dans les magasins, en y attirant des clients qui vont faire eux-mêmes l'essentiel de l'acte d'achat et du transport des marchandises, selon le principe du libre-service. Sur la Toile, c'est exactement le contraire : il faut aller chez le client, pour lui proposer puis lui livrer les produits. Autrement dit, lui donner envie de... ne plus venir dans les magasins.

Or, et c'est la deuxième contradiction, les clients des sites alimentaires semblent pour l'instant soucieux de s'alléger de la partie « *corvée* » des courses, en se faisant livrer les produits lourds, basiques et incontournables : l'eau minérale, les couches-culottes, les denrées de base. Des produits à très faible marge, sur laquelle il est difficile de financer les coûts logistiques. Alors que pour les produits à forte marge, le textile, les produits de beauté, de luxe, le plaisir du shopping en magasin demeure un élément-clé de l'acte d'achat.

« *Internet va bousculer les positions acquises dans le commerce non alimentaire, notamment pour la vente de produits faciles à dématérialiser : les voyages, la musique... Dans l'alimentaire, seule une petite partie du marché est concernée, entre 5 et 10 %* », estime Christian Couvreur, le président du directoire de Casino. Le rapprochement de Casino et de Télémarket, annoncé mardi, est un premier pas vers la massification qui permettra de dégager de nouvelles marges de manœuvre.

P. G.

Snecma et Valeo se partagent la société familiale Labinal

Les activités d'équipement automobile et aéronautique vont être séparées à l'issue d'une OPA de 1,1 milliard d'euros

LE MOTORISTE et équipementier aéronautique Snecma et l'équipementier automobile Valeo ont annoncé, mardi 2 mai, le rachat du groupe français Labinal pour environ 1,1 milliard d'euros, signant ainsi la disparition d'une société familiale vieille de près de quatre-vingts ans. Snecma a obtenu l'accord du principal actionnaire de Labinal, la société Sopartech (49,4 % du capital et 60 % des droits de vote), détenue par les familles Szydłowski, Antigli et Méton et constituée à la fin des années 80 pour déjouer une OPA du groupe italien Fiat.

Snecma va proposer d'ici à la fin du mois de juin une offre publique d'achat (OPA) sur le solde du capital à un cours de 135 euros par action, soit une prime de 9 % par rapport au dernier cours. Les principaux actionnaires minoritaires, la Caisse des dépôts et consignations, la Société générale, le Crédit lyonnais, les Mutuelles du Mans, le groupe AXA, le Crédit agricole, la Financière Natexis et Aerospatiale Matra, cherchaient depuis plusieurs mois une porte de sortie.

Les deux sociétés vont se partager les activités de Labinal (2,5 milliards d'euros, soit 16,4 milliards de francs), ses vingt-neuf usines françaises et quarante-sept usines étrangères, ainsi que ses 30 000 salariés. Côté aéronautique, le groupe public Snecma va récupérer environ 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires avec l'acquisition des turbines d'hélicoptères (Turbomeca), des réacteurs de missiles (Micro-Turbo) et des activités de câblage (Labinal). Le coût de cette acquisition pourrait s'élever jusqu'à 800 millions d'euros, si tous les minoritaires exercent leur droit de sortie. Avec ce rachat, le chiffre d'affaires de Snecma devrait passer à environ 6 milliards d'euros.

Les pouvoirs publics se sont immédiatement félicités de cette acquisition qui permet de conserver dans le périmètre national les moteurs militaires (hélicoptères Puma, Tigre et Apache britannique, avions d'entraînement Jaguar, Hawk et Goshawk). Toutefois, pour éviter une nationalisation rampante de Labinal, Snecma va créer un holding intermédiaire détenu à 50 %

par un investisseur financier, en attendant d'être éventuellement privatisé. Le gouvernement a rappelé à plusieurs reprises que cette mise sur le marché ne pourrait intervenir que dans le cadre d'un projet industriel, par exemple une alliance avec un motoriste étranger.

Côté automobile, Valeo va payer au total 435 millions d'euros pour le rachat des activités automobiles de Labinal (Sylea, Filtrauto et Telma, soit 57 % du chiffre d'affaires). La cession se déroulera en deux temps. Tout d'abord, Sylea, dont Labinal détient 52,9 %, sera vendu au groupe dirigé par Noël Goutard qui proposera, dans la foulée, le rachat des actions des actionnaires minoritaires. Sylea, qui coûtera au total 305 millions d'euros (2 milliards de francs) à Valeo, est spécialisée dans les câblages et réalise 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires avec 16 000 salariés.

« UNE ACQUISITION IMPORTANTE »

Grâce à cette acquisition, Valeo renforce sa position dans les activités électriques et électroniques, qui prennent une part croissante dans l'automobile. « *Cette acquisition dans le câblage est importante dans la perspective des changements d'architecture électrique des véhicules qui se profilent. Valeo devient ainsi un systèmeur du multiplexage* », souligne M. Goutard, le PDG du groupe. Il ajoute que cette acquisition se situe dans la ligne de celles déjà réalisées depuis 1998 avec l'américain ITT, le coréen Mando et plus récemment le japonais Ichikoh. Sylea permet à Valeo d'atteindre les 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires, un objectif que le groupe s'était fixé pour 2002.

Dans un second temps, Valeo devrait racheter à Snecma deux autres activités de Labinal : Filtrauto, qui renforcera la présence de Valeo sur le marché du remplacement des filtres et Telma, qui fabrique des ralentisseurs pour poids lourds. Coût de ces deux acquisitions supplémentaires : 130 millions d'euros. L'ensemble de ces opérations devraient être achevées dans le courant de l'été.

Christophe Jakubyszyn et Stéphane Lauer

La fusion MCI-WorldCom-Sprint inquiète la Commission de Bruxelles

BRUXELLES (Union européenne) de notre correspondant

La Commission européenne se veut attentive à ce que le développement des réseaux Internet se fasse dans des conditions de concurrence satisfaisante. En témoigne la « *communication des griefs* » qu'elle vient d'adresser aux deux géants américains des télécommunications MCI WorldCom et Sprint – l'ex-partenaire de France Télécom et de Deutsche Telekom aux Etats-Unis –, qui projettent de fusionner. Voici quelques jours, la Commission avait indiqué son intention de soumettre ce projet à une enquête approfondie ; elle précise maintenant ses motifs de préoccupation et la nature des ajustements qui amèneraient à donner son feu vert. Les protagonistes et les entreprises plaignantes ont un peu plus de trois mois pour faire valoir leur point de vue. On s'attend à Bruxelles à une série d'auditions difficiles.

Premier motif d'inquiétude, la Commission constate que MCI WorldCom et Sprint disposent d'une position dominante sur le réseau principal d'Internet (« *backbone* »), avec beaucoup de points d'entrée et de sortie. Le problème s'était déjà posé lors de la fusion entre MCI et WorldCom, et les deux entreprises avaient alors accepté de céder une partie de leur contrôle sur ce réseau lourd. Mêmes inconvénients, même remède : le nouveau groupe sera invité à partiellement désinvestir.

Le second obstacle relevé par la

Commission dans son analyse est plus complexe et promet d'être source de contestations. Sprint est un spécialiste du transport de données pour les entreprises multinationales. En cas de fusion, le nouveau groupe acquerrait une position très forte aux Etats-Unis dans ces services à haute valeur ajoutée, ce qui aurait des répercussions sur le marché européen : les entreprises clientes, dont l'activité est le plus souvent mondiale, privilégient volontiers les fournisseurs de services bien implantés aux Etats-Unis.

Or, de l'autre côté de l'Atlantique, explique la Commission, l'unique alliance de ce niveau est celle conclue entre le britannique British Telecom (BT) et l'américain AT&T. Les services de Mario Monti, le commissaire à la concurrence, se préoccupent de plus en plus de ce phénomène de « *dominance conjointe* », un risque qui se présente de plus en plus fréquemment avec la multiplication des fusions. Leur crainte est que les deux groupes, disposant d'une position dominante, ne se partagent le marché sans laisser beaucoup de place aux nouveaux entrants. Récemment, dans un cas voisin, la Commission avait interdit la fusion des tour-opérateurs britanniques Airtours et First Choice. Surmonter cette difficulté n'est pas simple. On souligne à Bruxelles que l'enquête sur la fusion MCI WorldCom et Sprint est menée en concertation avec la commission du commerce américaine (FTC).

Philippe Lemaître

Chimie-énergie : la CFDT découvre le mal des fusions

TOURS

de nos envoyés spéciaux

En 1997, lors du congrès qui entérina la fusion entre la fédération CFDT de la chimie (FUC) et celle du gaz et de l'électricité (FGE), les anciens secrétaires généraux et plusieurs directeurs des ressources humaines avaient été invités à la noce. Rien de tel pour le deuxième congrès qui se tient à Tours du 2 au 5 mai. En raison de la crise ouverte par certains responsables de l'ex-FGE (*Le Monde* des 1^{er} et 29 avril), les dirigeants ont limité autant que faire se peut les invitations, quitte à s'excuser auprès de certaines personnalités, comme leurs homologues de la CGT. Pourtant, mercredi 3 mai, dans la matinée, le quitus sur le rapport d'activité devait, selon les pronostics, être approuvé à près de 60 %. La veille, les débats

avaient certes été vifs, mais il est vite apparu que les opposants étaient isolés et minoritaires.

D'entrée de jeu, Jacques Khelif, secrétaire général de la fédération chimie énergie (FCE), avait reconnu : « *Nous savions bien que construire une nouvelle fédération, marier les réalités du privé et du public, innover en matière de taille des syndicats et d'instances nationales ne serait pas une promenade de santé.* » Pourtant, selon lui, ce sont des « *attentes personnelles et des intérêts particuliers et sectoriels* » qui ont provoqué la crise, et non un désaccord sur le fond. La plupart des délégués ont réaffirmé, comme lui, la nécessité de la fusion mais ont déploré les méthodes utilisées par la direction : l'exclusion des opposants. Tous les syndicats ont insisté sur la culture commune émergente

entre salariés du public et du privé. Dénonçant « *la tempête fédérale* » et rappelant que les militants « *tenaient à la fusion* », le calaisien Pascal Hardy (syndicat littoral nord) a sanctionné l'attitude des dirigeants en ne votant pas le quitus. « *Ça nous fait mal au ventre mais nous sommes révoltés contre la gestion de la crise.* » Pourtant, rappelle-t-il, sous les applaudissements, « *la minorité, dont je fais partie, doit respecter la majorité* ».

« *La crise est bolivarienne* [la fédération est installée rue Bolivar, à Paris, NDLR], très éloignée de la réalité du syndicat, rappelait Jean-Pierre Gautier (Maine Anjou). *Nous ne pouvons plus faire marche arrière : si la fusion a été impulsée par Paris, elle est réussie par la base.* » Mireille Toux, responsable de l'Île-de-France, principal syndi-

Dominique Gallois et Frédéric Lemaître

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AUTOMOBILE : les marques françaises ont fortement accru leur poids en avril sur un marché quasiment stable**, selon les chiffres publiés mardi par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). PSA Peugeot Citroën et Renault se sont adjugé ensemble 61,9 % du marché, 5,5 points de plus qu'en avril 1999. Au total, les ventes de voitures particulières neuves en France ont atteint 185 292 immatriculations.

● **UNILEVER : le groupe anglo-néerlandais a lancé, mardi 2 mai**, une offre non sollicitée sur le groupe alimentaire américain Bestfoods (produits Knorr). Ce dernier a jugé que l'offre était inadéquate.

● **SOCIÉTÉ DU LOUVRE : le financier américain Asher Edelman s'estime en mesure de prendre le contrôle du groupe français diversifié** (hôtels de luxe Concorde, cristallerie Baccarat, hôtellerie économique Envergure), malgré la position apparemment inexpugnable de la famille Taittinger, propriétaire, a-t-il indiqué mardi dans un entretien accordé à l'AFP.

● **EXXON-MOBIL : le Qatar General Petroleum Corporation a signé mardi avec le groupe pétrolier américain un contrat de 1 milliard de dollars** pour le développement du Champ du Nord (North Field). Exxon-Mobil « se chargera de développer North Field pour accroître sa production de manière à répondre aux besoins du marché local et exporter le reste via des gazoducs vers des pays de la région », a indiqué l'agence officielle qatarote QNA.

● **ÉNERGIE NUCLÉAIRE : EDF a été autorisé, mardi 2 mai**, à redémarrer le réacteur numéro 2 de la centrale du Blayais (Gironde), qui avait été inondé lors de la tempête survenue dans la nuit du 27 au 28 décembre 1999. Le réacteur numéro 1, lui aussi partiellement inondé, reste arrêté pour des raisons indépendantes des intempéries.

SERVICES

● **AIR FRANCE : les six syndicats d'hôtesse et stewards de la compagnie nationale ont appelé leurs adhérents à la grève** vendredi 5 et samedi 6 mai pour protester

contre les propositions de la direction concernant les 35 heures. La direction indique pour sa part qu'il est encore trop tôt pour déterminer d'éventuelles perturbations de trafic.

● **ALITALIA : le conseil d'administration de la compagnie aérienne italienne**, réuni mardi après-midi, a jugé illégitime la décision de la compagnie aérienne néerlandaise KLM de rompre l'alliance engagée entre les deux sociétés (*Le Monde* du 2 mai).

● **TOWER AIR : la compagnie aérienne, en règlement judiciaire, a interrompu depuis lundi soir ses vols réguliers** au départ de l'aéroport John F. Kennedy à New York sans avertir ses passagers. La compagnie, qui offre des vols à prix discount sur les Etats-Unis et l'Europe à partir de New York, devrait toutefois poursuivre ses activités charter.

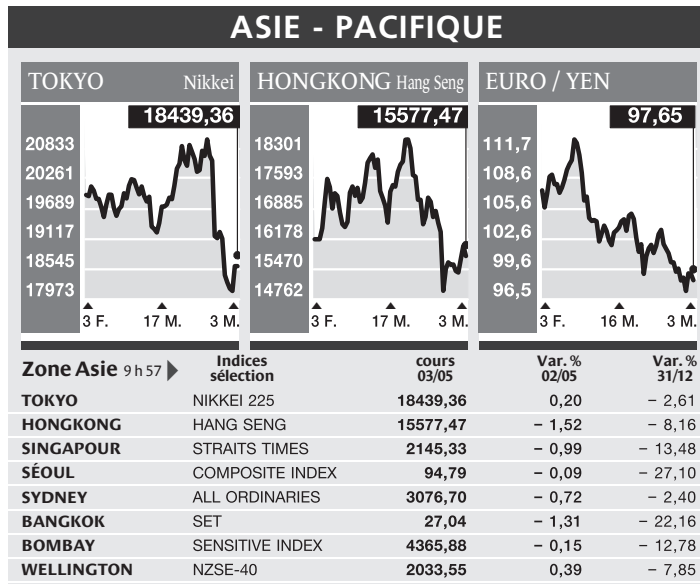
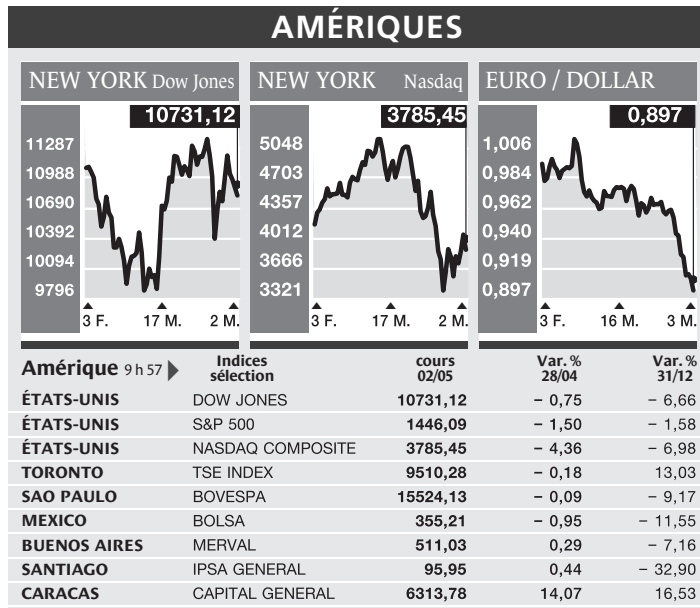
● **MICROSOFT : le géant américain des logiciels a demandé davantage de temps** pour préparer une défense détaillée contre la proposition de gouvernement américain de démanteler l'entreprise afin de réduire son monopole dans les systèmes d'exploitation informatiques.

FINANCE

● **AXA : Henri de Castries, qui a remplacé Claude Bébéar à la présidence du directeur d'Ax** mercredi 3 mai, a indiqué dans un entretien au journal *Le Figaro* être intéressé par le réseau du Crédit lyonnais. L'assureur français a en outre annoncé qu'il va payer 4,05 milliards d'euros pour racheter les 44,7 % qu'il ne détient pas encore dans sa filiale britannique Sun Life and Provincial (SLPH).

● **CAISSES D'ÉPARGNE : l'agence internationale de notation Fitch IBCA a annoncé mardi avoir attribué la note à long terme « AA » et à court terme « F1+ » au Groupe Caisses d'épargne (GCE). Fitch IBCA a par ailleurs attribué la note à long terme « AA- » et à court terme « F1+ » au groupe Crédit foncier de France (CFF), détenu à 90,6 % par le GCE.**

● **GENERALI/INA : Les deux assureurs italiens prévoient de supprimer 1 400 emplois d'ici trois ans**, a déclaré à Reuters, mardi 2 mai, un responsable syndical.

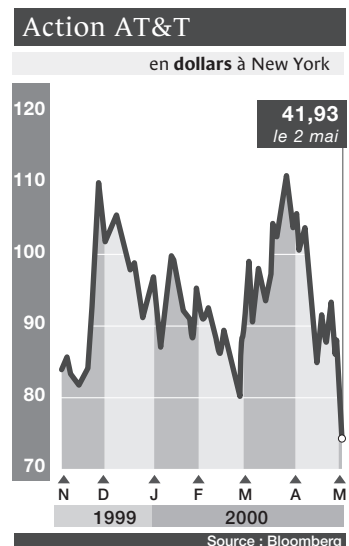


VALEUR DU JOUR

AT&T perd du terrain

L'ACTION du groupe de télécommunications American Telegraph & Telephone Corp (AT&T) a chuté de 14 %, mardi 2 mai, à la Bourse de New York. Le titre s'échangeait à 41,93 dollars à la clôture (46,59 euros), contre 49 dollars en début de séance. L'entreprise n'avait pas enregistré une telle baisse depuis treize ans. Les marchés financiers ont brutalement réagi à l'annonce par le PDG du groupe, Michael Armstrong, d'une révision à la baisse des prévisions de résultats pour l'ensemble de l'année. AT&T anticipe désormais un bénéfice par action de 1,87 à 1,92 dollar contre 1,89 à 1,94 antérieurement. Les analystes font remarquer que depuis l'arrivée de M. Armstrong à la tête de l'entreprise en novembre 1997, le groupe newyorkais s'est moins bien comporté en Bourse que le marché et que son grand rival MCI WorldCom.

L'opérateur de télécommunications longues distances, numéro un aux Etats-Unis, explique la baisse de sa performance par le tassement de sa clientèle grand public lié à la concurrence féroce des compagnies de téléphonie mobile. Elle évoque également la progression moins forte que prévu de ses services aux entreprises qui devraient augmenter d'environ 8 % contre 9 % à 11 % en première estimation. AT&T maintient cependant ses objectifs dans ses activités hertziennes et à large bande ainsi que dans Concert, filiale



commune de l'américain et de British Telecom. Le groupe a, dans la foulée, annoncé la suppression de 6 200 emplois dans ses activités traditionnelles (soit 4,2 % de ses effectifs) d'ici fin 2001. Pour couvrir ce programme de départs volontaires et de mises en préretraite, AT&T a passé une provision de 682 millions de dollars. En 1999, le groupe avait déjà mis en place un plan social portant sur 2 500 emplois. Il n'en fallait pas plus pour que les secteurs des télécommunications, de l'informatique et de l'Internet perdent leur attrait auprès d'investisseurs frileux. La chute du titre a fait trébucher le marché du Nasdaq, dont l'indice composite a perdu, mardi, 4,36 %, à 3785,42 points.

L. Be.

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a ouvert mercredi en baisse de 1,02 %, à 6 495,73 points. La Bourse de Paris avait terminé la séance de mardi sur un nouveau record de clôture, son septième de l'année. Le CAC 40 avait clôturé en hausse de 2,22 %, à 6 562,41 points. Le volume d'activité s'était établi à 4,33 milliards d'euros, dont 3,43 milliards sur les seules valeurs de l'indice.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX a débuté la séance de mercredi en baisse de 0,11 %, à 7 547,91 points. La Bourse de Francfort avait terminé, mardi, sur une hausse de 1,90 %, portée par la progression des valeurs technologiques. L'indice avait clôturé à 7 555,92 points, contre 7 414,68 points vendredi.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie de la Bourse de Londres a ouvert en baisse mercredi, reculant de 0,43 %, à 6 345,8 points. La Bourse de Londres avait clôturé en hausse mardi, soutenue par la reprise de Wall Street et grâce à la bonne performance des valeurs technologiques et des télécommunications. L'indice avait clôturé à 6 373,4 points, sur un gain de 0,72 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était fermée mercredi en raison d'un jour férié au Japon.

NEW YORK

WALL STREET a terminé en baisse la séance du mardi 2 mai. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a chuté de 4,36 %, pour finir à 3 785,42 points. De son côté, le principal indicateur de la Bourse de New York, l'indice Dow Jones, a reculé de 0,75 %, à 10 731,12 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's 500 a abandonné 1,50 %, à 1 446,28 points. Le marché des valeurs américaines a été pénalisé par le plongeon de 14 % du titre du groupe de télécommunications AT&T, après une révision à la baisse de ses prévisions de résultats.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens reculaient en début de séance, mercredi 3 mai. Evoluant à l'inverse de leur prix, les taux d'intérêt à 10 ans en France remontaient à 5,47 %. La veille, le marché obligataire américain avait interprété l'annonce d'une hausse plus forte que prévu des ventes de logements neufs comme un signe supplémentaire de la vigueur de l'économie américaine. Le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans s'était tendu à 6,01 %, et celui sur les emprunts à dix ans était passé à 6,31 %.

MONNAIES

L'EURO est passé sous la barre de 0,90 dollar pour la première fois de son histoire dans les premières transactions mercredi. Le billet vert s'échangeait, de son côté, à 108,42 yens.

ÉCONOMIE

France : Le moral des ménages au zénith en avril

L'INDICATEUR de l'opinion des ménages, stable depuis la fin de l'année 1999, affiche une vive progression en avril de +2, dépassant ainsi le niveau exceptionnel atteint en novembre 1999, a annoncé mercredi 3 mai l'Insee dans son enquête de conjoncture. L'opinion des ménages quant à la situation de l'emploi est à nouveau très favorablement orientée en avril. L'appréciation portée sur le niveau de vie passé et futur en France est en forte augmentation. En outre, les ménages sont plus nombreux qu'en mars à juger la période propice pour effectuer des achats importants. Ils sont aussi plus nombreux à estimer que leur situation financière va s'améliorer au cours des prochains mois, tout comme leur opinion sur leur situation financière actuelle se redresse légèrement. Les ménages sont également plus nombreux à se dire en mesure d'épargner.

■ **Le déficit budgétaire de l'Etat français** s'élevait à 82,1 milliards de francs (12,5 milliards d'euros) à la fin mars, contre un déficit de 94,5 milliards de francs (14,4 milliards d'euros) l'année dernière à la même date, a indiqué mardi le ministère français des Finances. Les recettes fiscales à la fin mars se sont élevées à 393 milliards de francs (59,91 milliards d'euros), en hausse de 6 % par rapport à mars 1999. Les recettes du budget général se sont établies à la fin mars à 365,3 milliards de francs (55,7 milliards d'euros), en hausse de 8,6 % par rapport à 1999, a précisé le ministère.

■ **L'activité dans les travaux publics** dans l'Hexagone a continué à progresser au cours du premier trimestre 2000 et restera soutenue sur le deuxième trimestre, « malgré un léger fléchissement », selon une enquête de l'INSEE diffusée mardi.

■ **ALLEMAGNE : la cagnotte fiscale**, qui représente les recettes fiscales supplémentaires de l'Etat fédéral et des Etats régionaux, devrait atteindre 17,1 milliards de marks (8,74 milliards d'euros) en 2000 par rapport aux dernières estimations de novembre, a affirmé mardi 2 mai Josef Koerner, un expert allemand reconnu. Les rentrées d'impôts devraient ainsi s'élever à quelque 924,4 milliards de marks (472,64 milliards d'euros), soit 4,3 % de plus qu'en 1999, a-t-il affirmé.

■ **Le secteur industriel allemand** a continué à croître à un rythme record en avril, reflétant la forte

croissance de la demande intérieure, selon l'enquête BME/Reuters des directeurs d'achat publiée mardi.

■ **OPEP : le Koweït et le Qatar, membres de l'OPEP**, ont exprimé mardi leur satisfaction devant les cours actuels du pétrole, estimant qu'il n'était pas nécessaire au stade actuel de modifier les niveaux de production. « Jusqu'à présent, les prix de brut sont adéquats pour tous. Je pense que les cours sont encore dans des limites sécurisantes, entre 22 et 25 dollars le baril », a déclaré le ministre qatarote de l'Energie Abdallah ben Hamad al-Attiya « je crois qu'il n'y aura pas de grand changement et qu'il n'y a aucune intention d'augmenter la production, à moins que les prix ne dépassent le niveau fixé. Les prix actuels sont satisfaisants... ».

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de logements neufs** ont progressé de 4,5 % en mars par rapport au mois précédent, avec un volume de 966 000 unités en rythme annuel. Ce chiffre est contraire aux attentes des analystes qui tablaient sur une baisse de 2,1 % des ventes de logements neufs en mars.

■ **L'indice précurseur de l'activité économique** aux Etats-Unis, calculé par le Conference Board, a progressé de 0,1 % en mars, après une baisse confirmée de 0,3 % pour février et une hausse confirmée de 0,2 % pour janvier. Cet indice CVS est ressorti à 106,1.

■ **JAPON : l'économie japonaise** a affiché une expansion de 2,4 % au cours du trimestre janvier-mars par rapport aux trois mois précédents, ce qui porte le taux de croissance de l'année au-delà de l'objectif fixé par le gouvernement, a annoncé mardi le Nomura Research Institute.

■ **ZONE EURO : la zone euro a enregistré un excédent commercial** de 0,3 milliard d'euros en février avec le reste du monde, selon les estimations de l'office européen de statistiques. Le chiffre définitif pour janvier est un déficit de 4,5 milliards d'euros. Pour l'ensemble de l'UE, c'est un déficit de 7,1 milliards d'euros qui a été relevé en février, alors que le déficit définitif de janvier a été évalué à 13,1 milliards d'euros.

■ **EUROPE DE L'EST : les économies en transition d'Europe de l'Est et du Sud-Est** ainsi que de l'ex-URSS devraient connaître une croissance moyenne de 3 % en l'an 2000, mais avec des écarts considérables selon les pays, indique un rapport de la Commission économique des Nations unies.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	COUR. NORVÉGIEN	7,4546
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	COUR. SUÉDOISE	8,1385
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	COUR. SUÉDOISE	8,1435
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	COUR. SUÉDOISE	8,1435
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	COUR. SUÉDOISE	8,1435
PUNT IRLANDAISE	0,78756	COUR. SUÉDOISE	8,1435
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	COUR. SUÉDOISE	8,1435
FRANC BELGE (10)	4,03399	COUR. SUÉDOISE	8,1435
MARKKA FINLAND	5,94573	COUR. SUÉDOISE	8,1435

Cours de change croisés						
03/05 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,91950	0,89755	0,13687	1,56485	0,57803
YEN	108,75500	97,65500	14,90000	170,17000	62,86500
EURO	1,11414	1,02401	1,15245	1,74275	0,64385
FRANC	7,30630	6,71690	6,55957	11,43070	4,22125
LIVRE	0,63904	0,58770	0,57380	0,08755	0,36945
FRANC SUISSE	1,73000	1,59070	1,55345	0,23680	2,70650

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 02/05	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 03/05	dernier prix	premier prix
FRANCE	3,93	3,96	5,47	5,73	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	3,89	4,20	5,34	5,64	JUN 2000	45120,00	85,87	85,98
GDE-BRETAG.	5,88	6,08	5,25	4,47	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	3,89	4,14	5,62	5,95	Mai 2000		NC	NC
JAPON	0,07	0,04	1,73	2,18				
ÉTATS-UNIS	5,97	5,92	6,29	6,01				
SUISSE	2,62	3,10	4,08	4,49				
PAYS-BAS	3,86	4,14	5,50	5,73				

Matières premières		
En dollars	Cours 02/05	Var. % 28/04
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1792,50	+ 0,25
ALUMINIUM 3 MOIS	1500	+ 0,07
PLOMB 3 MOIS	429,50	- 0,58
ETAIN 3 MOIS	5415	- 0,18
ZINC 3 MOIS	1169	- 0,26
NICKEL 3 MOIS	9913	+ 0,33
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,06	- 0,20
PLATINE A TERME	134526,00	+ 12,77
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	269	+ 5,80
MAIS (CHICAGO)	237,50
SOJA TOURTEAU (CHG.)	181,20
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	763	- 0,13
CAFÉ (LONDRES)	940	+ 3,07
SUCRE BLANC (PARIS)

En euros		
Cours 02/05	Var. % 28/04	
OR FIN KILO BARRE	9700	- 1,02
OR FIN LINGOT	9710	- 0,72
ONCE D'OR (LO) \$	275,45	- 10,27
PIÈCE FRANCE 20 F	55	- 0,36
PIÈCE SUISSE 20 F	55	- 0,72
PIÈCE UNION LAT. 20	55	- 3,51
PIÈCE 10 DOLLARS US	191	- 6,83
PIÈCE 20 DOLLARS US	365,25	- 8,70
PIÈCE 50 PESOS MEX.	357</	

VALEURS EUROPÉENNES

● A l'issue de la séance du mardi 2 mai, l'action **Telefonica** a progressé de 9,23 %, tandis que le titre du néerlandais **KPN** a gagné 2,23 %, à la suite de l'annonce de pourparlers sur un rapprochement d'une ou plusieurs de leurs activités. Une fusion des deux groupes pourrait donner naissance à un géant des télécommunications de 160 milliards d'euros. Telefonica a précisé qu'aucun accord n'avait encore été atteint. D'autres valeurs du secteur ont bénéficié de cette annonce, **Deutsche Telekom** a pris 5,06 % et **British Telecom** a gagné 2 %.

● Le cours de Bourse de l'allemand **Siemens** s'est inscrit en hausse de 5,06 %, mardi, après l'annonce du rachat pour plus de 2 milliards de

dollars de la société américaine de services informatiques pour le secteur de la santé, **Shared Medical Systems**.

● Le groupe italien **Seat Pagine Gialle** a gagné en clôture, mardi, 4,55 %, à 5,05 euros. Le groupe avait annoncé dans la matinée la prise de contrôle de la société française **Eurédit**, spécialisée dans l'information à destination des entreprises et l'Internet.

● Le titre **Alitalia** a réduit ses pertes en fin de séance, mardi, clôturant en recul de 1,14 %, à 2,17 euros. La valeur avait été fortement pénalisée en début de journée, après la rupture, vendredi 28 avril, dans la soirée, de l'alliance avec la compagnie aérienne néerlandaise **KLM**.

03/05 10h12

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	30,70
BASF AG	BE*	47,80
BMW	DE*	30,50	+ 0,83
CONTINENTAL AG	DE*	19,83
DAIMLERCHRYSLER	DE*	64,50	+ 0,16
FIAT	IT*	27,14	- 0,37
FIAT PRIV.	IT*	16,05	- 1,83
MICHELIN /RM	FR*	37,39	+ 1,27
PEUGEOT	FR*	230,40	- 0,22
PIRELLI	IT*	2,67	+ 1,52
RENAULT	FR*	48	- 0,62
VALEO /RM	FR*	62,75	+ 2,45
VOLKSWAGEN	DE*	42,30	- 0,35
DJ E STOXX AUTO P		233,01	- 0,35

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	13,04	- 0,52
ABN AMRO HOLDIN	NL*	22,44	+ 0,40
ALL & LEICS	GB	10,35	+ 0,50
ALLIED IRISH BA	GB	18,71
ALPHA CREDIT BA	GR	60,72	+ 1,04
B PINTO MAYOR R	PT*	23,10
BANK AUSTRIA AG	AT*	48,93	- 0,24
BANK OF IRELAND	GB	12,87
BANK OF PIRAEUS	GR	19,92	- 0,74
BK OF SCOTLAND	GB	9,68	- 1,40
BANKINTER R	ES*	54,20	- 0,82
BARCLAYS PLC	GB	28,14	+ 1,11
BAYR.HYPO-UVER	DE*	69,40	- 0,72
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,32	- 0,48
BCA FIDEURAM	IT*	17,12	- 1,21
BCA INTESA	IT*	4,13	+ 0,24
BCA LOMBARDA	IT*	9,50	- 0,21
MONTE PASCHI SI	IT*	3,41	+ 0,29
BCA P.BERG.-CV	IT*	20,14	- 0,54
BCA P.MILANO	IT*	6,53	- 0,15
B.P.VERONA E S.	IT*	10,78	- 1,10
BCA ROMA	IT*	1,16	- 0,85
BBVA R	ES*	14,97	- 0,99
ESPIRITO SANTO	PT*	25,80
BCO POPULAR ESP	ES*	29,74	+ 0,51
BCO PORT ATLANT	PT*	4,04
BCP R	PT*	5,17
BIPOP CARIRE	IT*	99,95	- 1,04
BNL	IT*	3,58	- 0,56
BNP /RM	FR*	90,05	+ 0,11
BSCH R	ES*	11,53	- 1,37
CCF /RM	FR*	157,40	+ 0,38
CHRISTIANIA BK	NO	5,09	+ 0,49
COMIT	IT*	5,18	- 0,96
COMM.BANK OF GR	GR	61,17	+ 0,24
COMMERZBANK	DE*	41,20
CREDIT LYONNAIS	FR*	42,40	- 1,40
DEN DANSKE BK	DK	110	- 0,61
DNB HOLDING -A-	NO	3,93
DEUTSCHE BANK N	DE*	73,85	- 1,14
DEXIA	BE*	144,70	+ 0,84
DRESDNER BANK N	DE*	45	- 0,88
EFG EUROBANK	GR	29,44
ERGO BANK	GR	21,41	+ 0,42
ERSTE BANK	AT*	44,62	- 0,80
FOERENINGSSB A	SE	16,76	- 0,73
HALIFAX GROUP	GB	10,28	+ 1,18
HSBC HLDG	GB	12,22	- 0,28
IONIAN BK REG.S	GR	40,89
KBC BANCASSURAN	BE*	41	+ 0,94
LLOYDS TSB	GB	10,86	+ 1,12
MERITA	FI*	5,72
NAT BANK GREECE	GR	47,89	+ 0,47
NATEXIS BQ POP.	FR*	76	- 0,65
NATL WESTM BK	GB	22,93
NORDIC BALTIC H	SE	6,94
ROLO BANCA 1473	IT*	18,14	+ 2,49
ROYAL BK SCOTL	GB	17,20	- 1,09
SAN PAOLO IMI	IT*	15,50	+ 0,06
S-E-BANKEN -A-	SE	12,34
STANDARD CHARTE	GB	14,67	- 1,61
STE GENERAL-A/	FR*	236	+ 0,55
SV HANDBK -A-	SE	15,10	+ 1,65
SWEDISH MATCH	SE	3,13
UBS REG	CH	274,70	+ 0,12
UNICREDITO ITAL	IT*	4,45	- 0,67
UNIDANMARK -A-	DK	86,39
XIOSBANK	GR	19,76
DJ E STOXX BANK P		315,51	- 0,31

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	144,90	+ 0,14
AKZO NOBEL NV	NL*	44,72	+ 0,27
BASF AG	DE*	47,80
BAYER AG	DE*	44,05	- 0,56
BOC GROUP PLC	GB	18,81	+ 2,62
CELANESE N	DE*	21,95
CIBA SPEC CHEM	CH	65,87	- 1,44
CLARIANT N	CH	400,03	- 0,16
DEGUSSA-HUELS	DE*	30,95	+ 0,16
DSM	NL*	36,64	+ 0,11
EMS-CHEM HOLD A	CH	4708,64	- 0,34
ICI	GB	9,04	- 4,01
KEMIRA	FI*	5,30	- 1,49
LAPORTE	GB	8,91	+ 0,39
LONGZA GRP N	CH	547,47	- 0,58
RHODIA	FR*	20,28	- 1,07
SOLVAY	BE*	77,20	- 0,13
TESSENDERLO CHE	BE*	41,50	- 1,19
DJ E STOXX CHEM P		365,96	- 0,21

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR*	53,85	+ 0,09
CHRISTIAN DIOR	FR*	258,10	- 1,15
D'IETRETI SA	BE*	280	- 2,51
GAZ ET EAUX /RM	FR*	62,05	+ 0,81
GBL	BE*	275,50	- 0,40
GEVAERT	BE*	39,75	- 1,85
HAGEMEYER NV	NL*	21,04	- 0,47
INCHCAPE	GB	5,27
INVESTOR -A-	SE	15,72	- 0,78
INVESTOR -B-	SE	15,72	- 0,78
MYTILINEOS	GR	10,01	- 2,04
NORSK HYDRO	NO	40,24	- 1,95
OERLIKON-BUEHRL	CH	256,43	- 1,36
ORKLA -A-	NO	17,14
SONAE SPCS	PT*	44,90
TOMKINS	GB	3,38	+ 0,51
VEBA AG	DE*	54	- 0,74
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR*	3,80	- 0,52
BRITISH TELECOM	GB	19,38	- 2,76
CABLE & WIRELES	GB	18,02	- 1,78
DEUTSCHE TELEKO	DE*	73,30	- 1,61
ENERGIS	GB	57,39	- 0,98
EQUANT NV	DE*	86,50	- 1,14
EUROPOLITAN HLD	SE	17,19
FRANCE TELECOM	FR*	175,50	- 1,40
HELLENIC TELE I	GR	26,11	+ 0,46
KONINKLIJKE KPN	NL*	125,45	+ 0,36
MANNESMANN N	DE*	275	- 4,84
PANAFON HELLENI	GR	13,89	+ 0,21
PORTUGAL TELECO	PT*	12,98
SONERA	FI*	63	- 4,11
SWISSCOM N	CH	389,77	- 0,98
TELE DANMARK -B	DK	81,56	- 2,56
TELECEL	PT*	18,50
TELECOM ITALIA	IT*	16,58	- 1,37
TELECOM ITALIA	IT*	7,12	- 2,06
TELEFONICA	ES*	26,45	- 1,08
TIM	IT*	11,03	- 2,39
VODAFONE AIRTOU	GB	4,79	- 4,12
DJ E STOXX TCOM P		1291,35	- 1,66

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	44,60	- 0,02
AKTOR SA	GR	14,57	- 0,81
UPONOR -A-	FI*	18,20	+ 1,11
AUMAR R	ES*	16,34	+ 0,37
ACESA R	ES*	9,81	+ 0,62
BLUE CIRCLE IND	GB	7,16	- 5,01
BOUYGUES /RM	FR*	735,50	- 1,61
BPB	GB	5,66
BUZZI UNICEM	IT*	9,66	- 0,82
CIMPOR R	PT*	16,35
COLAS /RM	FR*	186	+ 0,05
GRUPO DRAGADOS	ES*	8,48
FCC	ES*	23,15	+ 0,22
GROUPE GTM	FR*	86,05
HANSON PLC	GB	8,08	- 0,21
HEIDELBERGER ZE	DE*	67,20	+ 0,60
HELLTECHNODOR	GR	26,21	- 2,06
HERACLEAS GENL R	GR	26,02
HOCHTIEF ESSEN	DE*	29,30	- 0,51
HOLDERBANK FINA	CH	1253,29	- 0,46
IMERYS /RM	FR*	129	- 0,69
ITALCEMENTI	IT*	9,60	+ 0,52
LAFARGE /RM	FR*	93	+ 1,09
MICHANIKI REG.	GR	8,83	- 2,62
PILKINGTON PLC	GB	1,20
RMC GROUP PLC	GB	13,45
SAINT GOBAIN /R	FR*	151,20	+ 1,27
SKANSKA -B-	SE	38,68	- 4,26
TAYLOR WOODROW	GB	2,68
TECHNIP /RM	FR*	121,80	- 1,22
CORP CEMENT RE	GR	44,64	+ 0,07
WIENERBAUSTOF	AT*	23,01	- 0,73
WILLIAMS	GB	6,20	- 1,10
DJ E STOXX CNST P		233,03	- 0,10

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR*	41,90	+ 1,13
ADIDAS-SALOMON	DE*	68,50	- 1,86
AIR FCE	FR*	16,60	- 0,60
AIRTOURS PLC	GB	5,35	- 6,02
ALITALIA	IT*	2,19	+ 0,46
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	16,62
AUTOGRILL	IT*	10,55	- 1,86
BANG & OLUFSEN	DK	35,95	- 0,74
BENETTON GROUP	IT*	2,06	+ 0,49
BRITISH AIRWAYS	GB	57,10	- 1,19
BULGARI	IT*	11,85
CLUB MED /RM	FR*	132,10	- 0,38

VIOHALCO

GR	12,36	+ 0,24	
VOEST-ALPINE ST	AT*	30,50	- 0,49
DJ E STOXX BASI P		195,60	+ 0,52

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	46,03	- 0,15
AVENTIS /RM	FR*	61,35	- 0,16
GLAXO WELLCOME	GB	32,86	- 3,62
NOVARTIS N	CH	1562,92	- 0,16
NOVO NORDISK B	DK	155,61	- 1,28
ORION B	FI*	25,50
ROCHE HOLDING	CH	13462,40
ROCHE HOLDING G	CH	11539,20	- 0,55
SANOFI SYNTHELA	FR*	42,82	+ 1,37
SCHERING AG	DE*	154,60	- 1,28
SMITHKLINE BEEC	GB	14,76	- 3,59
UCB	BE*	37,95	- 0,78
DJ E STOXX HEAL		421,31	+ 0,08

ÉNERGIE

BG	GB	5,75
BP AMOCO	GB	9,66	+ 1,81

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,37	- 0,63
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,97	+ 6,01
BASS	GB	12,87	- 0,13
BBAG OE BRAU-BE	AT*	42,50	+ 1,14
BRAU-UNION	AT*	45
CADBURY SCHWEP	GB	7,52	- 0,23
CARLSBERG -B-	DK	36,22
CARLSBERG AS -A	DK	34,74
DANISCO	DK	33,67	- 1,57
DANONE /RM	FR*	242,70
DELTA HOLDINGS	GR	15,76	- 3,81
DIAGEO	GB	8,77	- 0,20
ELAIS OLEAGINOU	GR	26,76
ERID.BEGH.SAY /	FR*	89,80	+ 0,28
HEINEKEN HLD.N	NL*	36,20	- 2,82
HELLENIC BOTTLI	GR	17,86	- 1,40
HELLENIC SUGAR	GR	15,23	+ 0,39
KERRY GRP-A	GB	23,85
MONTEDEISON	IT*	1,81	- 2,16
NESTLE N	CH	1959,10	- 0,46
KONINKLIJKE NUM	NL*	41,69	- 0,50
PARMALAT	IT*	1,15	+ 0,88
PERNOD RICARD /	FR*	52,05	+ 1,56
RAISIO GRP -V-	FI*	2,92	+ 3,18
SCOTT & NEWCAST	GB	8,07	- 0,21
SOUTH AFRICAN B	GB	8,32
TATE & LYLE	GB	3,96
UNIGATE PLC	GB	4,87	- 0,35
UNILEVER	NL*	50,10	+ 2,87
UNILEVER	GB	6,45	- 2,08
WHITBREAD	GB	10,09	- 0,68
COCA-COLA BEVER	GB	1,97
DJ E STOXX F & BV P		210,81	- 0,43

BIENS D'ÉQUIPEMENT

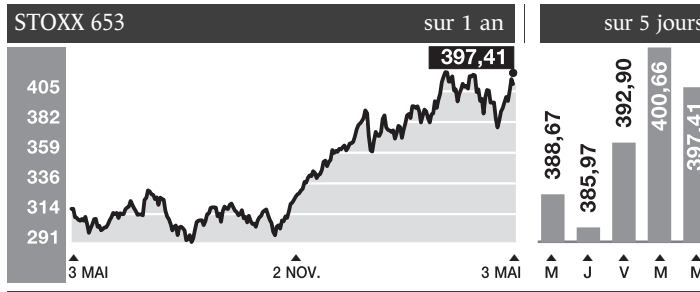
ABB N	CH	125,33	- 0,26
ADECCO N	CH	914,80	- 0,49
ALSTOM	FR*	27,32	- 0,29
ALUSUISSE LON G	CH	691,07	- 0,19
ASSA ABLOY-B	SE	23,21

EURO STOXX50

sur 1 an	397,41
sur 5 jours	397,41

EURO STOXX50

sur 1 an	5364,18
sur 5 jours	5364,18



COMPASS GRP	GB	16,25	+ 0,21
DT.LUFTHANSA N	DE*	23,30	- 0,43
ELECTROLUX -B-	SE	19,03	- 1,27
EMI-TV & MERCHAN	DE*	89,10	- 4,15
EM GROUP	GB	10,33	- 4,60
EURO DISNEY /RM	FR*	0,86
GRANDADA GROUP	GB	10,91	+ 0,32
HERMES INTL	FR*	155	- 1,40
HPI	IT*	1,36	- 1,45
KLM	NL*	19
HILTON GROUP	GB	4,74
LMVH / RM	FR*	468	- 0,59
MOULINEX /RM	FR*	6,55	- 0,76
PERSIMMON PLC	GB	3,35	- 1,02
PREUSSAG AG	DE*	44,80	- 0,78
RANK GROUP	GB	2,54	- 1,99
SAIRGROUP N	CH	194,88	- 1,25
SAS DANMARK A/S	DK	10,33
SEB /RM	FR*	71,50	- 2,05
SODEXHO ALLIANC	FR*	164	+ 0,61
THE SWATCH GRP	CH	1266,11	- 0,25
THE SWATCH GRP	CH	259,95	- 0,12
VOLVO -A-	SE	25,30	- 0,24
VOLVO -B-	SE	26,09	- 0,23
WWW.UK UNITS	IR*	1,10
WILSON BOW			

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Casino chutait de 3,39 %, à 97 euros, mercredi 3 mai dans les premiers échanges, tandis que Galeries Lafayette bondissait de 7,43 % à 201 euros, au lendemain de l'annonce de l'offre publique d'échange ou d'achat sur les actions de la société Monoprix déposée par Casino. Les titres des deux sociétés et de Galeries Lafayette avaient été suspendus, mardi, dans l'attente de cette annonce. Le Conseil des marchés financiers (CMF) a décidé de maintenir la suspension de cotation de Monoprix « jusqu'à nouvel avis ».

Labinal et ses filiales Syléa et Technofan restaient suspendues jusqu'au jeudi 4 mai, après l'annonce du démantèlement de Labinal. Ses activités d'équipementier aéronautique vont être reprises par la Snecma et ses activités automobiles seront récupérées par Valeo.

L'action Pernod Ricard gagnait 1,46 %, à 52 euros, mercredi matin, après que le groupe eut confirmé qu'il projetait de fusionner Orangina avec sa filiale spécialisée dans les jus de fruits, Pampryl. La société a également annoncé un chiffre d'affaires du premier trimestre en hausse de 27,4 %, à 917,8 millions d'euros.

L'assureur AXA reculait de 0,97 %, à 164 euros, mercredi matin, à la suite de l'annonce d'une prochaine augmentation de capital de 3,7 milliards d'euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 3 MAI

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 mai

Table of French stock market values with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Includes entries for B.N.P. (T.P.), Renault (T.P.), Saint Gobain (T.P.), etc.

Table of international stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes entries for BAZAR HOT, BIC, BIS, B.N.P., etc.

Table of international stock market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes entries for GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, etc.

Table of international stock market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes entries for SUEZ LYON, DES EAU, TFI, TECHNIP, etc.

Table of international stock market values (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes entries for AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES: 1 ou 2 = catégories de cotation; sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 2 MAI

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Includes entries for ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of new market values (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Includes entries for CEREP ACT.NV, CHEMUNEX, COHERIS ATIX, etc.

Advertisement for WEBroker featuring a portrait of a man and the text 'J'accède à la Bourse en temps réel'. Includes website URL www.webroker.fr and phone number 0803 023 033.

Table of international stock market values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes entries for MONDIAL PECH, MULTIMANIA, NATUREX, etc.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 3 MAI

Cours relevés à 9 h 57

Table of second market values with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Includes entries for ALTEN, ARKOPHARMA, ASSYSTEM, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 2 mai

Table of SICAV and FCP values with columns for 'Valeurs unitaires**', 'Date cours', and 'Euros francs*'. Includes entries for AGIPI, BNP, and various investment funds.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for 'Valeurs unitaires**', 'Date cours', and 'Euros francs*'. Includes entries for Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, and various investment funds.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for 'Valeurs unitaires**', 'Date cours', and 'Euros francs*'. Includes entries for Optalis Équilibre, Optalis Expansion, and various investment funds.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for 'Valeurs unitaires**', 'Date cours', and 'Euros francs*'. Includes entries for LCF de Rothschild, Amérique 2000, and various investment funds.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for 'Valeurs unitaires**', 'Date cours', and 'Euros francs*'. Includes entries for Legal & General Bank, La Poste, and various investment funds.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns for 'Valeurs unitaires**', 'Date cours', and 'Euros francs*'. Includes entries for SG Asset Management, Déclic Actions Euro, and various investment funds.

CDC Asset Management. LIVRET B. INV.D. PEA. 243,44 1596,86 01/05. NORD-PROMOTEURS. 3187,23 2586,90 01/05.

INDOCAM. BP OBLI CONVERTIBLES. 348,69 2287,26 01/05. BP OBLI HAUT REND. 108,35 710,73 01/05.

CRÉDIT LYONNAIS. AMPLITUDE AMÉRIQUE C. 33,31 218,50 02/05. AMPLITUDE AMÉRIQUE D. 33,01 216,53 02/05.

LEGAL & GENERAL BANK. SÉCURITAIRES. 297,83 1953,64 01/05. STRATÉGIE IND. EUROPE. 284,45 1885,87 02/05.

LA POSTE. ADDILYS C. 33,31 218,50 02/05. AMPLITUDE AMÉRIQUE C. 33,01 216,53 02/05.

SG ASSET MANAGEMENT. DÉCLIC ACTIONS EURO. 27,43 154,94 28/04. DÉCLIC ACTIONS FRANC. 63,43 442,31 28/04.

* Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SCIENCES Sarennes, petit glacier des Alpes françaises, est un site expérimental unique en son genre. Depuis cinquante ans, des chercheurs observent son évolution.

● **LEURS MESURES** confirment le recul des glaciers alpins et montrent qu'il s'accélère depuis une quinzaine d'années. Elles mettent en évidence que le réchauffement climatique, s'il

augmente le niveau des précipitations hivernales, rend surtout la fonte estivale plus rapide. A ce rythme, le glacier de Sarennes aura disparu d'ici trente ans. ● **D'AUTRES**

GLACIERS, en Scandinavie ou en Amérique du Sud, progressent, au contraire. Les chercheurs comptent sur les observations satellitaires pour mieux comprendre ces phéno-

mènes. ● **LES GAZ** à effet de serre interviennent sans doute dans le retrait des glaciers alpins, mais leur rôle reste masqué par les fluctuations naturelles des géants blancs.

La fonte des glaciers des Alpes s'accélère

Depuis cinquante ans, sur un site expérimental du massif des Grandes-Rousses, les chercheurs observent le recul des glaces. Ils s'interrogent sur la responsabilité des gaz à effet de serre, encore masquée par les fluctuations naturelles du domaine glaciaire

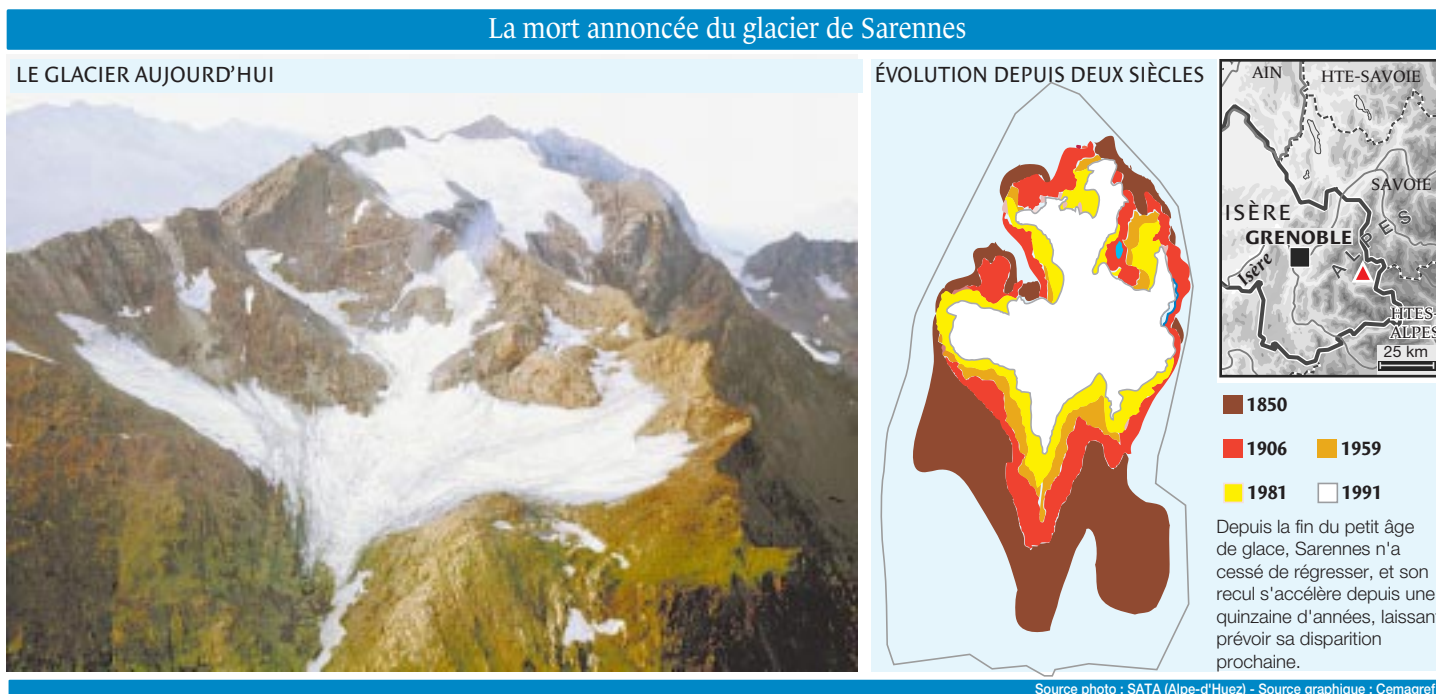
GLACIER DE SARENNES (Isère)
de notre envoyé spécial

Crevant la mer de nuages, le téléphérique s'élève, dans une lumière blanche, vers les sommets immaculés du massif des Grandes-Rousses. Du pic Blanc (3 330 mètres), qui domine la station de l'Alpe-d'Huez, des skieurs intrépides s'élancent sur la piste noire de Sarennes, savourant la neige fraîche tombée en abondance. Comment imaginaient-ils que, sous leurs spatules, un petit glacier fond, inexorablement ?

Le glacier de Sarennes, relique de la dernière extension glaciaire survenue entre 1550 et 1820 – les historiens l'appellent le « petit âge de glace » –, occupe un cirque en forme de conque marine s'étaguant entre 2 800 et 3 200 mètres d'altitude. Pour les scientifiques, il représente un merveilleux terrain d'étude. Mieux, un cas d'école. Situé à 45 degrés de latitude, il est parfaitement représentatif des formations glaciaires des climats tempérés. Prisonnier d'une cuvette et dépourvu de langue, par où il pourrait avancer ou reculer, il constitue une jauge idéale : son niveau monte en hiver, à mesure que les précipitations neigeuses s'y accumulent, et

Des situations différentes à travers le monde

Tandis que les glaciers des Alpes dépérissent, leurs voisins scandinaves affichent une santé resplendissante et redescendent dans des fjords dont ils s'étaient retirés, relève Louis Reynaud, chercheur au LGGE. Les glaciers boliviens, colombiens, équatoriens ou péruviens sont en net repli, tandis que d'autres, en Argentine ou au Chili, progressent. Quant à la calotte groenlandaise, si des mesures concordantes montrent qu'elle s'amenuise à un rythme alarmant (Le Monde du 24 décembre 1999), d'autres observations mettent en évidence des avancées qui, par endroits, viennent recouvrir les moraines abandonnées par le retrait de la banquise après le « petit âge de glace ». Les observations par satellite, en particulier celles de l'inlandsis du Groenland et de l'Antarctique, devraient faire progresser rapidement les connaissances.



baisse en été, avec l'écoulement de ses eaux de fonte qui vont grossir le torrent de l'Arve. Sa variation annuelle – le bilan de masse – s'obtient ainsi par simple soustraction.

Le site a été observé et décrit en détail par plusieurs générations de glaciologues. Dès 1891, le prince Roland Bonaparte, neveu de Napoléon III et naturaliste à ses heures, en fait mention, notant que le front du glacier est alors à peu près stationnaire. En 1905 et 1906, des universitaires grenoblois en dressent une carte au 1/10 000 et le photographient. Surtout, au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'administration des eaux et forêts est chargée d'effectuer des campagnes de mesures annuelles, dont la série, couvrant aujourd'hui un demi-siècle, donne aux chercheurs une base de données unique en France.

Transformé en laboratoire naturel, le glacier de Sarennes est étudié sous toutes les coutures, décrit François Valla, ingénieur de recherche au Cemagref (Centre du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts) de Grenoble. Cinq stations de mesures s'échelonnent sur toute sa longueur : au printemps, des carottages de neige fraîche permettent d'évaluer l'apport en eau reçu durant la période d'accumulation ;

au début de l'automne, l'émergence de balises enfoncées dans la glace à l'aide d'une foreuse à vapeur – un procédé mis au point par le laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement (LGGE) du CNRS à Grenoble – indique la perte subie pendant la phase d'ablation.

Un télémètre – source de césium 137 utilisée pour déterminer quotidiennement l'épaisseur et la densité du manteau neigeux –, une station météorologique, des capteurs hydrologiques ainsi qu'une cabane-laboratoire

complètent la batterie d'instruments. Le diagnostic est sans appel : le glacier de Sarennes se réduit comme peau de chagrin. Depuis le début du siècle, sa superficie a été divisée par deux (à peine 50 hectares aujourd'hui) et il a perdu 80 % de son volume. « A ce rythme, il n'en restera rien d'ici trente ans », se désole M. Valla, impuissant devant l'agonie de ce « compagnon » auquel il a consacré vingt ans de sa vie de chercheur.

Du moins celui-ci aura-t-il livré, avant de disparaître, de précieux

Chutes, ruptures et vidanges

Le retrait des glaciers alpins ne menace pas seulement le tourisme hivernal, la production hydroélectrique ou les ressources en eau potable de certaines vallées. Il peut aussi renforcer les risques naturels liés aux mouvements de ces énormes masses. Le Cemagref et le CNRS ont constitué une base de données recensant une centaine de catastrophes survenues au cours des deux derniers siècles.

Les accidents les plus fréquents sont les chutes de séracs ou les ruptures de langues glaciaires, comme celle qui, en 1965, avait fait 88 morts sur le chantier du barrage de Matmark (Suisse), ensevelis sous un million de mètres cubes de glace. Les vidanges de lacs glaciaires peuvent également être très meurtrières, comme celle du Gietro (Suisse), qui, en 1818, avait fait plus de 50 victimes. Enfin, il arrive que des poches d'eau se forment dans la glace et crèvent brutalement : en 1892, dans la vallée de Saint-Gervais, 200 personnes avaient été noyées sous 200 000 mètres cubes de matériaux provenant du glacier de Tête-Rousse. Les chutes de glaciers suspendus restent exceptionnelles, mais certains experts craignent que le réchauffement actuel n'augmente ce risque.

enseignements. Le recul des glaciers alpins ne constitue pas, en effet, un phénomène nouveau. Les spécialistes s'accordent à estimer qu'ils ont perdu « au moins un tiers de leur surface » au cours de ce siècle. Mais l'analyse de l'évolution du glacier de Sarennes permet d'aller au-delà de ce constat général. Un modèle mathématique élaboré par le Cemagref et le LGGE, corrélant le bilan de masse du glacier aux paramètres climatiques (précipitations et températures), a permis de reconstituer son évolution depuis 1850.

« UNE DYNAMIQUE INTERNE »

Il apparaît que, si le mouvement de régression est continu, celui-ci s'accélère depuis une quinzaine d'années. La saison 1998 s'est ainsi achevée sur un déficit de plus de 2,5 mètres d'épaisseur de glace. « La fonte rapide observée depuis l'été 1985 se confirme, portant la perte globale à plus de 38 mètres de glace en cinquante ans », indique M. Valla. C'est le signe, pour le chercheur, d'une situation de crise. « Les glaciers, explique-t-il, possèdent une dynamique interne : une sorte de train de vie, qui est fonction de ce qu'ils thésaurisent et de ce qu'ils dépensent. Cet équilibre est aujourd'hui rompu. »

Les fluctuations annuelles du petit glacier isérois semblent aussi

tordre le cou à une hypothèse volontiers avancée par les climatologues qui, partant du principe qu'un monde plus chaud est aussi plus humide, imaginent qu'une hausse des températures pourrait être bénéfique aux glaciers, en raison de chutes de neige plus importantes. L'exemple de Sarennes montre qu'il n'en est rien, du moins pour un système glaciaire de faible altitude exposé, qui plus est, plein sud : les précipitations hivernales ont effectivement crû de 25 % au cours des deux dernières décennies, mais ce gain a été réduit à néant par une fonte estivale plus intense.

Le constat peut-il être extrapolé à d'autres glaciers, notamment de haute altitude ? Faute de mesures comparables et suffisamment nombreuses, « nous sommes encore dans le domaine de l'inconnu », admet M. Valla. De fait, un bref tour d'horizon des masses glaciaires du globe fait apparaître des situations très contrastées, qui soufflent le chaud et le froid sur les meilleurs modèles des scientifiques. « Cela montre la complexité de la distribution des climats et de leurs modifications, bien éloignée de l'idée simpliste de changements globaux », commente Louis Reynaud, chercheur au LGGE. Il ne désespère pas pour autant de parvenir, grâce à des observations plus fines, à une meilleure compréhension de ces mouvements en apparence désordonnés.

Reste la question de l'origine de la « débâcle » des glaciers alpins. Il est tentant d'y voir la conséquence directe de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire de l'activité humaine. Les scientifiques font pourtant preuve de prudence : « Le recul actuel des glaciers reste dans l'ordre de grandeur des variations naturelles », souligne François Valla. « Il y a certainement un impact du réchauffement d'origine anthropique, mais il est masqué », ajoute M. Reynaud, qui rappelle que les glaciers alpins avaient déjà connu, dans les années 20, puis 40, de très fortes régressions, avant de progresser à nouveau au début des années 80. Les chercheurs y voient une raison supplémentaire de poursuivre l'observation de ces témoins privilégiés du climat que sont les glaciers. Aussi longtemps, du moins, qu'ils n'auront pas disparu.

Pierre Le Hir

Les Etats-Unis démilitarisent le système de localisation GPS

LE PRÉSIDENT Clinton a annoncé, lundi 1^{er} mai, que les civils pourraient désormais recevoir les données du système de localisation et de navigation GPS (Global Positioning System) avec la même précision que celle dont disposent aujourd'hui les militaires. En d'autres termes, la localisation d'un véhicule qui se faisait jusqu'à présent à 100 mètres près devrait passer à 20 mètres voire moins puisque certaines expériences attestent de la possibilité de descendre à 9 mètres. Cette décision qui réjouit tous les utilisateurs – et ils sont nombreux – de ces données satellitaires, a pris effet le 2 mai à minuit (temps universel) soit 2 h 00 du matin pour la France.

Organisé autour d'un ensemble de 24 satellites en orbite, associés à des horloges atomiques extrêmement précises, le système GPS, créé à la fin des années 70 par les Etats-Unis, permet de déterminer sa position dans les trois dimensions – longitude, latitude et altitude – à quelques mètres près. Les militaires furent les premiers clients de ce réseau dont les signaux étaient dégradés pour les civils. Mais, aujourd'hui, les demandes sont si nombreuses que l'administration américaine a préféré offrir un accès libre au GPS.

Les applications potentielles vont de la localisation et de la navigation des transports routiers, ferroviaires et aériens, aux télécommunications en passant par le sauvetage des personnes en danger, mais aussi l'industrie minière et pétrolière, l'étude des risques naturels, la gestion des espaces cultivés. Dans les trois ans qui viennent, le chiffre d'affaires de ce secteur pourrait passer de 8 milliards de dollars (8,7 milliards d'euros) à 16 milliards de dollars (17,5 milliards d'euros).

L'Europe ne s'y est pas trompée qui a lancé l'an dernier un projet concurrent (Galileo) du futur GPS américain. En décembre 1999, ce programme de 2,7 milliards d'euros a d'ailleurs reçu l'autorisation de la Commission européenne de passer ses quatre premiers contrats industriels. Il lui faut aller vite, car les Etats-Unis ont prévu de mettre en orbite à partir de 2003 les premiers satellites de leur nouveau GPS. Mais il lui faut surtout obtenir la collaboration des Russes, propriétaires d'un système GPS vieillissant (Glonass) et donc de fréquences radio qui intéressent au plus haut point les Européens.

Jean-François Augereau

Les curieuses affinités de l'eau et du plutonium

LES TABLES de la loi atomique viennent d'être égratignées par des chercheurs du laboratoire de Los Alamos (Nouveau Mexique). Depuis 1942, date à laquelle les physiciens de l'université de Berkeley (Californie) préparèrent le premier échantillon de dioxyde de plutonium (PuO₂), on pensait que ce radioélément, combinaison de plutonium et de deux atomes d'oxygène, était chimiquement stable. Et qu'il constituait la forme idéale pour stocker le plutonium issu de l'industrie civile et militaire. Mais John Aschke et ses collègues ont récemment décrit dans Science comment le PuO₂ pouvait, en présence de vapeur d'eau ou d'oxygène « humide », et lorsque la température se situe entre 25 et 350 degrés centigrades, se transformer en un oxyde plus instable, tout en dégageant de l'hydrogène gazeux, potentiellement explosif.

Certains ont immédiatement fait le lien entre cette « découverte », et des mesures effectuées à Yucca Mountain (Nevada), un site américain d'étude des déchets nucléaires, dont la transformation en site de stockage a reçu, fin avril, le veto de Bill Clinton. Des migrations de radio-nucléides extrêmement rapides, et jusqu'alors inexplicables, avaient été observées dans la roche du Nevada. Faudra-t-il revoir les

concepts de stockage des déchets nucléaires pour tenir compte de cette instabilité ?

Pour Frédéric Plas, géochimiste à l'Agence pour la gestion des déchets nucléaires (Andra), l'article publié par Science « soulève des questions scientifiques qui renvoient à des études en cours ». Mais selon lui, l'instabilité du PuO₂ mise en lumière ne remet pas en cause le concept de stockage en profondeur, notamment dans l'argile de Bure (Meuse), où un laboratoire d'étude doit être construit par l'Andra. Essentiellement parce que cette couche d'argile est un milieu saturé et réducteur, ce qui doit interdire à la fois la circulation de l'eau et l'oxydation des colis qui y seront déposés. En revanche, Yucca Mountain, constitué de tuf, est un milieu non saturé, où air et eau circulent plus aisément, et les déchets radioactifs américains, qui ne sont pas retraités, sont plus chauds, ce qui peut accélérer la convection au sein des galeries.

Pierre Toulhoat, responsable d'un programme de recherche sur les colis de combustibles irradiés (Preci) au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à Saclay, partage l'analyse de son confrère. « On savait déjà que l'oxyde d'uranium s'oxyde facilement, et qu'il faut le conserver à l'abri de l'oxygène »,

rappelle-t-il. Les gaines dans lesquelles sont enserrés les combustibles d'uranium ou mixte (le MOX, mélange d'oxydes d'uranium et de plutonium), les conteneurs métalliques et l'entreposage à sec ont cette fonction, qui s'exercera à fortiori pour le PuO₂, moins réactif. A son sens, si le stockage en profondeur ne pose pas de problème, « il faudra mieux optimiser les options d'entreposage [en surface] du PuO₂ civil et militaire ».

NOTE RASSURANTE

A la Cogema, qui conserve à la Hague plusieurs dizaines de tonnes de PuO₂, on tire des conclusions inverses : « Pour les utilisations à court terme, ces résultats n'auront pas d'impact, car les précautions prises pour l'oxyde d'uranium sont déjà suffisantes », estime Bertrand Barré, directeur de la recherche et du développement du groupe. En revanche, il faudra « prendre en compte ces réactions dans la modélisation d'un stockage sur le très très long terme ».

Bernard Bonin, chef du service de recherche d'élimination des déchets à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), a en tout cas adressé une note rassurante au ministre de l'Industrie, indiquant que « les répercussions de cette découverte sur la sûreté du cycle du

combustible nucléaire sont probablement d'une importance très limitée », dans la mesure où le plutonium utilisé par l'industrie nucléaire est manipulé en atmosphère contrôlée et/ou ventilée, et entreposé à l'abri de l'air humide. Il conclut que « les futurs stockages souterrains de déchets ne devraient pas être beaucoup affectés non plus ». Pourtant, son collègue Henri Métévier, directeur de recherche à l'IPSN, a décidé d'alerter les contrôleurs chargés de vérifier les lots de déchets et combustibles irradiés, afin de se prémunir contre tout risque.

La physicienne Monique Sené fait preuve de la même prudence. « Dans les colis vitrifiés, l'attaque sera assez lente, mais pourrait aider le mécanisme de fissuration, comme d'ailleurs les gaz qui se forment dans la chaîne de désintégration des corps radioactifs », indique-t-elle, ajoutant qu'il reste beaucoup de travail pour mieux caractériser les formes physico-chimiques des corps et vérifier leurs propriétés de migrations – c'est d'ailleurs pourquoi elle préfère l'entreposage en surface ou subsurface à un stockage définitif de déchets radioactifs en profondeur. « Quand les colis seront au fond, avertit-elle, il sera trop tard. »

Hervé Morin



Le géant débonnaire

MIAMI

de notre envoyé spécial

De bâbord comme de tribord, le *Voyager-of-the-Seas* a, de prime abord, tout pour... déplaire. Difficile de ne pas se sentir écrasé par cette masse de 142 000 tonnes (deux *Queen-Elizabeth-2* ! trois *Titanic* !) qui, sur 311 m de long (presque la tour Eiffel !), dresse devant vous un mur de plus de 70 mètres de haut dont cinq des quatorze ponts sont percés de balconnets rigoureusement identiques.

Spectaculairement banal, ce géant « américain » sorti des chantiers finlandais et immatriculé au Libéria. Impressionnant, ce *sumotori* des mers, en partie masqué par la nouvelle gare maritime qui, dans le port de Miami, accueille, avale et digère, depuis no-

Derrière son « look » de costaud des mers, le « *Voyager-of-the-Seas* » cache dans ses flancs de quoi combler sportifs, fêtards, esthètes et épicuriens

vembre 1999, les quelque 3 000 passagers qui, chaque semaine, prennent d'assaut « le plus grand navire existant au monde ». On est loin des embarquements d'antan où, avant de gravir la passerelle, on arpentait un quai enfiévré en caressant du regard le fringant *liner* qui, pressant le départ, semblait piaffer d'impatience. Loin des fantômes et des frissons, réduits à néant par l'attente devant des comptoirs aseptisés où l'on enregistre, étiquette et formate le passager avant de lui remettre une carte de crédit plastifiée, sésame de sa croisière.

Dès la passerelle couverte qui mène au bateau, un des quatorze photographes du bord vous tire le premier des dizaines de portraits qui ponctueront votre escapade. A l'embarquement (première figure imposée) succède rapidement un autre *must* : l'exercice d'évacuation. Pas le temps de défaire vos valises qu'une voix vous invite à enfiler votre gilet de sauvetage et à gagner votre poste de rassemblement.

Pourquoi pareille hâte ? D'abord, c'est obligatoire. Ensuite, rien de tel pour souder les passagers qui, harnachés, se retrouvent tous solidaires, égaux et... ridicules. Enfin, ça donne du travail aux photographes. Accessoirement, l'exercice permet de se familiariser avec les procédures de sécurité même si le manuel de bord précise, rassurant, qu'« il y a peu de risques pour qu'une situation d'urgence se produise ». Prudent, on retient malgré tout que, côté sirène, sept coups courts suivis d'un coup long justifieraient un certain émoi... Et que, s'il advenait qu'un passager ait l'idée saugrenue de passer par-dessus bord, vous seriez bien inspiré de crier : « *man overboard !* » (« un homme à la mer ! »), de lui jeter une bouée et d'informer l'équipage.

Autant de considérations vite oubliées dès que, les yeux écarquillés, on part à la découverte de son nouveau royaume. Pour, au cœur d'un navire



L'Américain flottant

Hier fréquentée par des retraités emmitoufflés dans des couvertures, la croisière somnolait. Aujourd'hui, elle s'active, consomme et s'amuse. Mais sagement et avec un étonnant respect de l'étiquette. Quand le journal du bord précise qu'il faut s'habiller pour le dîner, l'Américain flottant enfle son smoking et fait ensuite sagement la queue pour être photographié aux côtés de son épouse en robe du soir. Et quand, parmi des centaines d'autres, sa photo est exposée, il la trouve et l'achète comme le seront, à chaque croisière, quelque 1 800 clichés. Quand notre Américain s'inscrit à une excursion, il est exact au rendez-vous, avec sa casquette de base-ball, son tee-shirt repassé, son bermuda, ses chaussettes blanches, ses tennis immaculées, sa ceinture-banane et son Caméscope. Américain et fier de l'être.

qui tourne ostensiblement le dos à la mer, se retrouver en train d'arpenter la « Promenade royale », un atrium fluo d'une hauteur de quatre ponts, décoré de palmiers et desservi par des ascenseurs translucides. Inspirée par la londonienne Burlington Arcade, cette galerie marchande déroule, sur la longueur d'un terrain de football, des boutiques, un pub, des terrasses,

une cafétéria et « la roulette interactive la plus grande au monde ».

Un pont plus bas, d'autres roulettes, plus classiques, côtoient les tapis verts et les machines à sous d'un casino sous lequel se niche une salle de spectacles de 900 places, laquelle, en un tour de main, se transforme en patinoire (une « première » sur un bateau de croisière) accessible aux

amateurs mais aussi aux ex-stars de la glace qui y présentent des spectacles. Un professionnalisme que l'on retrouve sur la scène de *La Scala*, une salle de 1 350 places, réplique du célèbre opéra de Milan et dont les shows quotidiens n'ont pas grand-chose à envier à ceux de Broadway.

« BATEAU-SPECTACLE »

De pont en pont, se décline ainsi un véritable « bateau-spectacle » dont chaque élément illustre une nouvelle approche de la croisière. A l'origine, la vision des dirigeants de la Royal Caribbean International : celle d'un hôtel itinérant qui offrirait, sur les flots, tout ce que l'on trouve à terre, voire plus encore. Le tout dans une convivialité résolument égalitaire. Hostile au système des classes, en vigueur sur les *liners* de la grande époque et, aujourd'hui encore, sur quelques paquebots (à chaque catégorie de cabines correspond une salle à manger), le *Voyager* ouvre à tous les portes de tous ses restaurants. Des lieux appa-

1000^F
de réduction
par personne*

soit 1 semaine à l'Eldorado Blue Dreams

Turquie

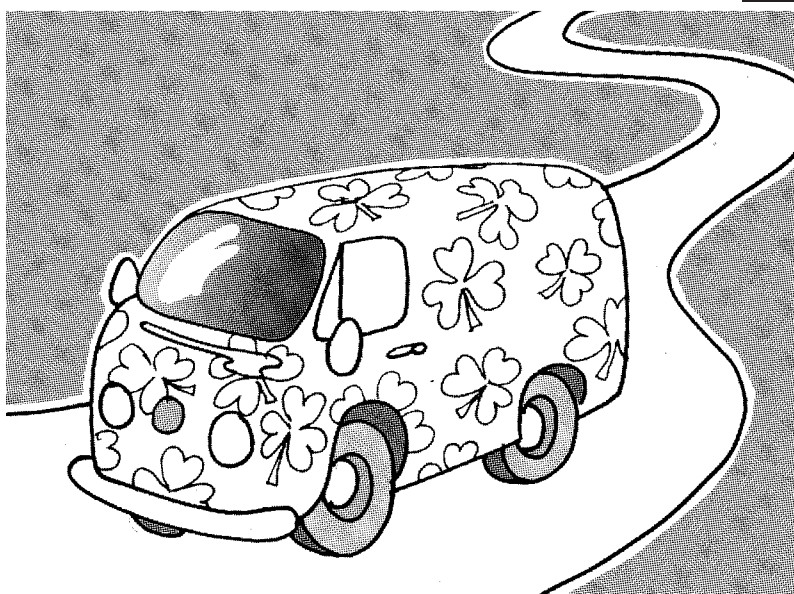
à Bodrum à partir de **2974^{F**}** TTC

* valable pour les 500 premiers inscrits seulement, sur toutes les dates de départ. Non cumulable avec toute autre offre spéciale.
** Exemple de prix par personne (réduction incluse) au départ de Paris les dimanches du 7/05 au 03/06/00 comprenant le transport A/R sur vols spéciaux, l'hébergement en chambre double, la pension complète, les transferts et les taxes d'aéroport.

Dans les agences

HAVAS VOYAGES

ou au **0 825 825 055**



L'Irlande en toute liberté
avec un forfait avion/voiture.

Découvrez la campagne Irlandaise pour seulement par jour.

Contactez Aer Lingus tél:

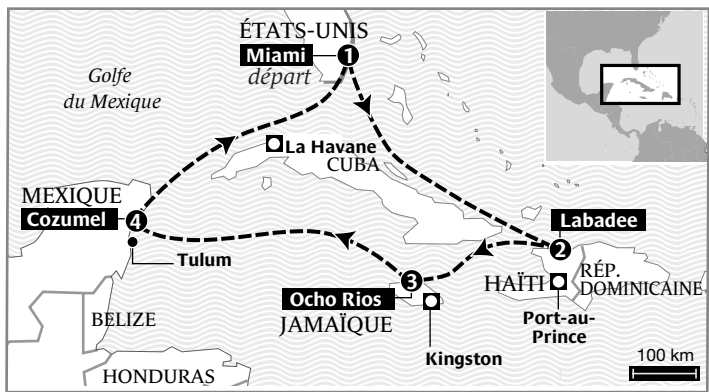
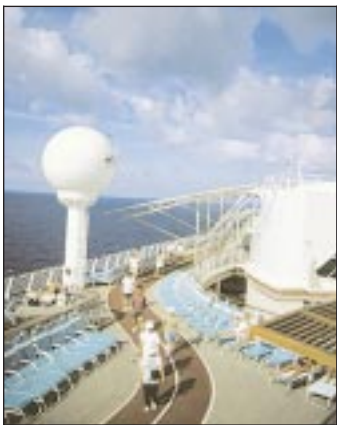
Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.



Rompant avec la boulimie d'escales des croisières classiques, le « Voyager-of-the-Seas » n'invite que trois fois ses passagers à descendre à terre pour s'adonner notamment aux plaisirs balnéaires comme à Haïti (page de gauche, en haut), sur la presqu'île de Labadee.

Au soleil des tropiques succèdent, le soir venu, les ors d'une salle à manger digne du « Titanic » (en bas, à gauche). Smoking de rigueur avant de chausser les baskets pour affronter le premier mur d'escalade construit sur un navire (ci-contre) ou fouler la piste de jogging (ci-dessous) tracée sur le pont supérieur.

PHOTOGRAPHIES
OLIVIER ROQUES ROGERY



remment voués davantage au plaisir des yeux qu'à celui du palais. On passe ainsi des self-services italiano-tropicaux du déjeuner à l'écrin spectaculaire d'une théâtrale salle de dîner qui, sur trois niveaux, déploie balcons, lustres de cristal, colonnes, dorures et moulures. Le grand jeu. Ne manquent que Leonardo et Kate, en haut de l'escalier !

Une démocratisation quelque peu tempérée par une gamme de cabines allant de la cabine intérieure aveugle à la « suite royale » (bain bouillonnant et piano à queue) en passant par des cabines extérieures (avec ou sans balcon) et d'autres donnant sur la galerie marchande. Quant à la cheminée du navire, jugée « inesthétique », elle a été auréolée d'une spectaculaire plate-forme panoramique dont les bars (et la chapelle) dominant ponts, piscines et océan.

Tout aussi spectaculaire, le mur d'escalade qui, plaqué au dos de la cheminée, surplombe un terrain de basket, une piste de roller et un mini-golf ! Une dimension sportive confirmée par la piste de jogging tracée sur le pont supérieur et aussi fréquentée que l'impressionnant centre de remise en forme spacieusement installé à l'avant du navire. Tandis que les adeptes de la musculation et du footing informatisés y suent au coude-à-coude, les hédonistes, eux, optent pour les soins (tarifés) du Spa voisin ou, dans un décor de bains romains,

pour les bienfaits d'un massage, d'un sauna ou d'un jacuzzi.

Pionnier d'une génération de mastodontes des mers, ce géant débordant inaugure un nouveau type de croisières où la destination est « LE » bateau lui-même. Ainsi le Voyager, qui sillonne les Caraïbes à longueur d'année, passe-t-il la moitié de son temps en mer et s'en tient à trois escales qui, n'en déplaît à la compagnie, n'ont rien de « fascinantes ». Et pour cause : elles ne sont que les intermédiaires ludiques (priorité au balnéaire et au shopping) d'une croisière dont le copieux menu a de quoi combler les familles, les couples et les retraités. Des clientèles qui disposent chacune d'espaces et d'animations appropriés.

Ainsi se succèdent, au fil des heures, une initiation à la plongée, un bingo, une vente de tableaux aux enchères, un tournoi de black jack, un karaoké. De quoi occuper et, surtout, disperser le flot des passagers qu'à quelques exceptions près (repas, spectacles, excursions, le géant des mers dilue et digère avec une déconcertante aisance. Peu enclin à se mêler à la foule parfois impressionnante (on pense à un rassemblement luisant de morses sur une banquise) qui bronze en sirotant des cocktails multicolores, le solitaire trouvera sans peine des lieux propices à la rêverie.

A commencer par une bibliothèque bien fournie où, progrès oblige, on peut « surfer » sur la

« Toile » au milieu de l'océan. Plongé dans cette marée américaine, le passager français pourrait se sentir quelque peu isolé. Rien de tel, au contraire, tant le comportement des passagers nord-américains se révèle affable et convivial. Au point de se demander si la cohabitation avec autant de Français serait aussi facile... Reste, il est vrai, la subtile séduction d'un paquebot qui vous apprivoise en douceur et vous charme par une élégance et un raffinement auxquels sa massive silhouette ne semblait guère le prédisposer.

Le costaud des mers se révèle un Neptune épicurien qui multiplie les plaisirs. Plaisir de s'enivrer de grand air, de parcourir, au crépuscule, les ponts désertés aux chaises soigneusement alignées, de prendre une coupe au Champagne Bar, de siroter un cognac dans les volutes des cigares du feutré Connaisseur Club avant de danser sous les étoiles et de finir la soirée au comptoir du kitchissime Johnny Rockets où, dans un décor d'aluminium et de banquettes en moleskine rouge, on avale un hot-dog ou un hamburger en écoutant les tubes des années 50, tandis que des serveuses au look d'infirmières offrent, à intervalles réguliers, un ballet délicieusement rétro.

Patrick Francès

Carnet de bord

■ **REPÈRES.** Long de 311 m, large de 48, le Voyager-of-the-Seas enchaîne, chaque dimanche, des croisières de 7 nuits, de Miami à Miami, à la vitesse de 22 nœuds. A bord, quelque 1 200 membres d'équipage et 3 114 passagers en cabine double (3 838 à pleine capacité), en majorité américains. Mais menus et journal de bord sont disponibles en plusieurs langues, dont le français. Nombreuses activités pour les enfants de 3 à 17 ans. Discothèque pour les ados et arcade de jeux vidéo.

■ **CABINES.** Le navire compte 1 557 cabines, dont 939 extérieures (765 avec balcon) et 618 intérieures, dont 138 donnant sur la « Promenade royale ».

■ **ESCALES.** A Labadee (Haïti), sur une presqu'île privée bordée de plages. A Ocho Rios, en Jamaïque. A Cozumel, au Mexique, avec, au programme, le site maya de Tulum, une séduisante balade en 4 x 4 ou de la plongée sous-marine.

■ **PRIX.** Par personne, en cabine double et pension complète, de Paris à Paris avec une nuit à Miami. Non compris : les excursions (facultatives), les boissons et les pourboires (53 F, 8 €, par jour et par personne). Les prix varient en fonction des cabines, des dates de départ et, à La Boutique des croisières (tél. : 01-40-16-99-98, www.boutique-croisières.com), de la date de réservation, avec des prix minimum à partir de 9 300 F (1 418 €) pour une cabine intérieure, de 10 930 F (1 666 €) pour une extérieure et de 12 000 F (1 829 €) pour une cabine donnant sur l'Atrium.

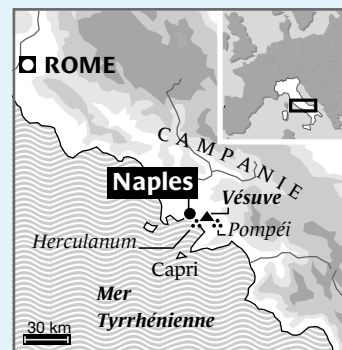
Chez Vacances fabuleuses (agences et infos au 01-45-75-80-80), une promotion, du 6 au 13 mai, à partir de 10 950 F (1 669 €) par personne, en cabine intérieure (au lieu de 12 190 F, 1 858 €), de 12 390 F (1 889 €) en cabine extérieure (au lieu de 13 470 F, 2 053 €), 3 980 F (607 €) pour un enfant de moins de 12 ans partageant la cabine de deux adultes. Du 11 juin au 6 août, comptez respectivement 13 470 F et 14 760 F (2 053 et 2 250 €).

Croisière également programmée, du 6 mai au 24 mars 2001, par la Fnac Voyages (tél. : 0-803-09-06-06), à partir de 10 615 F (1 618 €) en cabine intérieure, pour un départ en décembre.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Auprès de RCCL (tél. : 01-40-13-71-25, numéro vert : 0800-20-40-60, www.royalcaribbean.com) et dans les agences de voyages.

Week-end « portes ouvertes » à Naples

Parrainé par la municipalité, le « Mai des monuments » (ils ouvrent généreusement leurs portes le week-end) offre, jusqu'au début du mois de juin, l'occasion d'un voyage dans l'histoire de la ville, de la Naples gréco-romaine à la Naples futuriste via la Naples angevine et la Naples des Bourbons. Au total, 359 visites mettant en scène 163 églises et 20 musées. En prime, une succession de manifestations culturelles et de spectacles. Un vrai festin pour découvrir cette ville « aux mille couleurs », tantôt solaire, tantôt obscure, exubérante et fervente, déployée autour d'un golfe incomparable qui, à l'époque du « Grand Tour », fascina les voyageurs de l'Europe des Lumières, tout autant que la silhouette du Vésuve dont lave, pierres et cendres avaient, le 24 août 79, enseveli Pompéi et Herculanium.



Au menu du premier week-end (6 et 7 mai), outre la première des célébrations du miracle de San Gennaro (son sang se liquéfie), un itinéraire médiéval au cœur du vieux Naples où le monastère Santa Chiara offre un exemple de citadelle religieuse. Son cloître est l'un des plus beaux de la ville avec ses bancs et ses piliers octogonaux revêtus de faïences polychromes (majoliques) représentant des scènes champêtres. Via « la rue des instruments de musique », fief des artisans les plus réputés, on accède à l'église San Pietro a Maiella, célèbre pour son conservatoire de musique. Non loin de là, piazza San Gaetano, on vous invite à plonger dans les entrailles de la « Naples souterraine », véritable ville sous la ville.

Les 13 et 14 mai, piazza Nolana, c'est la Naples de la Renaissance que l'on est invité à explorer lors d'une visite guidée (notamment du restauré « Real Albergo dei Poveri », les samedis matin de mai) agrémentée de représentations théâtrales en costumes d'époque. A noter, pour les adeptes de la petite reine, une visite à vélo. A l'affiche du week-end dédié à la Naples bourbonnienne et espagnole (20 et 21 mai), le Palais Royal (Palazzo Reale), sur la superbe piazza del Plebiscito, et l'église de San Francesco di Paola. A compléter par une promenade en bateau et, incontournable, une pause pour déguster, en son royaume, une « pizza margherita ».

Si les amateurs de théâtre ont rendez-vous au Teatro San Carlo, le 24 mai, pour le centenaire de la naissance d'Eduardo De Filippo, les nostalgiques de la poésie antique sont conviés à une visite nocturne sur la tombe présumée de Virgile, Parco Virgiliano. Enfin, le dernier week-end (3 et 4 juin), cap sur les tours futuristes du Centre des affaires, symbole d'une Naples tournée vers l'avenir.

Carla Bonora

★ De Paris, vols directs (en 2 h 15) avec Air France (tél. : 0802-802-802) et Alitalia (tél. : 01-44-94-44-00). De Nice, Lyon, Montpellier et Toulouse, avec Air Littoral (tél. : 0803-834-834). De Marseille, avec Olympic Airways (tél. : 01-42-65-92-42). Pour un week-end « clefs en main », la CIT (tél. : 01-44-51-39-51), Donatello (tél. : 01-44-58-30-81), Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33) et Voyageurs en Europe (tél. : 01-42-86-16-00). Côté saveurs, La Bersagliera (pour gli spaghetti a vongole), la Trattoria dell'Oca et les pizzerias Bellini, Lombardi, Ettore et « Ciro a Mergellina ». Deux cafés : la Caffetteria et Gambrinus. A consulter : Un grand week-end à Naples et le guide Voir (Hachette) ainsi que le guide Naples (Gallimard). Renseignements au 00-39-081-580-82-16, à Paris, à l'Office italien du tourisme (tél. : 01-42-66-66-68).

DÉPÊCHE

■ **OÙ ALLER PRIER CET ÉTÉ ?** Un guide répertorie plus de 500 rendez-vous spirituels, retraites, sessions, marches et pèlerinages en France et à l'étranger, de juin à septembre. S'initier au chant sacré, à la peinture d'icônes ou à l'hébreu, goûter au rythme de la vie monastique. L'embaras du choix pour qui entend faire une pause, faire le vide et savourer le silence. Un hors-série de la revue Prier, en vente (30 F, 4,5 €) dans les librairies religieuses ou par correspondance en s'adressant à VPC/Prier, 163, bd Malesherbes, 75017 Paris, tél. : 01-48-88-45-02.

Bienvenue à bord du BELEM

Navigation sur le dernier trois-mâts long-courrier français ! Le capitaine et son équipage vous initieront aux disciplines du bord : barre, manœuvre des voiles, navigation de jour et de nuit...

Açores → Lisbonne
8 jours
Prix : 5 460 F (832,37 €)
Assurance complémentaire : 220 F (33,54 €)

Concarneau → Les Sables-d'Olonne
Escale : Belle-Ile ou Ile d'Yeu
4 jours
Prix : 3 120 F (475,64 €)
Assurance complémentaire : 125 F (19,06 €)

Pour recevoir gratuitement le programme des stages sur le Belem :
Fondation Belem
23, rue de la Tombe-Issore • 75014 Paris
Tél. : 01 58 40 46 46 • Fax : 01 58 40 48 47
www.belem.fr

Trésor des Charentes

Marennes-Oleron, îlot de saveur

Port-Boyard, grand cru Napoléon

La Charente-Maritime est toujours aussi belle...

Connectez-vous sur notre site, découvrez notre département, visitez notre patrimoine et promenez-vous sur nos plages, filmés en direct. Du 1^{er} au 31 mai 2000, vous gagnerez peut-être un séjour en Charente-Maritime...

Charente-Maritime
Terre et mer, les éléments de la réussite.

Une autre approche du tourisme

Vivre un pays au quotidien pour en comprendre les réalités économiques, sociales et culturelles

LE TOURISME de masse et ses grandes migrations banalisent les destinations, gommant les différences, « stéréotypent » et « folklorisent » villes et sites. Autant de voyages en circuit fermé qui favorisent le conformisme et brident la curiosité. Certains voyageurs résistent à cette vague de fond et se montrent plus exigeants.

En quête de lieux préservés et de réels contacts avec la population, ils cherchent à « comprendre » les pays qu'ils découvrent, à les vivre au quotidien. Ils désirent voyager autrement. A leur intention, une poignée de voyageurs proposent des séjours qui, parallèlement à la découverte des sites, mettent l'accent sur les réalités économiques, sociales et culturelles des lieux parcourus.

Dernier-né, Voyager Autrement (tél. : 01-56-54-20-05), filiale de Vacances Bleues, spécialiste des seniors. Pour chaque destination, sont proposées, en liaison avec des ONG (organisations non gouvernementales), des rencontres avec divers acteurs du développement local, artisans, médecins, écrivains, sociologues, etc.

Sur place, les structures d'accueil gérées par les habitants (hébergement, restauration) sont privilégiées. Après le Vietnam, en avril (10 % du prix du voyage a été reversé à une ONG regroupant des ingénieurs EDF), c'est Madagascar qui sera programmé du 16 au 28 septembre, avec, notamment, un entretien avec le Père Pedro (il consacre sa vie aux enfants des rues de Tananarive), une visite à l'Union des artisans malgaches et une rencontre avec un spécialiste de la pharmacopée locale.

Du 18 au 25 novembre, au Sénégal, la parole sera donnée aux associations de pêcheurs et aux ONG qui s'efforcent d'enrayer le phénomène « African gigolo » : les hommes abandonnant la pêche pour la drague sur les

plages et le tourisme sexuel. Suivra, à une date non encore fixée, le Laos, préservé jusqu'à présent mais vulnérable et qui, à son tour, risque d'être victime des maux véhiculés par le tourisme de masse : dégradation des sites, spéculation immobilière et prostitution. Compter environ 8 500 F (1 296 €) pour le combiné Sénégal-Mauritanie de 8 jours et 13 800 F (2 104 €) pour 13 jours à Madagascar, tout compris.

Très présent sur le terrain et créé à l'initiative de coopérants, Tourisme et Développement solidaires, partenaire de Loisirs Va-

ture (tél. : 05-62-97-01-00) favorise les contacts avec les nomades qui sillonnent le Mali, le Maroc et le Niger. Objectif : favoriser le développement des zones les plus démunies. A partir de 5 160 F (787 €) pour 9 jours, dès septembre.

Malgré son nom, Terre du Ciel (tél. : 03-85-74-88-80, de 14 à 18 heures) ne revendique aucune appartenance religieuse mais privilégie la connaissance approfondie des cultures du monde. Ainsi, à Meknès, au Maroc, un séjour « spiritualité, musique et danse » permet d'assister à plu-

tembre (15 900 F, 2 424 €) ; la Libye et ses sites archéologiques, du 14 au 22 octobre (15 900 F, 2 424 €) et, parmi les pays programmés l'an prochain, le Bangladesh avec une croisière dans les Sunderbans, un sanctuaire qui abrite encore quelque 400 tigres du Bengale, du 9 au 17 février (12 900 F, 1 966 €).

Soif de nature préservée ? Cap sur le Kamtchatka, au sud-est de la Sibérie, une région truffée de volcans (200 dont 30 en activité) avec des paysages lunaires et des lacs turquoises nichés dans des cratères. A découvrir en compagnie d'hommes de terrain (anthropologues, vulcanologues, ornithologues) familiers de ce joyau où on se prend facilement pour un explorateur lorsqu'on découvre de la vallée des geysers et de la réserve de Kronotskiy (classée au patrimoine mondial naturel de l'Unesco), on croise des nomades, éleveurs de rennes ou chasseurs de phoques qui, avant 1992, n'avaient jamais rencontré un Blanc ! Oubliées des Russes, ces ethnies partagent la taïga avec 6 000 ours bruns. Taïga Tundra (tél. : 01-42-46-46-36), pionnier en la matière, y propose, toute l'année, des expéditions en avion, en jeep, en hélico, à cheval et en bateau. Voyages à thèmes à partir de 17 500 F (2 668 €) pour 15 jours, tout compris.

Elia Amiart

Les voyages en circuit fermé favorisent le conformisme et brident la curiosité. Certains voyageurs résistent à cette vague de fond et se montrent plus exigeants

cances Tourisme (tél. : 04-66-80-77-09), adhère à la charte du tourisme durable élaborée sous l'égide de l'Unesco. Depuis 1998, il organise, au Burkina Faso, des séjours en immersion totale dans des villages d'accueil. Une expérience unique pour vivre l'Afrique au quotidien en participant aux tâches domestiques, aux travaux agricoles, aux cérémonies, aux rites traditionnels et aux palabres, et en écoutant griots et conteurs. Une manne pour les villageois qui pourront ainsi financer des dispensaires. Comptez environ 7 000 F (1 067 €) pour 10 jours, entre le 23 janvier et le 25 février 2001, excursions comprises.

Dans le même esprit, l'association Perspectives asiennes (tél. : 01-40-22-96-84) propose de vivre l'Inde chez l'habitant, à Bombay, Cochin ou ailleurs, après avoir, dans un premier temps, accueilli un Indien en France. A partir de 7 700 F (1 174 €), toute l'année, pour 15 jours tout compris. De son côté, l'association Croq'Na-

sieurs lilas (veillées théâtrales rituelles, organisées chez les particuliers) pour une initiation au soufisme populaire par le biais de danses du ventre et de possession. Avec le séjour « Corps, tradition et sens », c'est à une plongée dans l'univers quotidien marocain que l'on est convié : fabrication du pain, rituel du thé à la menthe, délices du hammam et préparation du khôl. A partir de 5 990 F (913 €), la semaine, en mars et avril 2001. Plus axé sur l'approche « spiritualité, fêtes et extase », le séjour du 10 au 18 juin, également à Meknès : 6 100 F (930 €). Dans l'Etat indien du Kérala, une spécialiste vous entraîne « aux sources de l'Ayurveda » et des médecines traditionnelles. Comptez 14 200 F (2 165 €) les 14 jours, en février 2001.

Dans un registre légèrement différent, Cosmopolis (tél. : 01-53-59-53-60), spécialiste du tourisme géopolitique, conjugue visites de sites culturels et rencontres avec des personnalités locales. Au programme : l'Iran, du 19 au 30 mai (14 900 F, 2 271 €) ; les Etats-Unis et l'explosion du commerce électronique, du 1^{er} au 12 juin (16 900 F, 2 576 €) ; le Japon, du 10 au 18 juin (19 900 F, 3 034 €) ; l'Ukraine, du 8 au 16 juillet (10 900 F, 1 662 €) ; la poudrière des Balkans, du 16 au 30 juillet (14 900 F, 2 271 €) ; la Tchèque, du 1^{er} au 15 août (8 900 F, 1 357 €) ; la Chine, du 13 au 27 août (15 900 F, 2 424 €) ; la Corée du Nord, « le pays le plus fermé du monde », du 4 au 12 sep-

Des sentiers inédits, des nuits sous les étoiles, des rencontres rares...

NOMADE
avec AVENTURE

180 randonnées & découvertes du Maroc à la Mongolie
Doc : 01 46 33 71 71
www.nomade-aventure.com

A tous prix

■ 590 F (90 €) : un week-end roller à Londres, les 13 et 14 mai, pour les débutants (initiation) et les riders confirmés auxquels seront proposés des circuits pour découvrir la capitale londonienne. Inclus dans ce prix, le voyage en car A/R, une nuit d'hôtel « une étoile » au cœur de la ville avec petit déjeuner, le prêt de rollers et l'encadrement par des « pros ». Week-end similaire à Amsterdam, les 17 et 18 juin, pour 550 F (84 €). Renseignements au Virgin Megastore des Champs-Élysées, à Paris, et auprès de Peter Travel, au 01-40-74-00-00.

■ 750 F (114 €) : une escapade en Val de Loire pour, à l'initiative de France Tourisme, visiter Azay-le-Rideau, joyau Renaissance posé sur l'Indre, et Villandry dont les célèbres jardins surplombent la Loire. Départ matinal de Paris, tous les lundis, jeudis et samedis. Prix par personne comprenant le transport en car, le déjeuner au Château des Réaux, les entrées et la présence d'un guide trilingue (français, anglais et espagnol). Renseignements au 01-53-10-35-35.

■ 2 400 F (366 €) : une semaine entre ciel et terre, dans le Gers, à la Ferme des Etoiles qui, de mai à octobre (2 950 F, 450 €, du 3 juillet au 17 septembre), propose un séjour alliant découverte touristique et gastronomique à celle de l'astronomie avec un volet théorique et un volet pratique. Prix par personne, en pension complète, pour les semaines du 8 au 13 mai et du 19 au 24 juin. Renseignements au 05-62-06-09-76 et sur Internet (www.Gascogne.com/Fleurance).

■ 2 620 F (400 €) : un week-end thalasso à Saint-Malo, pour

recharger ses batteries et assister, du 4 au 8 mai, au Festival des étonnants voyageurs, rendez-vous annuel des écrivains boulingueurs. Prix par personne pour deux nuits (vendredi au dimanche ou samedi au lundi) en chambre double avec repas gastronomiques ou diététiques à l'Hôtel des thermes et trois soins d'hydrothérapie par jour. Renseignements au 02-99-40-75-00 ou au numéro vert 0-800-205-800.

■ 8 800 F (1 341 €) : un camp volant dans le Sud marocain pour, avec Terres de Charme (tél. : 01-53-73-79-16, www.terresdecharme.com), explorer, jusqu'à la mi-juin, le Haut Atlas baigné, au printemps, d'une lumière qui lave les couleurs ambiantes. Le mauve, le fauve et le pourpre de la roche. Le rose des roseaux de la vallée du Dadès. Le vert des vergers et des palmeraies qui, dans cet univers minéral, jouent les paradis perdus. L'ocre des casbahs (citadelles de terre) et des ksour, villages fortifiés dont la perfection esthétique laisse pantois. Prix par personne, de Paris, sur la base de cinq personnes (deux 4x4) avec une nuit au Berbère Palace (Ouarzazate), une nuit à la Villa des Orangers (www.villadesorangers.com), un riad feutré posté aux portes de la Médina, à Marrakech, et trois nuits en vastes tentes doubles avec tente salon pour les repas (la cuisine locale est à l'honneur) et tente sanitaire avec douche et toilettes.

Un mélange d'Out of Africa et d'Indiana Jones, dans des décors d'aube du monde avec, à flanc de canyons, des pistes vertigineuses qui montent en lacets serrés à l'assaut des crêtes.

Offre spéciale Été 2000 aux Caraïbes

Croisières à bord de vrais voiliers

DÉCOUVREZ 7 ÎLES AU GRÉ D'UNE CROISIÈRE DANS LES GRENADINES OU LES ÎLES AU VENT À BORD DU STAR CLIPPER (170 PASSAGERS).



Entre juin et septembre 2000, offre spéciale à partir de :

18 540 F

pour 2 personnes sur la base d'une cabine double, incluant vol Paris/Paris, transferts, croisière de 7 nuits en pension complète (cabine cat. 6), toutes taxes comprises.



Réservation :

Brochure Kuoni en agence de voyages ou appelez le : **0820 05 15 15**

ÉVA SION

Publicités

RÉUNION 9 JOURS/6 NUITS
➤ **4 590 F**

Vol + 6 nuits hôtel de charme L'ARCHIPEL 3* St Gilles + petit-déjeuner. Base 2 personnes. Prix (à partir de) valable du 07/05/00 au 29/05/00. Taxes aéroport, à ce jour + 240 F par personne.

www.directours.com
Minitel 3615 Directours 2.23 F/min et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e.

Directours
Membre SNAV - Garantie APS

avec **Héliades**, Héliades en Grèce et nulle part ailleurs...

Îles des CYCLADES Mykonos & Santorin
Hôtels GLAROS & SIGALAS
1 semaine - petit-déjeuner
2745 F HT
2995 F TTC

CRÈTE CLUB SYRTAKI ZORBA™
Piscine - bord de mer
1 semaine - demi-pension
2745 F HT
2995 F TTC

Vol inclus de Paris

...et plus de 1000 autres formules à découvrir, plus économiques, ou plus luxueuses : à vous de choisir !

Réservations : 0 803 803 113 ou 01 42 60 83 40 ou dans votre agence de voyages Internet : www.hellades.fr

CLIQUEZ, PARTEZ!

Achetez votre voyage ou votre vol avec accès direct au stock.

www.selectour-voyages.fr

Selectour

100% Paris 8 1212144 - 100% Paris 22 Agence agréée par l'AFV
RCP - Commercialisation Agence de Voyages - 100% Paris 8 1212144

La Mayenne

Au printemps ou en été C'est la vraie campagne !
Entre le Sud de la Normandie, la vallée de la Loire et la Bretagne

1h30 de Paris par TGV - 2h30 par autoroute (A10 - A11 - A81).

Louez votre maison au bord de l'eau ou en pleine forêt, goûtez aux charmes des hôtels restaurants Logis de France ou voguez en bateau habitable sur la belle rivière la Mayenne. Tout cela à prix étudié. Il reste des disponibilités.

Demandez le catalogue gratuit "GUIDE TOURISTIQUE et HÉBERGEMENT 2000" à ANNE - Maison Départementale du Tourisme à LAVAL au 02.43.53.58.81 - Fax : 02.43.53.58.82
e-mail : info@tourisme-mayenne.com - (Se recommander du "Monde")

Paradise Island

A partir de **7 450 F*** ?

Transparence des lagons, plages de sable blanc à l'infini, charme des maisons coloniales, rythmes ensorcelants de la vie Bahaméenne.

8 jours / 7 nuits
VACANCES FABULEUSES au Bay View Village

Pour tout renseignement et réservation appelez à Paris le 01 53 67 60 00 - à Nice le 04 93 16 01 16 ou consultez votre agence de voyages

*Prix par personne, base chambre double, au départ de Paris entre le 01/05 et le 30/06/2000, comprenant le vol Paris/Nassau A/R, les transferts. Taxes d'aéroport non incluses.

Les îles Bahamas

Graphiques Lalayette

Belles éclaircies, mais orageux

JEUDI. Un anticyclone est situé au nord des îles Britanniques et dirige un flux de nord-est sur le nord de la France, avec de l'air encore humide. La dépression sur le Portugal apporte des nuages et de l'instabilité orageuse par le sud du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel sera gris le matin, puis l'après-midi de rares éclaircies reviendront sur le sud des régions. Le ciel restera couvert sur les côtes de la Manche. Le vent de nord-est soufflera à 50 km/h en rafales près des côtes. Les températures maximales avoisineront 17 à 21 degrés.

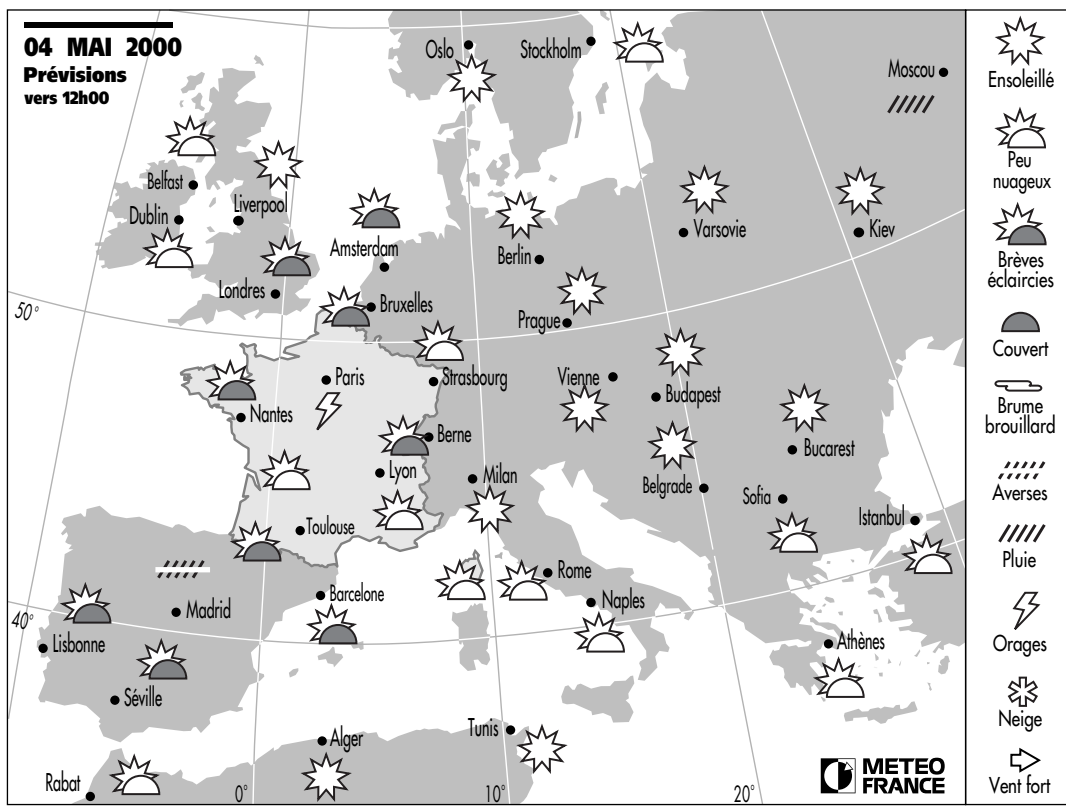
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps restera couvert et gris sur le Nord. Sur l'Ile-de-France, quelques éclaircies reviendront l'après-midi. Sur le Centre, les éclaircies deviendront belles en cours de journée, avec un risque d'ondée orageuse. Le thermomètre marquera 19 à 23 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages et les éclaircies alterneront, avec un risque d'ondée orageuse l'après-midi. Il fera 20 à 22 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur le Sud Aquitaine, et sur les Pyrénées le ciel se couvrira avec des ondées orageuses l'après-midi. Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, les nuages et les éclaircies alterneront, avec des ondées orageuses locales. Il fera 25 à 28 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil fera de belles apparitions, mais quelques orages locaux se déclencheront sur le relief l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 20 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil sera prédominant, avec une tendance orageuse sur le relief. Il fera 20 à 24 degrés l'après-midi.



publicité

http://www.ebookers.com/fr

Lyon 16°C

Nassau 29°C

ebokers.fr

aujourd'hui ici, demain là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L05977001

PRÉVISIONS POUR LE 04 MAI 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

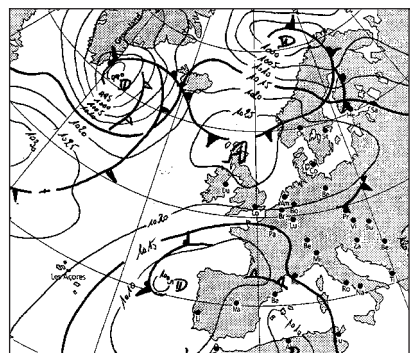
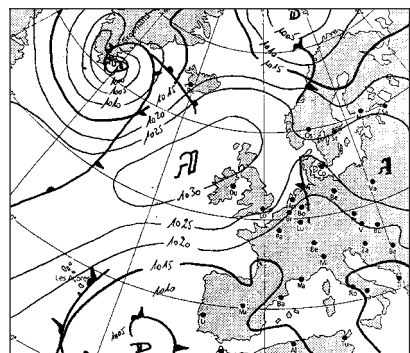
FRANCE métropole	NANCY	9/22 P
AJACCIO	12/22 S	
BIARRITZ	13/23 S	
BORDEAUX	15/28 S	
BOURGES	12/23 P	
BREST	10/16 N	
CAEN	8/15 N	
CHERBOURG	9/13 N	
CLERMONT-F.	8/24 P	
DIJON	12/22 P	
GRENOBLE	9/27 N	
LILLE	9/17 C	
LIMOGES	11/23 N	
LYON	11/24 N	
MARSEILLE	14/24 S	
NANTES	13/21 P	
NICE	15/20 S	
PARIS	11/19 P	
PAU	9/24 S	
PERPIGNAN	14/21 S	
RENNES	11/21 N	
ST-ETIENNE	9/23 P	
STRASBOURG	11/22 S	
TOULOUSE	14/22 S	
TOURS	12/20 P	

EUROPE	ATHENES	12/19 S
AMSTERDAM	7/15 N	
BARCELONE	15/20 N	
BELFAST	6/16 S	
BELGRADE	9/23 S	
BERLIN	13/22 S	
BERNE	11/19 N	
BRUXELLES	9/19 N	
BUCAREST	4/19 S	
BUDAPEST	10/22 S	
COPENHAGUE	8/17 N	
DUBLIN	5/13 S	
FRANCFORT	13/21 S	
GENEVE	11/22 S	
HELSINKI	3/13 S	
ISTANBUL	10/14 S	
KIEV	7/19 S	
LISBONNE	13/18 N	
LIVERPOOL	6/15 S	
LONDRES	6/13 N	
LUXEMBOURG	12/18 S	
MADRID	10/13 P	
MILAN	14/25 S	
MOSCOW	5/11 P	
MUNICH	12/19 N	
NAPLES	15/22 S	
OSLO	5/17 S	
PALMA DE M.	14/25 S	
PRAGUE	9/22 S	
ROME	13/22 S	
SEVILLE	13/22 N	
SOFIA	7/17 S	
ST-PETERSB.	4/10 S	
STOCKHOLM	2/14 S	
TENERIFE	13/18 S	
VARSOVIE	5/21 S	
VENISE	17/23 S	
VIENNE	10/23 S	

AMÉRIQUES	BUENOS AIR.	9/15 C
BRASILIA	23/25 P	
CHICAGO	15/25 S	
LIMA	17/22 S	
LOS ANGELES	15/23 S	
MEXICO	12/24 C	
MONTREAL	8/24 S	
NEW YORK	10/16 C	
SAN FRANCIS.	11/17 S	
SANTIAGO/CHI	4/13 S	
TORONTO	10/16 P	
WASHINGTON	13/23 C	

AFRIQUE	ALGER	14/28 S
DAKAR	19/24 S	
KINSHASA	20/31 S	
LE CAIRE	18/29 S	
NAIROBI	18/27 C	
PRETORIA	11/16 P	
RABAT	14/21 S	
TUNIS	15/26 S	

ASIE-OCEANIE	BANGKOK	26/35 S
BEYROUTH	19/26 N	
BOMBAY	25/32 S	
DJAKARTA	29/30 S	
DUBAI	23/34 S	
HANOI	23/30 C	
HONGKONG	21/27 S	
JERUSALEM	17/31 S	
NEW DEHLI	30/42 S	
PEKIN	16/31 C	
SEOUL	12/20 S	
SINGAPOUR	26/30 C	
SYDNEY	17/22 C	
TOKYO	12/21 S	



JARDINAGE

Promenade dans les allées du jardin alpin de Paris

CRÉÉ à Paris en 1931, le jardin alpin du Jardin des plantes est situé à l'emplacement des couches emplies de fumier recouvertes de châssis vitrés où l'on pratiquait les semis précoces et où l'on faisait passer l'hiver au chaud à des plantes gélives. C'est un havre de paix, dont le visiteur parcourt les allées gravillonnées avec des yeux avides. Il peut ainsi admirer un splendide spécimen de rhododendron en fleurs, un arbre aux mouchoirs (*Davidia involucra*) épanoui, un *Cornus florida* éblouissant de blancheur, un *Poncirus trifoliata* épineux à souhait, des primevères du Japon poussant dru, une osmonde royale de trois mètres d'envergure, des saules prostrés, des orchidées dont une touffe de sabot de Vénus bien cachée mais qu'un œil exercé repérera vite, ainsi que quantité de saxifrages en fleurs, de minuscules plantes aux fleurs aussi belles que des bijoux.

Après la seconde guerre mondiale, le jardin alpin s'est agrandi en s'affermant la fosse aux ours et fait aujourd'hui 4 000 m² au sol, mais comme les cultures partent à l'assaut des murs, que de nombreuses rocailles et qu'un fossé humide lui donnent du relief, ses sur-

faces de cultures sont beaucoup plus importantes que ce que le premier coup d'œil laisse deviner.

Installé dans un grand rectangle encaissé de trois mètres par rapport au reste du Jardin des plantes, il est un lieu d'acclimatation où voisinent des plantes venues de nombreuses régions montagneuses, pour lesquelles ont été créés des microclimats permettant leur culture en plaine, dans une région dont elles ne sont pas originaires. Ce qui n'est pas simple. Quelques astuces permettent de conserver ici des opuntias des montagnes, une cactée qui dresse ses raquettes épi-

neuses à la façon du figuier de barbarie méridional. Un tunnel de plastique évite à cette plante de pourrir l'hiver ou de geler, ce qui se produit quand elle n'a pas les pieds au sec, mais dont certaines variétés résistent à -30 degrés dans les Alpes sur des éboulis particulièrement drainants et dans un air sec.

Des astuces et un grand sens de l'observation. Telle plante ne se plaisant pas ici se resème seule et se met à proliférer à quelques mètres de là. Telle autre n'a pas bougé de place en trente ans et continue de se régénérer seule là où elle a été installée. Telle autre,

une grande gentiane jaune dont on tire le principe aromatique qui parfume la Suze, aura mis trente-cinq ans avant de fleurir : nous voilà rassurés, les deux nôtres se sont à peine développées en dix ans ! Le jardinage est une affaire de soins, de patience et de sens de l'observation, pas une discipline facilement consignable dans un manuel.

Du 6 au 14 mai, ce jardin fête le jubilé de son ouverture au public et l'on espère que les amateurs seront nombreux à le visiter, comme le font quelques amoureux avec une constance qui prouve leur attachement à ce petit univers clos de hautes grilles, ombré par quelques spécimens d'arbres et de lianes admirables. Sur le mur plein sud, un couple d'actinidias planté en 1899 étend ses entrelacs de longues branches sur une bonne vingtaine de mètres de longueur et cinq mètres de largeur : il produit chaque année des kilos de kiwis succulents.

Un peu plus loin, un grand pistachier planté en 1700 expose son tronc tordu, ses grosses branches soutenues par des ferrailles. C'est un monument historique, celui-là, l'un des plus vieux arbres de Paris, dont l'histoire se confond avec

celle d'un savant. C'est en étudiant la reproduction de ce *Pistacia Vera* que Sebastian Vaillant a découvert, en 1716, que les plantes avaient une reproduction sexuée.

FAUSSEMENT SAUVAGE

Ailleurs, un genêt de l'Atlas (*Cytisus Battandieri*) lance ses grandes et fines branches au bout desquelles les premières feuilles et fleurs apparaissent. Dans quelques jours, il sera en fleur et les visiteurs humant leur délicat parfum s'interrogeront : « *Sentent-elles la pomme ou l'ananas ?* »

Calées contre le mur qui les protège du froid, des cistes sont en fleur ; au détour d'un chemin, une touffe de mandragore. Une plante curieuse dont Michel Jakubysyn, patron du jardin alpin, nous dit qu'elle est un peu « *cachée, afin de la protéger de ceux qui sont intéressés par cette plante, dont les racines sont en forme de corps humain et dont certains n'hésitent pas à s'emparer des graines pour la cultiver chez eux.* »

Du détour d'une allée à une rocaille, on découvre ainsi des plantes rares et d'autres qui le sont moins, réparties en petits biotopes patiemment aménagés à la fortune

du pot : avec 2,5 millions de francs pour entretenir la totalité des plantations du Jardin des plantes, la direction du Muséum n'a pas grand-chose à allouer au jardin alpin : 2 000 à 3 000 francs par an, en dehors des salaires de jardiniers hautement spécialisés et amoureux de leurs plantes. Car, dans un endroit aussi fausement sauvage, il ne faut pas donner un mauvais coup de binette, certaines plantes ressemblant à des mauvaises herbes, voire à rien du tout, telle cette menthe de Corse quasiment invisible sans se mettre à quatre pattes et qui embaume dès qu'on l'effleure.

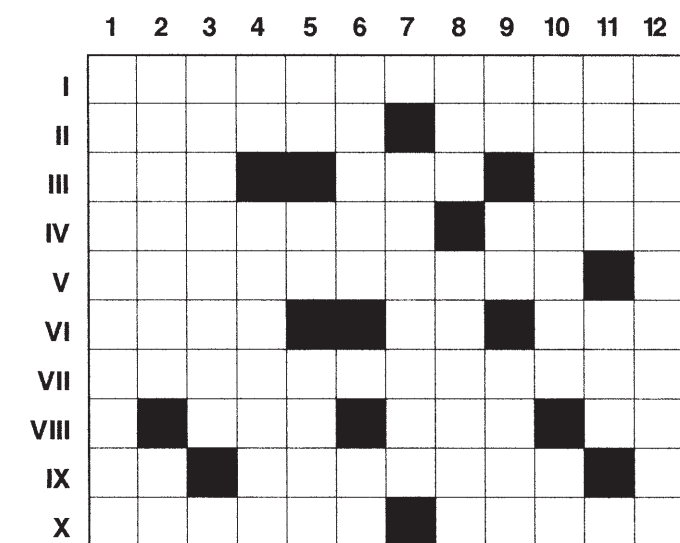
Ce jardin à ses amoureux, qui viennent poser des questions aux deux jardiniers de ce paradis visité aussi par de nombreux oiseaux et insectes, dont une mygale inoffensive, des colverts et des corneilles qui volent les belles étiquettes en étain qui désignent les plantes, des merles qui fouillent le sol de la tourbière. Des amoureux dont certains sont généreux, apportant aux jardiniers des graines, des plants, des boutures de plantes qui ont disparu ou manquent à la collection.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 106

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

1. Situation bien connue du docteur Jekyll. - II. Raccourci. Se déroba. - III. Pour ranger tours et malices. Article. Dix points à la belote. - IV. Les plus belles finissent sur un plateau. Mit la bonne quantité. - V. Dégagements en forêt. - VI. Arose une bonne partie de l'Europe. Lettres de Lamartine. S'il est courant, il n'a plus cours. - VII. Font leur beurre avec du sucre. - VIII. A mettre dans le suivant en cas de blocage. S'il est bon,

évitait de le mettre avec le précédent. Change chaque jour. - IX. Spectacle à Kyoto. Donne du sens à l'image. - X. Bonne mère. Exploit du passé.

VERTICALEMENT

1. Dans sa destruction il lui arrive d'être sélectif. - 2. Ce n'est qu'un début. Points en opposition. - 3. Bonne disposition générale. - 4. Donne le choix. Puni pour bavardage. - 5. Sur la portée. Pris en rigolade. Attrapées. - 6. Faire la

chèvre. Doublé en perdant les pédales. - 7. Privé du principal. - 8. Lentilles fourragères. Fit la part du diable en même temps que l'œuvre de Dieu. - 9. Personnel. Jeu de hasard. République fédérale. - 10. Pris en charge. Préposition. - 11. Rejettes. Brillent naturellement. - 12. Harcelée, mais il n'y a rien de sexuel.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 105

HORIZONTALEMENT

I. Parisianisme. - II. Editio. Rincer. - III. Tisane. Déité. - IV. Réclame. RER. - V. Ou. IRA. Strie. - VI. Ed. Irai. Qs. - VII. Epinglé. IX. Tenez. - VIII. Tignasse. Heu. - IX. Tenez. Trie. - X. Eues. Regorge.

VERTICALEMENT

1. Pétrole. - 2. Adieu. Pieu. - 3. RISC. Digne. - 4. Italiennes. - 5. Sonar. Gaz. - 6. E-mails. - 7. Ar. Reste. - 8. Nid. Sa. Erg. - 9. Inertie. Io. - 10. Scier. Cher. - 11. Métrique. - 12. Ere. Essuie.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1891

RECONSTITUTION POUR UN OSCAR

Les Championnats d'Europe junior se sont déroulés en 1995 à Bali. Les Anglais, qui étaient les favoris, ont battu en finale les Néozélandais, mais ces derniers se sont vu décerner l'oscar du meilleur flanc du championnat dans la donne suivante :

♠	A 7 5 2
♥	A D V 6 5
♦	A D 10
♣	V
N	♠ R 10 9 3
O	♥ 10 2
E	♦ 9 6 4
S	♣ A D 8 5

Ann : N. don. E-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Bach	Townsend	Delmonte	Allerton
-	1 ♥	passé	1 SA
passé	3 ♦	passé	3 SA...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle, comment *Ishmaël Delmonte*, en Est, a-t-il joué pour faire chuter le contrat de TROIS SANS ATOUT ?

(« 3 Carreaux » montrait conventionnellement quatre Piques.)

Réponse

Est a pris le Valet de Trèfle sec avec l'As de Trèfle, et a essayé de reconstituer la main du déclarant : deux Cœurs seulement (puisqu'il n'a pas soutenu la couleur), certainement le Roi de Trèfle, sinon il aurait été trop faible pour répondre 1 SA, et le Valet de Carreau ou le Roi de Carreau (qui procureront trois levées dans la couleur). Le seul point faible du déclarant est donc à Pique, et c'est la couleur qu'il faut d'urgence contre-attaquer. Mais quelle carte choisir ? Est a joué le Roi de Pique au cas où Sud aurait la Dame sèche.

Cette défense a obtenu l'oscar du meilleur flanc car Sud avait :

♠ D ♠ 9 8 ♦ V 8 7 3 2 ♣ R 10 7 6 3

Supposons qu'Est continue Trèfle (car le 4 de Trèfle n'est guère « lisible », alors que l'attaque du 9 de Trèfle aurait été décourageante), le déclarant aurait eu alors plusieurs lignes de jeu gagnantes, même s'il ne choisissait pas l'hypothèse du Roi de Carreau second et bien placé en Ouest... Le déclarant, après le 10 de Trèfle, peut par exemple faire l'impasse au Roi de Cœur, puis jouer As et Dame de Carreau...
La main d'Ouest :
♠ V 8 6 4 ♥ R 7 4 3 ♦ R 5 ♣ 9 4 2.

DES NERFS D'ACIER

Cette donne a été publiée par le champion canadien Kokish et distri-

buée au cours du Tournoi sur invitation du Club Cavendish à New York. Cachez les mains adverses pour voir si vous auriez... chuté ce chelem comme le fit un ancien champion.

♠	8 7 5 4
♥	A 10 9 7 6
♦	6
♣	A D 8
♠	V
♥	V 4
♦	10 8 4 2
♣	V 10 9 6 5 3
N	♠ 10 6 3
O	♥ D 5 3 2
E	♦ A R D V 7
S	♣ 2
♠	A R D 9 2
♥	R 8
♦	9 5 3
♣	R 7 4

Ann : S. don. Tous vuln.
Sud Ouest Nord Est
1 ♠ passe 4 ♦ contre
4 SA passe 5 ♥ passe
6 ♠ passe passe

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle pour le 2 d'Est, comment jouer pour gagner ce PETIT CHELEM PIQUE contre toute défense, aucune main n'ayant de chicane ?

Note sur les enchères
Le saut de Nord à « 4 Carreaux » était un splinter qui promettait un singleton à carreau, au moins quatre cartes à Pique et environ 14 points en comptant la distribution.

Philippe Brugnion

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

CINÉMA

La semaine précédant l'ouverture du Festival de Cannes était traditionnellement consacrée aux soldes de films dont personne n'avait voulu pendant le reste de l'année. Tout change, puisque la moisson de ce mercredi est extrêmement riche. *Beau travail*, de Claire Denis, domine ce lot varié et surprenant. Tourné à Djibouti pour la télévision, ce film, inspiré du *Billy Budd* de Herman Melville, enchante et dérange plus qu'aucun autre depuis le début de l'année. Dialoguant avec Bernardo Montet, le chorégraphe dont le travail a nourri le film, la cinéaste livre quelques clés de sa genèse. Cette splendeur lumineuse ne doit pas éclipser les autres plaisirs de la semaine : d'abord les étonnants débuts en fiction d'Alexandra Rojo avec *Soins et beauté*, qui mêle sensualité et politique ; *Hypnose* aussi, film américain ambigu et fin dont le seul tort est de ressembler un peu trop à *Sixième sens*, mais il ne s'agit que d'une coïncidence puisqu'il est adapté d'un roman de Richard Matheson paru avant ; avec, enfin, un petit plaisir fugace, l'apparition de Woody Allen dans un rôle burlesque d'espion inepte, grâce à Douglas McGrath, qui a réalisé l'imparfait, mais sympathique, *Company Man*.

L'expérimental en pleine effervescence

ON ASSISTE actuellement à un regain d'intérêt pour le cinéma expérimental : multiplication des programmations, fréquentation en hausse, institutionnalisation des structures qui l'accueillent. On a déjà signalé ici les initiatives les plus intéressantes en la matière, qu'il s'agisse de celles menées par le Centre Pompidou, les associations Light Cone et Cinédoc, ou le Collectif jeune cinéma qui a ressuscité, en 1999 à Paris, le Festival des cinémas différents de Hyères et prépare sa deuxième édition pour octobre 2000. Ce panorama, exclusivement parisien, ne donne qu'une idée partielle des activités dans ce domaine, dont les grandes villes de province sont un relais de plus en plus efficace.

La Cinémathèque française – qui consacre depuis 1996 un cycle régulier à ce genre – propose aujourd'hui la plus monumentale histoire du cinéma expérimental français jamais organisée. Soit, à l'initiative de Nicole Brenez et Christian Lebrat, quelque 600 films couvrant un siècle de cinéma : les premières expérimentations des frères Lumière ; les films scientifiques de Lucien Bull et les avant-gardes des années 20 ; le dernier opus du « super-huitard » Gérard Courant ; le cinéma lettriste d'Iso-

dore Isou et de Maurice Lemaître ; les flambées des collectifs militants ; l'irréductible radicalité d'un Philippe Garrel ou d'un Pierre Clémenti... Cette programmation est accompagnée par la publication d'un imposant ouvrage collectif (*Jeune, dure et pure !*, Editions Cinémathèque française/Mazzotta), appelé à faire référence.

ZOOM

La Cinémathèque française propose en 600 films la plus monumentale histoire de ce cinéma jamais organisée

Pourquoi cette soudaine effervescence ? Pour au moins trois raisons. La première est la réaction du cinéma à son débordement par de nouveaux formats et dispositifs qui lui empruntent abondamment (de la vidéo à Internet en passant par la télévision), lesquels l'incitent en retour à ne pas se laisser dépouiller sans réagir – c'est par exemple le ci-

néma de Wong Kar-wai. La deuxième, qui découle de la précédente, est la réévaluation intellectuelle du courant expérimental dans l'histoire générale du cinéma. Naguère seulement défendu par quelques brillants kamikazes solitaires (exemplairement : Dominique Noguez), l'histoire de ce cinéma trouve aujourd'hui sa place dans un des plus solides bastions éditoriaux de la politique des auteurs, les *Cahiers du cinéma*, où font d'ores et déjà date la publication, en 1999, du *Kenneth Anger* d'Olivier Assayas, ou le tout frais numéro hors-série consacré aux « Frontières du cinéma ». La troisième raison tient à la plus grande accessibilité d'œuvres restées longtemps invisibles, comme si cette offre soudaine libérait la demande de jeunes générations qui ne connaissent rien de ce cinéma et, le découvrant, se reconnaissent enfants spontanés de Vertov et d'Eisenstein, via la culture du spot et du clip.

Jacques Mandelbaum

★ « Jeune, dure et pure ! Une histoire du cinéma d'avant-garde et expérimental en France. » Cinémathèque française, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris 10^e. Tél. : 01-56-26-01-01. Du 3 mai au 2 juillet.

RENCONTRE

Pierre Cadars et le cinéma stalinien

« Délégué général de la Cinémathèque de Toulouse, vous organisez une rétrospective du "cinéma stalinien" du 3 mai au 30 juin. Deux mois de programmation et un colloque universitaire pour des films de propagande, c'est peut-être beaucoup ? – C'est effectivement la plus grosse rétrospective cinématographique consacrée à cette époque : 60 films, des chefs-d'œuvre formels du muet jusqu'aux grandes œuvres lyriques d'Eisenstein. Il ne s'agit évidemment pas de procéder à une réhabilitation de ce cinéma tourné sous l'œil d'un tyran mais de mesurer l'Histoire à partir de ce que disent ces images et, plus particulièrement, d'examiner les rapports entre art et propagande.

– L'un peut-il cohabiter avec l'autre ?

– Dans la production stalinienne, on s'aperçoit qu'il n'y a pas que des films de propagande directe et de raideur idéologique. On trouve tous les genres, du divertissement, de la comédie. Maintenant que les regards sont dépassionnés, force est de reconnaître qu'il y a dans ce cinéma au quotidien des qualités formelles, du souffle, de l'émotion. On s'aperçoit que pour être efficace, le cinéma de propagande doit aussi être de bon niveau artistique. De ce point de vue, le cinéma stalinien, avec ses visages illuminés par la foi, possède une force qui amène à une ambiguïté fondamentale : une époque monstrueuse peut donner naissance à des représentations enthousiasmantes qui font oublier les cadavres. Le spectateur est amené à se poser la question suivante : si j'avais vu ce genre de film en 1940, n'aurais-je pas été, moi aussi, galvanisé ?

– Le cinéma peut donc être un excellent vecteur du totalitarisme ?

– Aucun film de cette époque, même le plus banal, n'échappe au message idéologique. Art moderne dont les effets sont facilement contrôlables, le cinéma sait dire mieux que tout autre ce que tout le monde veut entendre. Les nazis l'avaient eux aussi bien compris. »

Propos recueillis par Jean-Paul Besset

La danse du soleil et des armes sous la caméra de Claire Denis

Beau travail. S'inspirant du « Billy Budd » de Melville, la cinéaste compose dans le désert de Djibouti une fable torride et mélancolique

Film français de Claire Denis. Avec Denis Lavant, Grégoire Colin, Michel Subor. (1 h 30.)

N'écoutez personne qui dit que faire du cinéma est difficile. Allez plutôt voir *Beau travail*, le neuvième film de Claire Denis. Au début, c'est tellement simple que pour un peu on ricanerait de cette série d'oppositions franches, le coup de la terre de contrastes, merci ! La rigidité héroïque des soldats et la fluidité énigmatique et sensuelle de l'Afrique, la volubilité colorée de l'exotisme et la grisaille du retour en France et à la retraite, le présent et le passé, le devoir et le désir, les hommes et les femmes... Mais voilà qu'il se passe d'emblée, comme dans un conte, un, deux, trois tours de magie.

Un : la beauté intérieure, évidente et inexplicable, de chaque plan, chaque instant capté comme pour lui-même, son élégance formelle et sa mélancolie à chaque image différente. Deux : ça ne raconte rien, et pourtant entre ces petits blocs d'images et de sons si précis, si poignants, se fauillent mille histoires. Des histoires qui viennent des légendes, de l'histoire, de la littérature, de la peinture, du théâtre, de la musique, de la danse, du cinéma. Et voilà que cet assemblage « non narratif » bruisse de récits murmurés, aux marges de l'écran et de la mémoire. Trois : 1 + 1 = 3, précisément. Ces

additions de petites scènes (un train dans le désert, un canon tracté, des visages dans la pénombre d'une boîte de nuit – Colin qui rit, Lavant qui grimace, une femme qui accroche du linge...), loin de composer des binômes simplistes, produisent un troisième espace. La simplicité des signes et la convocation des récits se combinent pour fabriquer autre chose – un mystère, magnifique et terrifiant.

MARSEILLE FILMÉ COMME CALAIS

« Mon histoire est simple », dit le sergent Galloup. C'est lui qui raconte, « après », lui le légionnaire défrôqué en vacances d'existence et d'appartenance, dans Marseille filmé comme Calais. *Beau travail* se construit à partir des Carnets du sergent Galloup, dont les extraits lus en voix off font comme une ligne mélodique très épurée, autour de laquelle se composeraient les harmonies les plus complexes. Simples en effet, les matériaux de cette aventure inspirée du *Billy Budd* de Herman Melville (on entendra, le moment venu, les chœurs de l'opéra homonyme de Benjamin Britten), où le désert aurait remplacé l'océan. Il y avait un grand chef (Michel Subor), un petit chef (Denis Lavant) et une troupe d'hommes. Un jour, cette troupe fut rejointe par un jeune garçon (Grégoire Colin). Quand le grand chef regarda avec un peu trop d'attention le garçon, le petit chef éprouva des sentiments qui lui



« Beau travail » : des guerriers grecs qu'aurait filmés un Fritz Lang réalisant « L'Odyssée ».

révélèrent ses véritables relations avec son supérieur en même temps qu'ils éveillaient chez lui des pulsions meurtrières, qui finirent par le détruire.

Autour de cet argument se dessinent les nombreux thèmes qui, comme autant de sentiers, parcourent le film. Chacun suivra celui ou ceux qui lui agréent le plus : questions de l'appartenance fami-

liale ou collective, des relations sexuelles, des rapports de pouvoir, réflexion politique (l'armée blanche au milieu de la terre noire), problèmes ontologiques (l'humain minuscule au cœur de la nature indifférente) ou métaphysiques (les inversions constantes du travail du code symbolique et des pulsions). On pourrait aussi ne penser à rien, dans un état de sidération devant

la puissance et la beauté de ces blocs d'images-sons-temps – et c'est la télé qui a produit ce pur objet cinéma ! Encore bravo à l'industrie du cinéma, incapable de prendre en charge un film pareil, qui devrait être sa raison d'être.

Comment fait-elle, Claire Denis, pour filmer une escouade de types d'aujourd'hui au crâne rasé et à l'uniforme impeccable dans la

poêle à frire de la corne d'Afrique comme s'ils étaient des guerriers grecs filmés par Fritz Lang réalisant *L'Odyssée* ? Et quelle est cette étrange cérémonie du soleil où les guerriers dressés dans l'éther comme des vestales exécutent un taïchi qui ne sent bon ni sable chaud ni fleur au fusil ? Quel démon habite le sergent Lavant, fauve malheureux dans la nuit des bordels, lorsqu'il lance ses hommes dans une danse barbare, poitrine jetée contre poitrine, sous le soleil aveuglant du désert ?

PEUR, DÉSIR ET DÉSESPOIR

Organisant ses éléments dramatiques et visuels moins en fonction d'un sens que selon leur intensité, la cinéaste arpège la montée en puissance de la peur, du désir et du désespoir. Aucun mystère ne sera éclairci, aucune énigme résolue. Pourtant apparaît, dans la tension hallucinée qu'engendre le film, cette question de l'ennemi, lorsqu'on accompagne ainsi des guerriers qui ne sont pas en guerre (dans un pays qui, lui, l'est). De l'explosion en vol d'un hélicoptère résumée par le passage de la mer du bleu au rouge – scène sublime ! – à l'attaque, comme une danse de folie meurtrière et un jeu idiot, d'un immeuble inoccupé, les abîmes du Mal laissent apparaître, comme par rayonnement de lumière noire, leur place dans un monde où tout travaille à la masquer.

A ce moment d'une critique de film, il convient de dire du bien des acteurs. Ce serait, ici, absurde, tellement la question n'est pas là. Ou alors il faudrait commencer par la qualité de jeu du ciel, et réclamer d'urgence un Oscar d'interprétation pour cette bergère noir et rouge qui traverse royalement un plan, comme jamais Liz Taylor en Cléopâtre n'y parvint. La question n'est pas la beauté presque surnaturelle de Michel Subor, petit soldat godardien devenu commandant d'une armée de songes révoltés, ni la pointe sèche du dessin si précisément tracé par chaque geste et chaque muscle de Grégoire Colin. Elle ne se résume ni au travail collectif chorégraphié avec ces hommes au corps magnifique, ni dans l'irradiation de ce géant si peu et si mal utilisé par le cinéma français qu'est Denis Lavant (peut-être le seul héritier de la grande tradition des acteurs français qui va de Michel Simon à Jean-Pierre Léaud). La question est que, les acteurs, c'est comme la lumière, c'est comme la musique, comme l'histoire. Et, à cette question, il n'y a pas de réponse. Il y a juste, sorti en douce juste avant le Festival de Cannes, ce qui restera peut-être comme le plus beau film de l'an 2000 : *Beau travail*.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

J.-M. F.

Claire Denis, cinéaste, et Bernardo Montet, chorégraphe

« Comment l'espace entre deux êtres peut devenir un espace dangereux »

POUR ÉVOQUER la création de *Beau travail*, Claire Denis a eu envie d'en reparler avec le chorégraphe Bernardo Montet (désormais artiste associé au Quartz, le Centre national dramatique et chorégraphique de Brest). Chacun connaissait l'œuvre de l'autre depuis longtemps, sans qu'ils aient eu l'occasion de se rencontrer. Lui : « Il y a dix ans, Claire devait faire une vidéo d'un de mes spectacles et ce n'est pas arrivé. Tant mieux, je préfère qu'on se soit rencontré pour aller à Djibouti. » Elle : « La productrice Carol Scotta m'a parlé de Bernardo alors que je préparais S'en fout la mort, en 1990, j'ai vu son travail. Lorsque je l'ai contacté pour le film, nous n'avons jamais parlé de danse. Il s'agissait d'une autre approche, une exigence mentale qui passait par les corps, il fallait organiser une forme très spéciale de répétition, fondée sur le partage. »

En juillet 1997, Claire Denis n'arrive pas les mains vides : à partir du *Billy Budd* de Melville, elle a construit avec son complice Jean-Pol Fargeau un canevas narratif centré sur les carnets du sergent

Galloup, que jouera Denis Lavant. Elle connaît Djibouti et les immenses difficultés de tous ordres qui l'attendent là-bas. Ensemble, Claire Denis et Bernardo Montet choisissent les membres du peloton (qu'il finira par intégrer lui-même). Parmi eux, des acteurs, des danseurs, un chanteur d'opéra adepte des sports de combat, deux amateurs sociaux d'origine algérienne rencontrés par hasard en Bretagne... Des Français, des Arabes, des Africains, un Grec, deux Italiens, un Russe, un Asiatique... « Je n'aurais pas pris un groupe constitué, une troupe déjà existante, dit Montet. Il fallait retrouver le caractère composite de la Légion et comprendre de l'intérieur comment on en fait un collectif uni et efficace. » Il les entraînera durant deux mois à Paris fin 1998, puis à Djibouti, avant de transmettre le « commandement » à Denis Lavant. « Bernardo a rendu le groupe possible et me l'a donné prêt », dira plus tard le comédien, qui s'est lui aussi exercé, quoique plus brièvement, sous la direction du chorégraphe.

Claire Denis : « Les hommes ont d'abord cru à un entraînement physique, puis ils ont vu qu'il s'agissait d'autre chose. Quand nous avons "incorporé" un véritable ex-légionnaire, l'essentiel de l'esprit de corps était déjà là. Un des aspects qui m'avaient passionnée dans le travail de Bernardo est la manière dont ses chorégraphies montrent combien le masculin exige une relation entre hommes pour permettre une relation entre homme et femme... »

Bernardo Montet : Pour *Beau travail*, je suis parti d'une énigme : comment, dans un studio de danse parisien, préparer des gens disparates à devenir un groupe soudé de guerriers du désert. Le décalage entre l'espace réel où nous étions et l'espace futur du film nous a servi, il a fallu se projeter mentalement. Je prenais des formes simples que peu à peu, ensemble, nous investissions. Claire m'avait dit que, pour elle, les légionnaires étaient comme ces petites herbes qui s'accrochent dans le désert, elles ne sont pas à leur place dans cette immensité hostile, et pour-

tant elles résistent. J'ai relié cette idée au camouflage, qui est un moyen de survie pour le guerrier : le camouflage, c'est son intégration vitale à la nature, au cosmos, à sa communauté et à lui-même. Le militaire appelle cela camouflage, moi je l'appelle danse.

» J'ai aussi travaillé longuement autour de la question : comment l'espace entre deux êtres peut-il devenir un espace dangereux ? Même s'ils n'ont pas d'armes, même s'il n'y a pas de conflit ouvert, comment se construit, par les distances, les postures et les gestes, une tension qui résulte de stratégies de pouvoir mises en œuvre par les corps ? Je suis parti du principe que nous sommes tous potentiellement des tueurs. Qu'est-ce qui fait qu'on ne tue pas ? Comment s'exprime cette potentialité, où passe cette énergie meurtrière ? Elle est très présente dans ce film de guerre où on ne tire pas un seul coup de feu.

C. D. : Sans Bernardo, il aurait été impossible de filmer les deux scènes d'action militaire classique que sont un débarquement et l'investissement d'un immeuble, qui

Max von Sydow, le géant désenchanté

DANS *La neige tombait sur les cèdres*, son personnage de vieil avocat cataracté à déjà un pied dans la tombe. A soixante et onze ans, Max von Sydow est en pleine

PORTRAIT

De Bergman à Hollywood, une carrière trop boulimique

forme. Mais il admet : « J'ai toujours joué des personnages plus vieux que moi. La première fois que je suis monté sur scène, j'avais seize ans et j'ai joué un homme de soixante ans. Ma carrière d'acteur m'a préparé à vieillir. »

Cette carrière est si monumentale que l'on ne sait par quelle face l'aborder. Il y a bien sûr la fondation bergmanienne. En 1958, le jeune acteur de théâtre, qui débutait au cinéma, est devenu le chevalier du *Septième Sceau*. Son physique hiératique, le poids de sa présence ont bien sûr marqué les films du cinéaste suédois, ils ont aussi suscité les convoitises d'autres industries.

« En 1960, *La Source a été présentée à Cannes, et j'ai accompagné le film. J'ai rencontré là-bas un agent américain qui m'a proposé de me représenter. J'ai refusé, j'étais sous contrat avec un théâtre municipal et une maison de production cinéma-*

*tographique en Suède... Mais il a insisté, j'ai encore refusé. Finalement, il m'a invité à passer une semaine à Hollywood. Là, on m'a montré des ébauches de scénario, écrits par le grand poète américain Carl Sandburg, très belles, très complexes, c'était fascinant. J'ai accepté de tourner le film, c'était *La Plus Grande Histoire jamais contée* [la vie du Christ vue par George Stevens]. Quand le film a été tourné, il ne restait rien de ces merveilleuses ébauches. Rien de ce qu'ils m'avaient promis n'avait été tenu. »*

SOUVERAIN FOURBE

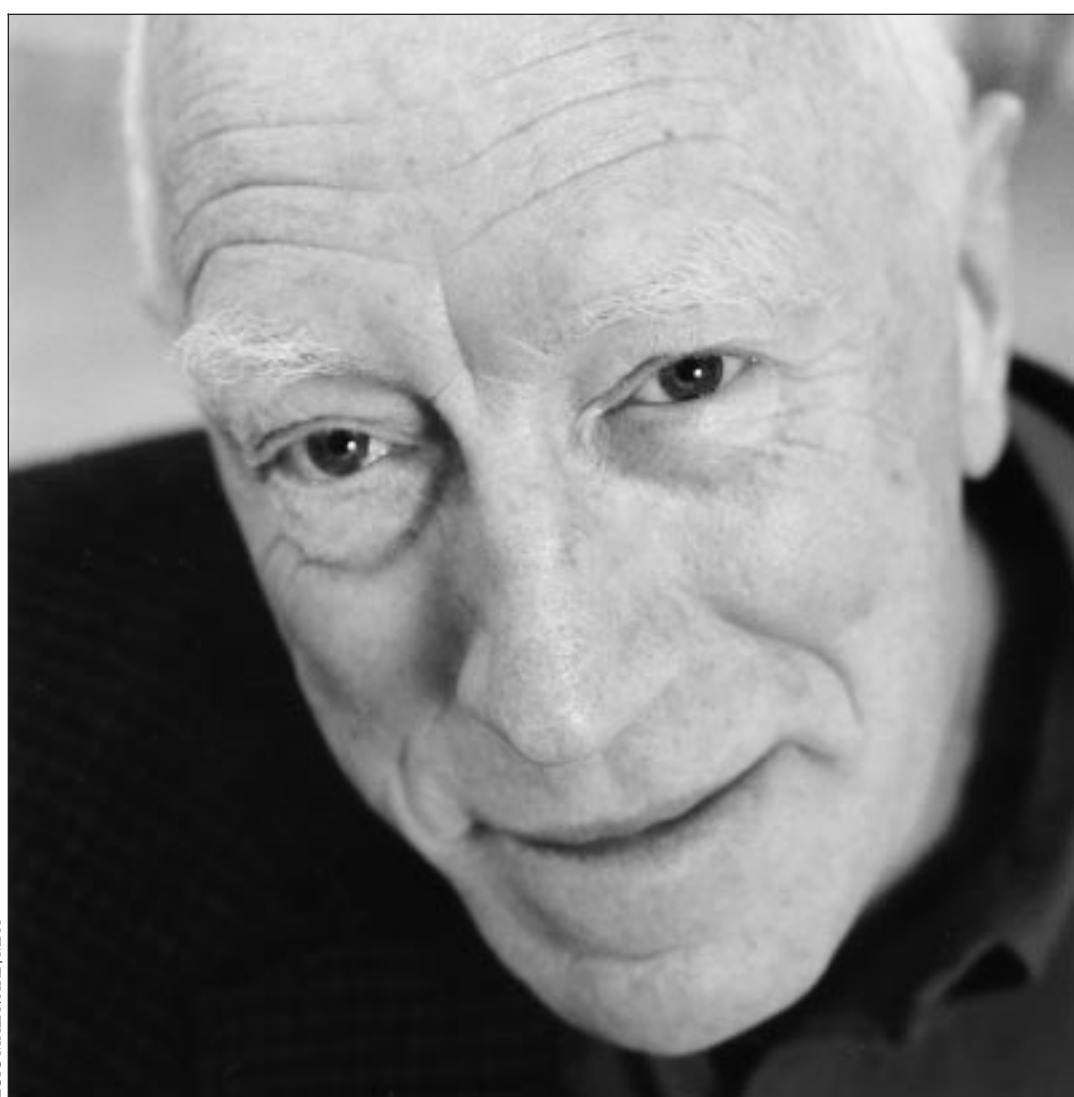
C'est peut-être cet échec initial (le film sonna le glas des superproductions bibliques) qui a marqué le reste de la carrière internationale de Max von Sydow. « J'ai tourné pour tant de pays, dans tant de pays que je ne m'en souviens même plus. Malheureusement, j'ai fait trop de films, dont beaucoup que je regrette d'avoir tournés. » Tout en poursuivant sa carrière en Suède (*L'Œuf du serpent*, sa dernière collaboration avec Bergman, date de 1977), le comédien décroche deux rôles marquants à Hollywood, *Father Merrin*, dans *L'Exorciste* et le fourbe Joubert qui mène la traque contre Robert Redford dans *Les Trois Jours du Condor*. A la fin des années 70, il s'établit en Italie où il tourne avec Alberto Lattuada, Francesco Rosi ou Mauro Bolognini.

Aux Etats-Unis, l'acteur n'est requis que lorsque les réalisateurs sont en mal de souverain fourbe et cruel. Il est ainsi l'empereur Ming de *Flash Gordon* ou le roi Osrik de *Conan le Barbare*. On devrait bientôt le voir dans le *Vercingétorix* de Jacques Dorfman. « *Devinex ce qu'il joue, intervient sa femme : un druide.* »

Max von Sydow laisse transparaître son désenchantement. « *En Amérique, le cinéma est une entreprise commerciale et rien d'autre. Parfois les producteurs ont assez de chance pour recruter de vrais artistes et obtenir un objet artistique.* » Ces derniers temps, il s'est senti de plus en plus mal à l'aise : « *Je préfère les films qui parlent de vraies gens. Aujourd'hui, on se préoccupe surtout de faire Star Wars en mieux. Je suis las des accessoires et des effets spéciaux. Je veux voir de vrais êtres humains, et il est de plus en plus difficile de trouver de l'argent pour ce genre de films.* »

Ce qui explique la semi-retraite de l'acteur. Il a abandonné le théâtre depuis une dizaine d'années et ne tourne plus qu'une ou deux fois par an. « *Les rôles qu'on me propose sont de plus en plus brefs et pas toujours intéressants, je vieillis. Mais j'ai été tellement gâté pendant ma carrière : j'ai tourné avec Bergman, bien sûr, mais aussi Huston, Pollack.* »

Thomas Sotinel



« J'ai tourné pour tant de pays, dans tant de pays, que je ne m'en souviens même plus. »

Une neige ennuyeuse comme la pluie

La neige tombait sur les cèdres. Lesté par une narration laborieuse, ce roman à énigme historique vire au pensum

Film américain de Scott Hicks. Avec Ethan Hawkes, James Cromwell, Sam Shepard, Max von Sydow, Youki Kudoh. (2 h 13.)

Personne ne pourra se plaindre de tromperie sur la marchandise. Située et filmée dans l'Etat de Washington, cette adaptation d'un best-seller se classe sans peine parmi les films les plus neigeux et les plus boisés de ces derniers mois. Les producteurs et les scénaristes ont trouvé dans le livre de David Guterson la matière d'un de ces films qui réunissent les ingrédients nécessaires au franchissement d'une soirée d'hiver : amours contrariées, secrets de famille, folklore régional, arrière-plan historique et l'indispensable séquence au tribunal.

En 1950, un pêcheur est retrouvé noyé près de son bateau. Son corps porte des traces de coup. Les soupçons se portent sur un de ses collègues, d'origine japonaise. Les nombreux Nippo-Américains de la région ont été déportés dans des camps pendant la durée de la guerre mondiale qui vient de s'achever. Le rédacteur en chef du journal local (Ethan Hawke) couvre le procès tout en égrenant ses souvenirs : son premier amour avec Hatsue (Youki Kudoh), sa guerre du Pacifique, ses rapports conflictuels avec son père (Sam Shepard).

Ce qui ralentit considérablement

la narration. Après tout, il s'agit d'un classique roman policier à énigme. Et le dévoilement de celle-ci est à chaque fois retardé par le déclenchement d'une crise de nostalgie chez l'un des personnages, crise qui se caractérise par un nouveau flash-back. C'est l'équivalent cinématographique de la circulation en accordéon chère aux analystes de Rosny-sous-Bois. A chaque fois que l'on croit enfin démarrer, on est à nouveau bloqué.

Scott Hicks prend son film à bras-le-corps et le maintient fermement au fond de l'eau, jusqu'à ce qu'il ne donne plus signe de vie. Sa manière de filmer est accablée de soucis esthétiques. Les brumes du Nord-Ouest américain, les cèdres, la neige sont rendus avec une précision, un souci de la composition de bon goût qui font de chaque image une de ces cartes postales haut de gamme, bordées de blanc.

Le plaisir naît uniquement le temps des scènes de tribunal, que Max von Sydow s'approprié sans scrupules. Totalement américanisé, l'acteur suédois incarne un avocat que l'approche de la mort a rendu plus sage que ses concitoyens. Il donne à son personnage un humour, une fausse modestie et une rouerie qui font penser à James Stewart. On voit bien qu'il a senti la nécessité de tirer le film de l'ennui ; il est resté bien seul.

T. S.

Film américain d'Eric Mendelsohn. Avec Edie Falco, Aaron Harnick, Madeline Kahn, Bob Dishy. (1 h 35.)

Situé dans la petite ville de Babylon, dans la banlieue de Long Island, le premier film d'Eric Mendelsohn, réalisé avec une précision exemplaire, dans un noir et blanc aux accents méditatifs, a une forte tonalité autobiographique. La mélancolie d'Eric Mendelsohn s'incarne à travers deux trentenaires qui aspirent à une carrière dans le show-business. Judy Berlin (Edie Falco), l'une des vedettes de la série télévisée *Les Sopranos* s'appête à quitter Long Island pour Los Angeles afin de devenir comédienne, alors que son camarade de classe, David Gold (Aaron Harnick), accomplit le chemin inverse, installé à nouveau chez ses parents, et gagné par des cauchemars de projets cinématographiques jamais aboutis.

Babylon, USA débute par une éclipse qui plonge la petite ville et ses environs dans une obscurité imprévue. Il s'agit d'un scénario idéal de fin du monde, mais la structure dramatique adoptée par Eric Mendelsohn fait davantage penser à une excursion scolaire qui tournerait court et laisserait en chemin quelques écoliers. La mère de David Gold est persuadée d'avoir de nouveau seize ans (Madeline Kahn, dans son dernier rôle, donne à son personnage une fragilité bouleversante). Pendant ce temps, une institutrice à la retraite, gagnée par des troubles de mémoire, retourne dans son ancienne salle de classe. Judy Berlin poursuit sa tournée d'adieu juste

avant de tomber dans un parking sur le fameux David Gold.

Eric Mendelsohn décrit avec justesse sa gêne de rencontrer un ancien camarade de lycée, douze ans après l'avoir quitté. Il est, en revanche, moins convaincant dans sa perception du couple Judy Berlin-David Gold. Une trop grande dichotomie - elle est extravertie et corpulente, il est filiforme et dé-

pressif - entre les deux personnages aboutit à une série de clichés.

En lui racontant son parcours professionnel plus chaotique que prévu, David Gold demande à Judy : « *Est-ce que tu comprends ce que je suis en train de faire ?* » Son rêve secret est de tourner un documentaire sur la vie quotidienne dans une banlieue américaine, qui permettrait d'en faire l'apologie et

d'éviter tout cynisme. Cette symphonie du quotidien - la ville est magnifiquement photographiée, la mélancolie qui se dégage d'une image poussiéreuse est soulignée par une belle musique pour clavecin composée par Michael Nicholas - est son film idéal. Et Judy Berlin, la muse délurée qui l'a inspiré.

Samuel Blumenfeld

La longue assimilation d'une famille juive à Budapest

Sunshine. Malgré des moyens importants, une terne fresque

Film canado-hongrois d'Istvan Szabo. Avec Ralph Fiennes, Rachel Weisz, Rosemary Harris. (2 h 59.)

La fresque historique fait un retour surprenant avec *Sunshine*, du Hongrois Istvan Szabo. Ce cinéaste a disposé pour ce film de moyens importants : un casting international (l'Américain William Hurt, l'Anglais Ralph Fiennes ; l'Allemand Rudiger Vogler) ; une musique de Maurice Jarre, le compositeur attitré de David Lean. Situé en grande partie à Budapest, *Sunshine* dépeint trois générations d'une famille juive, les Sonnenschein, de l'empire des Habsbourg à la révolution de 1956. Chacune des générations franchit un pas supplémentaire dans l'assi-

milation. Juge réputé, profondément lié au régime impérial de l'Autriche-Hongrie, Ignatz Sonnenschein accepte de changer son nom pour le patronyme de Sors, susceptible de lui permettre d'exercer sa carrière. Adam, son fils, pousse radicalement le processus d'assimilation en se convertissant au catholicisme afin d'intégrer le club d'escrime de l'armée. Sa médaille d'or dans cette discipline aux Jeux olympiques de Berlin, en 1936, le transforme en héros national. Lorsque la guerre éclate, il est déporté en compagnie de son fils Ivan. De retour des camps, ce dernier devient un membre important du Parti communiste.

Les trois personnages centraux de la famille Sonnenschein, Ignatz, Adam et Ivan, sont incarnés par Ralph Fiennes, très figé.

Cette gageure d'un triple rôle éclipse les autres personnages du film qui sont sous-écrits. Suivant avec clarté la thèse de son film - l'assimilation ne constituait pas une solution pour une famille juive en Europe de l'est -, Istvan Szabo oublie de lui adjoindre un projet cinématographique qui le différencierait d'une série télévisée. La faiblesse de la reconstitution du Budapest d'avant-guerre, un manque de nuances dans les enjeux abordés, le film ne précisant jamais que les choix de la famille Sonnenschein restent marginaux en regard de l'attitude adoptée par leur communauté, soulignent les limites d'un projet qui ne dépasse jamais le statut de curiosité.

S. Bd

Apocalypse joyeuse à Long Island

Babylon, USA. Un premier film autobiographique et mélancolique

Unité de Fictions La Sept Arte, Pathe Télévision et SM FILMS présentent

Denis Lavant
Michel Subor
Grégoire Colin

un film de Claire Denis

BEAU TRAVAIL

Sélection Officielle Festival de Venise 99. Berlin 2000 Forum International du Nouveau Cinéma

LA SEPT ARTE présente un film de CLAIRE DENIS "BEAU TRAVAIL" avec DENIS LAVANT MICHEL SUBOR GRÉGOIRE COLIN RICHARD COURCET
scénario JEAN-PAUL FARGEAU et CLAIRE DENIS d'après HERMAN MELVILLE image AGNÈS GODARD montage NELLY QUETTIER son JEAN-PAUL MUGEL et DOMINIQUE GABORIAU
musique ERAN TZUR décors ARNAUD DE MOLÉRON costumes JUDY SHREWSBURY une coproduction LA SEPT ARTE PIERRE CHEVALIER
PATHE TELEVISION JEROME MINET SM FILMS PATRICK GRANDPERRET et avec la participation du CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

Libération www.pyramidefilms.com ACTUELLEMENT PYRAMIDE FRANCE Culture

HORS CHAMP

■ Jean-Jacques Annaud a terminé le tournage de *L'Ennemi aux portes*, vaste fresque historique consacrée à la bataille de Stalingrad. Produit par Paramount, avec un coproducteur allemand, le film a été tourné en Allemagne, dont une grande partie aux studios de Babelsberg, pour un budget annoncé de 90 millions de dollars (670 millions de francs environ). Le film, qui réunit en tête d'affiche Jude Law en jeune tireur d'élite de l'Armée rouge, Joseph Fiennes en officier soviétique, et Ed Harris en tireur de la Wehrmacht, doit sortir en 2001.

■ Le catalogue de MK2 s'enrichit de neuf nouveaux films dont la société de Marin Karmitz a annoncé avoir acheté les droits à Ci-by 2000, la société créée par Francis Bouygues et aujourd'hui en sommeil. Parmi ces acquisitions figurent deux Palmes d'or, *Secrets et mensonges*, de Mike Leigh, et *Le Goût de la cerise*, d'Abbas Kiarostami, et un Lion d'argent, *Chat noir, Chat blanc*, d'Emir Kusturica, ainsi que *Twin Peaks : Fire Walk with Me* et *Lost Highway*, de David Lynch. *Kansas City*, de Robert Altman, *Messieurs les Enfants*, de Pierre Boutron, *The End of Violence* de Wim Wenders, et *Que la Lumière soit !*, d'Arthur Joffé complètent cette liste. Après le rachat du catalogue François Truffaut en juin 1999, cette opération porte le catalogue de MK2 à près de 250 titres.

La bonne fortune de Wim Wenders à la Bourse de Francfort

Le cinéaste allemand est devenu une des stars des milieux financiers outre-Rhin

FRANCFORT

de notre correspondant

Wim Wenders va devoir s'y faire. Fini le temps où il pouvait tourner pour assouvir ses envies, enchanter ses fans, voire provoquer la critique. Le réalisateur allemand doit aujourd'hui rendre des comptes aux milieux financiers. Depuis qu'il a adossé sa société de production Road Movies à Das Werk, une entreprise « en forte croissance » comme le disent les banquiers, le cinéaste est devenu une des stars de... la Bourse de Francfort. Une métamorphose pour l'auteur des *Ailes du désir* et de *Paris, Texas*, enfant de Mai 68, qui se considère parfois lui-même comme un « dinosaure » du cinéma allemand.

Grâce à cette opération, annoncée en juin 1999, Wim Wenders a fait une entrée discrète sur la scène des entrepreneurs fortunés. La cession de Road Movies, créée en 1975 à Berlin, aurait rapporté une petite fortune à Wim Wenders et à son inséparable partenaire en affaires, Ulrich Felsberg. Les deux associés continuent à piloter la société et détiennent chacun 7,2 % de la maison mère. La capitalisation boursière de Das Werk atteignant les 440 millions d'euros (2,9 milliards de francs), la participation de Wim Wenders représente un pactole de

32 millions d'euros (210 millions de francs).

Créée en 1991, Das Werk est une de ces start-up très à la mode par les temps qui courent. En Allemagne, elle revendique le premier rang de la postproduction numérique, ces techniques ultramodernes qui permettent de peaufiner un film lors du montage, de l'habiller par exemple d'effets spéciaux plus vrais que nature. A terme, Das Werk veut devenir le numéro un européen du secteur. Entrée en Bourse en août 1999 sur le nouveau marché de Francfort, un marché surtout destiné aux entreprises high-tech et aux médias, Das Werk y a réalisé un parcours des plus honorables : en huit mois, sa valeur a doublé ; l'action valait 43 euros le vendredi 28 avril (282 francs), contre 20 euros lors de sa mise en Bourse...

Pour Wim Wenders, c'est la découverte d'un nouvel univers. « *Le monde de la finance m'était inconnu* », concède-t-il, sans paraître déphasé : « *En tant que dirigeant de Road Movies, je participe aux grandes décisions de Das Werk. Ces fonctions me plaisent assez. J'avais produit presque tous mes films auparavant et agissais déjà un peu en homme d'affaires.* »

L'idée de rapprocher Road Movies d'une société aux solides ambitions s'est imposée à la fin des années 90 :

« *Avec cinq ou six films par an, nous avions atteint les limites d'une petite société de production indépendante. Il ne nous semblait pas possible de grandir seul alors que tous les autres indépendants allemands ont disparu. Avec notre taille, nous ne pouvions ni vivre ni mourir. Soit on ne se consacrait qu'à mes propres films, soit on passait dans le giron d'un groupe pour élargir notre activité.* »

« **Das Werk pouvait gérer des productions mondiales** », déclare un analyste d'une banque francfortoise. Un jugement qui n'a rien d'artistique, ni rien non plus pour déplaire à Wim Wenders

Parmi différentes offres, c'est finalement Das Werk qui a été rete-

nué ; Wim Wenders avait déjà travaillé avec cette société de Francfort sur une dizaine de films publicitaires : « *Das Werk voulait se renforcer dans la production de contenus, nous étions très complémentaires ; le recours à la Bourse permettait de financer notre développement* », explique Wim Wenders.

Pour contenter ses actionnaires, Road Movies fourmille de projets. D'ici à 2002, la production doit atteindre les 25 films par an. « *Pour 2000, l'objectif d'une dizaine de films semble complètement possible* », indique Wim Wenders. *Bread and Roses*, le dernier film du Britannique Ken Loach, présenté cette année à Cannes, a été coproduit par Road Movies. Après le succès de *Buena Vista Social Club*, à la recherche des sonorités cubaines, le documentaire devrait figurer en bonne place parmi les projets du groupe. La compétence technologique de Das Werk doit permettre de multiplier les productions numériques ; Wim Wenders va d'ailleurs réaliser son prochain long métrage, *In America*, avec une caméra numérique haute définition ; le tournage devrait commencer en septembre ou en octobre 2000.

« *En tant que metteur en scène,*

ce mariage m'ouvre de nouvelles possibilités, les capitaux dont nous disposons élargissent mes marges de manœuvre, confie le cinéaste. Par le passé, nous étions seuls à subir les conséquences d'un échec commercial.

Dorénavant, ce qui compte, ce n'est pas nécessairement mon film, mais ce que les différentes productions vont rapporter ensemble sur une année. » Wenders espère aussi contribuer à la relance du cinéma allemand : « *Ma mission est d'essayer d'aider les jeunes réalisateurs allemands à vendre leurs films au-delà de leur pays d'origine. Le potentiel est énorme avec les nouveaux canaux de distribution.* »

En attendant, Das Werk bénéficie du prestige de son associé. Elle a la cote auprès des investisseurs. « *Le succès de The Million Dollar Hotel, le vingtième film de Wim Wenders, a démontré que Das Werk pouvait gérer des productions mondiales* », juge un analyste d'une banque francfortoise. *Je conseille d'acheter les actions de l'entreprise : elles devraient atteindre le cours de 60 euros d'ici à la fin de l'année.* » Un jugement qui n'a rien d'artistique, ni rien non plus pour déplaire à Wim Wenders.

Philippe Ricard

Fantômes et lien filial

Hypnose. Film fantastique et réflexion émouvante, sur l'univers sans qualité de banlieusards américains

Film américain de David Koepp. Avec Kevin Bacon, Kathryn Erbe, Illéana Douglas. (1 h 40.)

Il y a des films qui n'ont pas de chance. L'infortune d'*Hypnose* est sans doute de sortir en salle après le succès de *Sixième sens* qui, d'une certaine manière, parvenait à renouveler les histoires de fantômes en les imprégnant d'une émotion inédite, n'altérant pas les capacités d'effrayer le spectateur. Le film de David Koepp fonctionne sur le même imaginaire fantastique que celui de M. Night Shyamalan. Ce qui ne lui évitera donc pas le soupçon d'une répétition stérile, la déception d'un effet de surprise évanoué.

Ici encore, les morts qui n'ont pas trouvé le repos peuvent être aperçus par des êtres à la sensibilité exacerbée, et c'est un enfant qui dialogue avec le spectre d'une jeune femme disparue depuis plusieurs mois. Son père, après avoir, par jeu, été le cobaye d'une séance d'hypnose, se met tout à coup à percevoir, puis à voir une apparition spectrale dont il comprend peu à peu qu'elle est déjà familière à son propre fils de sept ans. Une morte crie vengeance et



Kevin Bacon, Kathryn Erbe et Zachary David Cape donnent une véritable existence à leur personnage.

c'est en enquêtant sur le passé de son quartier que le héros déterrera, littéralement, un effroyable secret. On aurait pourtant tort de reprocher à *Hypnose* le sentiment d'une redite opportuniste, dont le recours à une mythologie fantastique à la fois classique et subtilement renouvelée.

Son intérêt véritable est ailleurs.

D'abord dans la précision réaliste avec laquelle l'environnement des protagonistes est restitué. Le film, deuxième réalisation d'un scénariste doué, qui a écrit le scénario du *Monde perdu* de Steven Spielberg et ceux de *L'Impasse*, *Mission : impossible* et de *Snake Eyes*, de Brian De Palma, décrit, mine de rien, l'univers sans qualité de banlieusards améri-

cains. Les personnages sont des ouvriers et des petits-bourgeois, enfermés dans une vie quotidienne construite sur la répétition des mêmes moments, sur une vie de famille faite de petits rituels domestiques, sur les samedis soir où l'on vient prendre un verre chez les voisins pour tromper son propre ennui et oublier quelques heures le travail salarié. *Hypnose* vient donc rappeler à quel point l'appartenance programmée à un genre cinématographique aussi prévisible que le fantastique contemporain est sans doute, dans certains cas, une des meilleures manières d'atteindre une véritable épaisseur réaliste. Car l'adhésion du spectateur au surnaturel sera d'autant plus acquise que l'univers décrit aura la consistance d'un réel qui ne serait pas totalement codifié. Et l'action est loin des campus et des banlieues résidentielles californiennes, des films américains d'épouvante d'aujourd'hui.

ENJEU PSYCHOLOGIQUE

Mais l'intérêt du film de David Koepp est encore ailleurs. Inspiré d'un roman de Richard Matheson, *Hypnose* fonctionne sur un enjeu psychologique subtil qui le transforme en une réflexion émouvante sur la valeur des liens filiaux. Découvrant les dons médiumniques de son propre fils, le héros partage avec lui la capacité de ressentir l'au-delà. De cette similitude naît une fusion dans un univers commun et autonome par rapport au reste du monde. Métaphore d'un lien à la fois magique et authentique, hypostase d'une relation de père à fils bénéfique, conduisant vers l'évolution d'une connaissance du monde. Vers la fin du récit, la découverte d'un secret ignoble désignera un autre type de rapport entre père et fils, un rapport maléfique, abject et mortel. Comme si les liens du sang autorisaient l'aveuglement des pères. *Hypnose*, dans l'enchaînement des péripéties, décline avec acuité les variantes d'une relation qui est finalement essentiellement mythologique.

Jean-François Rauger

Deux sales histoires

Soins et beauté. Alejandra Rojo fait de l'univers féminin une matrice de la subversion cinématographique

Film français d'Alejandra Rojo. Avec Viviane de Muynck, Elsa Bouchain, Lei Dinety, Jean-Louis Coullouc'h, Bénédicte Loyer. (0 h 43.) En complément de programme : *Une nouvelle douceur*. Avec Alexandra Scicluna, Françoise Lebrun. (0 h 16.)

Ces deux films constituent la pièce ultime du premier volet de « *Décadrage* », ambitieuse collection de moyens métrages (précédés d'un court du même réalisateur) lancée en salles par Magouric distribution aux seules fins de partir à la découverte des nouveaux talents du cinéma français. Après Fabienne Godet (*La Tentation de l'innocence*), Yves Caumon (*La Beauté du monde*), Emmanuel Mouret (*Promène-toi donc tout nu*) et Philippe Ramos (*L'Arche de Noé*), voici donc venir Alejandra Rojo, dont la carrière commence en 1985 sous le signe du documentaire, avant d'aborder insensiblement aux rives de la fiction.

Une nouvelle douceur (1996), court métrage présenté en avant-programme, constitue un moment important de ce basculement. Soit, en quatorze petites minutes, une remarquable expérience cinématographique, qui consiste à suivre un moment de la vie d'une jeune mère, laissant un beau matin son nourrisson en nourrice pour se rendre dans ce que l'on suppose être un institut de sondage, et y répondre à un questionnaire sur l'entretien des cheveux. Le dispositif qui se met alors en place – deux femmes dans une pièce, filmée en champ-contrechamp, avec le bruit de la circulation en fond sonore – comporte au moins trois vertus. La première est la présence de Françoise Lebrun dans le rôle de l'enquêtrice, manière de référence au mythique *La Maman et la Putain* de Jean Eustache et plus largement à l'une des grandes affaires de son cinéma : la subversion du protocole.

ARGUMENT ET SYMPTÔME

La deuxième est l'embardeur soudain que fait justement subir la jeune femme sondée à l'enquête, en livrant le récit d'une impudique et sensuelle aventure de jeunesse, où ses cheveux ont accueilli une matière non répertoriée dans les instituts, qu'ils soient de sondage ou de beauté. La troisième, comme résultat des deux précédentes, est une manière particulièrement probante de tisser un lien entre les vertus documentaires et fictionnelles du cinéma, que le film « contresigne » avec son héroïne, au propre comme au figuré.

Soins et beauté, qui a remporté le Grand Prix du jury au Festival de Belfort en 1999, continue dans cette veine, à divers titres. Celui des soins de beauté comme argument et comme symptôme ; celui d'une prospection privilégiée de l'univers féminin ; celui enfin du détournement des attendus traditionnels de la fiction. La question centrale de *Soins et beauté* n'en est pas moins inscrite dans la fiche signalétique que le lecteur aura parcourue au début de ce texte d'un œil distrait : « *film français d'Alejandra Rojo* ». Car à sa manière, subtile, décalée, étonnante, ce film nous parle de l'identité, de l'altérité, de l'émigration, en un mot de toutes ces personnes déplacées qui perçoivent, avec plus d'acuité que d'autres, que la vie s'apparente à l'exil.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

Dans le cadre purement formel d'un salon de manucure installé en plein anonymat d'un laid et grand ensemble moderne, une mère nommée Mum, imposante réfugiée latino-américaine fêlée de curieuses théories cosmético-politiques, est entourée de ses deux filles, Alejandra et Madeleine, qui se demandent toutes deux quoi faire de leur corps, tout en l'offrant à Igor, indélicat artisan du voisinage. Mais allez donc donner une idée précise de cette histoire qui n'en est pas une, au cours de laquelle Mum dispense dans l'arrière-boutique des cours clandestins sur les spécificités géopolitiques des soins de l'ongle féminin, Madeleine commande une enseignette incorrectement orthographiée en feuilletant une revue pornographique, et Alejandra effeuille son corps enchanteur devant Igor en lui disant : « *Vous voyez, ce n'est pas moi.* »

Quelque part entre Godard, Queneau, Lacan et les traces sensibles d'un surréalisme latino-américain, ce film mêle à l'improbabilité de son argument des considérations en revanche très précises sur la grammaire française et les diverses curiosités de son usage. De théories insolites sur l'ongle, matière à demi morte de l'être vivant, en remises en causes facétieuses sur le langage, *Soins et beauté* avance à la façon d'un puzzle étrange, qui préconise, au nom d'une colère assez joyeuse et de l'altérité nécessaire à l'établissement d'un monde vivable, l'oubli de tout modèle préétabli.

De l'acceptation de ce postulat, sans doute un peu fermement revendiqué, dépend notre participation au jeu.

J. M.

L'exposition

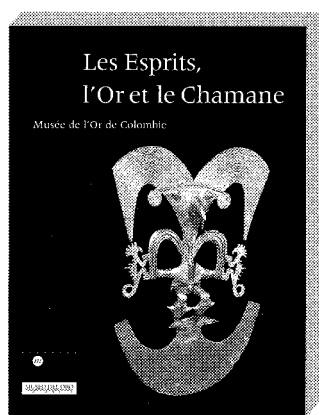
LES ESPRITS, L'OR ET LE CHAMANE

Musée de l'Or de Colombie
aux Galeries nationales
du Grand Palais
jusqu'au 10 juillet 2000

Réunion
des Musées
Nationaux



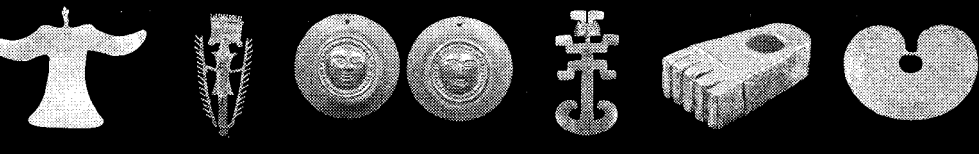
La cassette
un film de F. Fronty
coédité par la 5^e Vidéo
et la RMN,
119 F (18,14 €).



Le catalogue
ouvrage collectif sous
la direction de J.-F. Bouchard
format 23 x 30,5 cm, 296 pages,
335 illustrations en couleur,
320 F (48,78 €).

EXPOSITION
OUVERTE LE 8 MAI
www.rmn.fr

Pour commander par correspondance :
Les Musées de France 60505 Chantilly Cedex
n° Azur 0 810 249 249 (prix appel local)



Théâtre
de la
VILLE
PARIS

DU MAR. 9 AU SAM. 13 MAI
**CATHERINE
BERBESSOU**
Valser pour 8 danseurs
le nerf du tango

2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77

HORS CHAMP

■ Le nouveau Film Council britannique encouragera la production de films « populaires et abordables ». Ce nouvel organisme est officiellement entré en fonction mardi 2 mai. Financé par les recettes de la Loterie nationale, il remplace les diverses administrations qui ont, pendant ces dernières années, distribué 105 millions de livres (180 millions d'euros). L'insuccès commercial de la plupart des films soutenus a suscité des critiques qui ont abouti à la création du Film Council. Celui-ci, présidé par le cinéaste Alan Parker, disposera d'un budget annuel de 22 millions de livres (37,75 millions d'euros), dont la moitié sera consacré à des films commerciaux.

■ Après les PC, les agendas électroniques deviennent des diffuseurs de films. La société américaine Atom Films (atomfilms.com) diffuse 25 films de 45 secondes, compatibles avec les écrans des agendas de type Palm Pilot. Ces petits films sont précédés de publicités de trente secondes qui garantissent, selon Atom Films, la rentabilité de l'opération.

■ L'Académie britannique du cinéma (Bafta) rendra hommage à Steven Spielberg. Elle a annoncé, lundi 1^{er} mai, son intention de décerner un prix spécial au réalisateur américain. Cet hommage sera rendu lors de la 10^e édition des Britannia Award, le 4 novembre prochain à Los Angeles.

Les droits de l'homme entrent en force au Festival d'Istanbul

La manifestation a créé une section consacrée aux enjeux démocratiques

ISTANBUL
Correspondance

Le cinéma turc connaît toujours une période d'incertitudes sur le plan économique. En dépit du record commercial pulvérisé par *Byzance la décadente*, comédie pseudo-historique de Gani Müjde qui, avec 2 millions d'entrées, a écrasé la concurrence hollywoodienne, et du succès public d'*Au revoir*, fable douce-amère de Zeki Ökten, seulement 21 films turcs ont été produits en 1999, dont 14 distribués sur un total de 155 films sortis sur les écrans.

Les traditionnelles sources de financement mises en œuvre, comme le fonds Eurimages, organe du Conseil de l'Europe (4 films soutenus en 1999), les crédits du ministère de la culture (26 projets pour 1999-2000) ou encore l'apport du parrainage n'ont pas permis au cinéma turc de connaître un regain de dynamisme.

Malgré cette période de stagnation, le 19^e Festival international du film d'Istanbul, qui s'est tenu du 15 au 30 avril, a confirmé la vitalité d'un jeune cinéma d'auteur en couronnant deux œuvres fortes et originales. Grand prix de la compétition internationale et nationale, *Nuages de mai*, second film de

Nuri Bilge Ceylan, dépeint par touches impressionnistes les péripéties quotidiennes d'un tournage familial dans un bourg anatolien.

Prix du meilleur réalisateur, *La Troisième Page*, de Zeki Demirkubuz, relate la descente aux enfers d'un modeste figurant de séries télévisées, victime de la brutalité politico-mafieuse, que son attirance pour sa voisine de palier anatolienne, battue par son mari, conduira à échafauder des plans machiavéliques.

TABLEAU NATURALISTE

En s'attachant au monde des opprimés, cette production indépendante délivre un tableau naturaliste d'une société sans repères ni conscience, marquée par le désespoir et la violence. Mais la véritable surprise du festival est venue de la nouvelle section « Droits de l'homme », enjeu permanent dans l'actuel rapprochement avec l'Europe, qui a marqué le retour en force du cinéma politique avec la présentation de plusieurs films courageux traitant de la liberté d'expression et du multiculturalisme. Produit par le Centre culturel mésopotamien, *La Terre*, de Kazim Öz, aborde sur un ton nostalgique la solitude d'un vieillard resté seul après l'évacuation forcée d'un village kurde

par des paramilitaires. La traversée du village déserté, livré à l'abandon, contraste avec l'évocation de la vie sociale passée, de sa culture et de ses traditions. En esquissant les traits d'une mémoire identitaire, menacée d'extinction, cette première œuvre entièrement bilingue (turco-kurde) et toujours censurée a pour ambition de poser les bases d'un cinéma kurde en Turquie.

Véritable plongée dans l'horreur, *Borran*, de Hüseyin Karabay, se confronte à la question des disparitions non élucidées en Turquie, aujourd'hui estimées à plusieurs milliers, à travers la tragédie vécue par trois familles kurdes. Face à l'armée et à la police, la quête de la vérité conduira à la mobilisation politique au sein du mouvement des « Mères du samedi » dont les manifestations ont été brutalement interdites à Istanbul. En mettant en cause directement la responsabilité de l'Etat dans des cas de torture et d'assassinat, ce court métrage, qui mêle images documentaires et de fiction parfois insoutenables, constitue la charge la plus explicite jamais menée par un film contre le régime politique turc.

Nicolas Monceau

NOUVEAUX FILMS

LUNA PAPA

■ Il est arrivé au réalisateur tadjik Baktiar Khudonazarov une de ces belles histoires du monde du cinéma qui ne finissent pas forcément bien. En 1991, on découvrait le premier film de ce jeune metteur en scène formé à Moscou : *Bratan* semblait extraire comme par enchantement de paysages extraordinaires et d'un mélange singulier d'archaïsme et de contemporain un conte magnifique. En 1993, son deuxième film, *Kosh ba Kosh*, présenté au Festival de Venise, où il recevait un Lion d'argent, attirait assez l'attention pour que des producteurs occidentaux lui offrent un soutien financier enfin conséquent. Le résultat est un tohu-bohu de fantasmagories tape-à-l'œil d'un onirisme pesant. Avec son histoire de famille farfelue, sa multiplication de personnages grotesques et de situations soumises à un traitement « baroque », Khudonazarov cherche explicitement l'appellation de « Kusturica d'Asie centrale ». Il l'a.

J.-M. F.

Film germano-austro-franco-helvético-russo-tadjik de Baktiar Khudonazarov. Avec Chulpan Khamatova, Moritz Bleibtreu, Ato Mkhamedshonov, Merab Ninidze. (1 h 47.)

APRÈS LA PLUIE

■ C'est une histoire un peu triste, dotée d'une morale convenue, presque gênante. Après la mort d'un grand cinéaste, son héritier et ses anciens collaborateurs ont décidé de porter à l'écran l'un de ses scénarios. Résultat : rien. Une sorte de téléfilm mollasson, d'autant plus pauvre qu'on dispose de points de comparaison avec l'œuvre du cinéaste défunt. Car *Après la pluie* reprend l'approche d'Akira Kurosawa sur deux de ses films de samouraï les plus réussis, *Yojimbo* et *Sanjuro*,

où il parvenait à construire un récit à la tonalité composite, avec énormément d'humour et de chaleur humaine. Cette fois, l'histoire du brave guerrier errant en butte à l'hostilité des féaux du seigneur qui veut en faire son maître d'armes a beau être produite par le fils de Kurosawa, réalisée par l'assistant de Kurosawa, avec des techniciens qui pour beaucoup travaillèrent avec Kurosawa, elle reste désespérément plate.

J.-M. F.

Film japonais de Takashi Koizumi. Avec Akira Terao, Yoshiko Miyazaki, Shiro Mifune. (1 h 32.)

COMPANY MAN

■ Il est loin le temps où Woody Allen parcourait les jungles d'Amérique centrale aux côtés des guérilleros. Le voilà chef de station de la CIA à La Havane, fin 1958. Avec un bérêt français sur la tête, Woody Allen ressemble à une compression de Groucho Marx et déploie l'incompétence qu'on lui connaissait au temps de *Bananas* ou de *Prends l'oseille et tire-toi*. Sa présence est la pièce maîtresse de ce plateau de friandises comiques qui peine toutefois à devenir un film à part entière. Douglas McGrath (coréalisateur, douglasien, rôle principal) a cherché de quels cerveaux avaient pu sortir les lamentables opérations de la CIA au moment de la prise du pouvoir par Castro et dans les années qui suivirent. La baie des Cochons, les cigares empoisonnés, les crèmes qui font tomber la barbe seraient, selon McGrath, l'œuvre d'un duo composé d'un professeur de grammaire égaré dans le renseignement (McGrath) et d'un combattant d'élite hyper-émotif (John Turturro, presque aussi drôle que dans *The Big Lebowski*). Avec tout ça, *Company Man* ne demande qu'à devenir une comédie échevelée. Mais Peter McGrath manque d'expérience au combat. Restent l'incorrection politique et une collection de gags qui maintiennent le film bien au-dessus de la moyenne comique actuelle.

T. S.

Film américain de Douglas McGrath et Peter Askin. Avec Douglas McGrath, Sigourney Weaver, John Turturro, Woody Allen. 1 h 35.

LES INSAISSISSABLES

■ Ce film a beau être signé Christian Gion, auteur des *Diplômés du dernier rang*, il n'en reste pas moins une œuvre d'agit-prop, mis au service d'une cause. Toute la première partie des *Insaississables* est consacrée à l'enseignement de techniques de guérilla, à l'explication commentée de textes de lois qui peuvent se retourner contre l'ennemi, à la description de cas spécifiques d'oppression dont ont été victimes des gens comme vous, moi et Christian Gion. Il a fallu bien du courage à Daniel Prévost pour accepter d'incarner l'ennemi infâme. Il le fait avec une réserve, une économie de ses moyens comiques qui fait encore ressortir le sérieux du film. Car enfin, qu'y a-t-il de plus infâme qu'un huissier de jus-



« Luna papa », un onirisme pesant.

tiçe ? Et comment ne pas suivre Christian Gion quand il montre qu'un agent immobilier en cheville avec un prince arabe peut devenir un moderne Robin des Bois face à l'insistance de ses créanciers à recouvrir leur dû ? Quelques touches comiques de ci de là complètent ce brûlot qui nous ramène un quart de siècle en arrière, au temps de *Mon curé chez les nudistes*.

T. S.

Film français de Christian Gion. Avec Daniel Prévost, Dominique Guillo. 1 h 35.

SIMPATICO

■ La carrière cinématographique de Sharon Stone ne cesse, depuis *Casino*, de se limiter à des rôles de quasi-figuration où il est difficile de déceler le moindre projet artistique. L'actrice tient dans *Simpatico* un rôle beaucoup plus effacé que ne le suggère la promotion faite autour du film qui tente de ressusciter un cinéma intimiste et régional des années 70 inspiré de *La Dernière Séance*, de Peter Bogdanovich. La présence de Jeff Bridges, qui tenait le rôle principal du film de Bogdanovich, accentue cet effet miroir. Trois amis, Vincent, Lyle et Rosie, très liés dans leur jeunesse, ont vu leurs routes diverger. Vincent est resté dans sa petite ville de Californie où il est détective privé. Lyle est le riche propriétaire d'un ranch dans le Kentucky et a épousé Rosie, qui était la petite amie de Vincent. *Simpatico* se signale malheureusement par la faiblesse d'un projet qui semble s'être contenté de son casting sans ajouter un scénario digne de ce nom.

S. Bd

Film américain de Matthew Warhus. Avec Nick Nolte, Jeff Bridges, Sharon Stone, Catherine Keener. (1 h 43.)

T'AIME

■ Le premier film de Patrick Sébastien surprendra les habitués de ses émissions télévisées. Zef, adolescent simple d'esprit, ne possède qu'une seule expression à son vocabulaire : « T'aime ». Il vit dans un village du Lot et tombe amoureux de Marie, la fille d'un homme d'affaires véreux établi à Paris qui possède une maison dans le village. L'opposition entre la campagne,

peuplée de bonnes gens, et la ville corruptrice, composée de gens mauvais, est un thème dont le simplisme est aggravé lorsque le portrait d'un « fada » de province, dont l'ignorance et la simplicité sont les garants de sa bonté, touche ici au ridicule.

S. Bd

Film français de Patrick Sébastien. Avec Patrick Sébastien, Marie Denard, Samuel Dupuy, Myriam Boyer. (1 h 32.)

UN 32 AOÛT SUR TERRE

■ Encore une déchirure dans le continuum spatio-temporel : choquée par un accident, une jeune femme décide de changer de vie et de se faire faire un enfant. La fugue de Simone la mène de Montréal au Grand Lac salé de l'Utah en compagnie de son meilleur ami, géniteur potentiel de l'enfant désiré. Cette histoire moderne est traitée de manière moderne : très gros plans sur les grouillements d'insectes ; plans très larges ; énumération des figures de la modernité – hôtel capsule, avion, ville déserte la nuit... S'il n'y avait là que le recyclage de lieux communs branchés, la vision de ce 32 août sur terre laisserait simplement indifférent. Mais on voit tous les efforts que déploie Pascale Bussièrès pour prouver son talent, ce qui ne sauve pas le film qui ne prend d'intérêt que lorsqu'il laisse entrevoir, le temps de quelques séquences, la complexité des rapports entre Québécois et États-Uniens.

T. S.

Film canadien (Québec) de Denis Villeneuve. Avec Pascale Bussièrès, Alexis Martin. 1 h 33.

BEAU TRAVAIL

Lire critique page 34
BABYLON USA
Lire critique page 35
LA NEIGE TOMBAIT SUR LES CÈDRES
Lire critique page 35
SUNSHINE
Lire critique page 35
SOINS ET BEAUTÉ
Lire critique page 36
HYPNOSE
Lire critique page 36
MAIS QUI A TUÉ TANO ?
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Scream 3	2	524 949	630	▼ - 52 %	1 920 576
2 Erin Brockovich	1	517 713	571		517 713
3 Taxi 2	5	500 000	831	▼ - 57 %	8 950 142
4 Stuart Little	3	192 060	565	▼ - 48 %	1 339 091
5 Pokémon, le film	4	151 241	599	▼ - 48 %	1 871 219
6 La Veuve de Saint-Pierre	2	106 118	355	▼ - 50 %	384 268
7 Une affaire de goût	1	100 186	149		100 186
8 Six-Pack	1	66 611	180		66 611
9 La Parenthèse enchantée	1	60 018	92		60 018
10 A tombeau ouvert	3	57 614	179	▼ - 52 %	457 102

* Période du mercredi 26 avril au dimanche 30 mai inclus

Nonobstant une assez forte baisse générale (mais le lundi 1^{er} mai ne figure pas dans ce tableau), les résultats de la semaine présentent une structure idéale, aussi bien dans le rapport entre nombre de films français et américains présents dans le top 10 (fifty-fifty) que par la présence de pas moins de quatre nouveautés. *Scream 3* fait mieux que prévu en conservant la tête malgré l'arrivée d'*Erin Brockovich*, film « familial » qui, allez savoir pourquoi, plaît aussi aux messieurs, en distançant légèrement *Taxi 2*, lequel atteint cette semaine son objectif : faire mieux qu'*Asterix*. Et, outre les quatre autres productions françaises inscrites au tableau, *Le Goût des autres* se tient toujours correctement avec 45 000 entrées, et un total, en deux mois, de 3,3 millions d'entrées. Surprise, il y a même un bon film parmi les dix premiers, grâce à Martin Scorsese et son *A Tombeau ouvert*. A une échelle plus modeste, *Drôle de Felix* entraîne dans son sillage 47 000 spectateurs en douze jours, et *Boys Don't Cry* en est à 97 000 en quatre semaines.

Source : "Ecran total"

SORTIR

BEZONS

Bruno Dizien et Laura de Nercy
 Les chorégraphes Bruno Dizien et Laura de Nercy proposent une soirée alléchante intitulée *Un temps pour tout*, composée de courtes pièces destinées à se faire écho autour des notions de silence, de vide et de page blanche. Laura de Nercy présente deux solos, l'un interprété par elle-même, *Pile entre mes os*, sur une musique de Nicolas Losson, l'autre, *Pâlir le fakir*, dansé par Dery Fazio. Deux duos complètent la soirée : *Pavupapri* et *Les Médailles*, signés par le duo. *Théâtre Paul-Éluard, 162, rue Maurice-Berteaux (95). Le 4, 21 heures. Tél. : 01-34-10-20-20. 40 F.*

GRENOBLE

Sono des Villes

Soit la rencontre créative, le rêve réalisé de jeunes musiciens de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et de France, un projet initié avec l'appui de l'association grenobloise Culture et développement, qui tresse un réseau entre Ouagadougou, Abidjan et Grenoble, en attendant d'autres partenaires, comme Bamako ou Dakar. Le but est de promouvoir de jeunes talents et d'installer des Maisons de la musique « lieux de rencontre, de formation et d'information » pour les musiciens, dans les capitales africaines. *Au Summum, le 5, à 18 h 30. Tél. : 04-76-46-80-29. Dans le cadre du Festival Rocktambules, jusqu'au 7 mai. 90 F.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre de Paris
 Bach : *Suites pour orchestre BWV 1066 et BWV 1069, Cantate « Meine Herze schwimmt im Blut » BWV 199.* Lynne Dawson (soprano), Michel Benet (hautbois), Frans Brüggen (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Les 4 et 5, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 150 F à 200 F.
Carte blanche à Guillermo Kuitca
Œuvres de Kagel.
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14^e. M^o Raspail. Le 4, 20 h 30. Tél. : 01-42-18-56-72. 30 F.
Daniel Huck and Co
 Le saxophoniste alto et chanteur-scateur en compagnie de Patrick Artero (saxophoniste), Eric Gemsa (pianiste),

François Fournet (banjo).
Petit Opportun, 15, rue des Lavan-dières-Sainte-Opportune, 1^{er}. M^o Châtelet. Le 4, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
La Fête des jazz
 Le 4 mai : avec Gérard Marais Quartette (12 h 30) ; Marc Stecker Sextette (13 heures) ; Serge Adam Trio (14 h 45) ; François Jeanneau Quintette (15 h 15) ; Bolovaris Trio (17 h 15).
Parc des expositions, porte de Versailles, Paris 15^e. M^o Porte-de-Versailles. Tél. : 08-92-69-26-94. 60 F. Jusqu'au 8 mai.
Les Nuits Nègresses
 Les Nègresses vertes et leurs invités.
Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Les 4 et 5, 20 h 30. 110 F.
Stephan Wittner, Chamaeleo Vulgaris, Hans Koch
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 4, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.
Shri Kushal Das
Maison de l'Inde (Cité universitaire), 7, boulevard Jourdan, Paris 14^e. M^o Cité-Universitaire. Le 4, 20 h 30. Tél. : 03-86-97-84-26. 50 F.
Madreus
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 4, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 290 F.

ISMIC

MANAGEMENT CULTUREL & AUDIOVISUEL

Programmation artistique
 Ingénierie de projets culturels,
 audiovisuels & multimédia

Cycle supérieur,
 homologué niveau 1
 Formation initiale et continue

INSTITUT SUPERIEUR DE
 MANAGEMENT CULTUREL
 6 rue de Braque - 75003 PARIS

Contact : Marie-José MOLLARD
 Tél. : 01.42.76.09.22
 Fax : 01.42.76.02.74

E-mail : ismc.paris@wanadoo.fr

Etablissement d'enseignement Supérieur Technique Privé

CATÉGORIE 3:7
 NOËN MARTINELLI
 PERSONNAGES
 UN
 THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG
 UNION THÉÂTRES EUROPE

Avec : **Éric Caruso**
Delphine Chuillet
Alain Fromager
Christine Gagnieux
Dominique Jacquot
Nathalie Kousnetzoff
Daniel Laloux
Antoine Mathieu
Sylvie Milhaud
Jean-François Oppenot
Nicolas Pirson
Caroline Potrel
Mounia Raoui
François Rodinson
Roland Sassi
Gérard Watkins

Du 12 au 28 mai
 03 88 24 88 24
 www.tns.fr

EN VUE

■ « Une fête du travail sans tambour ni trompette », titrait, mardi 2 mai, *L'Union*, quotidien gabonais.

■ Les enfants rwandais – les plus petits ont six ans – qui creusent l'argile, moulent des briques et portent des charges de 10 kilos, pour 2 dollars par jour, perdent, en fin d'après-midi, leur « pause-scolarité » à ne rien faire, au lieu de parcourir à pied les kilomètres qui les séparent de l'école, puis de retourner à la briqueterie finir leur travail.

■ Le retour de la croissance mondiale et les performances des marchés boursiers en 1999 ont favorisé « l'enrichissement des plus riches », d'après un rapport publié à Londres par Merrill Lynch et Gemini Consultant.

■ La police new-yorkaise a retenu, dimanche 30 avril, Mamadou Diop, maire de Dakar, vice-président du Sénat sénégalais, pour « port illégal d'arme à feu » ; la Corée du Sud a rappelé Lee Chang-ho, son ambassadeur en Israël, pour « dettes de jeu ».

■ Jacques Chirac n'a pu convaincre Yoshiro Mori, premier ministre japonais en visite à Paris, d'inviter en juillet sur l'île d'Okinawa les membres du G 8 à un tournoi de sumo.

■ Le mont Athos, interdit aux femmes, aux enfants, aux eunuques et aux « visages lisses », a reçu, mardi 2 mai, la visite du prince Charles en compagnie de ses gardes du corps.

■ La Cour supérieure du Québec autorise Alain Desbien, Canadien en psychothérapie, à se faire « dermabraser », aux frais du régime d'assurance-maladie, une tête de mort tatouée sur le bras « mettant en péril son équilibre mental ».

■ « L'égorgeur du Bas-Congo », qui avait assassiné douze femmes en un an, surpris au moment d'agresser la treizième, mardi 25 avril, non loin de Kinshasa, a eu la gorge tranchée par le mari.

■ Christina Riggs, ancienne infirmière, qui « voulait mourir et retrouver ses bébés », a été exécutée, mardi 2 mai en Arkansas, au chlorure de potassium, le composant chimique qu'elle leur avait injecté.

■ « Ne croyez pas que les crimes vont s'arrêter », hurle du fond de sa cellule Michael McGray, tueur en série canadien, condamné à la prison à vie, atteint d'une lésion des lobes frontaux.

■ Vendredi 28 avril, au Sea Life Center de Portsmouth, dans le sud de l'Angleterre, un requin, sautant hors de son aquarium, a plongé à deux reprises dans la foule.

Christian Colombani

« Die Zeit » et les mesures contre l'Autriche

L'hebdomadaire allemand demande la levée des sanctions prises par l'Union européenne contre Vienne en affirmant que celles-ci ont déjà atteint leur but

DIE ZEIT

la Commission, Romano Prodi, de « trancher le nœud autrichien ».

Die Zeit avance trois arguments en faveur d'un réexamen d'une action qui, quoique « bien intentionnée », « pourrait provoquer des dommages politiques ». Le premier se réfère à l'Italie. Le gouvernement de Giuliano Amato n'est pas aussi solide qu'on doit exclure une nouvelle crise ministérielle et des élections anticipées qui, dans l'état

actuel de l'opinion italienne, amèneraient au gouvernement une coalition « populiste de droite autour de Berlusconi-Fini-Bossi ». « Y aura-t-il une "alliance des 13" contre l'Italie et l'Autriche, parce que le passé de Fini et le présent de Bossi sont non démocratiques ? » C'est peu vraisemblable, répond l'éditorialiste de *Die Zeit*. « Le modèle autrichien ne sera pas applicable et, donc, disparaît de lui-même. »

Deuxièmement, « la morale est, comme on le sait, quelque chose de relatif ». Quand Tony Blair reçoit avec le sourire le « seigneur de la guerre » Vladimir Poutine et que les quatorze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union refusent de poser sur une même photo avec le chancelier Schüssel, on n'est pas loin du ridicule, et « le ridicule peut tuer ».

Troisième argument, enfin, les sanctions des quatorze ont eu plus d'effet qu'on pouvait s'y attendre, estime l'hebdomadaire de Hambourg : « L'isolement extérieur de l'Autriche et la protestation culturelle interne ont ranimé le climat politique

de cette République qui n'était pas connue pour sa tendance au débat. » Wolfgang Schüssel et sa ministre des affaires étrangères, Benita Ferrero-Waldner, tous deux démocrates chrétiens, voient leur popularité augmenter aux dépens de Jörg Haider, qui a renoncé à la présidence de son parti et à son ambition de devenir, un jour, chancelier. Tiendra-t-il parole ? Ce n'est pas sûr, mais, en attendant, « une stratégie [européenne] qui était légitime et juste dans son principe, mais qui laissait à désirer dans sa réalisation, devrait engranger ces petits succès ».

Dans un entretien que publie par ailleurs *Die Zeit*, le chancelier Schüssel précise les modalités de sortie de crise qu'il avait esquissées dans *Le Monde* du 22 mars. Tout en se défendant de faire des propositions à ses collègues européens, auxquels il revient de prendre les décisions, le chef du gouvernement de Vienne suggère la création d'une commission de personnalités indépendantes, issues par exemple des cours constitutionnelles des Etats membres. Cette commission serait chargée d'observer et de porter un jugement sur la situation autrichienne, concernant le respect des droits fondamentaux. M. Schüssel n'a pas beaucoup de soucis à se faire quant au verdict d'un tel arbitrage. Mais pour les quatorze, là n'est pas la question. Ils n'accusent pas le gouvernement de Vienne de violer les droits de l'homme. Ils reprochent à M. Schüssel d'avoir fait alliance avec Jörg Haider et ses amis.

Daniel Vernet

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ En attaquant Jacques Chirac sur le front de l'euro et du traité de Maastricht, Charles Pasqua lui rend service. Le président de la République va, dans quelques semaines, présider le Conseil européen durant un semestre. Sa tentation est manifestement, faute d'un grand projet politique, de parvenir, notamment à propos de la réforme des institutions, à un accord à minima. La France s'appête à être le plus petit commun dénominateur. Charles Pasqua au contraire s'enflamme contre d'éventuels partages de souveraineté supplémentaires et contre tous les choix de l'Europe intégrée. Il servira de contrepoids idéal à ceux qui regrettent que la

France ne cherche pas à marquer davantage à l'occasion de sa présidence. Charles Pasqua sera ainsi le trompe-l'œil de Jacques Chirac.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ Nous nous sommes tous bien amusés l'autre jour en voyant Bill Clinton tourner lui-même en dérision les derniers jours de sa présidence. Mais, au fait, avez-vous calculé que ces « derniers jours », c'était en réalité près de huit mois ? L'élection aura lieu en novembre, mais c'est seulement le 20 janvier que le président des Etats-Unis passera le relais à son successeur. Les citoyens américains sont en ce moment en période de bonté vis-à-vis du chef de l'exécutif. S'il se représentait demain aux élections, ce-

lui-ci battrait George W. Bush. La prospérité économique favorise l'indulgence d'un électoral qui passerait momentanément l'éponge sur les différentes affaires auxquelles Clinton a été mêlé. Ce dernier adore se sentir aimé et, d'ores et déjà, il prépare sa sortie en se faisant plaindre... Pauvre petit président abandonné ! Ce n'est pas le talent qui lui manque dans ce rôle. Et pourtant, c'est d'un autre genre de talent qu'il aura besoin pendant les derniers mois, non pas les derniers jours de son mandat. L'héritage qu'il s'appête à laisser à son successeur apparaît assez misérable dans le domaine de la politique étrangère. Au fond, Bill Clinton n'a réglé aucun des problèmes du monde. Il les a plutôt laissés s'aggraver pendant ses huit années au pouvoir.

L'HUMANITÉ

Jean-Paul Piérot

■ C'est aujourd'hui la Journée mondiale pour la liberté de la presse. Et il y a aujourd'hui un mois qu'un journaliste tunisien s'est résolu à mettre sa propre vie en jeu pour cette liberté-là. Epuisé, affaibli par sa grève de la faim, Taoufik Ben Brick a déjà remporté une partie de son combat. Par son geste, il a brisé le béton de silence dont le président Ben Ali a emmuré depuis treize ans son pays. (...) L'ancienne image positive de la Tunisie, léguée par Bourguiba, en matière de droits des femmes, s'est aujourd'hui largement estompée derrière celle d'un régime de flics que toute liberté insupporte. A l'heure où dans les autres pays du Maghreb la société civile parvient à conquérir des droits, le président Ben Ali fait prendre à son pays un dangereux retard.

www.murpurlapaix.com

Un flux permanent de messages évoquant l'idée de paix



L'OPÉRATION Mur pour la paix fait partie d'un ensemble de sites participatifs estampillés An 2000 : les internautes du monde entier sont invités à envoyer des messages électroniques de paix et de fraternité, qui sont stockés pour la postérité et inscrits sur des objets réels tels qu'un ballon atmosphérique ou une sonde spatiale... Ici, l'objet-relais est un monument en pierre et en verre. Un Mur pour la paix a été construit sur le Champ-de-Mars, à Paris, grâce au soutien de partenaires publics et institutionnels, dont les ministères de la culture et de la défense nationale...

L'objectif est d'inciter à méditer sur le sens du mot « paix », inscrit en trente-deux langues et quatorze alphabets. Fruit du travail de l'architecte Jean-Michel Wilmotte et de l'artiste Clara Halter, cet édifice de 9 mètres de haut est traversé par un couloir contenant trente moniteurs vidéo, sur lesquels des messages envoyés via Internet s'affichent de manière aléatoire pendant environ qua-

rante secondes. Avis aux petits fûtés en retard à un rendez-vous au Champ-de-Mars : inutile d'envoyer un message destiné à celui ou celle qui fait le pied de grue, les textes sont filtrés et ne s'affichent qu'avec un ou deux jours de décalage. Tout ce qui n'évoque pas la paix est mis à la poubelle.

Côté Web, les responsables ont décidé que leur site serait simple et austère, et que tous les messages seraient présentés à la file, sans qu'aucun soit mis particulièrement en valeur. On trouve ainsi côte à côte des moralistes – « On construit la paix quand on oublie le mal, quand on pardonne les of-

fenses, quand on comprend ceux qui nous blessent » –, des poètes – « La paix est un chantier toujours en mouvement : rien n'y est achevé, tout est commencement » – et de simples témoignages personnels – « Mon fils Théo vient d'avoir trois ans, je souhaite pour lui un monde meilleur. » « Nous ne portons pas de jugement sur la qualité des contenus », rappelle le webmestre, Stéphane Witebski. Une version en anglais doit être mise en ligne prochainement.

D'autres rubriques permettent d'en savoir plus sur le monument et ses créateurs, et surtout sur le mot « paix » à travers le monde. En glissant sur une représentation virtuelle du mur, on découvre ainsi que « paix » se prononce « beke » en hongrois, « barish » en turc, « fandriampalemana » en malgache, « irine » en grec, « tintchlik » en ouzbek, « hoa binh » en vietnamien et « an-joué » en baoulé, langue de Côte d'Ivoire.

Claire Charpy

SUR LA TOILE

FORFAIT

■ Le fournisseur d'accès régional Normandnet (groupe Altitude) lance, à partir du 1^{er} mai, une offre forfaitaire comprenant la connexion Internet et la communication téléphonique locale : 5 heures par mois pour 49 francs, 15 heures pour 99 francs, 30 heures pour 149 francs. L'accès illimité coûte 35 francs par mois, hors communications téléphoniques. www.normandnet.fr

BOURSES ASIATIQUES

■ Cinq sociétés de courtage asiatiques ont annoncé l'ouverture prochaine d'un site Web baptisé Asia Stock Exchange Network, qui permettra aux investisseurs d'opérer simultanément sur les Bourses de Hongkong, Tokyo, Séoul et Taïwan. L'ensemble sera coordonné par le Japan Asia Securities Group. – (AFP)

AVIATION

■ Quatre compagnies aériennes américaines (American, Continental, Delta et United) et deux européennes (British Airways et Air France) ont annoncé le lancement prochain d'une plate-forme Internet commune, qui gèrera l'ensemble de leurs relations avec leurs fournisseurs et sous-traitants. – (Reuters.)

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360^F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

ABONNEZ-VOUS
ET DEVEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit : F 001 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N°

Date de validité Signature :

M. Mme Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité : Code postal :

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

USA - CANADA
* Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 692 per year - Le Monde - 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél.: 800-428-3003

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

MERCREDI 3 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Israël, le temps des débats. Forum
- 22.00 Musique, y a-t-il encore une guerre des tons ? Forum
- 23.00 Vingt mille lieues sous la Terre. Forum

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Hervé Prudon ; Zend Avesta ; Jean Van De Velde ; Anastacia. Canal +
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les veuves du Vietnam. Arte
- 20.55 Des racines et des aïles. Une école pour tous. Maroc : Pour le droit des femmes. SOS littoral. France 3
- 22.30 Ça se discute. Autobiographies : Pourquoi choisit-on de publier sa vie ? France 2
- 22.40 La Route. Invités : Annie Girardot ; Raphaël Mezrahi. Canal Jimmy
- 0.55 Des mots de minuit. France 2
- 1.00 Le Canal du savoir. L'art du billet de banque. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 19.35 Montserrat, le réveil du volcan. Planète
- 20.15 360°. La Médecine de demain. [3/4]. Chasseurs de virus en Afrique. Arte
- 21.00 La guerre des Boers. Histoire
- 21.25 Les Pistes du Far West. [1/2]. Grandes plaines sauvages. Planète

- 22.20 Ariel Sharon, ma femme et moi. Une tragi-comédie israélienne. Planète
- 22.45 CIA. [5/5]. La CIA aux commandes. Odyssee
- 23.00 Bill T. Jones, Amie Zane & Company. Mezzo
- 23.40 Danger réel. Futur fantastique, le mystère des extraterrestres. 13ème RUE
- 23.55 Des gens qui bougent. [3/6]. Reconstruire le corps. Planète
- 0.50 Le Prisonnier 88. Planète
- 0.55 La Case de l'oncle Doc. La Mort du maréchal et le Sacre du caporal. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 20.50 Football. Ligue des champions. Demi-finale aller : Real Madrid - Bayern Munich. TF 1
- 2.05 Basket NBA. Play of. Canal +

DANSE

- 0.00 Love Defined. Chorégraphie de Bill T. Mezzo
- 0.30 On the Trax. Chorégraphie de M. Curtis. Mezzo

MUSIQUE

- 19.55 Brahms. Sonate pour violon et piano n° 1. Avec Itzhak Perlman, violon ; Daniel Barenboim, piano. Mezzo
- 21.00 Mehr Ali et Sher Ali. Enregistré en 1996. Mezzo

- 21.55 Musica : Wagner. Les Maîtres chanteurs de Nuremberg. Par l'Orchestre et les Chœurs du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboim. Paris Première
- 21.55 Motown Live. France 2

TÉLÉFILMS

- 20.45 Au-delà du viol. Bradford May. RTL 9
- 20.50 Mère en fuite. Christophe Lamotte. O. M 6
- 20.55 Un enfant, un secret. Paolo Barzman. O. France 2
- 22.15 Julie, bientôt douze ans et demi. Olivier Langlois. TV 5
- 22.30 Les Derniers Jours de la victime. Bruno Gantillon. Festival
- 22.40 Une vie à réinventer. Johannes Fabrick. M 6
- 22.55 Liaison secrète. Jorge Montes. O. TF 1
- 23.30 Meurtre en eau douce. Bill Condon. O. France 3
- 23.45 Mademoiselle O. Jérôme Foulon. O. Histoire

SÉRIES

- 20.45 New York District. Force virile. Le monde du silence. 13ème RUE
- 20.55 Cadfael. L'Apprenti du diable. TMC
- 21.50 Star Trek, Deep Space Nine. L'épée de Kahless. O. Canal Jimmy
- 22.50 Profiler. Episode pilote : Visions (v.o.). O. Série Club
- 0.00 Friends. [1/2]. The One That Could Have Been (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 16.10 Descente aux enfers. ■■ Francis Girod (France, 1986, 90 min) O. Cinéfaz
- 17.20 Autour de minuit. ■■ Bertrand Tavernier (Fr. - EU, 1986, v.o., 130 min) O. Cinétoile
- 19.10 Le Voyeur. ■■ Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, 105 min) O. Cinéfaz
- 19.30 Boulevard du crépuscule. ■■■■ Billy Wilder (EU, 1950, N., 110 min) O. Cinétoile
- 20.30 The Man I Love. ■■ Raoul Walsh (EU, 1946, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 20.55 La Guerre du feu. ■■■■ Jean-Jacques Annaud (Fr. - Can., 1981, 95 min) O. Cinéfaz
- 22.30 Un plan simple. ■■ Sam Raimi (Etats-Unis, 1998, v.o., 119 min) O. Canal +



- 22.30 Voyage au bout de l'enfer. ■■■■ Michael Cimino. Avec Robert De Niro, John Cazale (Etats-Unis, 1978, 185 min). Cinéfaz
- 22.40 La Discrète. ■■ Christian Vincent (France, 1990, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.55 Une vraie blonde. ■■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.00 Quelle vie de chien ! ■■ Charles Barton (Etats-Unis, 1959, 90 min) O. Téva
- 23.20 La Dame du vendredi. ■■ Howard Hawks (EU, 1940, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile
- 23.45 Vivre au paradis. ■■ Bourlem Gurdjou (France, 1999, 100 min) O. Canal + Vert
- 0.40 Le Cuisinier, le Voleur, sa femme et son amant. ■■ Peter Greenaway (Fr. - GB, 1989, 120 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.25 Excluf.
- 19.00 Etre heureux comme...
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Football. Ligue des champions. Real Madrid - Bayern Munich.
- 22.55 Liaison secrète. Téléfilm. Jorge Montes. O.
- 0.40 Minuit sport.

FRANCE 2

- 17.30 Angela, 15 ans. O.
- 18.20 Face caméra. O.
- 18.45 Friends. O.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Un enfant, un secret. Téléfilm. Paolo Barzman. O.
- 22.30 Ça se discute. Autobiographies : Pourquoi choisit-on de publier sa vie ?
- 0.35 Journal, Météo.
- 0.55 Des mots de minuit.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.46 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la Classique.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Des racines et des aïles. Une école pour tous. Maroc : Pour le droit des femmes. SOS littoral.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.30 Meurtre en eau douce. Téléfilm. Bill Condon. O.
- 0.55 La Case de l'oncle Doc. La Mort du maréchal et le Sacre du caporal.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 21.00 Un pont entre deux rives. Film. Gérard Depardieu et Frédéric Auburtin. O.
- 22.25 Exodes. [12/30]. Kurdistan, Lituanie.
- 22.30 Un plan simple. ■■ Film. Sam Raimi (v.o.). O.
- 0.30 Le Monde perdu. Film. Irwin Allen (v.o.). O.

Le Monde TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

20.40 Euryanthe Sur la lancée du succès du *Freischütz* à Berlin, l'Opéra de Vienne commanda à Weber une œuvre du même genre. Weber eut à cœur de riposter par un véritable opéra romantique « d'une seule coulée, dont les morceaux se fondent harmonieusement pour produire une impression d'ensemble ». Le langage tourmenté de la partition contient des pages d'une saveur unique.

ARTE

20.45 Les veuves du Vietnam Dans ce documentaire primé aux Festivals de Sundance et de Valladolid, Barbara Sonnebor, veuve d'un soldat disparu au Vietnam, s'intéresse aux femmes, américaines ou vietnamiennes, qui ont vu partir leurs jeunes maris et revenir leurs dépouilles mortelles. La cinéaste en vient à poser des questions sur le sens de la guerre, et son film, émouvant, la combat grâce à cette mise à nu.

HISTOIRE

21.00 La guerre des Boers La guerre menée par les Britanniques contre les Boers, en Afrique du Sud, est le premier conflit filmé de l'histoire du monde. Bill Cran retrace ce conflit où 20 000 soldats britanniques et 45 000 civils trouvèrent la mort. En se servant des articles et surtout des images prises sur le vif par les pionniers du photojournalisme, il montre aussi le rôle des médias et leur impact. Passionnant.

JEUDI 4 MAI

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.05 Procréation assistée, où en est-on ? Forum
- 22.05 Au nom de la vie, la mort des forêts. Forum

MAGAZINES

- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : Les inondations. La Cinquième
- 15.55 Le Vrai Journal. Les hoologians italiens et le football. Vache folle : Pourquoi l'épidémie continue-t-elle à se propager ? Les autonomistes bretons. Taoufik Ben Brik. Vladimir Poutine et le réseau d'espionnage en Allemagne de l'Est. Canal +
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Line Renaud. Franck Alamo. Paris Première
- 17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invitées : Françoise Hardy ; Sophie Moleta. Canal +
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.30 et 23.55 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.05 Spéciale Bilatérale. Faut-il ouvrir nos frontières aux travailleurs européens ? TSR
- 20.55 Envoyé spécial. Pétrards sur ordonnance. Lève-toi et marche. P-5 : La guerre de eaux. France 2
- 22.25 Boléro. Maryse et Georges Wolinski. TMC
- 22.50 Faxculture. Salon du Livre et de la Presse à Genève et Visions du réel à Nyon. TSR
- 23.20 Prise directe. France 3
- 23.55 Le Club. Invitée : Patricia Mazuy. Ciné Classics
- 0.30 Saga-Cités. Tu finiras sur l'échafaud. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Le Monde des animaux. L'Alimentation. La Cinquième
- 19.00 Voyages, voyages. Cuba. Arte
- 20.00 Monet et la Méditerranée. Odyssee
- 20.05 The Rodgers and Hart Story. Muzzik
- 20.15 360°. Le reportage GEO. [4/4]. La Médecine de demain. Arte
- 20.30 Un temps d'avance. [5/12]. Le Bristol Brabazon, jumbo à hélices. Planète
- 21.00 Benito Mussolini. Histoire

- 21.00 La Terre en question. Caméra témoin. Odyssee
- 21.05 Les Géants du siècle. [2/1]. La matière et la vie. TV 5
- 21.20 Six filles à Liverpool. Les sextuplés Walton. Planète
- 22.10 Thema. Managers, encore un effort ! Ikea en kit. Arte
- 22.15 Sur les grandes avenues. Le Royal Mile, à Edimbourg. Odyssee
- 22.40 Légendes. Esther, reine de Perse. Mélissa Gilbert. Téva
- 23.05 Les Pistes du Far West. [1/2]. Les grandes plaines sauvages. Planète
- 23.45 Le Roman de l'homme. [4 et 5/15]. Et si l'homme venait d'Asie ? Afrique, terre de l'homme. Histoire
- 0.05 Ariel Sharon, ma femme et moi. Une tragi-comédie israélienne. Planète
- 0.45 Brétil, le combat pour la forêt. Histoire
- 1.00 Tapis vert. Menace sur la Méditerranée. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 15.40 Cyclisme. Tour de Romandie (2^e étape) : Montreux - La Chaux-de-Fonds (161,1 km). . TSR
- 15.45 Golf. Circuit européen. Open de France (1^{er} journée). Canal + vert
- 16.00 Cyclisme. Tour de Romandie (2^e étape) : Montreux - La Chaux-de-Fonds. Eurosport
- 18.30 Hockey sur glace. Championnat du monde. Tour préliminaire. Groupe B : Finlande - Slovaquie. Eurosport
- 20.00 Football. Championnat de D 1 (33^e journée). Multifoot. Canal +
- 20.00 Football. Championnat de D 1 (33^e journée) : Lyon - Bastia. Superfoot

MUSIQUE

- 18.30 « La Passion selon Saint-Jean ». Par le Concentus Musicus de Vienne et le Tölzer Knabenchor, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo
- 21.00 « Quatuor n° 1 », de Smetana. Quatuor n° 1 en mi mineur, di De ma vie. Par le Quatuor Prazak. Muzzik
- 21.35 « Quatuor à cordes Américain », de Dvorak. Par le Quatuor Prazak. Muzzik
- 21.55 McCoy Tyner. Lors du Munich Klaviersommer, en 1983. Mezzo
- 22.35 Jazz at the Smithsonian. Rэд Norvo. Muzzik
- 22.50 Abbado et Pavarotti. Par le Chamber Orchestra of Europe, dir. Claudio Abbado. Paris Première
- 22.50 « J'arrive », de Copeau. Avec Anne-Cécile Cuniot, flûte ; Philippe de Sacy, violoncelle ; Caroline Cren, piano. Mezzo

- 23.40 « La Khovantchina ». Musique de Moussorgsky. Par l'Orchestre du Kirov, dir. Valery Gergiev. Muzzik
- 18.15 Julie, bientôt douze ans et demi. Olivier Langlois. TV 5
- 20.30 Adieu les roses. Philippe Venault. Festival
- 20.50 Sans issue. Sigi Rothemund. 13ème RUE
- 20.55 Le Parfum de Jeannette. Jean-Daniel Verhaeghe. TMC
- 22.10 C'est l'homme de ma vie ! Pierre Lary. Festival
- 22.15 Le Chagrin des Belges. Claude Gorretta [1/3]. O. TV 5
- 22.45 L'Echo de la peur. Walter Kleinhard. TF 1
- 23.00 Georg Friedrich Haendel. Tony Palmer. Mezzo
- 0.05 Le Rouge et le Blanc. Jean-Louis Lorenzi. Festival

SÉRIES

- 17.10 Zorro. Naissance de la légende. TMC
- 17.25 Equalizer. L'âme noire. 13ème RUE
- 18.15 Mannix. Disparition. 13ème RUE
- 18.45 Friends. Celui qui fréquentait une souillonne. O. France 2
- 19.30 Les Brigades du Tigre. Festival
- 19.30 Mission impossible. Alerte. O. Série Club
- 20.20 Les Arpents verts. Lisa Bakes a Cake. O. Série Club
- 20.35 Spawn. Send in the Kkkloons. O. Canal Jimmy
- 20.50 Stargate SG-1. Règles de combat. O. Le jour sans fin. O. M 6
- 20.55 Les Cordier, juge et flic. Les Tables de la loi. Cécile mon enfant. O. TF 1
- 21.35 Zoe, Duncan, Jack & Jane. (v.o.). Série Club
- 22.00 Aux frontières du réel. Biogenèse. TSR
- 22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Les fantômes du passé. O. Le fils perdu. O. M 6
- 22.50 Le Caméléon. Sauvez mes enfants (v.o.). O. Vengeance (v.o.). O. Série Club
- 0.10 Homicide. Pour le bien du pays. TSR
- 0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. Les cybernautes. O. M 6
- 0.45 Mission impossible. Alerte. O. Série Club
- 0.50 Spin City. Hollywood, Hollywood (v.o.). O. Canal +
- 0.55 That 70's Show. L'amour c'est du gâteau (v.o.). Canal Jimmy

CINÉCINÉMAS 1

20.30 Un homme et une femme ■■ Anne et Louis, tous deux éprouvés par la perte de leur conjoint, se rencontrent à Deauville. C'est l'œuvre fondatrice de Lelouch, devenu peintre des passions et des accidents de la vie. Palme d'Or en 1966, auréolé par un succès public considérable, ce film est joué avec finesse et émotion par deux monstres sacrés du cinéma, Anouk Aimée et Jean-Louis Trintignant.

FILMS

- 13.55 Les Naufrageurs des Mers du Sud ■■ Cecil B. DeMille (EU, 1941, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3
- 14.10 Ils vont tous bien ■■ Giuseppe Tornatore (Fr. - It., 1990, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 16.00 The Man I Love ■■ Raoul Walsh (EU, 1946, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 16.15 Une vraie blonde ■■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 18.45 Le ciel est à vous ■■■■ Jean Grémillon (France, 1943, N., 105 min) O. Ciné Classics



- 20.30 Un homme et une femme ■■ Claude Lelouch. Avec Anouk Aimée, Souad Amidou (France, 1966, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.30 Chambre avec vue ■■ James Ivory (Grande-Bretagne, 1985, 120 min) O. Cinéstar 1
- 20.50 Mes nuits sont plus belles que vos jours ■■ Andrzej Zulawski (France, 1989, 110 min). Téva
- 21.00 Falbalas ■■■■ Jacques Becker (France, 1944, N., 110 min). Paris Première
- 21.00 Le Regard d'Ulysse ■■ Theo Angelopoulos (Fr. - It. - Gré., 1995, 175 min) O. Cinéstar 2
- 21.05 Descente aux enfers ■■ Francis Girod (France, 1986, 85 min) O. Cinéfaz
- 22.40 Sans retour ■■ Walter Hill (EU, 1981, v.o., 105 min) O. Canal Jimmy
- 22.45 Le Mystérieux Docteur Korvo ■■ Otto Preminger (EU, 1949, N., v.o., 95 min). 13ème Rue
- 23.05 Le Destin ■■ Youssef Chahine (Fr. - Eg., 1997, 135 min) O. France 2
- 23.30 Affliction ■■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1999, 115 min) O. Canal + Vert
- 23.55 Shadows ■■ John Cassavetes (EU, 1960, N., v.o., 75 min) O. Cinétoile



- 1.25 Le Locataire ■■ Roman Polanski. Avec Roman Polanski, Isabelle Adjani (France, 1976, 125 min) O. Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.55 Les Feux de l'amour.
- 14.45 Arabesque.
- 15.45 Magnum.
- 16.40 Pacific Blue.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Excluf.
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.55 Les Cordier, juge et flic. Les Tables de la loi.
- 22.45 Made in America. L'Echo de la peur. Téléfilm. Walter Kleinhard.
- 0.25 Formule foot.

FRANCE 2

- 13.50 Un cas pour deux.
- 16.00 Tiercé.
- 16.10 La Chance aux chansons.
- 16.55 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 Un livre, des livres.
- 17.30 Nash Bridges.
- 18.20 Face caméra.
- 18.45 Friends.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.55 Envoyé spécial. Pétrards sur ordonnance. Lève-toi et marche. La guerre de eaux.
- 23.05 Le Destin ■■ Film. Youssef Chahine O.
- 1.20 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.20 Régions.com. Moraliser l'adoption des enfants étrangers.
- 13.55 et 1.25 C'est mon choix.
- 14.50 Tel père, quel fils ! Téléfilm. Jay Sandrich.
- 16.20 Les Zinzins de l'espace.
- 16.35 Les Minikeums.
- 17.45 Le Kadox.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la Classique.
- 20.35 Tout le sport, Consumag.
- 20.55 Malice. Film. Harold Becker O.
- 22.45 Météo, Soir 3.
- 23.20 Prise directe.
- 0.30 Saga-Cités.

CANAL +

- 14.05 Disparus ■■ Film. Gilles Bourdos O.
- 15.55 Le Vrai Journal.
- 16.45 Trafic d'influence. Film. Dominique Farrugia O.
- En clair jusqu'à 20.00
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 19.30 Football. Multifoot D1.
- 22.00 Jour de foot.
- 23.00 Exodes. Bihar - Inde.
- 23.05 Festen ■■ Film. Thomas Vinterberg (v.o.) O.
- 0.45 Surprises.

ARTE

- 19.00 Connaissance. Les Jeux à travers le monde.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 360°, le reportage GEO. [3/4].
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les veuves du Vietnam.
- 21.45 Flash Bach.
- 21.55 Musica. Les Maîtres chanteurs de Nuremberg. Opéra de Richard Wagner.
- 2.35 Agathe tricotée. Court métrage. Catherine Lecoq.

M 6

- 18.30 Loïs et Clark. O.
- 19.15 Cosby Show. O.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille. O.
- 20.40 Décrochages info, Jour J.
- 20.50 Mère en fuite. Téléfilm. Christophe Lamotte. O.
- 22.40 Une vie à réinventer. Téléfilm. Johannes Fabrick.
- 0.25 C'est bon signe.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Mesures, démesures.
- 21.30 Fiction 30. Sous le manteau : les hommes répètent, de Marie Nimier.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 A pleines voix. Susan Graham, mezzo-soprano : Œuvres de Debussy, Barber, Hahn, Bernstein.
- 22.30 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conservatoire. 0.00 Tapage nocturne.
- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Mozart. 20.40 Euryanthe. Opéra de Weber. Par le Chœur de la Radio de Leipzig et la Staatskapelle de Dresde, dir. Marek Janowski, Jessye Norman (Euryanthe), Rita Hunter (Eglantine).
- 23.37 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Wolf.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.00 Les Momies dorées d'Egypte.
- 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : Les inondations.
- 16.00 Je veux mon entreprise. [4/4].
- 16.35 Alfred Hitchcock présente.
- 17.00 Silence, ça pousse !
- 17.10 Fête des bébés.
- 17.30 100 % question.
- 17.55 Côté Cinquième. Les Jeunes.
- 18.30 Le Monde des animaux.
- 19.00 Voyages, voyages. Cuba.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 La Médecine de demain. [4/4].
- 20.40 Thema. Millénum 6 : Travail, les coulisses de la concurrence. 20.45 Je pense à vous ■■ Film. Luc et Jean-Pierre Dardenne.
- 22.10 Managers, encore un effort !
- 23.05 Débat. 23.05 Ikea en kit.
- 0.20 Le Grand Nettoyage.

M 6

- 13.35 Un cœur en équilibre. Téléfilm. John Erman. O.
- 15.20 Raven.
- 16.10 M comme musique.
- 17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
- 18.30 Loïs et Clark.
- 19.15 Cosby Show.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 Décrochages info, Passé simple.
- 20.50 Stargate SG-1. Règles de combat. Le jour sans fin.
- 22.35 The Crow, Stairway to Heaven. Les fantômes du passé O ; Le fils perdu.
- 0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Equinoxe. Musique Hispano Caribéennes.
- 21.30 Fiction 30. Une respiration, de Gildas Milin.
- 22.10 Multipistes. A Strasbourg, à l'école des arts décoratifs.
- 22.30 Surpris par la nuit. La naissance du monde.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Donné par le Chœur Radio France et l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Seiji Ozawa, Paula Delligatti, soprano, Florence Quivar, mezzo-soprano : Symphonie n° 2 Résurrection, de Mahler.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Rose Room.
- 23.00 Le Conservatoire. Invité : Dominique Vellard.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Le Tricorne (quatre danses), de De Falla, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Lorin Maazel.
- 20.40 Récital de Daniel Barenboim. Œuvres de Beethoven, Debussy.
- 22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Haydn, R. Schumann, R. Strauss.

Terreur

par Pierre Georges

LA MONDIALISATION de l'image, la mondialisation du tourisme, et voici, mieux, ou pis que toute chaîne, le lien qui fait les otages d'une cause dont très probablement ils ignoraient tout et qui évidemment les dépassent.

Les images sont là. Presque instantanées. Voulu par les ravisés. Diffusées d'abord comme un message, ensuite comme une menace. A notre disposition pour prouver que quelque part, au sud des Philippines, existe un groupe islamiste armé, Abu Sayyaf. Que celui-ci a décidé, au moins autant pour faire connaître son combat universellement que pour le mener localement, de montrer. Voyez nos otages ! Rassemblés au chalut de la prise d'otages. Echantillon parfaitement représentatif des hasards de la guérilla, dix touristes, des Français, des Allemands, des Finlandais, et onze voisins malaisiens. Nous avons pris ce que nous avons trouvé sur les lieux, des gens venus faire de la plongée sous-marine, des vacanciers, des étrangers aussi bien à la cause qu'à ses soubresauts.

Pas plus que les otages ne connaissent Abu Sayyaf, les militants islamistes ne connaissent sans doute ni la France, ni l'Allemagne, ni la Finlande, Mais qu'importe. Ils ont pris des otages, monnaie de communication avant même que d'être monnaie d'échange. Faire, faire savoir, le principe vaut aussi pour le terrorisme.

Ce qu'on écrit là est, bien évidemment, d'une mornie et plate évidence. Sauf que cette évidence-là, les otages la vivent. Et les preneurs d'otages l'illustrent. De deux manières. Première manière : par la menace dont on ne sait encore si elle relève du jeu fé-

roce et platonique des menaces verbales et du chantage à la terreur, ou si elle annonce le pire. Par cette menace précisément de décapiter deux de ces otages et d'envoyer leurs têtes au gouverneur militaire des lieux, si leurs revendications, d'ailleurs confuses, ne sont pas satisfaites.

Deuxième manière : par la photo et le reportage. Car ainsi le veut la crédibilité du terrorisme qu'il doit être aussitôt authentifié par acte journalistique. Un peu comme par un greffier de presse chargé de coucher par écrit et par image la validité des faits et la réalité des souffrances et terreurs. Le groupe Abu Sayyaf, « celui qui porte l'épée » paraît-il, a donc autorisé, c'est-à-dire en clair, a programmé la venue d'une journaliste locale. Avant toute autre personne, négociateur ou médecin. Dans l'urgence de communiquer, de prouver, de peser, il a mandaté, ce groupe, la porteuse de mauvaises nouvelles, aux fins de concrétiser vraiment la résolution des preneurs d'otages et le calvaire des otages.

Images et récit font foi. La journaliste a fait son métier. Et de ce fait, elle a donné chair et réalité à ce morceau de souffrance. Nous avons tous vu les photos des otages, assis, amaigris, le visage marqué par l'angoisse et l'épuisement, avec derrière eux des armes, des hommes en armes. Nous avons tous imaginé, et sans avoir à nous forcer beaucoup, par quelle phase de désespoir et de peur ils passent. Nous avons, dans l'impudeur d'un frisson et la confusion des sentiments, éprouvé de la compassion et un sentiment d'impuissance pour le sort et le martyre de ces gens qui sont totalement nous.

Football : Fabien Barthez s'estime mis en cause par son entraîneur et veut quitter l'AS Monaco

Le gardien de but des champions du monde nie avoir été acheté par l'Olympique de Marseille

LE GARDIEN DE BUT de l'AS Monaco (ASM), Fabien Barthez, a-t-il été acheté par l'Olympique de Marseille lors du match tumultueux qui a opposé les deux équipes le 7 avril au stade Vélodrome ? Selon le champion du monde, qui nie en bloc cette accusation lui aurait été portée, le 1^{er} mai, par son propre entraîneur, Claude Puel, lors d'une réunion à laquelle participait également Jean-Luc Ettori, responsable de l'entraînement des gardiens de but de l'ASM. « Puel m'a dit : "De toute façon je ne te fais pas confiance. Tu nous a fait quelque chose à Marseille. Tu avais une dette le jour du match au stade Vélodrome. Tu as été acheté par l'OM" », a révélé Barthez au quotidien sportif *L'Equipe* du mercredi 3 mai.

La rencontre entre l'OM et l'ASM, gagnée (4-2) par les Marseillais, avait été gâchée par de nombreux incidents. Le meneur de jeu monégasque, Marcelo Gallardo, fut roué de coups dans un cou-

loir menant aux vestiaires pendant la mi-temps. L'entraîneur-adjoint de l'OM, Christophe Galtier, a été suspendu pour six mois par la commission de discipline de la Ligue nationale pour avoir été identifié comme l'un des auteurs de l'agression. Marseille, menacé de relégation en division 2, devait absolument s'imposer.

DEUX FORTES PERSONNALITÉS

Les relations entre Claude Puel et Fabien Barthez étaient tendues depuis le début de l'année. L'entraîneur reprochait à son capitaine ses performances irrégulières et des manquements aux règles de la vie collective du groupe. Un premier incident avait opposé ces deux fortes personnalités après la rencontre amicale France-Slovénie (3-2), mercredi 26 avril. L'international devait regagner la Principauté le soir même en compagnie de son partenaire David Trezeguet à bord d'un avion privé spécialement affrété par le club monégasque.

Les deux joueurs avaient préféré rester à Paris et regagner Monaco le lendemain. Claude Puel décida alors de se passer de leurs services pour la rencontre de championnat à Sedan (2-1), samedi 29 avril. « J'accepte une sanction financière mais pas d'être privé d'un match officiel, avait alors tonné Barthez. Je mérite plus de respect mais je ne compte pas quitter Monaco où je me sens bien. »

C'était la veille de l'entrevue houleuse avec Puel. « J'ai appelé mon président, M. Campora pour lui demander de me placer sur la liste des transferts, a poursuivi Fabien Barthez qui a manqué dix-sept matches cette saison pour diverses blessures. Je suis quelqu'un de la terre, j'ai des valeurs et je n'accepte pas qu'on me dise que j'ai laissé filer un match. C'est pour moi inacceptable. C'est mon intégrité qui est mise alors qu'à ce niveau on n'a rien à me reprocher, loin de là. »

Interrogé par *Le Monde*, le directeur sportif de l'ASM, Henri Bian-

cheri s'est déclaré « embarrassé par cette histoire embêtante ». « A Marseille, Fabien avait joué à l'image de l'équipe qui était traumatisée par l'ambiance mais je ne crois pas qu'il veuille absolument partir. Il se sent bien chez nous. »

Avant de rejoindre l'AS Monaco en juillet 1995, Barthez a été, pendant les trois saisons précédentes, le gardien de but de l'Olympique de Marseille avec lequel il a gagné la Ligue des champions, le 26 mai 1993, à Munich, face au Milan AC (1-0). « J'ai gardé de très bons amis à Marseille comme Christophe Galtier, Bernard Casoni et Patrick Blondeau avec qui j'ai joué », a reconnu le Monégasque qui avait déjà failli quitter son club en juillet 1999 pour répondre à une sollicitation de Manchester United. En doublant son salaire mensuel (de 500 000 à un million de francs), le président Campora réussit à conserver son joueur vedette.

Elie Barth

Guy Roux cède son poste d'entraîneur de l'AJ Auxerre

ENTRAÎNEUR de l'AJ Auxerre (AJA) depuis 1961, Guy Roux, soixante et un ans, a annoncé, mardi 2 mai, sa décision de mettre un terme à ses fonctions le 13 mai à l'issue de la dernière journée du championnat de France de football. A la demande de son président, Jean-Claude Hamel, il restera au club, avec le titre de manager général et sera pleinement associé à la nomination de son successeur. « Personne n'est irremplaçable, a déclaré le technicien. Pendant l'hiver, j'ai dû surmonter un coup de fatigue. Je préfère laisser ma place un an avant la fin de mon contrat. Je serai le manager général de l'AJA pendant trois saisons pour superviser la qualité de l'encadrement technique. »

Les mauvais résultats de la saison 1998-1999 et la passe difficile que connaît son équipe depuis le début de l'année ont fini par avoir raison de son enthousiasme. Guy Roux a symbolisé à lui seul l'étonnante ascension de l'équipe bourguignonne qui évoluait encore en division d'honneur régio-

nale en 1964, avant d'accéder en 1980 à la première division et au professionnalisme.

Pour pérenniser l'AJA au plus haut niveau, l'entraîneur a misé sur la formation des joueurs avec un succès indénié. Eric Cantona, Basile Boli et Jean-Marc Ferreri, parmi d'autres internationaux, sont issus de ce centre de formation à haut rendement. Le transfert de ses joueurs de talent a permis au club d'élargir sa surface financière au point d'acquiescer des footballeurs aussi prestigieux que le libero Laurent Blanc devenu champion du monde en 1998 et le milieu de terrain belge Enzo Scifo.

Avec son entraîneur omnipotent, l'AJA a obtenu le doublé championnat-Coupe de France en 1996 et disputé onze coupes européennes entre 1984 et 1998. Il rêvait d'une consécration internationale mais une séance de tirs au but perdu face aux Allemands de Dortmund le priva d'une finale de la coupe de l'UEFA en 1993. En marge de ses succès, Guy Roux est devenu un personnage em-

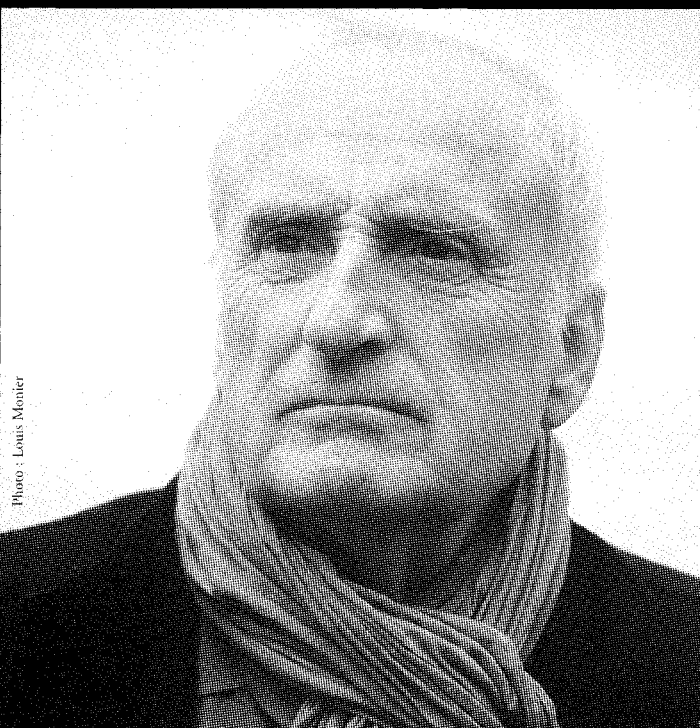
blématique du football français en présidant le syndicat des entraîneurs et en intégrant les instances nationales. Ses discours tranchés lui ont valu quelques solides inimitiés dont celle de Michel Platini.

Non sans démagogie, Guy Roux a campé le personnage du « paysan » qui s'oppose aux ravages du football-affairisme, ce qui ne l'a pas empêché de profiter du système en tournant des publicités vêtu d'un maillot de footballeur ou d'accepter un rôle de consultant pour TF 1. Présenti pour succéder à Aimé Jacquet comme sélectionneur de l'équipe de France après la Coupe du monde 1998, ce fils et petit-fils de militaires n'avait pas réussi à convaincre son président de le libérer. Si les Bleus devaient être éliminés dès le premier tour du championnat d'Europe 2000, nul doute que son nom referait très vite surface.

E. B.

Jean François
Deniau
de l'Académie française

La bande
à Suzanne



L'audace, la fierté, et le goût
du dépassement.

André Brincourt, *Le Figaro*

Stock

Dominique Baudis nommé président du comité éditorial du « Figaro »

CINQ MOIS après le lancement, fin novembre 1999, d'une nouvelle formule, Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, editrice du *Figaro*, a procédé à un vaste remaniement dans la hiérarchie de la rédaction du quotidien. Selon lui, cette réorganisation, annoncée le mardi 2 mai, devrait « accélérer la modernisation du journal et parfaire son évolution sur le fond et la forme ».

En premier lieu, il a confirmé l'arrivée de Dominique Baudis, 53 ans, à la présidence du comité éditorial du journal. Ancien journaliste, présentateur de journaux sur TF 1 et France 3, l'actuel maire (UDF) de Toulouse, qui ne se représentera pas en 2001, succède à Alain Peyrefitte, ancien ministre (RPR) du général de Gaulle. A ses côtés, l'ancien directeur délégué de la rédaction, Michel Schifres, a été nommé premier vice-président du comité éditorial et directeur délégué chargé des nouveaux développements. Il avait été chargé

de la nouvelle formule après la mise à l'écart de Franz-Olivier Giesbert, qui conserve son titre de directeur des rédactions, mais plus spécifiquement des magazines.

Responsable du « Figaro économie », Jean de Belot, 41 ans, est le nouveau directeur de la rédaction, avec pour adjoints Yves Thérard, 39 ans, ancien directeur de la rédaction de *France-Soir* puis chargé du suivi technique de la nouvelle maquette, et Charles Lambroschini, 58 ans. Parallèlement, plusieurs chefs de service ont été nommés : Alexis Brézet, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, sera chargé des séquences « France » et « société », Jean-Paul Mulot, de la partie « culture » et « art de vivre », Pierre Rousselin du service « international », et Philippe Reclus, actuel directeur adjoint de la rédaction du quotidien *La Tribune*, du « Figaro économie ».

Michel Delberghe

L'euro passe sous 0,90 dollar

LA DEVISE EUROPÉENNE a touché, mercredi 3 mai dans la matinée, de nouveaux planchers face au billet vert, à la livre sterling et au franc suisse. L'euro est notamment tombé sous le seuil de 0,90 dollar, à 0,8980 dollar. La faiblesse de la monnaie unique n'est pas liée à l'élargissement futur de l'Union européenne ou à l'entrée éventuelle de la Grèce dans la zone euro, a déclaré, mercredi, Hans-Jürgen Köbnick, l'un des membres du conseil de la Bundesbank. « Il n'y a rien de nouveau : l'euro baisse en raison du sentiment qui reste négatif à son égard », expliquait de son côté Jesper Dannesboe d'ABN AMRO à Londres, interrogé par l'agence Reuters. Le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, avait estimé, jeudi 27 avril, dans un entretien à la télévision ARD, qu'un euro nettement au-dessous de la barre de 0,90 dollar au cours de l'année est « presque inimaginable ».

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le FC Valence est sorti vainqueur (4-1) de la première manche dans son duel fratricide contre Barcelone, mardi 2 mai, en match aller de la demi-finale de la Ligue des champions.

■ **ACCIDENT** : le pilote de formule 1 britannique David Coulthard s'est déclaré « soulagé » d'être sorti indemne ainsi que sa fiancée et son préparateur personnel de l'accident d'un petit avion survenu mardi 2 mai sur l'aéroport de Lyon-Satolas, et a « exprimé sa profonde sympathie aux familles des deux pilotes » qui ont été tués.

■ **LOUVRE** : les syndicats CFTD, CGT, FO, FSU et SUD du ministère de la culture ont appelé, mardi 2 mai, les employés du musée du Louvre à faire grève et à fermer l'établissement jeudi 4 mai, en signe de solidarité avec les salariés des cafés et restaurants installés sous la Pyramide et dans le musée (groupe Elior), en grève depuis vingt-huit jours, pour demander des augmentations de rémunération afin de « compenser des salaires qui dépassent péniblement le SMIC après dix ans d'ancienneté ».

Tirage du Monde daté mercredi 3 mai : 508 251 exemplaires

1 - 3

2500 pages
tous les conseils